This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

ornia
al
Y

Digitized by Google

LF
4600
U68ae
no. 33-34

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ARBETEN UTGIVNA MED UNDERSTÖD AV
VILHELM EKMANS UNIVERSITETSFOND, UPPSALA
34

ÉTUDE
SUR
L'ANCIENNE ABRÉVIATION
DES
PRONOMS PERSONNELS RÉGIMES
DANS LES LANGUES ROMANES

PAR

J. MELANDER

PARIS
LIBRAIRIE ANC. H. CHAMPION

CAMBRIDGE
W. HEFFER & SONS, LTD.

UPPSALA
ALMQVIST & WIKSELLS
BOKTRYCKERI-A.-B.

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

HAAG
MARTINUS NIJHOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

L'ANCIENNE ABRÉVIATION

DES

PRONOMS PERSONNELS RÉGIMES

DANS LES LANGUES ROMANES

PAR

J. MELANDER

PUBLICATION FAITE AVEC LES FONDS DU LEGS
VILHELM EKMAN

PARIS
LIBRAIRIE ANC. H. CHAMPION

CAMBRIDGE
W. HEFFER & SONS, LTD.

UPPSALA
ALMQVIST & WIKSELLS
BOKTRYCKERI-A.-B.

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

HAAG
MARTINUS NIJHOFF

Digitized by Google

UPPSALA 1928
ALMQVIST & WIKSELLS BOKTRYCKERI-A.-B.
2882

Digitized by Google

Avant-propos

Cette étude a été commencée, il y a bientôt une dizaine d'années. Même l'impression date de loin; une centaine de pages, correspondant aux chapitres II—IV du livre actuel, étaient en placards à la fin de 1922, lorsque j'ai dû interrompre, pour un temps assez long, mes études sur les pronoms personnels régimes.

Il en résulte que la rédaction d'une grande partie de mon livre était achevée, quand parut l'important mémoire de M. Foulet: *L'accent tonique et l'ordre des mots, Formes faibles du pronom personnel après le verbe* (*Romania,* 1924, pp. 54—93), où est discuté un problème dont je traite au chapitre III: l'alternance d'une forme faible et d'une forme forte dans les pronoms régimes placés après le verbe. Je suis heureux de constater que, indépendamment l'un de l'autre, nous sommes arrivés aux mêmes résultats. La loi qui se dégage de nos études sur ce point est celle-ci: le pronom est atone et doit prendre la forme faible, lorsqu'il se trouve à l'intérieur d'un groupe rythmique (*Seras me tu de bone foi?; vels te tu si haster?* (Foulet, p. 63); *ai le je bien fait?; Conois la tu?; donez la li; dites le moi,* p. 74—75); le pronom est accentué et doit passer à la forme forte, lorsqu'il constitue le dernier élément d'un groupe rythmique (*dites moi; Porpense soi,* p. 61); dans ce dernier cas, les régimes de la troisième personne portent, malgré leur forme, l'accent tonique du groupe (*Prenés le; Menbre li de l'espié lancier; acole la; ocira les,* p. 73, et *donez la li* déjà cité).

Nos points de départ sont pourtant différents. M. Foulet étudie les formules *fait se il* et *fait soi Renart* et voit la raison de cette alternance dans ce fait que *fait se il* forme un seul groupe rythmique dans lequel le pronom *il* porte l'accent tonique, tandis que *fait soi Renart* se divise en deux groupes dont le premier se termine justement par le réfléchi. Pour ma part, c'est en étudiant le vers décasyllabique que j'ai trouvé que les régimes *le, la, li, les* placés après le verbe formaient souvent la dernière syllabe accentuée du premier hémistiche; j'en ai conclu que l'accent qu'ils portent est

Digitized by Google

uniquement dû au groupe rythmique verbe-pronom, et que tout pronom placé à la fin d'un groupe est frappé d'un accent tonique.

Au cours de mon travail, j'ai eu l'avantage de discuter plus d'un problème avec mes vieux amis MM. Paul Högberg et Hilding Kjellman. Je tiens à les remercier bien cordialement de leurs précieux conseils et de leur assistance désintéressée.

Upsala, novembre 1928.

J. Melander.

Digitized by Google

Introduction

C'est un trait commun à presque tous les idiomes romans que les formes atones des pronoms personnels régimes perdent dans certaines conditions leurs voyelles: *me* > *m; te* > *t; le lo* > *l; se* > *s; nos* > *ns; vos* > *us; les los* > *ls, s; li* > *l; ne* > *n; gli* > *g*. Aussi parle-t-on de pronoms abrégés ou apocopés. Ces pronoms abrégés, qui ne présentent ainsi que les éléments consonantiques des formes primitives, ont subi plus tard des modifications phonétiques contre lesquelles les formes pleines étaient protégées: *-m* > *-n; -t* > *-d; -l* > *-u*, etc. Le phénomène ne s'observe d'une façon générale qu'aux plus anciennes époques des langues romanes, mais dans plusieurs parlers actuels aussi on use de formes pronominales abrégées.

La question de l'abréviation des pronoms en roman a naturellement attiré, depuis longtemps, l'attention des romanistes, mais elle n'a pas jusqu'ici été examinée dans son ensemble. Les études spéciales traitant de l'apocope des pronoms, comme les ouvrages importants de K. Gengnagel, *Die Kürzung der Pronomina hinter vocalischem Auslaut im Altfranzösischen*, Thèse, Halle, 1882; de M. Wersdorff, *Beitrag zur Geschichte der Inclination im Französischen*, Thèse, Münster, 1900; de G. Rydberg, *Geschichte des französischen ə*, Uppsala, 1907, p. 433—462; de J. Hengesbach, *Beitrag zur Lehre von der Inclination im Provenzalischen*, Stengel, Ausg. und Abh., 37; de E. Staaff, *Étude sur les pronoms abrégés en ancien espagnol*, Uppsala, 1906, ne concernent en général que la langue qui en est l'objet, et c'est aussi le cas des notices sommaires qu'on rencontre dans les éditions d'anciens textes romans où se trouvent des pronoms abrégés. Les grammaires soit romanes[1], soit dialectales, ne donnent non plus aucune vue générale suffisamment détaillée sur le problème qui nous occupe.

[1] Diez, *Gramm. der rom. Sprachen*, 5e éd., p. 467 ss., Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, II, § 84, Nyrop, *Gramm. historique de la langue fr.*, II, §§ 525,2, 526,2, 528,2, 529,2, etc.

Digitized by Google

Ajoutons que la question n'a pas été étudiée en catalan, ni en italien.[1] Il nous manque donc une monographie, comprenant toutes les langues romanes, sur l'abréviation des pronoms personnels régimes; c'est ce travail que je me propose de faire.

Il importe de préciser ici ce qu'il faut entendre par l'abréviation pronominale. Ma manière d'envisager ce phénomène me force en effet à le distinguer nettement de l'autre réduction que les pronoms peuvent subir, savoir l'élision de la voyelle finale de *me, te, se, le (lo), la, li, ne, ve, gli* (ital.) devant un mot à initiale vocalique: *que t'aime, si l'ot,* etc. Le résultat des deux procédés étant le même pour ces pronoms, sauf pour *la,* on pourrait hésiter si l'on doit considérer comme abrégée ou comme élidée cette forme réduite placée après un mot permettant l'abréviation, c'est-à-dire après un mot terminé par une voyelle.

Dans les langues qui usent de l'élision, le français, le provençal, le catalan, l'italien, c'est la manière de traiter *la* qui doit décider de la question. Comme ce pronom ne peut perdre la voyelle que par élision, j'admets, dans ces quatre langues, l'élision pour toutes les formes à finale vocalique qui se trouvent devant une voyelle. Je regarde donc comme abrégées les formes réduites des mêmes pronoms, sauf *la,* lorsqu'elles se trouvent devant un mot commençant par une consonne, ainsi que celles à finale consonantique placées devant n'importe quel mot. Dans la langue espagnole, qui ne connaît l'élision que dans une mesure très restreinte, tout pronom réduit est dû à l'abréviation.

Suivant ce principe, je vois des pronoms élidés non seulement dans

1 a) *si forz pechiez m'appresset* Alexis 12 d; *com t'ai perdut* ib. 22 a; *Del duel s'assist la medre* ib. 30 a; *aillours l'estuet aler* (le) ib. 39 d; *dont il l'out esposede* (la) ib. 15 c; *E quan car aver l'a donad* (li) Ste Foy 70, mais encore dans

1 b) — où le mot précédant le pronom se termine par une voyelle — *quant que m'as quis* Alexis 45 d; *Ainz que t'oüsse* ib. 92 a; *ne s'en puet astenir* ib. 45 b; *ne l'estuet demander* (le) ib.

---

[1] L'abréviation des pronoms est inconnue au portugais, qui ignore également l'élision. Je laisse de côté le roumain, où, d'ailleurs, les faits se présentent tout autrement. Selon Titkin, les formes originaires, développées en enclise, sont les formes asyllabiques *mĭ, ţĭ, sĭ, ĭ, l,* qui sont devenues plus tard syllabiques par l'agglutination d'un *î: îmĭ, îţĭ, îsĭ, îĭ, îl* (*Zeitschrift f. rom. Phil.,* IX, 594 et suiv.).

Digitized by Google

26 c; *li altre l'escolterent* (le) ib. 76 b; *Si l'at destruite* (la) ib. 29 c; *qe ll'es plus belz* (li) Ste Foy 100.

D'autre part, le pronom est abrégé dans

2) *nem vidrent* Alexis 42 e; *sit guarderai* ib. 31 b; *nes contint liedement* (se) ib. 28 e; *nel reconourent* (le) ib. 24 b; *il nes en apelet* (les) ib. 53 e; *Filla · l doned* (li) Ste Foy 71; *E · l faiz encens* (li) ib. 281; *Una donzella · nz a laudad* (nos) ib. 152; *No · us tolla ira ni obliz* (vos) ib. 160.[1]

La distinction que je fais ici entre l'élision et l'abréviation ne renferme rien de nouveau. Elle est conforme à l'usage adopté par la plupart des éditeurs des anciens textes romans; elle est également acceptée par presque tous ceux qui ont étudié, avant moi, l'abréviation des pronoms personnels régimes.[2] Mais l'autre opinion, d'après laquelle il faudrait regarder le pronom comme abrégé aussi dans le cas 1 b, ne manque pas de partisans parmi les éditeurs et les grammairiens. Je vais indiquer l'état actuel de ce problème dans les diverses langues et discuter les raisons qu'on a émises en faveur d'un groupement des mots différent de celui de mon tableau. J'étudierai d'abord le cas où le pronom est placé devant le verbe.

En ce qui concerne le français, les éditeurs sont d'accord pour reconnaître l'élision partout où le mot qui suit le pronom commence par une voyelle; je ne connais pas d'édition de texte où soit adopté un usage différent. Il est inutile de citer des textes à l'appui de ce fait.

M. Rydberg n'approuve pas l'opinion des éditeurs. Il admet l'abréviation pour *me, te, se, le* aussi dans le cas 1 b et veut qu'on écrive *nol (nel) aimet, sil ot,* etc. aux XI[e] et XII[e] siècles et aussi longtemps que les groupes *nel, sil* ont persisté comme règle générale devant un verbe à initiale consonantique. Il sépare donc p. ex. *com t'ai perdut, aillours l'estuet aler,* avec élision du pronom, de *Ainz que t'oüsse, ne l'estuet demander,* où il voit des pronoms abrégés *(quet, nel).*[3]

---

[1] Ces exemples, tirés du français et du provençal, serviront de types pour les autres langues aussi.

[2] Voir G. Paris, *La vie de saint Alexis,* éd. de 1872, p. 131 et suiv.; Hengesbach, *ouvr. cité,* p. 8, § 11.

[3] Voir *ouvr. cité,* pp. 441—42 et p. 460. M. Friedwagner semble partager l'opinion de M. Rydberg, du moins théoriquement, *La vengeance Raguidel* (Raoul von Houdenc, Sämtliche Werke, II) p. LXXVI, note 1; il n'en tire aucun parti dans le texte où il imprime: *Mais il ne l'a mie esrachié* 234; *si l'a laissié* 252, 301, *se je l'ocis* 949, etc.

Digitized by Google

Cette hypothèse n'est pas admissible. Comme on le sait, l'abréviation pronominale n'est plus obligatoire dans les premiers documents français;[1] les anciens groupes où entrait un pronom abrégé ont déjà commencé à se résoudre et on a remplacé le pronom réduit par une forme pleine: *me, te se, le.* Mais ces formes pleines n'apparaissent que devant un verbe commençant par une consonne; devant une voyelle on ne trouve que les formes réduites: *m t, s, l.* Si, comme le veut M. Rydberg, on avait affaire à l'abréviation dans les deux cas, on aurait deux espèces de ce procédé: l'une, plus ou moins facultative dès les premiers textes, lorsque le pronom est suivi d'un verbe commençant par une consonne; l'autre, se produisant encore avec une rigueur absolue, lorsque le pronom est suivi d'un verbe à initiale vocalique.[2] La théorie de M. Rydberg ne rend pas raison de cette différence, et pour expliquer la régularité parfaite de la réduction dans le dernier cas, il faudrait supposer ou bien que l'abréviation y aurait disparu sans laisser de traces avant le commencement de la tradition littéraire, ou bien, si l'on s'en tient aux données historiques, qu'elle aurait été remplacée, sans intermédiaire de formes pleines, par l'élision. Deux hypothèses aussi insoutenables qu'inutiles. Puisque la même régularité s'observe dans le cas 1 a, où il ne peut être question que de l'élision, il faut attribuer la réduction régulière du cas 1 b à la même cause et par conséquent admettre l'élision partout où le pronom est suivi d'un mot commençant par une voyelle.[3]

Ajoutons encore que la théorie d'un pronom abrégé dans *not (nel) aimet* se concilie mal avec ce que dit M. Rydberg de l'union des mots d'appui au verbe. A la page 440, il dit que cette union est plus étroite avec *no (ne)* qu'avec d'autres mots, comme *pourque(t), poro(c)*, et que, dès l'époque littéraire, elle est d'un caractère intime. D'un autre côté, il prétend qu'il n'existait pas de

[1] Voir, Gengnagel, *ouvr. cité,* p. 8 et suiv., Suchier, *Chançun de Guillelme,* p. XXVIII; Rydberg, *ouvr. cité,* p. 453 (§ 91).

[2] Je fais ici abstraction de l'anglo-normand, qui, à cet égard comme à beaucoup d'autres, présente des irrégularités étrangères au français du continent; voir Kjellman, *La deuxième collection anglo-normande des Miracles de la sainte Vierge,* p. CXXIV. Je fais abstraction également de la position du pronom après le verbe, dans laquelle l'élision n'est pas de rigueur; cf. Tobler, *Versbau,* 3e éd., p. 56; Walberg, *Bestiaire de Philippe de Thaün,* p. XXXIV, *Vie de saint Thomas le Martyr,* p. CXLIII et ici même p. 104. Cette position peut être négligée d'autant plus qu'il n'y a là aucune hésitation sur le mode de réduction, le français n'offrant pas d'exemples de pronoms abrégés après le verbe.

[3] Cf. Tobler, *Versbau,* p. 56.

Digitized by Google

pareille union dès l'origine, et, pour expliquer l'existence de certains groupes de consonnes formés par les pronoms abrégés et l'initiale du verbe suivant, groupes qui sont inconnus à l'intérieur des mots ordinaires, comme dans *semprem vols aver* Léger 94, *jat portai* Alexis L 91 c, il pense qu'il faut se figurer, originairement, une pause devant le verbe et regarder le pronom comme un phonème final.[1] Et il conclut qu'une union étroite entre les groupes où entrent les pronoms et le verbe n'est pas dans la nature de l'abréviation. Donc, dès la période littéraire, *no (ne)* s'appuie intimement sur le verbe, mais si *no (ne)* est suivi d'un pronom réduit, comme dans la phrase *nol (nel) aimet*, attribuée aux XI[e] et XII[e] siècles, le groupe *nol (nel)* serait séparé de *aimet* par une pause. Le seul moyen de sortir de cette contradiction, c'est d'admettre que, de même que *no (ne)* se rattachait au verbe — et l'élision régulière de la négation atteste suffisamment le fait —, de même *nol (nel)* se rattachait, sans pause, au verbe. Cela étant, la réduction du pronom ne peut être due qu'à l'élision.

En écrivant *nel aimet*, M. Rydberg peut, il est vrai, s'appuyer sur la tradition graphique des vieux manuscrits, qui offrent le plus souvent *nel estot demander* Alexis L 26 c, 115 c; *nenel unt anterciet* ib. 25 a, etc. ainsi que *nel reconurent* ib. 24 b, e, etc.[2] Mais ces graphies ont peu d'autorité, quand il s'agit d'un groupement rationnel des mots. Que l'on écrive *nel estuet demander* ou *ki lunt oit* Alex. L 102 d; *ne ne lunt entecié* Alexis PA 25 a; *nel poet anganer* Alex. L 32 e ou *nelpourent truuer* ib. 26 b, cela revient au même. On a affaire aux mêmes groupes rythmiques; c'est partout le verbe qui porte l'accent principal, auquel se subordonne l'accent faible de la particule et du pronom. La présence d'un pronom plein n'y change rien non plus. La manière dont les mots sont réunis ou séparés dans les manuscrits ne nous dit rien sur leur accentuation ou leur position rythmique dans la phrase. Cf. les graphies suivantes de l'article défini: *lipedre* Alex. L 4 a; *li emperere* ib. 4 c; *lapulcela* 12 a; *la pulcela* 9 a; *trestuit lonurent li grant elipetit* 37 d.[3]

Si les groupes *nel*, *quel*, *sil*, *jol*, etc. sont le plus souvent séparés du verbe suivant, c'est que les scribes ont pu éprouver

[1] Je reviendrai plus loin sur cette question, p. 76; cf. encore p. 110.

[2] D'autre part, le pronom réduit est toujours uni au mot suivant, s'il est précédé d'un mot autre qu'un monosyllabe.

[3] Les exemples sont empruntés à Foerster und Koschwitz, *Altfranz. Übungsbuch*, 5[e] éd., Leipzig, 1915.

Digitized by Google

le besoin d'éviter des combinaisons trop longues et trop informes. Il n'y a là qu'une convention orthographique dont le but est tout pratique. On sait que l'abréviation a lieu en français presque exclusivement après les monosyllabes. Ceux-ci étaient d'un emploi fréquent et formaient avec le pronom des groupes familiers[1] que les scribes pouvaient placer fort librement, sans se soucier trop de leur rapport syntaxique avec les autres mots. Les infractions à l'usage général qu'on trouve çà et là dans les manuscrits, en nous révélant la façon dont la langue parlée groupait les mots de la phrase, nous montrent ce que le système orthographique avait d'artificiel.

Pour le provençal, la distinction établie ici entre l'abréviation et l'élision est observée dans la plupart des textes que j'ai examinés. C'est surtout le cas des éditions récentes qu'on trouvera dans la liste des textes provençaux consultés. Les quelques exceptions qu'on y rencontre doivent être regardées comme des fautes d'impression ou des distractions de la part des éditeurs.

Mais l'accord des éditeurs n'est pas complet. Ainsi, M. Appel suit dans ses publications un usage très varié. Voici quelques exemples tirés de Bernart de Ventadour: *no·m aus de parlar enardir* 1, 16; *no·m enquis* 1, 18; *no·m esmai* 7, 3; *no·m amet* 19, 10; *no·m aonda* 26, 25; *no·m aizis* 27, 46; *e·m estui* 29, 53; *e·m azire* 35, 31; *que·m ochaizo* 20, 36; *que·s es* 22, 44; *no·lh es gen* 15, 35; *eu no·lh aus clamar merce* 17, 12 à côté de *no m'es guirens* 1, 44; *no m'am* 10, 27; *no m'ama* 12, 2; *no m'asegura* 16, 24; *no m'aizis* 36, 33; *e m'ayud* 19, 23; *que m'alonje* 6, 11; *que m'estara* 8, 11; *que lh'ai falhit?* 27, 51; *la chanso lh'ensenha* 18, 32, etc. Dans Provenzalische Chrestomathie, 4e éd., on trouve *no·m aten* 24, 4 — *no m'aten* 16, 8; *que·s espel* 10, 28 — *que s'oblida* 17, 3; *no·l enten* 59, 4 — *no l'arodilles* 4, 134; *Si·m enqueretz* 91, 25 — *Si m'ampara* 25, 22 et beaucoup d'autres. J'ignore sur quoi M. Appel base ces variations orthographiques. Il est possible qu'elles rendent les graphies des manuscrits utilisés. M. Appel n'indique nulle part quel principe il a suivi en transcrivant ses textes.

Nous allons nous occuper de deux éditions de textes où est discutée cette question de transcription. Ce sont Jaufre, édité par M. Breuer, et la Chanson de sainte Foy, publiée par M. Hoepffner.

Dans Jaufre, les cas où le pronom est élidé devant l'initiale vocalique du verbe suivant l'emportent de beaucoup sur ceux qui

[1] Cf. plus loin, p. 117.

Digitized by Google

le présentent comme abrégé. Voici quelques-uns de ces derniers: *no · l aonda* 289; *Ni · l aussasson en canp atendre* 648; *Que · l aporton sa garniçon* 668; *no · l atrob* 985; *tro que · l aia trobat* 1246; *no · s en tenra pron* 1777; *e · s esgrafina* 2211; *que · m escoutes* 4959; *no · m ira* 5954; *Que · m enviet tot lo meillor* 6510; *Que · l a perdonat* 6585; *no · m auriatz acordat* 6838; *si · l amatz* 8220; *Que · m a .. vencut* 9179. En rendant compte de sa manière de transcrire les leçons du manuscrit-base B, M. Breuer dit, p. XI: «Auch in Fällen wie *que · l aia* gegenüber *que l'aia* (1657) folge ich B. Wie ich mich in vereinzelten Fällen wie *quelaia* — hierauf laufen die anderen Schreibungen phonetisch ja doch nur hinaus[1] — verhielt, zeigt die Varia Lectio; ich richtete mich dann nach textlich benachbarten ähnlichen Fällen. Wilden Trennungen von Wörtern, wie sie B öfters hat, wurde nicht stattgegeben.»

M. Breuer ne donne pas de description du manuscrit, mais il ressort de cette citation que les mots y sont scindés de la manière la plus fantaisiste.[2] L'éditeur corrige les cas les plus bizarres, il garde les quelques cas du type *quel aia* malgré la prépondérance des graphies *que laia*,[3] et, d'autre part, il décompose les groupes du type *quelaia* en *que · l aia* ou en *que l'aia*, suivant que le pronom est uni à la particule ou au verbe dans les vers voisins. Parfois il semble regarder la forme pronominale comme abrégée et élidée à la fois, comme dans *no · n'aia largor* 3046; *si que la · n'aia traicha* 3477; *no · i · a nul autre forfaitz* 8032; c'est surtout le cas, lorsque le pronom suit le verbe: *Et a · l'entro al jorn menat* 1853; *E va · s'en una part gitar* 2812; *E gita · ss'el sol* 8640 et encore dans *Ez es · s'en el vergier entratz* 3172, 3334, 3421; *E sos ostes ieis · s'en ab el* 4645; *ez es · s'en anatz* 4917; *Ez es · s'en lai vengut* 4937, etc., où un mot terminé par une consonne sert d'appui au pronom réduit. Le signe d'abréviation · est même employé, lorsque le pronom garde sa forme pleine: *E · l reis es · se ves el giratz* 143; *E · l rei es · se meravillatz* 237, 238, 378, etc.

Ces exemples suffiront pour juger de la valeur de l'édition de M. Breuer pour la question qui nous intéresse ici.

Dans la Chanson de sainte Foy, nous lisons *qo · ll a Deus honrad* 69; *qe · ll es plus belz* 100; *Si · m o dizez* 200; *qe · m ajudez*

[1] Cf. la note du vers 1246.

[2] Cf. encore la note du vers 164.

[3] Cette graphie semble l'emporter davantage dans le ms. A, qui sous bien des rapports, paraît supérieur à B. Voir maintenant A. Jeanroy, *Museum*, 34, p. 301.

Digitized by Google

201; *qe · m ajuz* 453; *si · m es belz* 313; *czo · m es vis* 397 à côté de *czo m'adag* 89; *non l'o meira* 105; *non s'asailla* 579.[1]

En transcrivant la leçon du manuscrit *qolla*[2] du vers 69 par *qo · ll a,* M. Hoepffner, dans la note du vers, s'appuie sur le fait que «dans le texte la réduction de *con* à *co* n'a lieu que devant des formes enclitiques», et il trouve la transcription qu'il propose confirmée «aussi bien par la graphie *ll* que par l'état linguistique général du texte où l'on constate encore la prédominance de l'enclise sur la proclise, comme dans tous les plus anciens textes provençaux et français».

Nous examinerons d'abord le dernier argument. Il ressort des nombreux passages où M. Hoepffner parle de l'enclise et de la proclise qu'il entend par le premier terme la réduction par enclise ou l'abréviation, et par le second, l'élision. Je renvoie notamment à la page 116, où est discuté le même problème de transcription pour les formes de l'article défini. «Devant voyelle, dit-il, l'élision est la règle pour *lo* et *la*. L'est-elle aussi pour *li*? La question est difficile à trancher, car dans tous les cas où *li* figure devant voyelle — ils sont rares d'ailleurs — nous pouvons tout aussi bien avoir affaire à l'enclise qu'à l'élision: cf. *e · ll albespin* ou *e ll'albespin* 57, *e · ll homen* ou *e ll'homen* 251, *vengron i · ll homen* ou *i ll'homen* 512, *son · l angel* ou *son l'angel* 393. Le manuscrit écrit d'une part *langel,* d'autre part *ell, ill;*[3] mais ses graphies ont trop peu d'autorité pour qu'on puisse en tirer parti, quand il s'agit du groupement des mots. Notre décision en faveur de l'enclise a été surtout entraînée par une considération générale: nous constatons dans l'évolution des langues gallo-romanes deux phases, une première, primitive, où domine l'enclise, une seconde, succédant à l'autre, où domine le système proclitique, c'est-à-dire l'élision. Or, la Chanson remonte encore à la période caractérisée par la prépondérance de l'enclise.»

Il s'agit donc de la prédominance de l'abréviation sur l'élision. Mais qu'est-ce que M. Hoepffner entend par prédominance ou pré-

[1] L'abréviation étant la règle après la particule *non* (cf. *non · s pars neguns* 40; *non · s foron christian,* 53, 105, 181, etc.), M. Hoepffner, suivant son principe, aurait dû écrire *non · l o meira, non · s asailla.*

[2] Le ms. porte plutôt *qo lla;* voici les graphies du ms. dans les autres cas: *czomadag* 89; *qelles* 100; *simo dizez* 200; *qem aju dez* 201; *czomes* 397; *qem ajuz* 453; *sim es belz* 313 (*sim* termine la ligne).

[3] Cela n'est pas tout à fait exact; les quatre graphies sont: *ellalbespin* 57; *langel* 393; *ell homen* 251; *ill homen* 512. Cf. *El encontrada* 24, où la forme élidée de *la* est séparée du nom.

Digitized by Google

pondérance dans ces deux cas? S'il veut dire une prépondérance numérique et qui ne tient pas compte de l'application plus ou moins régulière des deux procédés, sa constatation n'a aucun intérêt scientifique; même si les deux procédés concurrents étaient observés avec une rigueur absolue, on ne pourrait tirer de la prépondérance numérique de l'enclise que cette conclusion banale que les cas où l'article et les pronoms régimes sont placés après un mot à finale vocalique sont plus nombreux que ceux où ils se trouvent devant un mot à initiale vocalique.

Si, d'autre part, il veut dire que l'abréviation est observée avec plus de rigueur que l'élision, sa constatation est contredite par l'étude linguistique qu'il a faite sur le texte. En parlant de l'emploi qui est fait, dans le texte, de ces deux procédés pour les pronoms *me, te, nos, vos, se*, il dit p. 110: «Tandis que l'élision paraît obligatoire, la réduction par enclise ne l'est pas, comme il ressort de *si vos plaz* 31; *eu la vos cantarei* 33 (cf. *la · us* 279) et peut être *qe mi guidez* 202.[1]» Et plus loin, p. 112, il dit à propos des formes atones de l'accusatif de la 3[e] personne, *lo* et *la*: «la première est soumise à la loi de l'élision devant voyelle, tandis que pour *la* l'élision est facultative, cf. vv. 209, 227» Ces deux vers sont *E mena la entro al fan* 209 et *E manded la ant se venir* 227, où le pronom est postposé au verbe à cause de la particule *e*. M. Hoepffner compte donc deux (ou trois) cas de pronoms non abrégés. A ces cas viennent s'ajouter *Segre vos aun donzellas cent* 256 et encore *Trameirun lo q'est regn antpar* 129;[2] *E pregan lo q'ell eiss los guid* 350, où le pronom *lo* eût pu s'abréger, *n* final n'empêchant pas la réduction par enclise (cf. *Qi Constantin · l facza prendent* 540; *Cubergro · l tot d'aur cordoan* 48 et (article) *Manderun · lz portz* 462).[3] La Chanson présente donc cinq (ou six)

---

[1] D'après M. Schultz-Gora, *mi* n'a ici aucun accent rhétorique (*Philologische Studien Karl Voretzsch dargebracht*, p. 250, n. 1); c'est donc une forme atone qui aurait pu se réduire. Cf. plus loin, p. 125.

[2] A la page 62, M. Hoepffner lui même cite cet exemple ainsi que *qe mi guidez* 202 parmi les cas où la réduction ne s'est pas produite.

[3] D'autre part, les exemples suivants: *Au vos ischern e deshonor* 244; *ab cui mi soill* 264 et *Et a llui se sun convertid* 348 ne présentent pas de pronoms susceptibles d'apocope, la réduction par enclise étant inconnue ou du moins fort douteuse après les mots accentués, terminés par une diphtongue, voir Hengesbach, *ouvr. cité*, p. 83 (§ 16, 8); cf. pourtant *e vuelh que d'aquest lau · M sia guirens* Guillaume IX, 7, 45; *greu · m poiria d'amor jauzir* Bern. de Ventadour 13, 40; *E fai · s plus temer* Peire Vidal 16, 21; de même *luil comandat* Léger 20; *a luis* (les) *tramist* ib. 86; *cuil comandat* ib. 175.

Digitized by Google

exemples de pronoms non abrégés contre deux exemples de pronoms non élidés. Ces deux cas peuvent être négligés, puisque l'élision des pronoms placés après le verbe est, dès l'origine, plus ou moins facultative dans toutes les langues romanes qui connaissent ce mode de réduction, et qu'elle se fait de plus en plus rare avec le temps.[1]

Il en résulte que la Chanson n'atteste aucune prédilection pour la réduction par enclise des pronoms; au contraire, c'est l'élision qui est observée avec la rigueur la plus grande. Si l'on ne considère que les pronoms placés devant le verbe, on peut aller plus loin et dire que l'élision est obligatoire, tandis que l'abréviation pronominale est déjà en retour.[2] Or, lorsqu'il s'agit d'expliquer un fait linguistique qui, théoriquement, peut être le résultat de deux procédés concurrents, il faut l'attribuer au procédé qui est le plus rigoureusement appliqué; c'est ici l'élision.

Passons à l'article défini. Ici non plus, on ne peut parler d'une «prépondérance de l'enclise». Les formes *lo, la* s'élident toujours, comme le dit M. Hoepffner, ce qui justifie p. ex. les transcriptions *de l'aversier* 327; *Con fa l'estrucis* 407. Quant à l'abréviation, il y a au moins un exemple où elle ne se produit pas pour *lo: Traissun lo corps* 434 (sans compter deux cas douteux après une diphtongue: *D'aur vos farei lo liament* 254 et *Con au lo mendix* 283) et deux exemples où *li* garde sa forme pleine: *Mal forun li pagan Gascon* 60 et *Per que · us prezavan li baron* 562; cf. *Fujun · l bon homen* 352; *Cisclaun · l Bascon* 384; *regnavan' l Machabeu* 493. Ceci nous permet déjà de douter de la transcrip-

[1] Voir, pour le français, plus haut, p. 8, n. 2.

[2] Déjà dans le Boèce, l'abréviation des pronoms régimes est facultative: *no nos membra* 3; *qui nos soste* 4; *qui nos pais* 5; *per enveia lo mesdren e preiso* 27; *Eu lo chastia* 49; *cki nos redems* 153; *quant be se dreça* 168; *Ella se fez* 188; *(en epsa l'ora se sun d'altra color* 214). Ce texte offre deux exemples de pronoms non élidés devant le verbe: *primas me amen* 197; *be la ama* 254.

Chez les plus anciens troubadours on trouve les exemples suivants de pronoms non abrégés: Guillaume IX, *qu'ieu lo tengues* 1, 21; *e vos castei* 2, 10; *Anc no li diz* 5, 26; *Eu mi despoillei* 5, 62; (après le verbe) *e cre mi murir* 4, 19; *E laissa lo parlar* 5, 50; Cercamon, *no vos calha* 7, 12; *no vos fan be* 7, 13; *que vos dara* 7, 16; *Gran be vos venra* 7, 33; *eu li servis* 8, 9; *Si atendre lo voletz* 7, 34. L'élision, au contraire, se produit régulièrement, sauf après le verbe: *E trametrai lo a selhui* Guill. IX, 4, 38.

Sur d'autres exemples provençaux de pronoms non abrégés, voir Hengesbach, *ouvr. cité*, passim. Sur l'hiatus et l'élision, voir Pleines, *Hiat und Elision im Prov.* (Ausg. u. Abh., 50), Marburg, 1886; cf. Levy, *Literaturblatt f. germ. u. rom. Ph.*, 7, 503—7.

Digitized by Google

tion proposée par M. Hoepffner pour *ellalbespin* et *son langel*. Nous parlerons tout à l'heure de *ell homen* et *ill homen*.

Mais il y a plus. Dans la note 1 de la page 117, M. Hoepffner dit: «Dans le *Boèce*, le seul cas, où *li* figure devant voyelle, présente la même incertitude: *sun leschalo* 209. On le trouve généralement transcrit par *sun l'eschalo* (P. Meyer, *Recueil d'anc. textes*, I, p. 31; Bartsch-Koschwitz, *Chrestom. prov.*, 7, 30; Appel, *Prov. Chrestom.*, n° 105, v. 209), mais peut être faut-il lire *sun · l eschalo*.» Ici encore, M. Hoepffner semble avoir lu un peu rapidement le texte qu'il a étudié. Le poème de Boèce présente encore trois cas où *li* figure devant une voyelle: *ne eps li omne qui sun ultra la mar, no potden tant e lor cors cobeetar* 172—73; *Cal sun li auzil* 226; *Cal an li auzil significacio* 231. Aux trois endroits, il est question du premier hémistiche du vers décasyllabique. Au vers 172, la forme pleine *li* est nécessaire pour donner à l'hémistiche le nombre correct de quatre syllabes, et elle fait ainsi l'hiatus; dans les deux autres cas, la mesure du vers exige une forme réduite de *li*.[1] Or, il ressort des exemples *plan se sos dols* 159; *Bel sun li drap* 199 (1ers hém.); *de que sun li degra?* 216 (2e hém.) que le Boèce ne connaît pas la réduction par enclise après l'*n* final secondaire des verbes. Par conséquent, il faut écrire *l'auzil* aux deux vers 226 et 231 ainsi que *sun l'eschalo* 209.

Si, donc, l'élision de l'article masculin du cas sujet du pluriel *li* est garantie par le plus ancien document provençal,[2] il n'y a pas de raison pour en contester l'emploi dans la Chanson de sainte Foy. Je transcris: *e ll'albespin* 57; *son l'angel* 393. J'hésite au sujet de *ell homen* et *ill homen*. Si, comme c'est le cas pour

[1] Cf. Crescini, *Manuale prov.*, 3e éd., p. 92.

[2] Voici quelques autres exemples sûrs de *li* élidé: *Gent sont l'empeut e · l frugs bacucs* Marcabru 3, 11; *Ieu e tug l'autre soudadier* ib. 3, 24; *per que tuih l'amador son gai e chantador* Bern. de Vent. 28, 5; *pos l'auzel chanton* ib. 41, 5; *E tuit l'autre baro* B. de Born 10, 25; *E poiran s'en conortar En mi tuih l'autr' amador* Peire Vidal, 28, 24; *pueis l'autre tuit* Jaufre 481; *S'ieu plus que tuich l'autr'amador la vuoill* Ponz de Capduoill 14, 43; *Qan l'auzel chanton* ib. 18, 3; *Quan l'auzelh chanton* Jaufre Rudel 4, 2, 51; *Quan l'albre · s cargon de fuelh* Peire Rogier 1, 2 (l'abréviation inconnue après *quan*); *neis l'auselet s'alegron* Pistoleta 1, 21. La plupart des cas ne permettent pas de conclusion, la forme réduite de *li* étant précédée d'un mot terminé par une voyelle ou bien par *n*, comme dans *Com an l'auzel* P. Vidal 4, 11; *Quan chanton l'auzel* ib. 17, 20; 27, 3; *La lauzen l'angel* Ponz de Capduoill 24, 43; 25, 33; cf. Marcabru 28, 4—5; 31, 4; 36, 3, etc. Cf. Pleines, *Hiat u. Elision im Prov.*, p 59 et suiv.; Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*, 4e éd., § 123. Il faut étudier l'usage de chaque auteur.

Digitized by Google

l'ancien français, l'élision ne se fait pas devant les noms commençant par *h*, il vaudra mieux conserver les graphies manuscrites. La règle à laquelle je fais allusion ne m'est connue que pour les noms d'origine germanique,[1] mais il est possible qu'elle se soit étendue à tous les cas où *h* était écrit, de quelque origine qu'il fût. On aurait alors affaire à un simple cas d'abréviation, *h* étant regardé comme consonne.

En ce qui concerne les deux autres arguments, la réduction de *con* à *co* se retrouve encore dans *Co·ll dias pres ad asserir* 217, où il est question de la forme apocopée de l'article *lo* du cas sujet. La même réduction (je dirais plutôt: la même assimilation de *n* final) s'observe dans un autre exemple qu'il vaut mieux rapprocher de *quolla;* je veux parler de *ella palla* 587, issu de *en la palla* et où l'assimilation de *n* se produit devant la forme pleine de l'article, c'est-à dire devant *l* + voyelle. La question se pose de savoir quelle devait être l'accentuation de *en la palla.* On sait que la proclise des prépositions était complètement établie dès l'époque classique du latin[2]; l'article défini était également un mot proclitique dès avant la tradition littéraire des langues romanes.[3] On a donc affaire à une unité rythmique dont *en* et *la* forment les parties protoniques et dont l'accent principal est sur *palla: èn-lă-pálla.* Il suit de là que l'assimilation de *n* n'est pas liée à une forme réduite par enclise; elle a lieu aussi en proclise devant *l* suivi d'une voyelle. La graphie *ll*, enfin, se présente aussi dans la même position. Tout invite à voir dans le pronom régime de *qolla* une forme élidée devant le verbe *a* et à écrire *qo ll'a* ou plutôt *qol l'a.*[4] puisque le premier *l* représente *n* final assimilé de *qon (con). Con* étant une particule à accent faible, il faut partir d'un groupe rythmique *con-l'a*, dont l'accent principal soit sur le verbe.

On voit que le groupement proposé par M. Hoepffner pour les pronoms dans les exemples qui sont en litige n'est pas confirmé par «l'état linguistique général du texte» de la Chanson, et qu'il

[1] Comme *le hauberc*, mais *l'auberc;* cf. entre autres Nyrop, *Gramm. historique*, I, 3e éd., § 17; Ebeling, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, 43, p. 266.

[2] Voir Meyer-Lübke, *Gramm. d. langues rom.*, III, § 713, Juret, *Manuel de phonétique latine*, p. 86

[3] Voir Meyer-Lübke, *ouvr. cité*, III, § 714, Rydberg, *ouvr. cité*, pp. 411, 421. Je reviendrai sur ces deux questions plus loin, pp. 93—94 et 129—31.

[4] Comme dans *non l'o meira* 105, qui ne diffère de *qol l'a* que par le degré moins avancé de l'assimilation de *n* final. M. Crescini écrit *qo ll'a; Manuale prov.*, 3e éd., no 2, 49.

Digitized by Google

faut écrire non seulement *qo ll'a* 69, mais encore *qe ll'es belz* 100;[1] *Si m'o dizez* 200; *qe m'ajudez* 201; *qe m'ajuz* 453; *si m'es belz* 313; *czo m'es vis* 397 de même que *czo m'adag* 89 et *non l'o meira* 105; *non s'asailla* 579.[2] Il est partout question de pronoms placés devant le verbe, position où l'élision est de règle dans tous les cas où la question peut être tranchée.[3]

En ce qui concerne le catalan, le traitement adopté par les éditeurs pour les pronoms devant une voyelle varie d'un texte à l'autre parmi ceux que j'ai examinés. Dans quelques-uns domine le système d'élision, dans d'autres la préférence est donnée à l'abréviation. Seul Mussafia s'occupe du problème, dans son édition des Sept Sages.[4] Après l'impression du texte, dans lequel il admettait l'élision partout devant un verbe à initiale vocalique, il trouva, à un nouvel examen du manuscrit, que les graphies différaient suivant que le pronom était précédé d'un mot accentué ou d'un monosyllabe atone. Dans le premier cas, le pronom était uni au verbe suivant: *tota maviets tastada* 1806; *fembra ta mort* 1062; *be lantendrets* 1712; dans l'autre il s'appuyait presque toujours sur le monosyllabe en forme de pronom abrégé: *quem avets enganat* 1372; *sim acordas* 1145; *axim aconseylas* 1689; *nos atura* 1037; *ques acordes* 1156; *nol agues defensat* 716; *sil occya* 2933; *quel ha mort* 1014; *yol ociure* 2395 à côté de *qui ma* 417; *qui mes de prop* 1084; *que sesdevenga* 363; *yo lamava* 2786.[5] L'éditeur est d'avis

---

[1] Ici la graphie *ll* représente *l* mouillé, issu de *li* élidé; cf. ce que M. Hoepffner dit de l'article *li*, p. 116—17.

[2] M. Thomas imprime *qoll a* et *qell es*, dans les autres cas il admet l'élision.

[3] Ce que M. Hoepffner écrit sur la syntaxe des pronoms personnels régimes est à reprendre. Il dit à la page 163: «Le plus souvent, le pronom précède le verbe, mais il peut aussi le suivre, et cela sans raison apparente.» Mais tous les exemples qu'il cite, à l'exception seulement de *Deus teg los* 471 et *E·lle per mal a·nz relinquiz* 164, s'accordent parfaitement avec les règles formulées par Tobler, Mussafia et M. Meyer-Lübke (*Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXI, p. 321 et suiv.) sur la place du pronom atone dans la phrase. M. Hoepffner semble ignorer ces règles. Rappelons encore un curieux passage qu'on lit à la page 112: «Les formes toniques du cas régime sont au masculin *lui*, écrit *llui*, quand le mot s'appuie sur la voyelle précédente d'un monosyllabe atone: *si llui* 234, *a llui* 348, mais *qui lui* 247». Il y aurait donc des mots accentués ayant besoin de l'appui d'un mot — atone. C'est là une découverte bien remarquable.

[4] *Die catalanische metrische Version der Sieben weisen Meister* (Wien, Denkschriften der Akad. der Wiss., phil.-hist. Klasse, XXV) pp. 20, 21 note 1.

[5] Cf. *Catal. Streitgedicht zwischen En Buc und seinem Pferd*, où il semble que les graphies du ms. soient rendues fidèlement: *be m'as aconseylat* 105; *mon*

Digitized by Google

qu'il aurait mieux valu conserver les graphies manuscrites dans ce dernier cas ou bien généraliser l'abréviation au lieu de l'élision.

On retrouve ici les mêmes habitudes orthographiques que dans les manuscrits gallo-romans; elles ne sont pas plus probantes ici qu'ailleurs. Aux raisons d'ordre rythmique que j'ai déjà alléguées pour refuser au système orthographique du moyen âge toute valeur pour la transcription des pronoms régimes, vient s'ajouter un nouveau fait propre au catalan. On sait que, dans cette langue, l'abréviation pronominale a persisté à travers les siècles et qu'elle est encore en pleine vigueur après toutes sortes de mots, sauf ceux qui se terminent par les diphtongues descendantes dont le dernier élément est *o* ou *u*.[1] L'usage, observé dans les vieux manuscrits, de joindre les pronoms au verbe suivant à initiale vocalique, quand ils étaient précédés de mots accentués, ne tient donc pas à ce que ces mots auraient été incapables de servir d'appui à un pronom abrégé; il nous prouve que les scribes, en écrivant *tota maviets, be lantendrets*, avaient le sentiment d'avoir affaire à un pronom réduit par élision, tout comme dans *un poc s'esdecanta* 487; *qui en poder l'an tenguts* 557. Dans ces conditions, il faut voir dans *quem avets, nos atura, nol agues*, etc. des graphies purement analogiques d'après le modèle de *quem serviscats* 103; *nos desperta* 655; *quel nodririets* 550 ou *yous aure aço dit* 901. La généralisation de ces graphies s'explique encore ici par la grande fréquence des groupes que formait le monosyllabe avec le pronom. C'étaient des combinaisons familières que l'on n'analysait plus. Les mots accentués étaient trop nombreux et d'un emploi trop varié pour former avec le pronom de tels groupes fixes, et c'est pourquoi des graphies comme *aram diats* 2052; *bes cuydave* 1104 ne pouvaient exercer aucune influence sur les cas où le pronom était suivi d'un verbe commençant par une voyelle.

Je crois par conséquent qu'il faut admettre, aussi en catalan, l'élision partout devant les verbes à initiale vocalique. Il est possible qu'on doive regarder, encore ici, la lettre *h* comme consonne; les exemples *los ha* 666; *quel ha* 1014; *axil he* 1305; *quim ha* 2652, etc. présenteraient alors un pronom abrégé.[2]

L'italien ne donne lieu à aucune remarque. Les éditeurs et

---

para m'a dat 271, à côté de *nom aports* 7; *ques assech* 44, en regard de *no m'es oblidat* 272, etc.

[1] Fabra, *Gramática de la lengua catalana*, Barcelona, 1912, §§ 95—98.

[2] Cf. Mussafia, *loc. cit.*

Digitized by Google

les grammariens semblent d'accord pour considérer comme élidé tout pronom réduit devant un verbe commençant par une voyelle.

Je me suis longuement arrêté à ce problème de transcription. Il importait de démontrer combien sont peu fondées les théories émises en faveur d'un groupement des pronoms régimes différant de celui qui a été admis par la plupart des éditeurs de textes. Les raisons que j'ai exposées sont peut-être de valeur inégale, mais elles concourent à présenter l'élision des pronoms placés devant le verbe comme une des lois constantes qui caractérisent les langues romanes. La question méritait d'être étudiée. Ce n'est pas une simple question de transcription; elle est d'une importance capitale pour l'intelligence des lois rythmiques qui ont déterminé la position des pronoms régimes atones dans la phrase et surtout leur passage de l'enclise à la proclise. Comme on verra plus loin, ce passage a dû commencer dans les phrases du type: monosyllabe + pron. atone + verbe.[1]

Il reste à décider s'il y a abréviation ou élision, lorsque le pronom est rejeté après le verbe.[2] La question est difficile, et on trouve un usage varié dans les textes édités, même dans ceux où la distinction entre les deux procédés est rigoureusement observée pour les pronoms placés devant le verbe. Citons quelques exemples provençaux: *et ajoste · s ab nos* B. de Born 5, 24: *Tenha · s ab nos* 5, 30; *Cobrara · l ab sos Alaves* 12, 41; *Di · m a · n Rogier* 19, 43, cf. 23, 50; *Mas fera · m ab un bel semblan* G. de Bornelh 11, 64; *Mas fezi · m iratz* 43, 93; *Mas teno · s a mazan* 72, 23; *Valha · m ab vos Deus e Merces* P. Vidal 39, 54 à côté de *E di m'a las tres serors* ib. 16, 52; *E a · l en las ancas donat* Jaufre 251, cf. 316; *va · l abraçar* 1145; *Conbatra · s ab el senes falha* 2169, cf. 2699, etc. à côté de *E a l'en boca baizat* ib. 677; *e a l'enlevat* 1154, etc.; *fa s'elha* Jaufre Rudel 3, 45; *fai s'el* Flamenca[2] 47, 54, 71, etc. Cf. encore *fai · l acupar* Boèce 241; *fai · l aparer* 242 dans Appel, *Chrest.*,[4] *fai l'acupar, fai l'aparer* dans Bartsch, *Chrest.* et Crescini, *Manuale prov.*[3]; *Prenda m'al fre* G. de Bornelh 24, 46.

On voit que les éditeurs donnent la préférence à l'abréviation. Ils ont peut-être raison. Vu que l'élision se produit avec moins de rigueur pour les pronoms postposés au verbe, il paraît bien légitime d'admettre ici l'abréviation; en outre une phrase telle que *Tenha · s ab nos* peut se diviser en deux groupes rythmiques,

[1] Voir p. 95, 109 et suiv.

[2] La question ne concerne pas le français où tout pronom réduit placé après le verbe est dû à l'élision, cf. p. 8, note 2.

Digitized by Google

ayant chacun son accent principal: *Ténha·s* et *ab nós*. Mais, d'autre part, il ne faut pas regarder ces groupes comme isolés dans le discours; ils sont, à leur tour, unis par le rythme et la construction de la phrase considérée comme une unité. C'est cette union étroite des membres de la phrase qui explique la réduction du pronom dans les passages suivants: *E teg s'ab Deu* Ste Foy 100; *Colged s'en leit* 223; *Pres s'al matin del plaj guarnir* 226; *Tenrai m'ab Deu* 264, cf. 545, 546; *Es m'us enviz De chantar* G. de Bornelh 70, 7; *E tenc m'a l'us des Genoes* P. Vidal 39, 21; *E Jaufre prent l'a deslaçar* Jaufre 1151; *Es s'a una peira clinatz* 1802, etc., où il ne peut être question que de l'élision.

A y regarder de près, il faut admettre que les deux séries d'exemples sont identiques au point de vue rythmique; les rapports syntaxiques des différentes parties de la phrase sont aussi analogues dans les deux cas. Tout ceci porte à croire que nous avons affaire à la même réduction du pronom, c'est-à-dire à l'élision.

Si je laisse encore ici l'initiale du mot suivant décider de la question de l'abréviation ou de l'élision, je tiens pourtant à dire que je ne suppose par là aucun changement dans la nature du pronom. Qu'on écrive *Tenha·s ab nos* ou *Tenha s'ab nos* conformément à *Colged s'en leit,* le pronom reste enclitique en ce sens qu'il ne peut pas commencer la phrase.

Il faut dire quelques mots sur les exemples donnés au premier chapitre. Les matériaux nouveaux qui sont apportés à la science sont tirés du catalan et de l'italien. Il peut paraître inutile de citer encore des exemples des langues française, provençale et espagnole où l'abréviation des pronoms a été étudiée à fond, plus d'une fois déjà, mais il a été nécessaire de le faire pour donner une base solide à l'argumentation qui va suivre et pour épargner au lecteur des renvois fastidieux à des travaux qui ne sont peut-être pas à sa portée.

La division des matériaux diffère de celle qu'on trouve dans les ouvrages de mes devanciers. Cela tient à la conception différente que j'ai de l'origine des pronoms abrégés.

On s'accorde à regarder le pronom apocopé comme une syllabe finale, comparable à la syllabe finale des mots ordinaires, quel que soit le mot qui précède le pronom. Cette opinion me paraît mal fondée, vu qu'un grand nombre des mots dits d'appui, tels que les particules, les pronoms personnels sujets, les pronoms rélatifs et interrogatifs dérivés de *qui, quid* et la négation *non,* présentent un développement protonique en se rattachant sous le

Digitized by Google

même accent au mot suivant. Si le pronom se trouve après un mot de ce genre, il doit être considéré également comme protonique par rapport au mot accentué qui suit. Je regarde l'apocope du pronom dans cette position comme protonique, et la perte de la voyelle s'est opérée d'après les lois qui ont fait tomber les voyelles protoniques.

D'un autre côté, le pronom tient la place de syllabe finale après un mot d'appui à accent fort. Ici encore, j'ai des objections à opposer aux opinions de mes devanciers. Tandis qu'ils sont d'accord pour croire que l'apocope est un développement organique après ces mots d'appui quels qu'ils soient, je suis d'avis, pour des raisons qui seront exposées plus loin, qu'en règle générale l'apocope n'est phonétiquement régulière qu'après un mot oxytonique: *altresil fait torner* Charl. 372; *diól tal espadada* Cid 750, etc.[1] Les pronoms abrégés qui se trouvent après les mots paroxytoniques sont, à mon avis, généralement dus à l'analogie. Il importe de séparer ces deux cas pour faire ressortir l'extension différente qu'a prise cette analogie dans les diverses langues.

Conformément à ces indications, je ferai les divisions suivantes:

A. — **L'apocope protonique.**

B. — **L'apocope posttonique.**

1° Le mot d'appui est un oxyton.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

Les matériaux demandent encore une remarque concernant la transmission des plus anciens textes qui nous fournissent les cas les plus précieux de pronoms abrégés. Ces textes nous ont été conservés dans des manuscrits, souvent très défectueux et de beaucoup postérieurs à l'époque où vivaient les auteurs. Même l'abréviation pronominale témoigne de cet état de choses. Ainsi, au détriment du sens et de la versification, certaines combinaisons devenues archaïques ont été remplacées par des formes fautives (comme *nel* 99 e Alex. ms. L pour *nem*) ou bien par les formes pleines; parfois on trouve un pronom abrégé là où la mesure du

[1] Hengesbach divise ses matériaux d'après la nature oxytonique ou paroxytonique des mots d'appui; M. Staaff classe ses exemples suivant que le mot précédant le pronom est: 1° un verbe à un mode personnel; 2° l'adverbe *non;* 3° *que,* pronom ou conjonction; 4° un adverbe, une conjonction, un pronom ou une forme verbale impersonnelle; 5° un substantif ou un adjectif.

Digitized by Google

vers exige une forme pleine. En essayant de restituer l'œuvre originale, les éditeurs ont été obligés d'introduire dans les textes manuscrits toutes sortes de corrections, qui sont parfois discutables.[1]

Il va sans dire que je ne puis examiner ici toutes les corrections relatives aux pronoms proposées dans les éditions de textes ou dans les revues; tout en reconnaissant que certains exemples cités sont hypothétiques, je suis en général les dernières éditions des textes où sont pris les matériaux.

Les exemples cités sont typiques et choisis dans le but de faire voir la fréquence du phénomène suivant les catégories établies. Il va de soi qu'il faut renoncer à faire toutes les citations; seulement, la liste comprendra tous les passages relevés, si une catégorie est représentée par peu d'exemples. Pour plus de clarté, je sépare les passages qui ne contiennent qu'un pronom régime de ceux qui renferment deux régimes combinés.

[1] Pour toutes ces questions, voir entre autres, Rydberg, *ouvr. cité*, p. 446, le texte de la *Chanson de Guillaume* éd. Suchier, Staaff, *ouvr. cité*, passim.

Digitized by Google

CHAPITRE I

Les matériaux

EXEMPLES FRANÇAIS.

Les pronoms qui s'abrègent en français sont *me, te, se, lo ~ le, les* (< *los, las*), ainsi que *le* (< *la*) en picard. Les trois exemples de *li* abrégé, Passion 214, Léger 110, 112, sont dus au copiste provençal.

La réduction de *vous* à *os* (*us, ous*), attestée par plusieurs textes anciens (notamment normands et anglo-normands) et modernes et courante dans le langage populaire d'aujourd'hui, n'a rien à voir avec l'abréviation pronominale. Il s'agit ici, non de la chute de la voyelle du pronom, mais de l'effacement de la consonne initiale *v*, et cet effacement s'observe dans toutes les fonctions de *vous*. Devant la forme réduite *os*, les monosyllabes s'élident comme devant tout autre mot commençant par une voyelle: *Qui vos aiment ne quos* (= qu'os) *ameiz* Troie 4689; *sos* (= s'os) *plaist* 1458; *Tuit icist que jos* (= j'os) *ai nomé* 6907; *Ços* (= ç'os), *puis bien dire* 4772, etc.; *N'os tien mes amis* Thèbes 1459; *Entr'os avez fait aliance* Chr. Ben. 3699; *d'os dous* ib. 4271 var.[1]

Les formes abrégées de *me, te, se* ne se rencontrent que dans les plus anciens textes et sortent d'usage au milieu du XII[e] siècle, comme le montrent nos listes, qui en comprennent tous les exemples connus. Les pronoms *le, les* et *la* s'abrègent plus longtemps; on en trouve des exemples, bien que de plus en plus rares, dans les textes littéraires des XIII[e]—XIV[e] siècles. Les passages cités sont empruntés aux plus anciens documents. — Pour toutes les questions concernant la date de la disparition des pronoms abrégés dans les différents dialectes, je renvoie à Rydberg, *ouvr. cité*, pp. 446—453, où l'on trouvera des indications sur l'usage dans les chartes émanant des diverses régions.

[1] Voir Tobler, *Verm. Beiträge*, I, n° 38; Wersdorff, *ouvr. cité*, p. 33; Constans, *Roman de Troie*, VI, p. 142.

Digitized by Google

I. — *UN PRONOM.*

A. — L'apocope protonique.

Les mots qui précèdent le pronom et lui servent d'appui sont la négation *ne (nu)*, les conjonctions *se ~ si* (< si), *que*, la particule *où*, les pronoms personnels *je, tu, ele*, les pronoms relatifs et interrogatifs *qui, que.*

me. *num cognoguist* Passion 67; *num receubist* 68. — *nem lez tener* Léger 93. — *nem revueil encombrer* Alexis 38 c; *nem mete en lour baillie* 42 d; *Nem conoistront, tanz jorz a que nem vidrent* 42 e; *nem soüssent torner* 98 e; *Il nem faldrat* 99 e; *tum reconfortasses* 78 e; *tum laissas* 94 e. — *nem plaigne* Charlemagne 801; *Dites al rei Hugon quem prest son olifant* 471; *quem prest son halberc* 533. — *Nem fesis mal* Roland 2029; *sem puez acorder* 74; *Sem creïsez* 1728. — *Jo nem faz mie tenir al pris Guillelme* Chanson de Guillaume 90; *nem giras mais es braz* 1038; *nem fereit* 1918; *ne seit quem puisset el cors entrer* 904; *jom vueil purpenser* 1463; *tum defent* 810; *Kim fereit* 1156, 1194; *kim soleit faire* 1740, 1758. — *Sem pardonez* Thèbes 8561. — *nem conoissez* Horn C 3746; *E si gre nem savez* 4016; *sim volez maintenir* 3052; *kem norristes enfaunt* 2101. — *ke ne m(e) preist volunters* Der anglon. Boeve de H. 698; *Pur le coup ke m(e) feris* 638; *tu m(e) serveras le jour* 408. — *les biens quem destine* Yder 4163.

te. *Net conoïmes n'encor net conoissoms* Alexis 72 e, *net poi aviser* 79 e; *Net conoisseie plus qu'onques net vedisse* 87 e; *jot vi* 92 c; *Se jot soüsse* 98 a. — *Net vanteras* Chanson de Guillaume 426, 794; *net dei rover* 825; *Net chalt a demander* 1007, 1032; *net set pro conreer* 1938; *jot plevis* 70, 209; *jot chargerai Guischart* 1035; *jot ferai . . . mener* 1646, *Kit comandat ma muillier encuser?* 1877.

se. *nos coist* Eulalia 20; *A czo nos voldret concreidre* 21. — *nos defended* Passion 155. — *nes soth mesfait* Léger 89. — *nes contint* Alexis 28 e; *nes volt encombrer* 77 d; *Ço at ques vuelt* 123 d. — *nes mut* Charlemagne 193; *ja nes movrat li altre* 612; *quis poet tant travaillier* 519. — *Nes poet guarder* Roland 9, 95; *nes volt il desarmer* 2498; *nes dement* 2517; *nes repentent* 3011; *N'avrat vertut ques tienget contre nus* 3183; *N'i ad eschipre quis cleimt* 1522; *cil kis deivent cumbatre* 3854. — *N'a nul reguart que toz nes venche* Troie 21416. — *Nes puet tenir sages ne fous* Thèbes

Digitized by Google

2268; *Qui del defendre nes font fous* 2996. — *C'unques genz tant nes descorderent* Ambroise 10211 (voir Introduction, p. XX).

lo (le). *nol vid* Alexandre 9. — *pensar nol poz* Passion 55; *nol gurpira* 116; *nol refudcd* 147; *nol consentunt* 222; *nol sab* 332; *nol pod pensar* 339, 448; *qui nol cretran* 456; *En pas quel vidren les custodes* 397. — *nel condignet nuls de sos piers* Léger 59; *nol demonstrat* 78; *nel volt il observer* 136; *credre nel pot antro quel vid* 188, 218. — *Nel reconourent* Alexis 24 b, e, 25 a, cf. 40 d, 55 b, 58 b; *nel pourent trover* 26 b; *nel puet onc enjaner* 32 e, 120 a; *il nel set choisir* 35 e, 65 a, e, 69 b; *quel vuelent onorer* 38 a; *quet veiet* 49 e; *quil guart* 46 d; *quil serveit* 68 a; *Que lour enseint ol puissent recovrer* 63 b. — *ja nel puis jo trover* Charlemagne 40; *Nel deüsses penser* 56, 645; *nel pout escolter* 408; *nel die* 683; *nel poeent porter* 843; *mais quel sachet li reis* 491; *tres quel comanderat* 770. — *Nel feres* Roland 255; *nel verrai* 298; *nel dirat* 447, 518, etc.; *Sel pois trover* 657; *sel volez otrier* 1672; *Puis quel comant* 300; *quel rendent a Charlun* 1829; *Ki quel cumpert* 1592; *ki quel blasme ne quil lot* 1546; *jel sivrai* 84; *jol sai bien* 760; *jol pert* 840, cf. 3757; *S'est kil demandet* 119; *N'est hom kil veit* 530; *kil nurrit* 2380; *kil succurrat* 3443; *kil purreit acunter?* 534. — *nel dit* Chanson de Guill. 80; *nel dire!* 308, 692; *nel pout tressailir* 394; *nel verrum* 765, 826, 831, 875, etc.; *jol dei servir aler* 1279; *tul secures* 979; *tul m'as demandé* 1652; *kil siwit* 351; *ul prendrai?* 1762. — *Quant elel vit en mi la mer* Troie 1860; *puis qu'elel sot* 30291, etc.

la. *que ja a femme nel prendroit* Rom. de la Violette 1240; *Nel puet a millour chevalier Donner a femme ne baillier* 4141. — *Et cele s'estort pour fuïr, Que il nel peuist consuïr* Ph. Mousket 4135; *sel savons Garder, trop boine loi avons* 5664—5. — *Que par raison nel* (la pierre) *doit veoir* Balaham 1696; *Nel* (la fille) *pues avoir* 3817; *nel departoit* 3834; *Ne tu nel* (la loi) *pues pas empirier* 7643; *nommer nel* (l'amie) *puis* 8685; 9334; *Ne sai sel* (la foi) *mentiroie se non* 10987. — *Sel* (la dame) *truis, par mon cors et par m'ame, Jel ferai a honte morir* Veng. Rag. 3888—89 (voir Introd., LXXV); *nel* (la ville) *trova pas* Meraugis 2819.

li. *Jhesus li bons mot nol soned* Passion 214.

les. *ventre nols en poth* Léger 64. — *Se jos en creit* Alexis 41 e, *il nes en apelet* 53 e; *quis puisset conforter* 118 e. — *Quis conduit* Charlemagne 97; *quis i out aconduiz* 752. — *jamais nes en*

Digitized by Google

verrez Roland 690; *Sarrazin nes unt mie dutez* 1186; *nes espargniez* 1883; *nes vait envaïr* 2062; *nes osent aproismer* 2073; *Li quens Rollant nes ad dunc encalciez* 2166; *nes i devuns laiser* 2179; *nes poet nule gent cuntrester* 2511; *Joes voell aler querre* 2180; *Ki ques rapelt* 1912; *kis esguardent* 3882. — *paien nes desmembrent* Chanson de Guill. 46; *nes derumpent* 501; *nes guarreit* 511; *nes estoüst morir* 513; *nes avriüm tuëz* 581; *Loinz sunt les eues, que il nes* (fém.) *sout trover* 846; *Jos veintrai bien* 591; *Tus a veüz* 205; *qui ques prenget* 69. — *Ses volez amender* Comput 178; *Païen kis cuntruverent* 650, 683, 684; *kis* (fém.) *cunterat* 2482; *kis* (fém.) *esguardereit* 2538, etc.

B. — **L'apocope posttonique.**

La plupart des exemples tirés de la Passion et du Léger dénotent l'influence du provençal, cf. p. 138.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

me. *per quem trades* Passion 150; *per quem gulpist* 316. — *sim pais por soue amour* Alexis 44 e; *Por teim vedeies desidrer a morir* 88 d (G. Paris; le ms. L porte *purquem*); *Por queim foïs?* 91 c (L: *pur quem*). — *Sim guarisez* Roland 21; *Sim cumbatrai* 878; *sim dreciez en seant* 2829. — *jam veeies vif* Chanson de Guill. 361; *sim socurez el dolerus peril* 1779. — *cco m(e) conta il l'autr'er* Der anglon. Boeve 980.

te. *de met membres* Passion 295. — *por queit portat ta medre?* Alexis 27 a; *Sit guarderai* 31 b; *jat portai* 91 c. — *Çot comandet Cristus* Charlemagne 676. — *Çot ferai jo assez* Chans. de Guillaume 1962.

se. *poros furet morte* Eulalia 18. — *sis dementet* Roland 1404; *Sis cumbatirent* 1777; *si s(e) drecet en estant* 3110; *Sis vunt ferir* 3568. — *leve sus de la tere si s(e) mette a geniloun* Der anglon. Boeve 636.

lo (le). *chi sil feent* Jonas 25$^{v°}$. — *Jal vedes ela si morir* Passion 335; *allol vetran* 412; *sil conjaudit* 424; *sil collit* 468. — *luil comandat ciel reis L.* Léger 20; *rendel* 26; *A sel mandat* 43; *cuil comandat* 175; *Sil recomanda Laudebert* 194. — *sil rent as poverins* Alexis 20 e, 51 c; *sil quiert* 35 d, 37 a; *sil reconout* 43 e;

Digitized by Google

sil met el considrer 49 d; cf. 54 a, 106 b, 113 c, 116 d, 120 b; *jol ferai por mon fil* 31 e (cf. p. 85). — *Altresil fait torner* Charlemagne 372; *sil conduirat* 786; *sil prent* 853. — *Sil saluerent* Roland 121; *sil receit* 464; *Sil fiert* 1294; *sil conut* 1596, 1817, 2022, 2154, 2162, etc.; *jol cumant* 289 (douteux, cf. p. 85). — *Sil prist* Chanson de Guill. 126, *sil reconut* 959, 1084, 1168, 1212, 1478, 1554; *Devant luil mist* 1223; *ensemble ot teil feruns* 621; *lal* (là) *dirat a Guillelme* 934. — *Pur çol di* Comput 171, 929, 1325, etc. — *por queil vi onc ne ne conuit?* Eneas 1984, 1987, etc.

la. *Rollans tot ensi dementoit Sa boine espee et sil tenoit* Ph. Mousket 8029. — *Mais prendes cele dame, sel dessendes a piet* Aiol 6624; *Il leva le puin destre, sel* (la moillier) *feri ens es dens* 7262. — *Car li menes or de par moi Cest destrier, sel* (la dame) *salueras* Fergus 135, 29.

li. *ciol demonstrat* Léger 110; 112.

les. *sis penteiet* Jonas 27$^{v•}$. — *sil(s) benedis* Passion 467; *sils enflamet* 476. — *a luis tramist* Léger 86. — *Sis trait* Charlemagne 420; *Sis* (fém.) *irai estruant* 501; *Sis* (fém.) *facet en chaldieres totes ensemble fondre* 568. — *Sis aquillit* Roland 689; *Sis prist a castier* 1739; *sis unt paien vencut* 2042, 2192, etc. — *sis veintrum* Chanson de Guill. 70, 209; *sis i unt acoilliz* 517, 552; *sis prent* 968, 1580, 1867; *sis* (fém.) *ai nurries* 1395. — *Jas troveront feus e engrès* Troie 2653; *Jas covendra d'el a parler* 8701, 9608; *Ços conforte sor tote rien* 21686; *Ços mist en si grant desperance* 25554, etc.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

me. *qui semprem vols aver* Léger 94.

te. Pas d'exemples.

se. *que de sa mort posches neger* Passion 238. — *rovas clergier* Léger 65; *tornes als altres* 206 (élision?).

lo (le). *rumprel farai* Passion 231; *primeral vit santa Maria* 419. — *ab u magistre semprel mist* Léger 22; *qual horal vid* 149, 205; *peurel rovat* 150. — *en terrel metent* Alexis 118 c. — *en sa chambrel menat* Charlemagne 421. — *S'altre l(e) desist* Roland 1760; *Vivre l(e) laisez* 3811. — *qui fairel puet* Troie 8357; *se fairel puis* 10359; *se fairel puis* 15863; *qui fairel pot* 19097; *se fairel puis* 22267; *se fairel puis* 25449; *se fairel poüssiez* 29412;

Digitized by Google

Por traire[l] fors de la bataille 8552; *Sa merel prist* 10219. — *que fairel sot* Thèbes 3913; *qui fairel sueil* 8704; *A destrel fiert soz la mamèle* 5331. — *que fairel dei* Eneas 1852; *que fairel deit* 2235. — *e feirel deit* Livre des manières 360.

la. Pas d'exemples.

les. *de dobpla cordalz vai firend* Passion 75; *en gradiliels fai toster* 495; *roal(s) allar* 453. — *a gladies percutan* Léger 134.

II. — *DEUX PRONOMS.*

D'après les règles qui déterminent la combinaision pronominale, il s'agit ici d'un régime direct *le, (la)* ou *les,* suivi d'un régime indirect. Je ne cite que quelques exemples des types qui se rencontrent; cf. p. 141, n. 1.

A. — **L'apocope protonique.**

lo (le). *quel nos conservet* Jonas 32$^{v°}$. — *el vos tradran* Passion 83; *tot nol vos posc eu ben comptar* 447. — *quil me guardast* Alexis 46 b. — *Jo nel vos os veer* Charlemagne 845. — *Se jo nel vos cumant* Roland 273; *nel se doüst penser* 355; *Tant nel vos sai ne preiser ne loer* 532; *nel me reproverunt* 768; *Tort fait kil me demandet* 833; *jol vos parduins* 2007; *jo nel te forsfis* 2029; *jol vos recrerai* 3848. — *Nel te penser* Chanson de Guill. 60; *Nel me devez ja querre* 165; *Si nel me renz* 1038; *Tu nel me deis celer* 1358; *jol vus dirai* 1463; 1633; 1652; *Jol vus avrai dit* 1738; *jo sui quil te di* 978. — *quil me sait enseignier?* Cour. Louis 1953. — *Nel se deüst penser* St. Thomas 2749.

les. *Jes* (fém.) *lur dirrai merveilluses e pesmes* Roland 2919. — *Jos vus rendrai* Quatre livres d. Rois II, 21, 7. — *Ques me guardez* Cour. Louis 222 (Class. fr.). — *jes vus sai tresbien dire* St. Thomas 4496. — *Quant jos vos avrai racontees* Troie 26598. — *jes te vuelle randre* Charrette 57.

B. — **L'apocope posttonique.**

lo (le). *por çol vos di* Alexis 3 e. — *Quant jel vos dis* Rol. 1708, 1716; *jol vos recumenz* 1937 (exemples douteux, cf. p. 85). — *Sil te plevis* Chans. de Guill. 1538. — *Pur çol me plaist a dire* Comput 221. — *E! jal me dist un Sarrazin* Gormont 636. — *Por çol te di* Troie 1783; 4101. — *Sil me mustra pur veir* St. Thomas

Digitized by Google

3862. — *Sil te ferai estre tun vueil* Marie de France, Fables 69, 8. — *Sel me dites* Charrette 4515.

les. *Las* (= là les) *me verrez ensemble par tel vertut ferir* Charlemagne 595. — *Sis nos fist rendre* Ambroise 3088.

On voit que c'est partout le premier pronom qui s'abrège. Pour les combinaisons où entre *les*, cela se comprend de soi-même, *s* finale de *les* empêchant le régime indirect suivant de s'abréger. La réduction de *le* dans les groupes *le*+*nos*, *le*+*vos* ne demande pas d'explication non plus, puisque *nos* et *vos* ne s'abrègent pas en français. L'abréviation constante de *le* dans les groupes *le*+*me*, *le*+*te*, *le*+*se*, où les deux régimes sont susceptibles d'apocope, présente plus d'intérêt; elle nous permet de poser comme règle absolue pour l'ancien français que, de deux pronoms combinés, c'est le premier qui doit s'abréger. Ce pronom est *le* ou *les*. *La* ne s'abrège pas; l'absence d'exemples picards de *le* (< *la*) dans ce cas peut être due à l'insuffisance de mes lectures.

Cela étant, il faut regarder comme contraires à l'usage les quelques exemples qui présentent une forme abrégée du second pronom. Le vers 28 du Léger: *Cio fud lonx tiemps ob se los ting* trahit l'influence du provençal, si forte dans ce texte (cf. p. 23 et plus loin, p. 138). La transcription du passage connu des Serments de Strasbourg: *ñ lostanit* par *non lo s(e) tanit* est certainement erronée; pour les interprétations de ce passage, voir maintenant Wallensköld, *Les Serments de Strasbourg* dans *Philologische Studien Karl Voretzsch dargebracht*, p. 99 et suiv. Au vers 41 du Pèlerinage de Charlemagne, qui se lit ainsi dans le manuscrit: *orendreit le me dirrez*, Koschwitz imprime *orendreit lem direz*. Je propose d'écrire: *orendreit me direz* avec l'omission du régime direct, si fréquente en ancien français devant un régime indirect, ou bien *orendreit le direz;* cf. *se vos le comandez* 34, 541 ms., 554, 580, 770. Je propose de supprimer le régime direct aussi aux deux vers 1741 et 1871 de la Chanson de Guillaume où H. Suchier a introduit la contraction *lem* pour *le me* offert par le manuscrit; ainsi: *qu'el me soleit offrir* 1741 et *Guiburc, ma dame, me prestat de sun gré* 1871; cf. *si me donez* 92; *jot plevis* 70; 209 (le ms. porte *jol te plevis*); *par ma fei vus plevis* 1766 (le ms.: *par fei le vus plevis*), à côté de *sil te plevis* 1538. Une autre correction s'impose peut-être pour le vers 1741 où le manuscrit porte *quele le me soleit offrir*. Il est possible que l'original ait eu *quel me soleit offrir;* le copiste, ne saisissant pas le sens de *quel* (= *que le*), l'a identifié

Digitized by Google

avec *qu'el(e)* et a ensuite introduit un nouveau régime *le,* qu'il trouvait nécessaire. Il se peut aussi que la faute ait existé déjà dans la première rédaction, que Suchier croit écrite de mémoire par le scribe (voir éd. Suchier, p. XVIII).

EXEMPLES PROVENÇAUX.

Les pronoms qui s'abrègent en provençal sont *me, te, se, lo, li, nos, vos, los.* Les exemples abondent dans toutes les catégories. Ceux qu'on va citer sont empruntés à quelques auteurs et textes choisis comme représentants des diverses provinces de la langue d'oc: le *Boèce, Guillaume IX,* duc d'Aquitaine (Limousin), *Peire d'Auvergne* (Auvergne), *Peire Vidal* et la *Chanson de sainte Foy* (Languedoc), *Folquet de Romans* (Provence). Si une catégorie est peu représentée dans ces textes, elle est complétée par des exemples tirés d'autres textes.

I. — *UN PRONOM.*

A. — L'apocope protonique.

Les mots qui précèdent le pronom et lui servent d'appui sont *no, e, si* (conj.), *ni, o* (< aut et ubi), *co (con), ie, tu, elha, que* (conj.), *qui, que* (pron. rel. et interr.).

me. *tu·m fezist . . star* Boèce 83; *qui·m sols goernar* 81. — *nu·m cant nulz hom ni·m foill* Ste Foy 265; *nu·m laiss veder lo jorn* 294; *enant qe·m paus* 454; *si·m son sana o si·m doill* 263; *Deus, qi·m guardestz* 197. — *no·m crei* Guill. IX, 2, 11; *no·m fes tort* 4, 32; *E·m vauc* 5, 2; *si·m pot guerir* 4, 23; *E prec li que·m reteng'am si* 11, 36; *Ni·m fes que·m plassa ni que·m pes* 4, 27; *elha·m dis un reprovier* 6, 50; *qui·m vol mal* 6, 16. — *no·m pliu ni·m ferma* Peire d'Auvergne 1, 42; *e·m razona* 4, 18; *ie·m cre* 2, 14; *ela·m sia a mos pros* 5, 42; *l'amor que·m condutz* 2, 53; *qui·m retenha* 4, 53; *se·m des Fransa* 6, 52. — *no·m gabei ni·m feis* Peire Vidal 11, 43; *e·m reven e·m sana E·m tol enoi* 6, 14—15; *ela·m te* 17, 58; *si·m voletz sofrir* 3, 30; *Que·m rete per servidor* 1, 15; *so que·m dol* 1, 17; *Co·m traissessetz* 12, 45; 20, 53. — *no·m devede res* Folquet de Romans 3, 13; *ni·m pueis partir ni·m sai lonhar* 13, 141; *ieu ri e·m chant e·m deport* 1, 16; *ella·m dis* 3, 7; *se·m tenez* 13, 181; *qui·m disses* 1, 38; *lieis que·m val e·m socor* 4, 19. — *si m'e-*

Digitized by Google

scarnis O·m gaba Cercamon 1, 40. — *O·m* (= où) *mes cilh* B. de Born 30, 6.

te. *no·t servii be* Boèce 87. — *ab si no·t retenha* Peire d'Auvergne 9, 10. — *Per que morir no·t gics* Peire Vidal 45, 81. — *no·t trics* Folquet de Romans 3, 8. — *que·t dirai* Jaufre 1163, 1694; *que·t faça* 1517; *se·t platz* 1324; *si·t vols* 5952; *Ie·t dirai* 1428; *Ie·t deffi* 1468; *qui·t sona* 2484; *qui·t trames* 5592. — *Ni·t pes* G. de Bornelh 3, 18.

se. *e Deu no·s fia* Boèce 136; *no·s pot celar* 171; *si·s trada son parent* 8; *si·s fai fals sacrament* 10; *non es bes que·s fi e son aver* 121; *Ella·s fen sorda* 131; *quoras que·s vol* 181, 185, 251. — *Non·s pars neguns* Ste Foy 40; *non·s foron christian* 53; *si·s sun mort* 591; *Et ella·s ten* 183. — *Non begues enanz de l'aiga que·s laisses morir de sei* Guill. IX, 2, 21; *E que·s gart* 7, 35. — *no·s camja* Peire d'Auvergne 2, 28; *ni·s tanh* 4; 20; *qu'us no sap que·s monta o·s dissen* 12, 6; *lo cals que·s vol* 6, 19; *e si·s vezia en espelh* 12, 17; *Co·s pot pauc quascus fiar* 17, 65. — *no·s dol* Peire Vidal 6, 25; *ni·s mira* 23, 59; *e·s banha* 23, 69; *qui·s vai vanan* 1, 20; *Non a mestier mas que·s pona* 6, 50; *si·s tornon sordejor* 32, 42. — *no·s pot gardar* Folquet de Romans 9, 45; *a celui se don' e·s ren* 6, 14; *e se·s vol refaire* 10, 21.

lo. *no·l volg Boecis a senor* Boèce 47; *no·l pren* 119. — *non·l declin* Ste Foy 4; *Aisi con·l guida* 32; *Ab que·l pogess meilz afollar* 498; *Melz estera qi·l dess az can* 51; *qi·l fez nuirir* 225. — *no·l secor* Guill. IX, 11, 13; *no·l vol mais* 11, 30; *Qu'ie·l doney a son senhor* 1, 19; *qe·l fara parlar* 5, 53. — *no·l pretz* Peire d'Auvergne 5, 39; *no·l sap* 6, 35; *e·l fezes cert* 18, 69; *ni·l senhorejara mortz* 19, 37; *ans que·l vis* 9^2, 32; *si·l vei ben resplandir* 17, 42; *qui·l veza* 1, 20. — *no·l fassatz jauzen* Peire Vidal 10, 86; *No·l tengran bojas d'acier* 35, 51; *e·l gita por* 32, 4; *cel que·l noiric* 38, 48. — *no·l volh cobrar mais* Folquet de Romans 2, 5.

li. *res no·l rema* Boèce 137; *eu·l vai l'arma dozen* 155. — *no·ll diss de non* Ste Foy 559; *non·l dizun neiss un bon salud* 181; *E·ll prometrai* 176; *Si·l proferez quegs una rana* 280; *Ella·l respon* 258; *Qe·ill facza·l diables nielz* 97; *Qe·ll vedon durar sens engan* 381. — *no·ill largua l'estaca* Guill. IX, 2, 6; *si'l tenez a cartat lo bon conrei* 2, 16. — *no·il sai dir lausengas*

Digitized by Google

Peire d'Auvergne 6, 33; *no·ill membre* 10, 42; *ni·l dona vestirs* 12, 40; *E si·l port per que·s n'esclaire* 9[1], 41; *que·il digatz* 9[2], 9; *co·l retrai ses pantai so que·ilh auzir denha* 9[1], 28; *qui·l s'autreja* 1, 50. — *no·lh platz* Peire Vidal 5, 34; *Ni·l cal* 32, 51; *Qu'eu·l tengra en patz Proens' e Monpeslier* 14, 28; *si·l plagues lo remaners* 8, 33; *E non cre que·l sia honors Mos maltraitz* 8, 20; *so que·lh torn ad honor* 10, 84. — *no·ill respon ges* Folquet de Romans 13, 94; *e tu·l vai dir* Raimon—Jordan 4, 50.

nos. *Qe·nz fa estar de lei marriz* Ste Foy 162. — *qu'avers no·ns gueris* Peire d'Auvergne 16, 41; *que·ns garde del enfernal potz et que·ns met' el sieu paradis* 16, 52; *ans que·ns sobrevengues afar* 17, 28; *que·ns acuelha* 17, 74. — *Que·l sant paradis que·ns promes* Peire Vidal 42, 9. — *que·ns guart de mortal aguag* Folquet de Romans 9, 57. — *qu'eu cuidera que·ns celes si·ns saubes ams d'un coratge* Bern. de Vent. 20, 13—14. — *E·ns avetz dat esbaudiment* Jaufre 6988; *Car jes si·ns aviatz conpratz, No·ns auriatz meiltz gazainatz* 10619—20; *Qui·ns a deliuratz de prison?* 1211; *O vos nos datz la mort o·ns rendetz als senhors* Croisade Albig. 5548.

vos. *Don, qe·us avez aitant tarzad?* Ste Foy 148; *o·us* (ou) *cremara la flamm'ardentz* 289. — *E no·us puesc dir lo malaveg* Guill. IX, 5, 83; *Par que·us vulhatz metre monja* 8, 21; *del tortz qu'ie·us clam* 8, 24. — *no·us es fais* Peire d'Auvergne 8, 3; *no·us pes* 15. 63; *E·us queziron* 18, 71; *si·us plazia* 5, 30; *per so que·us fos a plazer* 9[1], 34; *que·us afolha e·us descapdelha* 13, 16. — *no·us quier alre dir* Peire Vidal 3; 31; *qui vos ve ni·us au* 23, 31; *E·us ren mon cor* 10, 90; *si·us platz* 10, 65; *si·us membres* 12, 41; *Qu'e·us afi* 20, 70; *Fe que·us dei* 31, 20; *Qui·us amet ni·us servic* 38, 80; *co·us saup tan gen bastir* 30, 29. — *no·us pes* Folquet de Romans 2, 42; *ni·us donatz alegratge* 7, 8; *si·os platz* 10, 10; *ie·us veulh prejar* 6, 55; *eu·s prec* 13, 201; *despuesc que·us parlai ni·us vic* 13, 7.

los. *No·lz sebelliron lur visin* Ste Foy 12; *E·ls destrenga* 131; *E·lz consenti* 472. — *Mas no·ls puesc amdos tener* Guill. IX, 1, 9; *Si·ls pogues adomesjar* 1, 10. — *Qu'anc non passet covinens ni·ls enfrays* Cercamon 5, 11. — *no·ls m'ajatz far fraitz* Peire d'Auvergne 18, 33. — *no·s deu temer* Peire Vidal 4, 21; *E·ls tenc en son grillho* 20, 57; *Que·ls fan estar aunitz* 37, 4. — *no·ls en crezia* Folquet de Romans 3, 27; *no·ls* (dat.) *er perdonat* 8, 23; *no·ls laisses terra tenir* 7, 34. — *ni·ls tria* G. de Bornelh 49, 26.

Digitized by Google

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

me. *e te·m fiav'eu tant* Boèce 75; 82; *per aizo·m fas e chaitiveza star* 88. — *czo·m cuid* Ste Foy 203, 531; *Aisi·m considr'o facza mi* 325; *ja·m pren nualla* 593. — *Pero si·m retinc ieu* Guill. IX, 1, 20; *be·m di* 6, 15; *so·m va* 6, 39; *e vuelh que d'aquest lau·M sia guirens* 7, 45—46. — *ja·m sent tenens* Peire d'Auvergne 2, 49; *de que·m platz apanar las gens* 3, 8; *denant li·m trassalhis* 6, 25; *D'aisi·m sent ric* 3, 37; *be·m par* 6, 14; *pro·m fassa* 11, 15; 15, 18; *so·m laissa vezer* 15, 22. — *per sa merce·m col* Peire Vidal 1, 9, *Per que·m platz* 5, 9; *las armas ab que·m combat* 12, 31; *Si·m ten* 8, 46; *Mas Na Loba a·m si conques* 9, 26; *E a·m leial* 16, 29; 34, 5; *be·m vai de vostr' amor* 10, 91; 16, 1; *So·m ten en verdor* 17, 89; *so·m par* 29, 21; *Atressi·m mor* 12, 27; *E tenra·m vil* 18, 31; *Et aura·m* 38, 11. — *be·m vai* Folquet de Romans 1, 15; 13, 106; *enaissi·m faz languir* 2, 33; 4, 5; *per que·m parti* 11, 16.

te. *Per que·t laissas aissi morir?* G. de Bornelh 2, 12; *E tu ja·t fas conoissens* 5, 15; *e si·t prec del chan* 28, 53. — *per que·t rancuras?* Flamenca[2] 4407. — *be·t tenc per ausar* Jaufre 1905; *consi·t tolghes ton fieu* 3484.

se. *si·s foron soi parent* Boèce 245. — *Parti·ss* Ste Foy 67; *Guarni·ss la gentz* 508; *D'aqo·ss tems* 96. — *E tot ades va·s meilluran* Cercamon 3, 35. — *ja·s vuelha* Peire d'Auvergne 1, 8; *per que·s nais* 10, 42, *be·s n'irais* 5, 38, *be·s tanh* 13, 6. — *Be·s tanh* Peire Vidal 1, 11; *Quar tan valens no cre·s despolh* 8, 30; *E fai·s plus temer* 16, 21; *ab mi·s despolh* 18, 45.

lo. *e si·l tramet e Grecia* Boèce 54; *si·l pren* 240. — *be·l volria lauzar* Guill. IX, 9, 17. — *be·l sap tener en car* Peire Vidal 28, 8; 43, 12. — *Ab me·l volon tuit encusar* B. de Born 13, 17. — *E a·l per la gola liat* Jaufre 1521; *se ja·l poira trobar* 4167. — *ja·l sofre* G. de Bornelh 55, 54.

li. *si·l forfez* Boèce 179. — *Fa·ill fog* Ste Foy 337; *Consi·ll respon* 328; *Qi Constantin·l facza prendent* 540. — *E aquil·l fan entre lor aital agrei* Guill. IX, 2, 7. — *ja re·il qeira* Cercamon 3, 22. — *de mi·l sovenha* Peire d'Auvergne 9. 7. — *Sabetz per que·lh port amor tan coral?* Peire Vidal 18, 41. — *aissi·lh platz*

Digitized by Google

G. de Bornelh 11, 46; *E sera·lh pretz* 9, 25. — *E pueis a·ll son non demandat* Jaufre 678. — *e di·l* Cadenet p. 89, 44.

nos. *E·lle per mal a·nz relinquiz* Ste Foy 164. — *Si de re·nz ment* Guill. IX, 5, 54. — *be·ns degr'esser sovenidor* Peire d'Auvergne 17, 53. — *No sai de que·ns anem parlan* G. de Bornelh 58, 45.

vos. *per que·us prezavan li baron* Ste Foy 562. — *tan de be·us posca voler* Peire d'Auvergne 9[1], 44; *cossi·us vei rota* 13, 10; *be·us degra doler* 15, 50. — *Qu'aissi·us fetz Deus* Peire Vidal 2, 59; *Be·us dic* 3, 21; 8, 25; *Per que·us port amor certana* 6, 5; *Per so·us vol hom mais vezer* 30, 14. — *so·us autrei* Folquet de Romans 6, 43; *be·us tenc car* 6, 60. — *Tornara·us d'altra manera* G. de Bornelh 56, 38.

los. *si·lz fez metre e preso* Boèce 59. — *Consi·lz pogges del rein jetar* Ste Foy 504. — *E fi·ls ferir* Guill. IX, 6, 61. — *per que·ls azir* Folquet de Romans 7, 22; *aissi·ls eissorba cobeitatz* 7, 26; *per qe·ls adire* 11, 13. — *Be·ls tenrai totz per savais* G. de Bornelh 21, 57; *E a·ls tot a Dieus comandatz* Jaufre 2898.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

me. *S'ara·m valcz* Ste Foy 198; *sempre·m veirez* 200. — *No sai en qual hora·m fuy natz* Guill. IX, 4, 7, 13, 14; *La una·m diz* 5, 19, 37; *Qu'en sa carta·m pot escriure* 8, 8; *Quar mielhs onra·m* 9, 5. — *ma bon' esperansa·m pais* Peire d'Auvergne 1, 48; *E sembla·m ben* 2, 31; *nulh' autra·m sostenha* 4, 45; *ma dompna·m tol poders* 6, 31; *qu'ara·m sent de totz assais* 8, 35; *gratia·m sia sofrens* 18, 21. — *bon'aventura·m guida* Peire Vidal 2, 43; *E valgra·m mais* 7, 7; 16, 57; *Paro·m rozas entre gel* 16, 9; *cela·m fai orgolh* 18, 5; *E cuja·m . . lonhar de se* 18, 23; *Dels reis d'Espanha·m tenh a fais* 32, 33; *E ja Deus noca·m perdo* 36, 10; *E feira·m ric* 41, 40; *A l'uzatge·m tenh de l'Estranh* 43, 49; *d'ela·m platz* 46, 20. — *nonqua·m remire* Folquet de Romans 1, 25; *qu'il autre·m semblan esser lach* 13, 78; *porta·m per presen ma chanson* 4, 25.

te. *Ara·t preg* Ste Foy 453. — *et ilh diga·t del seu ver* Peire d'Auvergne 9, 4. — *bon' aventura·t don* Jaufre 558; *E gara·t bien* 1723; *Regarda·t* 2484; *Membre·t de ta cavallaria* 2485; *membre·t del gan* G. de Bornelh 28, 23.

Digitized by Google

se. *a frebla scala·s té* Boèce 146, 149; *qual ora·s vol, petita·s fai asaz* 166. — *Paupra·s laissed* Ste Foy 99; *Plora·s la gentz* 342. — *Adoba·s d'aquel que troba* Guill. IX, 2, 17. — *en cavallairia·s fen* Peire d'Auvergne 12, 69. — *noca·s planh* Peire Vidal 18, 2; *l'esperansa·s briza* 31, 39. — *om no sai qu'ora·s mor* Folquet de Romans 5, 6. — *que metre·s soli' om en grans* Bern. de Vent. 21, 3.

lo. *de tot l'emperi·l tenien per senor* Boèce 37. — *Apella·l foll* Ste Foy 155; *Nonca·l sofergra* 383; *Cubergro·l tot d'aur cordoan* 48. — *L'una·l tira* Guill. IX, 5, 65. — *l'ombra el' aigua·l trais* Peire d'Auvergne 1, 36; *era·l terras* 1, 39. — *E mala mortz de vida·l trai* Peire Vidal 45, 72. — *En Tolsa·l tenon per prejur* B. de Born 12, 25; *Socora·l dieus!* 21, 6.

li. *Garonna·l corr per cell un laz* Ste Foy 37; *Filla·l doned* 71; *Q'una gratigla·ll fez d'acer* 334; *Sempre·l venra gaujz* 452. — *que·l coms de Toloza·l det* Peire d'Auvergne 12, 44; *e mon cor e m'arma·l do* 19, 67. — *E servo·lh plus de cen castel* Peire Vidal 45, 26. — *Membre·lh* G. de Bornelh 11, 43; *Tot distra·lh* 50, 42; *Si gaire·lh demandatz* 55, 105. — *Dissi·l* Guiraut Riquier 61, 19; 62, 17. — *E demanda·l* Jaufre 221.

nos. *Una donzella·nz a laudad* Ste Foy 152, 161; *Baptisme·nz ded* 306. — *Manda·ns que·t vols* Jaufre 1999; *bonaventura·ns don* 4382. — *Conduia·ns* G. de Bornelh 71, 91; *la letra·ns enseigna* Marcabru 18, 63.

vos. *Tota·us tolled d'aital error* Ste Foy 238. — *membre·us del baro* Cercamon 6, 53. — *Ara·us es ops* Peire d'Auvergne 11, 25; *Era·s vuelh alre devezir* 16, 22. — *Teno·us tuit per sobeirana* Peire Vidal 6, 22; *Proensa·us apella* 16, 75; *Per enveja·us volon las melhors mal* 30, 10; *E prenda·us en merces* 30, 23; *membre·us* 37, 37.

los. *A clusa·ls menan* Ste Foy 9; *Queg dia·lz creman quains tizun* 572. — *Ardre·ls degr·om* Cercamon 5, 36. — *anz assetja·ls a randa* B. de Born 6, 28; *Maldiga·ls dieus* 27, 6. — *qui·s vuelha·ls prenda* G. de Cabestanh 5, 57. — *E laissa·ls estar* Jaufre 2080. — *L'us diz les motz e l'autre·ls nota* Flamenca[2] 606.

II. — *DEUX PRONOMS.*

Le provençal combine les régimes pronominaux plus librement que le français. On trouvera plus loin, pp. 141—143, un relevé

Digitized by Google

assez considérable de passages où les deux pronoms, pleins ou abrégés, sont groupés dans un ordre inconnu au français.

Ici, je ne citerai que les exemples où l'usage français est observé, c'est-à-dire ceux qui contiennent un régime direct de la troisième personne, *lo, la, los,* suivi d'un régime indirect. Pour les groupes où entre *lo,* le provençal présente deux types, l'un où l'abréviation frappe *lo,* l'autre où elle frappe le régime indirect suivant; ce dernier type est le seul possible, quand le mot qui sert d'appui au groupe pronominal se termine par une consonne ou est un mot accentué finissant par une diphtongue (cf. p. 13, n. 3). Dans les combinaisons où entre *la,* le régime indirect seul peut s'abréger; dans celles qui débutent par *los,* ce pronom seul est susceptible d'apocope. — Je n'ai trouvé aucun exemple de *los* abrégé à ranger ici; des passages tels que *no·ls m'ajatz far fraitz* Peire d'Auvergne 18, 33 où le second pronom est élidé appartiennent naturellement à la catégorie I, dans laquelle il est question d'un seul pronom susceptible d'apocope. Les groupes *lo+li, la+li* présentent parfois les formes *lo·i, la·i* (p. ex. *om lo·i deman* P. Vidal 1, 21; *mas eu non lo·i aus dire* 41, 30) où il faut voir le résultat d'une assimilation (Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*[4], § 116) ou peut-être une combinaison *lo+i, la+i* < ibi (Millardet, *Bull. de la Société de Linguistique,* 17, p. xcij).

A. — L'apocope protonique.

lo. *mas que·l me vend' o m'empenh* G. de Bornelh 3, 32; *Que·l me remembres* 26, 5; *E·l nos enans* 51, 78; *No·l me vedetz* 57, 2; *No·l lor conselh* 69, 38. — *qui·l vos talha* B. de Born 38, 42; *e·l mi tol* Arnaut Daniel 7, 58; *e·l me fraing e·l me brisa* Peire Vidal 37, 8. — *qui·l te defenda* Jaufre 2344; *si no·l mi rendetz* 3681; *ieu no·l vos puesc jes rendre* 4122; *mas que·l mi rendres* 4129; *Ieu·l vos faria volontiers* 4499; *si·l me sabetz enseinar* 4804, 5014; *ja no·l te cal cercar* 5465; *Que·l me fassatz far* 6628; *no·l me menasses* 7049. — *que·l vos mostre* Folquet de Romans 13, 56. — *que·l me des* Guilhem de Cabestanh 9, 42. — *no sai co·l me feses* Raïmbaut d'Orenge (Appel, *Prov. Chrest.*, 36, 5).

Que lo·m trametra Guill. IX, 4, 39. — *no lo·lh defen* Bern. de Ventadour 6, 34; *eu lo·lh perdo* 9, 21; 39, 44; *eu lo·m tolh* 41, 19. — *no lo·m demanda* B. de Born 6, 26; *Ieu lo·lh perdo* 13, 57; *ieu lo·lh man* 21, 51. — *Qui lo·lh volgues consentir* G. de Bornelh 21, 56; *Qu'eu lo·lh sofertes* 26, 65; *que lo·m perdo* 53, 32.

Digitized by Google

— *no lo·m pot envazir* Marcabru 16, 48. — *qui lo·lh mostra* Peire Rogier 2, 42. — *Car ieu lo·l portei eissament* Jaufre 306; *O lo·m faitz a tal mort morir* 3625; *ieu lo·us lais* 3693, 4131; *ieu lo·s giqui* 4140. — *per q'eu lo·ill dei grazir* Ponz de Capduoill 10, 18.

Si vos lo·m fagz, dona, quan lo·us deman Ponz de Capdouill 2, 32. — *quant lo·ns auretz dit* Jaufre 988; *cant lo·l ques* 3002; *Con lo·s* (= vos) *avia ieu baillat* 4071; *Vos lo·m rendretz mal vostre grat* 4090; *On lo·m queses* 8291, etc.

la. *no la·m volguist laisar* Boèce 87. — *no la·ill plei* Guillaume IX, 2, 6. — *no la·m fa remaner* Jaufre Rudel 1, 28. — *e la·m portat* Bern. de Vent. 6, 62; *no la·m desautreya* 7, 16. — *e la·m senh* G. de Bornelh 3, 58; *si la·m blasmav'Augers* 5, 34; *eu la·m tolh* 15, 33; *no la·m deslonh' oblitz* 18, 6; *no la·us tolhatz* 57, 68. — *que la·m do* B. de Born 10, 64. — *qui la·us dona* Jaufre 6761.

Quan la·us farai ab forfes tondre Flamenca[2] 1129; *vos la·m donatz* Jaufre 7201.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

lo. *ja·l vos don* Flamenca[2] 243. — *E a·l li tan tirat et tort* Jaufre 1863. — *ja·l me tolria* Cadenet p. 53, 37.

Doncx, dis Jaufre, lo·t rendrai ieu Jaufre 2268.

eu eis lo·m tolh Bern. de Vent. 25, 72. — *si avols hom lo·lh fa* B. de Born 40, 12; *anz lo·lh rescon* 14, 8; *Mas us sobros lo·lh gavanha* 24, 32. — *Er lo·m diatz* G. de Bornelh 2, 27; *Ben auras drech lo·m soans* 5, 5; *E narret lo·m tot en amor* 40, 23; *qui lai lo·m guit viatz* 40, 59; *per cui lo·lh man* 41, 80; *C'assatz lo·m posc leu oblidar* 52, 59. — *dieus lo·m do* Peire d'Auvergne 3, 40. — *gen lo·m saubetz traïr* Raimon-Jordan 9, 11. — *ben lo·us enseinerai* Jaufre 5017; *e adur lo·s ai* 3326; 7089.

la. *Sancho la·us desclavella* P. Vidal 16, 76. — *Cant Jaufre la·l tolc* Jaufre 10725.

Gentet la·m n'aduzed Ste Foy 174. — *negu de vos la·m desautrei* Guillaume IX, 2, 19. — *Deus la·m salf* G. de Bornelh 3, 58; *Costar del cor la·m pogues* 7, 66; *Pechatz la·m fetz encobir* 20, 12; *si jois la·m condui* 42, 73; *E Deus, si·lh platz, la·us esclaire* 62, 52. — *ben la·l tolra* Flamenca[2] 3821; *Greu la·us*

Digitized by Google

veiria hom rescondre 1130; *E trames la·l de tal vertut* Jaufre 4313; *E det la·m, la sua merce* 4766.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

lo. *c'altre·l me tonda* G. de Bornelh 57, 28. — *Ara·l vos laserai estar* Jaufre 2565.

Mout volontiera lo·us donera Flamenca[2] 2893. — *Cals aventura lo·ns a tout* Jaufre 8451. — *c'om ara lo·ilh tolgues* Croisade Albig. 3511.

ni aizes lo·lh cossen Bern. de Vent. 27, 29; *Qu'eras lo·m denh'autreiar* P. Vidal 28, 54.

la. *si cobezeza la·m tol* Jaufre Rudel 2, 25. — *qu'autre la·m tuelha* Peire Rogier 1, 42. — *que torre la·l poghes* Jaufre 5771. — *com toldre la·lh pogues* Croisade Albig. 3512; *El endema rendia la·ilh ab se* G. de Bornelh 34, 29 (élision?); *porta la·m a mo Tristan* Bern. de Vent. 4, 63 (élision?).

qui conoisser la·m vol B. de Born 5, 11.

EXEMPLES CATALANS.

Les pronoms qui s'abrègent en catalan sont les mêmes qu'en provençal, *me, te, se, lo, li, nos, vos, los.* Les exemples abondent. Seulement, l'abréviation de *li* est assez rare, de même que l'élision; ce pronom paraît avoir une tendance à conserver la forme pleine. On observera que *los* sert aussi de régime indirect, comme c'est le cas pour *los* provençal dans quelques textes, cf. *no·ls er perdonat* Folquet de Romans 8, 23 cité p. 32; voir encore Bohnhardt, *Das Personal-Pronomen im Altprov.*, p. 38, Appel, *Das Leben u. die Lieder des Trobadors Peire Rogier*, p. 72 (note sur 1, 19).

I. — *UN PRONOM.*

A. — L'apocope protonique.

Les mots qui précèdent le pronom et lui servent d'appui sont les mêmes qu'en provençal.

me. *no'm venia lo gang* Lull, Obr. rim. 137, 10; *no·'m volen escoltar* 138, 13; *e·m plor* 136, 8; *Si'm volets mal* 457, 9; *eu te prech, fill, que'm vulles d'ell parlar* 144, 31; *qui·m fa y tots jorns jausir* 193; *O que·m perdó O'm jutge per raysó* 452, 1. — *Nom*

Digitized by Google

desonrets En Buc 57; *prech quem digues* 160; *E quem pots tu dir, cauaylas?* 59; *A mi quem fa?* 296. — *nom sia tengut a mal* S. w. Meister 88; *sim seguets* 2164; *yom cuydava* 1366; *quem puxats esctorçre* 273; *quim donet la truge menjer* 1150.

te. *no't sia assemblat* Lull, Obr. rim. 204; *no't deus desconortar* 322, 13; *E't faça estar à talio'* 488, 28; *Si't plau* 208; *tu't fas profeta* 137, 9; *tu't ligas* 550; *qui't porta amor* 240; *qui't preguen* 243; *Per ço que't puscha trastornar* 528; *ço que't dirá* 553; *Vet, donchs, cò't fá temptació* 517. — *Not pens* En Buc 240; *Eu t(e) diray* 61; 65; *sit plats* 193.

se. *no's mou* Lull, Obr. rim. 137, 11; *no's defen* 138, 14; *e's baxa en dolors* 141, 23; *e's penet* 169, 6; *si's pot far* 460, 14; *ella's pert* 338, 35. *Jo prech Deus que's faça servir* 243; *qui's guarden de fer mal* 238; *bé qui's cové* 181; *¿Qui's pot abstenir de plorar . . .?* 246; *cò's fá la temptació* 523, 11. — *Car nos pot en sos peus tenir* En Buc 45; *si Deus nos uolgues* 216; *sis vol* 198; 335. — *nos desperta* S. w. Meister 655; *sis porien en ell fiar* 294; *nis plangues* 1256; *ques porpensa* 1061; *elles sabra molt be gardar* 3060; *axi cos tany de prous barons* 109.

lo. *no'l poden pendre* Lull, Obr. rim. 159, 4; *no'l lexa en res errar* 171, 3; *E'l guarda de mal* 217; *co'l tenga honrat* 472, 2; *qui'l trames* 142, 24; *¿Qui'l poria aesmar?* 224. — *Sil se* En Buc 256; 260; 262. — *nol fassats morir* S. w. Meister 583; *nol conegues* 738; *yol pux ociure* 816; *sil trobara* 2540; *quil senti* 680; *per so quel fassa tost morir* 1045.

li. *E ja la Verge no'l valrá A la mort* Lull, Obr. rim. 165, 5; *no'l requer* 164, 2; *E'l fá mal dir* 272; *ni'l perdó* 593; *lo bé qui'l fó donat* 181. — *Apres con li (coll) fo passat lo ris* En Buc 47; *lo fiyll nol sembla mal* 50. — *vos quil conseylats* S. w. Meister 2679; *yo l(i) conseyli be* 1641. — *demanans quel donassem albexenia* Feyts 229.

nos. *no'ns gits en exeller* Lull, Obr. rim. 235; *Si'ns perdonats* 462, 17; *que'ns vulla amar* 171, 4; *pus que·ns amats* 462, 17; *Per ço que'ns pogues enamorar* 226; *qui'ns jutjats* 314, 1; *qui'ns ha creats* 452, 1. — *E nons metam en gran trabayll* En Buc 196. — *e nons hic anirem* S. w. Meister 668. — *nons parla nins respos* Feyts 251; *quens ajudarien ens ualrien* 22.

Digitized by Google

vos. *no'us cal pregar* Lull, Obr. rim. 171, 4; *no'us denyen veser ne'us volen escoltar* 326, 19; *Ni'us volia mercé querir* 460, 14; *en tot vos am e'us aor* 456, 7; *qui'us ame e'us cre* 466, 25; *si'us play* 188; *jo'us prech* 356, 64; *¿co'us pensats . . .?* 328, 22; *¿qué'us val Imaginar ço que'us fá mal . . .?* 448, 28; *¿Qui'us creyra . . .?* 636. — *desonrar nous volets* En Buc 58; *de so queus ha dat deus* 213; *quius conexen* 23; *ious dic* 267. — *Nous salut* S. w. Meister 546; *vos nous fiets* 691; *sius play* 328; *yous dich* 96; *queus poran profitar* 3; *quius diu falcia* 875.

los. *no'ls dix oc ni no* Lull, Obr. rim. 144, 30; *no'ls oblidas* 328, 22; *e'ls porta bona volentats* 271; *si'ls play* 469, 30; *ella·ls dará tal saber* 158, 1; *per ço que'ls salvás Deus* 328, 22; *qui'ls membrás* ib.; *¿eu que·ls faría?* 188. — *E cols sabre, si anch nols uiu?* En Buc 252; *Sils se* 254; *Tant tro quels as meniat et tolt L'ordi* 12. — *e aur fretura nols fara* S. w. Meister 2136; *sils avets be escoltats* 3241; *Aquest es mort quels fo liurat* 432.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

me. *de que'm som confessat* Lull, Obr. rim. 322, 12; *Puys l'oració'm fayts saber* 591; *Perque'm par* 354, 60; *fe'm Deus amar* 365; *Do'm Deus companyós* 367. — *Dim, cauayll* En Buc 86; *que a tum confes* 115. — *e empregnam d'aquest infant* S. w. Meister 966; *e aquim faret molt gran goig* 1085.

te. *Perque't prec* Lull, Obr. rim. 204; *bé't sapias regir* 308; *de tú't deus rancunar* 322, 13; *Per ayço't porás ajudar* 404; *si axí't vòls captener* 551; *Metrá't devant un bé petit* 544; *E crexerá't lo temptament* 555. — *Axot dich* En Buc 249; *dessot pots conortar* 292.

se. *Maravellá's Longi* Lull, Obr. rim. 143, 27; *E penedí's molt fort* ib.; *e si's feu la luna* 142, 26; *Enaxí's coven* 205; *á mi's fó revelat* 322, 12; *bé's pot provar* 332, 26; *nostra fe's puscha provar* 371; *Sintrá's tan alt* 590; *De tú's porá fortment venjar* 624. — *bes cuydave ses faylir* S. w. Meister 1104: *as porpensat* 1252; *Aquest pi per ques torse?* 492; *Maytis leva l'emperador* 1293; *gitas la dona ab son marits* 1936.

lo. *bé'l volrán amar* Lull, Obr. rim. 222; 240; *Perque'l deu hom tenir pus car* 224; *E ha'l donat per sí honrar* 236; *E fa'l de*

Digitized by Google

si son companyó 238; *¿Per què'l tenim donchs deshonorat?* 286. — *a mil comenats* S. w. Meister 77. — *Axil tengre eu per gentil* Nouv. cat. 223 (*Romania,* XIII).

li. *E fa'l fer mal soptosament* Lull, Obr. rim. 166, 7; *E preguá'l carament* 352, 57; *Deus diu de no A què'l prega ab tració* 639.

nos. *Perque·ns ahonda* Lull, Obr. rim. 263. — *enuians a sancta Maria* Feyts 12; *e descobrins son secret* 21; *prestans .j. gonio* 22; *bens membraua dels* 162; *aquins trobarien* 168; *Deus . . . hans dat est logar* 183; *mas açons roman* 195; *e ualrans mes* 212.

vos. *lo meu cor ab que'us ha tant amat* Lull, Obr. rim. 139, 15; *Be'us dich* 326, 18; *já'us hay dit* 358, 65; *de què'us anats clamant* 322, 11; *Fara'us aquelas desirer* 552. — *Si beus volets confessar* En Buc 119; *coueus a deiunar* 228. — *axius pendra* S. w. Meister 895; *beus assage* 2031; *e direus* 2335; *e pendraus* 2036; *de quius clamats?* 3176; *de queus trabaylats?* 254; *Per queus levas?* 1916. — *Aço'us direm nos* Feyts 194.

los. *bé'ls entenés* Lull, Obr. rim. 328, 22; *Del dan qui per mi'ls es vengut* 473, 4. — *e als dit lo emperador* S. w. Meister 138; *axils estorçriets* 2271. — *e açols prometem . . . que açols atendriem* Feyts 89.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

me. *tota'm sent en consumació* Lull, Obr. rim. 135, 3; *mene'm ab tú* 140, 20; *Tristicia'm fá sovén plorar* 277; *A vos, dona', m vuyll acusar* 461, 15; *gloria'm donats* 460, 15; *Que neguna' m sia'n mon dan* 464, 21. — *Donem penetensa* En Buc 193; *Penitenciam dona* 243. — *ab ellem deportare* S. w. Meister 1610; *pesam fort* 1859. — *E mon car puncelatgem tolc* Nouv. cat. 248 (*Rom.,* XIII).

te. *Membre't de las universals Questions* Lull, Obr. rim. 422; *lo demoni't fá falir* 527; *E tempta't* 528; *Encara't vòl . . . Metre à mort* 534; *Encare't volrá enganar* 554; *mays que altre't deus guardar* 627; *Conseyla't* 541; *Qu'ab l'altre vuyle't punir* 551. — *Arat prech* En Buc 160.

se. *Nulla res que contra orde·s fá* Lull, Obr. rim. 476, 9; *l'ú per l'autre's mostra clar* 398; *E assoptila's tant forment* 536. — *que a tota dones pertany* S. w. Meister 189. — *don Blasco cuytavas dentrar* Feyts 183. — *Abtant de la dompnes parti* Nouv. cat. 397; *E la domnes pres a cridar* 410; *A terras gita* 414.

Digitized by Google

lo. *per vergonya'l perdets* Lull, Obr. rim. 354, 60; *Montiplica'l* 398, 5; *falsia'l tè en poder* 438, 11; *e mene'l* 560; *si'l demoni'l vól temptar* 527; *e amaual molt* Felix II, 35. — *saludel coma son senyor* S. w. Meister 545; *e comensel sen a manar* 375; *ociurel fare* 2275.

li. *e hauial dit en axi* Feyts 121.

nos. *Gran eximpli'ns donats* Lull, Obr. rim. 668, 36. — *Arans lexats* S. w. Meister 379. — *mas playans molt* Feyts 21; *el cuytauans* 74; *e pregauans* 62; *a gran uenturans metriem de perdre nos* 148; *e semblans* (prés.) 155.

vos. *Membre'us dels vostres servidós* Lull, Obr. rim. 192; *Encare'us dich* 320, 8; *Playa'us* 360, 68; *Poria'us vençre* 459, 13; *E volria'us servir* 461; *E prenga'us de mi pietats* 469, 29; *Encar'altre eximpli'us en dó* 513. — *Gran freturaus fa bon caylar* En Buc 20. — *Membreus de mi* S. w. Meister 328; *cartaus en fare* 1086; *negadaus vesia* 1407; *atrobadeus he* 1431; *Araus dire* 2329; *nom cuydaveus fos greu* 1793; *vergonyaus fara parer* 2781.

los. *exials sanch del front* Lull, Felix I, 221. — *e atrobels bons e leyals* S. w. Meister 265. — *e donauals perdo . . e soltauals* Feyts 49; *e hauials pujats* 143; *e haurials hom dins .iii. dies* 238.

II. — *DEUX PRONOMS.*

Le catalan semble combiner les pronoms régimes plus rigoureusement que le provençal; je n'ai relevé que trois passages où le premier régime ne soit pas *lo, la, los, les: E mi'us present* Lull, Obr. rim, p. 458, 11; *No'us ay creyut mi vos n'apell* ib., p. 468; *quals gracies lim poria yo retre* Visio Tundali, p. 324, 3.

Les résultats phonétiques des groupes ordinaires sont les mêmes qu'en provençal; seulement *lo* s'abrège régulièrement en catalan, si le mot qui sert d'appui au groupe permet l'abréviation; la seule exception que j'aie trouvée est *mon payra lom volc dar* Sieben w. Meister 3033. *La* prend parfois la forme *le* devant la forme abrégée d'un autre pronom (cf. Mussafia, Sieben w. Meister, § 4 (p. 7).

A. — L'apocope protonique.

lo. *Tro que'l te faça trastornar* Lull, Obr. rim. 536; *No'l te volrá per res temptar* 537; *E si'l te pòt far desirar, Ab aquel desir*

Digitized by Google

te fará ligar 558. — *sil me comenats* Sieben w. Meister 57. — *anch nous fem mal nil uos dixem* Feyts p. 53; *nol li fara* 63; *quel nos rendrien* 75; *quel me podets retre* 184; *quel nos prestas* 267; *quel li fariem esmenar* 348; *quel li demanariem* ib; *quel nos poria rendre* 339; *quel nos prest* 421; *quel nos presten* ib.; *jol uos haure* 463; *quel li dariem* 514; *quel nos liurarien* 528.

el lons dara Feyts 64; *nos lous farem* 111; *ell lons lexas complir* 478. — *Eu lous diray* Nouv. cat. 319 (*Rom.*, XIII).

la. *Encara no leus liurare* Sieben w. Meister 1609; *que no leus lexare puyar* 1991. — *el respos nos que lans donara uolentes* Feyts p. 34; *no lans deuia dar: e no lans dona* ib.; *que lans rendria* 316; *que lals rendriem* 417; *si lans rendrien e si lans rendien* 430.

nos lals enuiauem tota uiua Feyts 290; *uos lans hauets trencada* 359; *ell lans podia render* 378.

los. *nols li deuiem dar* Feyts p. 40; *uos quels los donets* 63; *nols me prestaua* 212; *quels li dariem* 249; *quels nos lauauen* 298; *nols nos dona* 351; *nols nos uolia rendre* 523.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

lo. *E fará'l vos tant consirar* Lull, Obr. rim. 552. — *E el prestal nos uolontes* Feyts 267; *e amenal nos forsadament* 364.

e yo mostrar lous he Feyts p. 99; *jo fer lous he de bon grat* 184.

la. *ja la'us hay recomptada* Lull, Obr. rim. 350, 55. — *que negu lans tolga* Feyts 369.

Car pus Deus l'haus (= la'us) *ha dada* Lull, Obr. rim. 320, 10. — *e liurar leus he volentes* Sieben w. Meister 1612; *e lavors leus en manerets* 1618. — *tro que Deus laus do* Feyts p. 85; *Deus lans hauia dada* 228.

los. *e donals nos* Feyts 472.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

lo. *mon payra lom volc dar* Sieben w. Meister 3033.

e tolgueren lons de les mans Feyts 44; *e aduxerenlons pres altra uegada* 56.

la. *Que pausada le'ns ha en majoritat* Lull, Obr. rim. 288.

Digitized by Google

EXEMPLES ESPAGNOLS.

Les pronoms qui s'abrègent en espagnol sont *me, te, se, le (li)* (dat. et acc.), *lo.* L'apocope de *lo* n'est phonétique que dans la position protonique; les exemples de *lo* abrégé après un mot accentué sont dus à l'analogie de l'apocope protonique. Il est en général impossible de décider si l'on a affaire à un *le* ou à un *lo* abrégés; cf. plus loin p. 88. Les passages cités sont empruntés aux plus anciens textes: le *Cid,* les œuvres de *Berceo* et l'*Alexandre.* Je les ai puisés dans l'excellent ouvrage de M. Staaff, auquel je renvoie. J'ai accepté presque toutes les émendations proposées par M. Staaff; celles qui introduisent dans les leçons manuscrites d'autres changements que la suppression de la voyelle du pronom sont désignées par (St.).

I. — *UN PRONOM.*

A. — L'apocope protonique.

Les mots qui précèdent le pronom et lui servent d'appui sont *no, que* (conj.), *si (se), ni (ne), o* (< aut), *quando, como, ca, yo, tu, ella, qui, que* (pron. rel. et interr.), *e (y).*

me. *Quem dades vuestras fijas* Cid 2096; *quem digades la verdat* 2139; *A lo quem semeja* 157; *reçibo estos cavallos quem enbia de don* 1344; 1868; *este plazer quem feches* 2150; *en aqueste escaño quem diestes vos en don* 3115; *por mis fijas quem dexaron yo non he desonor* 3149; *ifantes de Carrión quem desondraron tan mal* 3256. — *Quando no(n) m(e) atrevo a essas* Berceo, Loores 85 b; *no(n) m(e) eches en olvido* 231 b; *Si fuere vuestra gracia quem querades soffrir* Berceo, Millan 321 c; *Ca veo quem segudan* Milagros 524 d; *Juan quem dist por fiio* Duelo 79 c; *Ruegote quem condones esto que io te digo* 79 d; 80 a; *Senores sim quisierdes un poquiello soffrir* Domingo 315 a; *Tu m(e) da bien empezar, tu (me) da bien a complir* Loores 3 c; *tu m(e) façeriste* 98 a. — *Çiertas nom preçio* Alexandre 347 d; *nom faga Dios morir* 1623 d (St.); *Que m(e) ensennaste(e) las VII artes a entender* 37 d; *Las donas que m(e) enbiaste* 755 a; *non quiero que m(e) sigades* 926 b; *Mas ruegote quem digas* 1010 a; *tu m(e) crieste* 36 a; *tu m(e) val, padre poderoso* 1524 d; *Se m(e) fazes en to rostro ensannar e escopir*

Digitized by Google

121 c, 2317 a; *Nunca te fallire, sim(e) tu non falleçieres* 362 c; *tovos don Mars por rico quandom ovo ganada* 357 d.

te. *Not cal ca se vençires not menguaran vasallos* Alexandre 72 d (St.); *Mas not metras es dia en tan chico forado* 123 c (St.); *Bendicha fu la madre quet pudo eugendrar* 213 c; *que t(e) aya a creer* 369 d; *Nunca fallaras ombre qued pueda contrastar* 1108 d; *Qual oyra de ti la que t(e) ovo parido* 1218 d; 1764 a; *el don quet e pedido* 2200 d; *Tu guya mi facienda, si t(e) cae en plazer* 108 c; *Qui t(e) promete riqueza, non te faz nul amor* 359 a.

se. *nos van del campo* Cid 755; *nos pueden den quitar* 984; *A menos de lid aquesto nos partirá* 1106; *El cometer fue malo, que lo al nos enpeçó* 3542; *por esso nos encamó* 3629; *sospirando ques viesse con moros en el campo* 1293; *fata ques torne el que en buen ora nació* 2008; *ques pague des casamiento mio Çid* 2275; *los ques pudieron escapar* 1151; *que non sabent ques far* 1174; *non sabemos ques comidran ellos o que non* 3578; *Vio los sos commos van allegando* 791; *que sis pudiessen ir, fer lo ien de grado* 1250; *que sis fartás lidiendo e firiendo con sus manos* 1294; *del casamiento non sé sis abrá sabor* 1892. — *No(n) s(e) prendan a las barbas nunca dessi mercado* Berceo, Loores 64 d (St.); *Labró Noe el archa que s(e) fuessen castigando* 84 b; *Quando perdonó a Peydro luego que s(e) rependió* 113 b; *Mandó que s(e) allegasse el su sancto conviento* Domingo 493 b; *Mandó que s(e) assentassen las ientes por el prado* Millan 246 c; *quando s(e) vio coitado* 296 a; *Quando s(e) llegó la hora* Loores 25 c; *Commo s(e) fezo tu fijo, sennora, oblaçion* 164 d; *Sis murió ol mataron, non lo sabien iudgar* Milagros 84 b. — *Nos cuydava veer de las naves exido* Alexandre 248 a; *Por poco con la yra a él nos remetia* 441 d, etc.; *Encuba fue en coyta ques cudava morir* 331 b; *e non sabia ques far* 511 c; *Lidiaron un gran dia ques non podien uençer* 600 a, etc.; *Cuemos quisieron ambos ferir a denodadas* 1232 a, cf. 484 b, 661 a, 2136 a; *Quandos cató* 2072 b, cf. 1666 a; *o s(e) sentian por ventura* 1590 c. — *ys apoderava della* Prim. cron. gen. 9 a 49.

le (lo). *nadi nol diessen posada* Cid 25; *nol osan dezir nada* 30; *agua nol puedent vedar* 555; *danle grandes colpes, mas nol pueden falssar* 713; 2391, etc.; *con lo agudo nol tomava* 3661; *ca en carne nol tomó* 3677; *nol pudo guarir* 3681; *quel creçe conpaña* 296; *quel buscaríe mal con todas sus mesnadas* 509; *antes quel prendan los de Terrer* 585; *cuedo quel avrá pro* 2130; *con estos*

Digitized by Google

cavalleros quel sirven a so sabor 234; *Grandes son las ganançias quel dio el Criador* 1334; *e Dios quel amava* 2385, etc.; *non lo desafié nil torné el amistad* 965; *sil pudiessen prender* 1253; *quandol vieron assomar* 1393, 1757; *yol daré por ello buen galardón* 2641; *¿Quil darie con los de Carrión a casar?* 3381. — *nol cansava la mano* Berceo, Domingo 47 c; *Pero al omne bono nul pavor nol fiçieron* Millan 31 d; *nol contradize nada* Sacrificio 247 c; *fondo nol trovaremos* Milagros 42 b; *nol cadió en plaçer* Duelo 45 c; *guardava su officio quel era comendado* Domingo 157 c; *quel costaban* Millan 128 a; *De la sangne le miembre quel ixio del costado* Sacrificio 94 c; *Mostronos en aquesto quel nunca repoyó* Loores 113 c, etc.; *fueron con ella omnes comol covenja tales* Domingo 563 d; *nil dieron reverençia* 736 b; *Nunca lo ovo visto nil tánso de la mano* Oria 144 c; *Que se querrie venir sil fuesse condonado* Millan 92 c; *quil retiene* 365 d; *quandol vio venir* Loores 44 a; *(tul ovieste a saber* 20 a*); Sis murió ol mataron non lo sabien iudgar* Milagros 84 b; *yol daré penitençia* 92 d; *Ca nol tollieron nada nil avien ren robado* 195 b; *Cal façie la Gloriosa companna e solaz* 366 d; *Quil fizo deservicio* 375 b; *Veer sil mandarie o tener o saltar* 896 d. — *nol guarez* Alexandre 65 b; *nol prenda ombra se lo yo non presiere* 102 b, etc.; *quel mandasse fablar* 35 c; *Mandó a las parteras quel avian a servir* 331 c, etc.; *Yol embiaré conseio* 372 a, 141 c, 2165 d; *Quandol vio el griego* 453 a, 456 a, 1372 b; *Ca lo oviera muerto, ol oviera levado* 465 d; *sil fallasse* 521 d, *Sil pesó o sil plógo, ovol a derrocar* 602 c, *sel podies alcançar* 971 d, 1211 b, etc.; *comol fizo* 1936 a; *Non cabe en el mundo, nel puede abondar* 2276 a. — *ellal mandasse* Prim. cron. gen. 7 b 54; 52 a 37; *yl aprendiessen* 3 a 30; *yl mato allí* 10 b 14; *yl matara* 22 b 48; *yl ayudavan* 53 b 42.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

me. *Fem ante vos yo e vuestras ffijas* Cid 269; *firióm el sabrino* 963; (*dem dent buen galardon* 2126); *Aquim parto de vos* 2681; *sin salve el Criador* 2960, cf. 2990, 3042, 3391; *¿A quem descubriestes las telas del coraçón?* 3260. — *Mas dam el coraçon* Berceo, Sacrificio 177 d; *alla m(e) quiero andar* Oria 192 d; *Madre, si bien me quieres e pro m(e) quieres buscar* 193 a; *Quando cobré*

Digitized by Google

el sesso, catém a derredor Duelo 18 a. — *Yo espantém un poco ca azia sonnoliente* Alexandre 1103 d.

te. *Diot con la lança enel costado* Cid 353; *Did el cavallo* 3322. — *Reçebit en mi casa e fizte grant honor* Alexandre 454 a; *dexót(e) en mal logar* 847 d; *Aqui t(e) merçed pedir* 219 a.

se. *e tornós pora su casa* Cid 49, 298, 666, etc.; *Partiós dela puerta* 51; *Pagós mio Çid* 69; *Sonrrisós mio Çid* 154, 946, etc.; *levantós el rey* 2933, 3108, etc.; *assis parten unos d'otros* 375; *Las azes de los moros yas mueven adelant* 700, 787; *Hyas espidien* 1448; *Aquis conpieça la gesta* 1085, 2113, etc. — *Despidiós(e) del conviento* Berceo, Domingo 548 c; *empezós a desprunar* Millan 14 b; *probós por fadeduro* Loores 46 d; *Enfogós(e) en la agua* Milagros 595 d; *Tornós luego al cuerpo* Duelo 147 c; *Por quis guyavan otros* Domingo 747 b; *De ti s(e) temieron luego los falsos lesongeros* Loores 4 c; *En ti s(e) complió, sennora, el dicho de Isaya* 8 a. — *Pagós don Aristotil mucho desta rrazon* Alexandre 43 a; *metiós a su mesnada* 143 a; *Furtós del almofalla* 278 b, etc.; *Assis fue pora él* 644 d; *yas yvan desordiendo* 1913 b; *Fabló con sus vasallos en ques acordiarien* 869 a.

le (lo). *e metiól en el mayor az* Cid 711, 3633, 3683; *diol tal espadada* 750; *cortól por la çintura* 751, 767, 2423; *Ayudól el Criador* 1094; *Pesól al rey de Marruecos* 1622; *Mio Çid al rey Búcar cadiól en alcaz* 2408; *dil que enbió mis fijas a tierras de Carrión* 2638; *Essora Martín Antolínez reçibiól con el espada* 3660; *ca assil dieran la fed* 163, 902, etc.; *Los de Alcoçer a mio Çid yal dan parias* 570, 1303, 1563. — *pesol de voluntat* Berceo, Domingo 405 c; *començol de rogar* 476 a; *empezól de besar* Millan 150 a; *Al enfierno la otra diol mala pezcoçada* Sacrificio 155 d; *Pesol esto a Deçio* Laurencio 88 a; *Aparçiól la madre* Milagros 59 a. — *Pesól de coraçon* Alexandre 20 b; *semeiól que nunca meior vio* 281 a; *Exiól luego el alma* 480 d, etc.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

me. *agora córrem las tierras* Cid. 964; *e plázem de las nuevas* 1343; *Omillom, dona Ximena* 1396, cf. 3036; *créçem el coraçon* 1655; *pido vos una dona e seam presentada* 1708; *sírvem mio Çid* 1898; *Semejam el casamiento ondrado* 2077; *e tengon por pagado* 2152; *véngam a Toledo* 2970; *que mucho costadom ha* 1470; *Venidom es deliçio de tierras d'alent mar* 1639; *pocom incal* 2357. —

Digitized by Google

tengom por tu pagado Alexandre 873 a; *dixon esta paraula* 1107 d; *fagom(e) marauijado* 1161 b; *quierom(e) aventurar* 1534 c; *querriam(e) ya folgar* 2421 d; *veo que buen conseio m(e) dades* 293 a; *de qual guiza m(e) querades* 926 d; *Coyta m(e) fizo a mi prender esta carrera* 2265 a.

te. *e veot aguijar* Cid 2413; *Mándot que vayas con ellas fata dentro en Carrión* 2620; *miémbrat* 3316; *metistet tras el escaño de mio Çid el Campeador* 3333; cf. 3334; 3364; *Riébtot el cuerpo por malo e por traidor* 3343; *fústed meter tras la viga lagar* 3365 (pour *vestid* 3366 voir p. 139, note 2); *Estot lidiaré aquí* 3344. — *Luego t(e) fizo el angel de la muert(e) sabidor* Berceo, Loores 40 b; *En tu ciella t(e) trobó sin carnal compannia* 21 c. — *Oviste buen maestro, sóbot bien castigar* Alexandre 213 a; *e fago t(e) grant amor* 547 a; *Mas quierot responder* 1722 d (St.).

se. *Tornavas don Martino a Burgos* Cid 232, 1196; *ivas cabadelant* 862; *e tienes por vuestro vassallo* 1847; *alegravas mio Çid* 1659; *Prisos a la barba* 1663; *adóbes con sos vassallos* 2969; *mañánas fo Minaya* 836; *Muchos tovieron por enbaidos* 2309; *e luégos partió la cort* 3522; *e sobrellas va echar* 1203; *algunos furtare* 1260; *Ixiendos va de tierra* 396; *tornando va la cabeça e catándos atrás* 1078; *espidiéndos de Roy Diaz* 2263. — *Si la muerte li viniesse, tenies por venturada* Berceo, Millan 177 d; *páras bien remangado* Sacrificio 208 b; *Quitandos(e) de follia* Milagros 462 c; *al siervo s(e) conformó* Loores 16 d; *Profeta s(e) levantará de la vuestra natura* 17 b. — *Pero yvas armar* Alexandre 157 c; *Fazias maravijado de cosa tant granada* 299 d; *vinos por al poblado* 333 c; *tóvos don Mars por rico* 357 d; 394 a, etc.; *tantos puede doler* 2224 c; *Quando la luna s(e) cambia* 1181 a.

le (lo). *quísol besar las manos* Cid 265; *A Minaya Albar Fáñez ival dar el cavallo* 752; *quiérol enbiar en don treínta cavallos* 816; *plógol de coraçon* 1455, 2648, 3019; *prendol yo los pecados* 1705; *fústel ensayar* 3318; *muchol tengo por torpe* 1526; *tántol querie de coraçón* 2058; *y el únol ha tomado* 761; *éstol do de plazdo* 2970; *aquestol prestó* 3634; *siemprel buscó* 2998; *bendiziéndol están* 541; *mesurándol del espada* 3666; *un grant colpe dádol ha* 2421; *un sueñol priso dulçe* 405; *la sángrel salió* 3638; *una feridal dava* 38; *la manol ha besada* 174, 298; *çientol pidieron* 1490; *en su tierral pudies tomar* 309; *commo en Medínal sacaran* 1538; *que de Valençial sacó* 2800; *por nómbrel llamó* 3188; *el escudol passó*

Digitized by Google

3626. — *al qui lo demandava daval conseio sano* Berceo, Domingo 47 b; *e dixol unos dichos pesados* 135 d; *Dissol: merçet te clamo* Millan 16 b; *e plógol mucho al Rey de gloria* Sacrifio 64 d; *semprel debe membrar* 170 a; *dissol* Laurencio 8 d; *Fizol otro serviçio* Milagros 52 a; *Tomaronla las virgines dandol grandes sosannos* Oria 131 a. — *Yval con la edat el coraçon creçiendo* Alexandre 12 c; *Daval grant reverençia* 35 b; *Ovol fecho Phelippo rico e poderoso* 149 b, etc.; *ovieral dado venino a bever* 600 d, etc.; *Ffrio nin calentura nunqual feziesse mal* 90 d; *La tierra al infante todal obedesçia* 164 d; *Quando unal togien* 1148 c; *nos essol gradeçimos* 1771 d.

II. — *DEUX PRONOMS.*

L'espagnol combine les pronoms régimes avec beaucoup de liberté. Presque tout pronom peut se combiner avec un autre pronom, pourvu que l'un soit un régime indirect et l'autre un régime direct, et même trois pronoms peuvent se suivre, si l'un est un datif éthique. Seul l'ordre des pronoms est fixé par des règles. Toutes les combinaisons imaginables n'existent cependant pas en réalité. On trouvera dans Bello, *Gramática de la lengua castellana,* Paris, 1903, §§ 934—953 une liste des combinaisons qui se rencontrent dans la langue moderne, ainsi qu'un exposé des règles qui déterminent l'ordre des régimes combinés. Cf. encore Gessner, *Zeitschr. f. rom. Phil.,* XVII, 33; Hanssen, *Gramática histórica de la lengua castellana,* § 508.

Ici, on ne s'occupera que des groupes anciens de deux pronoms qui présentent un régime apocopé. Ce sont *me* et *te* + *lo la los las; se* + *lo la le los las les me te; le* + *lo la los las.* — Aux exemples fournis par les trois œuvres mentionnées, j'ajoute quelques passages tirés du poème de *Fernan Gonçalez,* du livre d'*Apolonio,* de *Juan Ruiz,* de *Yuçuf* et de la *Primera crónica general.*

A. — L'apocope protonique.

me. *Hya mugier doña Ximena, nom lo aviedes rogado?* Cid 1763; *quenlas dexe sacar* 1277; *nimbla messó fijo de moro nin de cristiana* 3286; *Quin los dio estos* 874. — *nom lo podra lograr* Alexandre 34 c (St); *Et vos nom lo devedes esto a mi çelar* 34 d (St.); *Aver de ti un fijo nom lo quieras negar* 1724 b; *quiero que m(e) lo digades* 1448 c. — *Darte conseio bueno sim lo quisieres prender* Apolonio 99 b (St.). — *e quemblo mandedes* Prim. cron.

Digitized by Google

gen. 33 b 40; *e que por mi razon verna mal al quem lo faze* 41 a 5; *esta crueza nom la puedes mostrar* 43 b 23; *parece quem la dist* 43 b 35.

te. *Hyollo lidiaré* Cid 3367. — *pagar not lo podria* Alexandre 36 b (St.). — *aquel quet la dará* Prim. Cron. gen. 40 a 24; *not lo conseio* 43 b 4.

se. *mas le vienen a mio Çid, sabet, que nos le van* Cid 1207; *que nos le parte de so braço* 1244; *ques le non spidiés* 1252 b. — *Que nos le retenie castello nin çiudat* Alexandre 285 b; *Nos le tenia la çinta* 32 c (St.); *nos le pudo asconder* 160 b; *Dezie que a los gricgos nos les toldrie delante* 1073 d (St.); *A el que todo sabe nada nos le olvida* 1495 d (St.); *Nos me podria çelar* 40 d (St.); *Ca en al non duldavan se non que s(e) les yrien* 798 d; cf. 1422 b; *Como s(e) le acaeçe se alguno la castiga* 2193 c. — *Dios te daria conseio nos te podria tardar* Apolonio 161 d (St.); *Da cuytas a los omnes que s(e) les faga temer* 94 a; *Mas sis(e) me aguisare e ploguier(e) al Criador* 497 a. — *Nin vylla nin castyello nos les pudo anparar* F. Gonçalez 19 b; *E quel cond(e) castellano nos le podrrya foyr* 388 c (St.); *Que nul omne al conde nos le podia guaryr* 537 b (St.); *Yba, sis le fyzies(s)e, sa muerte aguisando* 541 b (St.); *Querye sys le fyzies(s)e (a) su hermano vengar* 727 b (St.). — *Nos me tira, nos me parte* J. Ruiz 662 c; *De mal nos te faga* 1032 d. — *e fezieron ques le tornaron muchas villas e castiellos* Prim. cron. gen. 22 a 52; *ques le non tornassen las yentes* 23 a 23; *ques le espeluzraron todos los cabellos* 67 b 8; *sis le tornassen* 28 a 25; *sis le guisasse* 37 b 3; *e nos te vien emiente de la noble cibdat de Carthago* 40 a 13; *Ya nos te mienbra el rio Simoenta de Troya* 42 b 32.

lo (le). (Le second pron. abrégé) *que lel tornase* Yuçuf 68 b; *no lel consentiba* 80 c.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

se. *saliósle del sol espada* Cid 1726; *metiósle en Gujera* 1727; *alegrósle tod el cuerpo* 3184; *dexósle prender al cuello* 3339. — *Toda su alegria tornósle en pesar* Alexandre 495 d; *Dexosle manear todo aderredor* 104 c (St.); cf. 23 b, 106 c, 180 c, 638 d. — *quando vyo al conde fues(e) le parar delante* F. Gonçalez 488 d; *Al sennor de Castyella fues(e) le (a) parar de cara* 536 d. — *Ca muriós(e)le la*

Digitized by Google

muger con qui casado era Apolonio 4 a; *Renovós(e)le el duelo* 175 d, 448 c. — *cayos(e)le la que leuaua* J. Ruiz 226 d; *Atraueso-s(e)le enel pyco e afogo la ayna* 1103 c. — *y echos le en el regaço* Prim. cron. gen. 13 a 53; *e metios la por los pechos* 44 a 19.

le. *Viol(e) por ventura mostrol lo el pecado* Alexandre 439 a (St., le ms. *mostro gelo*); *Fincol la en el ombro mas por su amargura* 500 d (St., le ms. *fincogela*); *Otro que dezien Dimus diol lo por companero* 978 b (St., ms. *diogelo).*

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

me. *todom lo pechará* Cid 980.

te. *toveldo en poridad* Cid 3322. — *Padron, dixo, gradescot(e) lo, tengot(e) lo en amor* Alexandre 1531 b; *déxotela en comendada* 641 c. — *e pydot(e)lo de grrado* F. Gonçalez 243 a. — *pidot(e) lo en donado* Apolonio 338 c.

se. *e tóvos lo a grand fonta* Cid 959; *alégrasle el coraçon* 1266; *detiénesle la lengua* 3307. — *Entendiolo Ayaz, soposle bien guardar* Alexandre 552 b. — *Por tantos le abia su aver detardado* F. Gonçalez 731 d (St.).

Quando cató Dario paráronsel de cara Alexandre 1188 d.

le. *Entendiol(e) Phelippo fizol lo descreer* Alexandre 860 c (St., le ms. *fizogelo*); *El rey fue alegre tovol lo a grant grado* 2118 a (St., ms. *touogelo*); *El malo con enbidia ovol lo a furtar* 2387 b (St., ms. *ouogelo*); *Pusol la enna mano de mal fuego cargada* 2451 c (St., ms. *Pusogela*). — *Los tuertos que me fyzo cuedol los demandar* F. Gonçalez 307 b (St., ms. *cuedo gellos*); *De qual linaje venia fazial lo entender* 177 c (St., ms. *fazia gelo*).

On constate que c'est le premier pronom qui s'abrège. Plusieurs des exemples qui figurent dans les listes représentent, il est vrai, des corrections de leçons transmises fautivement par les manuscrits, mais ces corrections, qui sont toutes dues à M. Staaff, s'imposent et peuvent être regardées comme assurées; les exemples garantis par les leçons correctes des divers manuscrits sont en effet assez nombreux pour établir comme règle pour l'espagnol que l'abréviation doit frapper le premier des deux pronoms combinés.

Les exceptions sont rares et s'expliquent d'une manière ou d'autre. Dans le vers 768 du Cid *non gel osó esperar*, qui est le seul exemple d'apocope du second pronom offert par l'unique

Digitized by Google

manuscrit du poème, il faut voir un cas d'élision dû à la rencontre des deux *o (gelo osó);* voir Staaff, *ouvr. cité,* p. 50; Menéndez Pidal, *Cantar de mio Cid,* I, § 44, 3. Dans *pararonsel* Alexandre 1188 d, la finale consonantique du mot d'appui explique suffisamment le traitement irrégulier du groupe *se* + *le;* M. Staaff dit, p. 104, 6, que c'est une «forme extrêmement rare». De la même manière s'explique *darlol ei* Fuero de Aviles § 12, relevé par M. Hanssen (*Gram. hist. de la lengua cast.,* § 508), à moins qu'il ne faille plutôt y voir un exemple de l'élision régulière des pronoms devant le verbe auxiliaire du futur; cf. Menéndez Pidal, *Origenes del español,* § 66, 4. On remarquera que *lo* est placé devant le régime indirect *le.* Les deux autres passages déjà cités: *que lel tornase* Yuçuf 68 b et *no lel consentiba* 80 c représentent, d'après M. Menéndez Pidal, un développement dialectal, voir *Cantar de mio Cid,* I, § 73, 4. Tel est peut-être le cas aussi pour *que gel mostrasen* Calila 66, 216 relevé par M. Menéndez Pidal (*loc. cit.*) et pour *si non lel quiriés soltar* Crónica de San Juan de la Peña 90, voir *Origenes del español,* § 66, 5. Peut-être faut-il voir dans le groupe *lel* des derniers exemples une manifestation de cette tendance à éviter la rencontre des deux *l* qu'a constatée M. Staaff pour le poème du Cid, p. 45 et suiv.

Le manque d'exemples de *me, te* abrégés sous la rubrique B 1° peut tenir à l'insuffisance de mes lectures. Pour les groupes *le* + *lo la los las,* le résultat est en général *gelo, gela,* etc. où les pronoms gardent la forme pleine; cf. pourtant l'exemple qu'on vient de citer de Calila et les émendations proposées par M. Staaff pour quelques vers fautifs du livre d'Alexandre et du poème de Fernan Gonçalez où les formes manuscrites *gelo, gela, gelos* ont été changées en *l lo, l la, l los.* Pour la justification de ce changement, voir *ouvr. cité,* p. 104, 9.

EXEMPLES ITALIENS.

Les pronoms qui s'abrègent en italien sont *me, te, se, lo, li~ge* (dat. sing. et plur. des deux genres), *ne, ve, li~gi* (acc. plur. masc.). Ce sont les formes primitives, conservées dans les anciens parlers de toute la Péninsule, excepté les parties centrales et occidentales de la Toscane et la Sicile.[1] Dans ces derniers domaines, les pro-

[1] Voir Caix, *Le origini della lingua poetica italiana,* § 18; Wiese, *Altital. Elementarbuch,* nos 207, 208; Tommaso Casini, *Le rime dei Poeti bolognesi del*

Digitized by Google

noms en *e*, sauf *ne*, changent la voyelle en *i*; *ne*, qui garde en général la voyelle, est peu à peu supplanté par *ci*, attesté par le premier document toscan: les *Frammenti d'un libro di conti di banchieri fiorentini* de 1211. Plus tard, ces mêmes pronoms revêteront en florentin des formes en *e* devant un régime de la troisième personne: *me lo*, *me la*, etc.

Les parlers de la Toscane présentent encore une particularité, qui nous met en présence d'un petit problème assez délicat. A côté du régime direct *lo*, on trouve en toscan proprement dit *il*, en arétin et en ombrien *el*, en siennois *il*, *el*,[1] de sorte qu'on peut hésiter si, dans ces parlers, la forme réduite *l* représente un *lo* avec apocope ou un *il (el)* avec aphérèse de la voyelle. La question est difficile à trancher d'autant plus que *il (el)* ne s'employait originairement qu'après les mots et notamment les particules finissant par une voyelle. Si, cependant, je prends le parti de voir dans *l* un *lo* apocopé, c'est d'abord que *il (el)*, comme pronom, n'atteint une certaine fréquence que vers 1300[2], où s'arrêtent mes recherches, et ensuite parce que cette forme ne s'emploie jamais après le verbe. On ne risque guère de se tromper beaucoup, si on considère tout *l* comme un *lo* abrégé pendant la période qui nous intéresse.

En ce qui concerne l'abréviation de *le* (acc. plur. fém.), je n'en ai trouvé aucun exemple assez sûr pour que j'aie osé faire figurer ce régime parmi les pronoms apocopés de l'italien. Voici pourtant deux passages où l'on est tenté de voir un *le* abrégé. L'un se trouve au vers 1346 du *Favorello* de Brunetto Latini; le poète, ayant exprimé l'intention de parler des quatre vertus *chortesia*, *larghezza*, *leanza* et *prodeçça*, continue

Dell'altre non prometto *Cerchi nel gran tesoro,*
1345 *Di dir, nè di rimare,* *Ch'io farò per choloro,*
Ma chil uorrà trouare, *Ch'anno lo chor più alto.*

---

sec. XIII, p. LXI; Ludwig Röhrsheim, *Die Sprache des Fra Guittone von Arezzo* (Beiheft 15 de la Zeitschr. f. rom. Phil.), p. 39; Giovanni Ferri, *Laude di Frate Jacopone da Todi*, p. 203 (§ 74); Mussafia, *Ein altneapolitanisches Regimen sanitatis*, § 87; *Zur Katharinenlegende*, II (Caterina abruzz.), § 87, etc.

[1] Voir Wiese, *Altital. Elementarbuch*, nº 207, 3; Giovanni Ferri, *Laude di Frate Jacopone da Todi*, p. 203 (§ 74); Hirsch, *Zeits. f. rom. Phil.*, X, 66.

[2] Les formes correspondantes de l'article défini sont plus fréquentes; sur ces questions voir Gröber, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, I, p. 108 et suiv.; Caix, *Origini*, §§ 191—194, 207.

Digitized by Google

Les manuscrits BNC[1] portent au vers 1346 *chi le*, et il paraît en effet plus naturel de voir dans *chil* un *le* abrégé se rapportant à l'expression *dell'altre* qu'un *lo* neutre apocopé. L'autre passage est emprunté aux *Trattati morali* de Albertano da Brescia, p. 294, où on lit: *E fa ogn'uomo sollicito che sappia le cosa che tu fai s'elle sono honeste; e se elle sono sozze, che forz'ave se neuna persona'l sa, da che tu'l sai?* Ici encore j'incline à voir dans *'l* la forme abrégée d'un *le*, se rapportant à *cose sozze*, plutôt qu'un *lo* apocopé.

J'ai parlé, dans l'Introduction, des difficultés qu'il y a à trouver des matériaux auxquels on puisse se fier. Ces difficultés s'accentuent tout particulièrement au sujet de l'italien. A celles qui sont propres à toute étude linguistique des anciennes époques d'une langue et qui proviennent de la transmission défectueuse des premiers documents, vient s'ajouter l'incertitude qui règne en ancien italien sur le vrai usage de l'hiatus, de l'élision, de l'aphérèse et de l'apocope des voyelles finales. Il en résulte qu'il est extrêmement délicat et souvent impossible de décider si un vers trop long doit être corrigé par la suppression de la voyelle d'un pronom régime qui s'y trouve sous la forme pleine ou par l'application des autres procédés de réduction; ou inversement si un vers trop court, qui contient un pronom abrégé, doit être ramené au nombre correct de syllabes par l'introduction de la forme pleine du pronom ou par l'addition d'une voyelle aux autres mots ou bien par l'admission de l'hiatus. Il y a plus. Étant donné le grand nombre de vers transmis qui ne peuvent être ramenés à la mesure correcte que par des changements assez radicaux des leçons manuscrites, il paraît que les poètes ne se sont pas efforcés d'appliquer bien rigoureusement le schéma métrique qu'ils voulaient suivre.

Les éditeurs ont naturellement fait ressortir ces faits. Les uns, tels Mussafia, Keller, se sont abstenus de toute correction des textes manuscrits, tandis que les autres, tels Tobler, Wiese, y ont introduit des émendations. J'accepte ces émendations en tant qu'elles concernent les pronoms régimes tout en reconnaissant leur valeur douteuse; les émendations que je propose moi-même sont données sous toute réserve.

Les exemples cités sont empruntés aux plus anciens documents, composés pour la plupart avant 1300 et représentant les principaux dialectes de l'Italie. Si je m'arrête à cette date, c'est que, à partir de 1300, la langue de Florence, reconnue déjà comme la langue littéraire, commence à exercer une influence considérable sur les parlers dialectaux. Le choix de cette date me dis-

Digitized by Google

pense aussi d'examiner les textes du Sud, qui sont tous postérieurs à 1300. Ces textes rendent d'ailleurs assez peu à notre sujet; les exemples qu'on pourrait en tirer sont en grande partie trop douteux pour nous être utiles. En ce qui concerne les œuvres de l'école sicilienne, elles sont toutes conservées dans des manuscrits «toscanisés»; c'est pourquoi je les range parmi les documents de la Toscane.

L'abréviation n'est obligatoire dans aucun dialecte. Elle n'est vivante que pour *lo* et *li* (dat.); pour les autres pronoms elle est plus on moins exceptionnelle; rappelons pourtant les nombreux exemples de *me* abrégé dans les œuvres de Bonvesin.

I. — *UN PRONOM.*

A. — L'apocope protonique.

Les mots qui précèdent le pronom et lui servent d'appui sont *no, che* (conj.) *se, nè (ni), quando, como, e, io (eu, eo, i, e), tu, ello, ella, vu (= voi), elli, chi, che* (pron. rel. et interr.).

me. Lombard. *Per ço no m(e) fido in te, ke tu no m' par niente* Barsegapé 396. — *(Nè m(e) consentir né no m(e) laxar* Margherita 199). — *quella nom lassa in stao* Bonvesin, Introd. 14; *tu nom devrissi far guerra, ni far zò kem desplax* 76; *nom vosse deo perdonar* 78, 247, 269, etc.; *kim caza, kim spagiura?* 33; *kim stragia? kim sopergia? kim da mala ventura?* 34; *kim fesse unca tal guerra* 40; *kem scarpa lo meo lavor* 39; cf. 100, 108, 409; *kem debia perdonar* Vulg. de Eleemosynis 1045; *nom fa dexnor* De anima cum corpore 5, 17, 19, 20, etc.; *zò kem plax* 11; *dir parolle kem zovano, s'el è kim voja intende* 172, 351, 358, etc.; (51 cas de *me* abrégé).

Vénitien. *ke vu m(e) consejarì* Caterina 307; *Creço ke la (ella) m(e) darà* 319; *E se vui m(e) conseja'* 338. — *Li saui nom reprenda* Pateg 13; *nom serue* 370. — *Da q'eu m(e) repento* Uguçon 544; *ge no m(e) possa laçare* Proverbia, Fin.

Emilien. *nom pone a porto* Poeti Bolognesi del sec. XIII, 103, 42.

Toscan. *lo mal che·m fa durare* Rinaldo d'Aquino 1, 33. — *E se no'm ristorate* Chiaro Davanzati 219, 40. — *che nom trasporta* Guittone d'Arezzo, Sonetti 77, 5.

Digitized by Google

te. Lombard. *Ke nu t(e) videmo in povertà* Barsegapè 2248; *Mo quando t(e) videmo in besognia* 2314. — *questo ch'eo t(e) digo* Margherita 321.

Vénitien. *de quel ke t(e) fa besogna* Catherina 278; *El no t(e) serave viso* 425; *ke t(e) fan così parlare* 669. — *Mo quando t(e) ueesem en besogna* Uguçon 1793 (voir la note du vers).

se. Lombard. *Che no s(e) poraue numerar* Margherita 594.

Vénitien. *Gi s(i) meten ad andare* Caterina 792; *E s(e) volgan per contrario* 1109. — *nos po tenir ascos* Pateg 228. — *no (se) castiga* Uguçon 1434. — *qes dibia uergonçare* Proverbia 142 d.

lo. Piémontais. *Car per si sol nol porraf auer engeigna* Gallo-ital. Pred. 4, 50; *Il nol diseron mia* 4, 68; *si nos nel fasem* 6, 67; *nol po perpensar* 12, 70; *nol poiria penser* 20, 46; *nol po laiser* 21, 38; *el nel tocas* 21, 77; *el nel saues o nel uees* 21, 85.

Lombard. *E'l maledixe* Barsegapè 169; *nol vol laxar star en possa* 239; *nol porisi inganare* 269; *Deo nol vol portare* 311; *No'l paleçó* 1197; *Vu'l trovarí volto in pagni* 552; *Se vu'l vorí* 1300; *no'l cognosce ni'l vide unca* 1428; *ki'l requerono* 1831; (*Ind'i pagni ella'l faxóe* 530). — *E nol tegna per uilania* Margherita 160; (*nol uolsemo plu aldir* 255), 429, 654, 886; *Nèl tegnirò per me segnor* 346; *Ma s'tul fai e'n serò alegro* 425; *Si chel ueça auertament* 707. — *e nol vol recognosce* Bonvesin, Introd. 95, cf. 120, 164, 176, 327; *Nel lassa dì ni noge* 437; *cognoscer nol volissi* De die judicii 49; *quilli kel tormenton* 32; *l'homo kel possa far* Vulg. de Eleemosynis 201; *quilli kel volen pasce* 223; *nol* 625; Laudes de virgine Maria 116, 202, 208; *kel debla subvenir* 223, cf. 481; *lo qual kil sa tenir* 267; *nol* passim.

Vénitien. *Ke cor nol po pensar* Mon. antichi A 246; *nol faça* B 52, cf. B 320; C 69, 226, 326; D 264; E 264, 312; *nè'l toca* B 87; *Fosso ki'l voleso* B 295; *ello'l tramesso* C 18; *igi'l çeto via* E 132; *ki'l vol* C 326. — *Nol volo contradire* Caterina 524; *Nol digo per superbia* 629, 1198; *Lo vostro plaximento e'l (= eo'l) vojo diro e faro* 71; *S'el ve plaxe e (vu)'l volí* 122; *E ke vu'l pregai* 236; *ke tu'l debi adorare* 574; *Se'l savesso mia madre* 372. — *Q'eu nol trouo* Pateg 15; *qi nol dis* 162, cf. 185, 234, 312, 342, 355, 493, 503, 574; *qel desdegne* 37; *qel tien adesso fello* 132; *qil truoua bon* 42; *qil fir* 81, cf. 161, 416, 540, 556, 568; *Da q'ilil ue uenir* 75. — *Qe la morte nol toia* Uguçon 69; *Nissun om uol deuria uoler ni desirar* 290, cf. 306, 592, 754, 876, 925, 1017, 1803; *de quig qel uoi'audir* 91; *Viegna quelor qel de portar* 848; *Biadi quili qel*

Digitized by Google

de gauder 938; *qel manleue* 1215; *qel secorres* 1222; *Et illil lieva molto tosto* 849; *Mai sel fared, biadhi uoi* 752. — *e nol storba* Proverbia 75 b, *e nol dis* 76 b, cf. 76 c, 85 a, 86 b, 104 b, *comol mena rea mente* 16 d; *ben lo conta el dise* 41 b; *quandol moia* 177 c; *q'elal terri'a poco* 165 c.

Émilien. *gli occhi no'l retenner* Poeti Bolognesi del sec. XIII, 7, 12; *no'l chiamo amor* 35, 14; cf. 43, 9; 45, 9; 47, 2; 48, 4; 54 7, etc.; *che'l degnate gradire* 30, 16; *chi'l contradice* 49, 6; *che'l facesse* 107, 23; *che'l voglia* 108, 18; *et i'l conosco* 54, 6.

Toscan. *ched i'l facca per artti* Giacomo da Lentino, Mon. n° 26 II, 34 A; *nol lasceria* V, 124; *core nol penseria* VII, 15. — *k'io no·l poria mai dire* Rinaldo d'Aquino 3, 11; *eo no·l celaraio* 6, 7. — *nol savria* Chiaro Davanzati 206, 11; *meco no'l tengno* 216, 19, etc.; *s'io'l volesse* 213, 11; *Ch'i'l credo* 285, 69; *che'l volete* 227, 98; *se'l savesse* 242, 18; *chi'l contende* 601, 5. — *nol faccia umil* Guittone d'Arezzo, Sonetti 10, 6, cf. 20, 7, etc ; *siccom'e' 'l saccia* 83, 9; *chi'l vede* 63, 12; *ma'l voglio ben de lei* Canzoni 23, 12. — *nol potè empire* Dodici conti morali, p. 28; *tutto nol conoscesse* 32, etc.; *E quelli disse che'l facea* 3; *coloro che'l servono* 37; 84, etc. — *nol fa* Brescia, p. 15; *io nol potrò fare* 99; *io'l dirò* 105; *tu'l dichi innanzi* 37; *Tu'l fai* 52, etc.; *e chi'l truova* 86; *che'l fecie* 115; *che'l priega* 194, etc. — *Ma nol uoglio aprouare* Brunetto Latini 1460, 1672, etc.; *Sel saprai* 1765; *Sel truoui* 2081; *E iol misi a ragione* 2934; *Chel seruono umilmente* 1158; *chil tene* 94; *chil naschonde e fuge* 1487, etc.

Ombrien. *nol so dire* Jacopone da Todi 1, 6; *che nol rosecara l cane* 3, 56, etc.; *che l degian acompagnare* 21, 58; *che l uogli schernire* 25, 48; *che l lasserai redire* 58, 26, 34; *co l poi pensare* 11, 20, 21; *co l puoi sofferire* 68, 15; *como l poi soffrire* 22, 65; *quando l uegio arentrare* 22, 9; *quando l deue anuntiare* 47, 74; *se l sapesse conseruare* 28, 1; *se l troua desfermato* 34, 37; *ch'i'l portai* 55, 65; *ch'io l porto en lieta facia* 56, 26; *ché l poi fare* 69, 130; *ché l troui deformato* 70, 36.

li (ge). Lombard. *E no g(e) lasón de roba in dosso* Barsegapè 1540; *E l(i) començá merçé clamare* 1850. — *ch'eo g(e)* (fém.) *mando* Margherita 120; *Ch'el no g(e)* (fém.) *romas sang nè color* 144, cf. 453; *el noi ualea* 615; *ela i(e) daua la manestra* 668.

Vénitien. *qe noi nocesse* Pateg 86; *sason noi tol uergoigna* 108; *et altre mal noi nasse* 292; *noi lassa cor ni pelo* 326; *noi dea termen luitan* 379, 385, 500, 502, 513, 596; *queil desplaça* 57; *qei*

Digitized by Google

nose 132; *paur'a qeig nocesse* 260; *Tenp será qeg uoraue enanti aver seruido* 470; *causa qeg fia dita* 489; *qeg diga causa* 494; *qeg dará* 514; *qeg cre* 516; *qig da tropo trauaia* 374; *quandoi besogna* 432; *eg fai gremeça* 286. — *Tuto ço noi poraue ualer un gran de lente* Uguçon 67; *noi poi durar da ladho* 455; cf. 980, 1166; *No li* (lire: *noi*) *cal de l'anema* 976, 986 (fém.); *Mai caritate no li* (lire: *noi*) *fo porta* 1184; *noig* (plur.) *uarrá* 626; *qe deu plui no li* (lire: *noig*) *damandará* 1619; *qei uien poco lassadho* 461.[1]

Ombrien. *che nogl sè en amor* Jacopone da Todi 8, 20; *nogl generi pauore* 12, 13; *nogl può nuocere* 39, 50, etc.; *se gl vien la tempestate* 72, 17.

ne. Lombard. *Ke'n dia gratia de ben fá* Barsegapè 2102. — *se tu no'n fe' inanze venir e presentar de quella carne* Bonvesin, Vulg. de Eleemosynis 847; *l'ogio è quel ken tradhisce, ken ten conditiai* De anima cum corpore 344; *deo sia entre nu, ken debla consejar* Vita b. Alexii 58.

Vénitien. *Ke tu n(e) daghe consejo* Caterina 796. — *Ken dea si a parlar* Pateg 599.

ve. Lombard. *Eo no v(e) faró tropo demora* Barsegapé 923; *Illi v(e) dirán la veritá* 1390.

Vénitien. *Ki v(e) savese ensignare* Caterina 158; *E quel ke v(e) plaxerae* 307.

li (gi), acc. plur. Lombard. *Ni imperpetua no l(i) sugaré* Barsegapè 1165 (Au vers 1164, *li* est dû à l'éditeur).

Vénitien. *bandonar noi de* Pateg 532; *Mai qig ua ranpognando* 368; *A i ogli, quandoi leua* 269.

Ombrien. *rendendo lor ragion nogl potem trare* Jacopone da Todi 50, 17; *nogl porrìa mai satiare* 47, 63.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton.

me. Lombard. *Per ço m(e) te' tu cossì destrecto* Margherita 866; *dim zà, Maria* Bonvesin, Introd. 222.

[1] Aux vers suivants: *merit no li a falir* 123 et *A quig qe li a onfeso* 310, qui ont une syllabe de trop, Tobler veut écrire *noi* et *qei* (voir éd., p. 22). Je propose de lire *merit no i'a falir* et *qe i'a onfeso;* la forme élidée *i'* du datif est attestée par plusieurs exemples: *questo i'e destinadho* 420, 446; *molto i'e dalonçaa* 492, cf. 820; *le semence i' aprestá* 1057 (devant un verbe commençant par *a*).

Digitized by Google

Vénitien. *E tanta vertù m(e) dai* Caterina 1054.

Toscan. *be·m deve meritare* Rinaldo d'Aquino 8, 44. — *Tutto ch'eo poco vaglia forcerò m' a valere* Guittone d'Arezzo, Canzoni 24, 1—2 (élision?).

te. Lombard. *E sì t(e) prometo ben così* Margherita 326; *Ka ben t(e) digo* 422.

se. Lombard. *Quando illó s(e) videno asaliú* Barsegapè 1353. — *Quando lo re s(e) departi de lì* Margherita 391.

Vénitien. *Po' s(e) volçe* Caterina 814. — *con deu s(e) po acordar* Uguçon 288.

lo. Piémontais. *Sil salue* Gallo-ital. Pred. 3, 32; *sil pris, sel mis en preisun* 7, 5.

Lombard. *Ma si'l faxe pur li çaxer* Barsegapè 533; *Si'l fé tornare da morte in vita* 745; *E si'l trasse fora* 746; cf. 1211, 1215, 1326, 1423, 1644, 1741, 1930; *per que'l faç'é* 1161; *e po'l portan* 1761. — *E sìl tegnia per so segnor* Margherita 74, cf. 793, 966; *E per ço l(o) tegno per negota* 913. — *e sìl recevi po anche* Bonvesin, Introd. 96.

Vénitien. *Faról voluntera* Caterina 989. — *e pol dirá di tuti* Pateg 84; *Cui deul da pro e sauio* 236; *Fal desperad e nescio e fal tornar plui fino* 308; *sil terá soto pe* 332; *e sil trate con lui* 352; *biad a cui deul da* 362; *benl comanda* 538. — *sil faisso* Uguçon 720; *Sil poraue dar ad altrui* 1154; *Mai sil terraf om a bausia* 1273; *Qe çal uoraue auer ascoso* 854; *Alól manaça del confondre* 1000. — *Acusál una femena* Proverbia 35 c (élision?).

Émilien. *e fa'l di nostra fè* Poeti Bolognesi 16, 11; *e poi sì'l prende* 69, 8.

Toscan. *perchè'l facie?* Chiaro Davanzati 220, 46; *al grido di chi'l va cacciando* 239, 28; *Onde s'eo canto, fòl per rimenbranza* 379, 12; *Per me'l dico* 602, 5. — *e si'l vorrei io avere* Dodici conti morali, p. 38. — *Fal prouedutamente* Brun. Latini 1548; *Sil chiaman dio d'amore* 2336.

Ombrien. *già l uidi* Jacopone da Todi 11, 7; *e ha'l quasi affollato* 30, 12, cf. 35, 21; *Perché l facestì?* 83, 5; *forsa per pianto mo l fai reuenire* 68, 5.

li (ge). Lombard. *Dig(e) ke faró sego la pasca* Barsegapè 1111; *Si g(e) desclavó le man e li pei* 1755. — *e dig(e)* (fém.) Margherita 120; *E lla pulcella si g(e) respos* 267; *Si g(e)* (fém.) *fo aparù un gran splendor* 804, cf. 826.

Digitized by Google

Vénitien. *sig torn' a desenor* Pateg 150; *sig fai gran desenor* 261; *sig ua trouand casone* 347. — *E sig* (plur.) *dissel nostro segnore* Uguçon 1053; *Qe deu li* (plur., lire: *deug*) *faça remision* 1563.

ne. Lombard. *Si'n dia gratia e venture* Barsegapè 2413.

Venitien. *Si n(e) scampe da gi laçi* Caterina 798. — *E sin guard da soperbia* Pateg 600.

ve. Lombard. *Za v(e) cuintarò molt tost(o) per man* Barsegapè 921 (pour *tost,* voir éd. Keller, p. 25 (§ 73 a). — *E sì u(e) tolt de questo logo* Margherita 151.

li (gi), acc. plur. Lombard. *Si l(i) debiai lavar inter vu* Barsegapè 1181.

Vénitien. *Ad un ad un tuti sig tole* Uguçon 798; *Ananti si li* (lire: *sig*) *fará condur* 1343.

Ombrien. *haucrogl so mio guidato* Jacopone da Todi 62, 63.

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

me. Lombard. *Lavam(e) li pei* Barsegapè 1171; *Ni nesuna fiada m(e) tenisti* 1377. — *Tramitim(e) l'agnol* Margherita 205; *E possam(e) da força de uençer* 708; *Segnam(e) st'aqua cun lo to segno* 981; *Laxam enprima un poco orar* 1012 (élision?). — *recevem in li toi presi, recevem il toe liste* Bonvesin, De peccatore cum virgine 11 (élision?), cf. 106; *lassam star* De anima cum corpore 235; *lassam, domente k'eo vivo, godher* 244; *guardavam del peccao* Sic amima peccatoris venit, etc. 131.

Vénitien. *ke gran besogna m(e) fai* Caterina 325, 335; *Gran meraveja m(e) doe* 671.

Émilien. *e facciam a'ogne bene avventuroso* Poeti Bolognesi del sec. XIII, 103, 43.

te. Vénitien. *Misericordia t(e) clamo* Uguçon 512, cf. 566.

se. Lombard. *L'anima col mundo s(e) tençona* Barsegapè 252; *E li demuni s(e) ua torquant* Margherita 1069.

Vénitien. *La luxuria s(e) uorraue* Uguçon 277; *Qe'n poco d'ora s(e) muda* 868; *uolontiera s(e) troua* 984; *L'un contra l'autro molto s(e) lagna* 1048.

lo. Lombard. (*In lo presipio'l reclinóe* Barsegapè 531). — *E la sritura l(o) manefesta* Margherita 48.

Vénetien. *Voluntera l(o) farò* Caterina 185; *vojémol voluntera*

Digitized by Google

946. — *Tostol recordará* Pateg 240; *Façal ancoi* 380 (élision?); *pagel ananz q'el po* 536. — *Tantol capitolà* Uguçon 50; *Portal al molimento* 463 (élision?); *Ançol fará star da luitan* 755; *Qe tutol lasem ad altrui* 810; *dentro l(o) serra* 859. — *Cui l'a, tiegnal' en stala* Proverbia 104 b (élision?).

Émilien. *Tegnol di folle impresa* Poeti Bolognesi del sec. XIII, 7, 1; *la notte igualmente'l pareggia* 7, 40; *dicol per me* 24, 7; *promettendol menar* 69, 6; *e trattal malamente* 69, 8; *nel viso'l dimetto* 73, 6; *ch'a tutta gente'l fai mostrar a dito* 107, 32.

Toscan. *Sacciatel per insegna* Giacomo da Lentino, Mon. n° 26, II, 52 C. — *quel ch'io posso, faciol volontieri* Chiaro Davanzati 246, 39; *Atendendol con gioia* 249, 26; *tengnol da lei* 256, 6; *ma tengnal gioioso* 591, 10; *Porìal ben far* 636, 2. — *aggiol vietato* Guittone d'Arezzo, Sonetti 48, 5; *e fors' anche'l tornate* 80, 13; *diraggiol bene* 83, 10; *E pur misel'a morte* id., Canzoni 22, 46 (élision?). — *dichil di poscia* Brescia, p. 37; *tosto'l perde* 69; *domandandol da te* 74 bis; *sempre'l de' tener celato* 101; *ingiustamente'l domanda* 208. — *E preghal da mia parte* Brun. Latini 1563; *E tantol domandai* 2925.

Ombrien. *decetel* Jacopone da Todi 42, 17; *e deggiol fare* 43, 344; *menaccel de ferire* 58, 30; *Abraccial con dolzore* 90, 50; 91, 83.

li (ge). Lombard. *E l'altro g(e) va criando dreo* Barsegapè 1349; *La lança g(e) mise per lo costao* 1633. — *Una colunba y(e)* (fém.) *ll'adusea* Margherita 987.

Vénitien. *se la soperbiag monta* Pateg 122; *et ontaig dona* 278; *soperbiai* (fém.) *cres e monta* 285.

Ombrien. *e corrompegl* (fém.) *sua natura* Jacopone da Todi 12, 8.

ne. Lombard. *perdonan e ne scampi da l'infernal calura* Bonvesin, De peccatore cum virgine 124.

Vénitien. *E liuren de mateça* Pateg 601; *E guarden da rei femene* 602; *Façan soi boni amisi e guarden dai peccadhi* 605.

ve. Lombard. *E questo v(e) volio comandare* Barsegapè 1182; *Lo mundo v(e) laso e si'l refuo* 1930.

li, acc. plur. Lombard. *A casa l(i) mena incontinente* Barsegapè 1131.

Digitized by Google

II. — *DEUX PRONOMS.*

L'italien combine les régimes pronominaux avec la même liberté que l'espagnol. En règle générale, deux pronoms peuvent se suivre, de quelque personne qu'ils soient, pourvu que l'un soit un régime indirect et l'autre un régime direct.

Dans ce qui suit, on ne tiendra compte que des groupes qui présentent un pronom apocopé. Ces groupes sont tous pareils, en ce sens que l'un des pronoms combinés est presque toujours le régime direct *lo*, et que l'abréviation frappe toujours *lo*. Les seules exceptions que j'aie trouvées sont deux passages tirés de *Jacopone da Todi*, tous deux offrant le régime indirect *li* abrégé devant le régime direct *me*, *se* (p. 65).

En ce qui concerne la place de *lo* dans les groupes, il faut noter que *lo* suit le régime indirect dans tous les dialectes du Nord: le piémontais, le lombard, le vénitien. A partir de l'émilien, l'ordre varie. L'émilien, représenté ici par les *Rime dei Poeti bolognesi*, offre, à côté de l'ordre: rég. indirect + *lo*, l'ordre *lo* + rég. indirect. Dans l'ancienne langue de Florence et de la Toscane proprement dite, c'est l'ordre *lo* + rég. indirect qui domine, tandis que dans l'Est de la Toscane (Arezzo) et dans le Sud de la même province (Sienne), le régime indirect précède *lo*. Le *Tristano Riccardiano*, écrit d'après l'éditeur, Parodi, p. CCII, dans une langue cortono-ombrienne, offre l'ordre: *lo* + rég. indirect, et il en est de même de la langue de *Jacopone da Todi*, qui est ombrienne et où pourtant on trouve aussi l'ordre: régime indirect + *lo*.

Il faut voir, dans ces variations un peu troublantes, l'influence du florentin, la langue littéraire, où *lo mi*, *lo ti*, etc. est de règle (Parodi, *Giornale storico della lett. ital.*, X, pp. 189—190, *Tristano R.*, p. CLXX et suiv.). On en a une preuve directe dans le fait que cet ordre s'est glissé dans les manuscrits toscans des œuvres non-toscanes. Je nomme les mss. GD de la légende lombarde de *Margherita* (voir éd. Wiese, pp. I et LV) ainsi que le ms. V des poèmes de *Guittone d'Arezzo*.

J'espère avoir l'occasion de revenir sur ces questions avec plus de détails et d'étudier l'origine des formes de la langue littéraire *me lo*, *te lo*, etc. qui ont remplacé les groupes *lo mi*, *to ti* de l'ancien florentin.

Digitized by Google

A. — L'apocope protonique.

lo. Lombard. *eo vel volio cuintare* Barsegapè 404; *e vel daró* 1300; *ke tel veró a dire* 681; *Illi sel credevano inganare* 941; *A mi no par k'e' gel credesse* 2317. — *no gel dieso* Margherita 542. — *ke dir no tel porreve* Bonvesin, De peccatore cum virgine 107; *eo tel diseva* Sic anima peccatoris venit, etc. 85. — *se tel digo, tu nol credere* Pass. lomb., p. 6, 12; *e vel diro* 7, 31.

Vénitien. *No mel po sofrir la mente nè'l cor meo* Mon. antichi A 218; *Ke vel poes cuitar* A 244; *no mel mando plui* B 134; *Ke tuto l'or del mundo çamai no gel toria* B 256; *no vel pensai* B 322; *no mel po soferir* C 51; *k'el gel confermo* C 331; *K'eo no tel pos cuitar* D 38; *k'eo no tel diga* D 94; *eo mel porteva en pax* D 255; *s'tu mel voi creer* E 165; *e mel penso encor* G 15. — *creço ke tel daroe* Caterina 353. — *s'ela iel comandase* Pateg 309; *s'eu iel digo* 370; *Ca s'el iel vol tenir* 530. — *el sel mis al dente* Uguçon 50; *Carissimi, no uel desmentegate* 865 (vers trop long); *La gola no iel lassa far* 1020; *El lil queria per grand besogna* 1181; *Mai eu tel dirai* 1633; *A mi no par q'eu iel creesse* 1796.

Émilien. *non me'l voglio però tener ascoso* Poeti Bolognesi 26, 42 (Guido Guinizelli † 1276); *eo le'l perdono* 35, 50; *et e' vol ch'eo vel dica* 36, 56 (Onesto da Bologna); *che me'l perdonasse* 98, 30 (poème anonyme de 1288); *non sel po accostare* 107, 8 (anonyme de 1282); *tu mel voi contrariare* 108, 12; *Eo tel contrario* 108, 13 (de 1282); *e' vel diraggio* 114, 462; *noi vel diremo* ib. 491; *se no vel dico* 610; **lo** + rég. indirect: *non so chi'l ve fa fare* 46, 5 (Onesto da Bologna); *però si leva tardi chi'l mi dice* 49, 7 (Cino da Pistoia 1270—1336); *nol ve direi* 107, 18 (anonyme de 1282); *nol te podria contare* 108, 4 (anonyme de 1282).

Toscan. **lo** + rég. indirect. *no·l mi tengno a danno* Rinaldo d'Aquino 5, 3. — *Nol mi fe' mia belleza* Chiaro Davanzati 226, 66; *Nol mi lascia covrire* 235, 4; *chi nol mi crede* 237, 16; *Ch'io nol vi mostrai* 567, 3; Rég. indirect + **lo**: *Ed io lel die* 240, 22. — *Se dio nolli l chontende* Brunetto Latini 128. — *eo te'l do volonteri* Guittone d'Arezzo, Sonetti 29, 5; *che mel perdon'* 53, 4 (V *chelmi perdoni*); *che non sel pensar* dans Monaci n° 61, VI 194. — *tu nel mandarai dicendo* Lettere volgari del sec. XIII scritte da Senesi, p. 14 (de 1260); *non cel mandi* p. 15; *se tu nel mandasi* ib.; *tu mel mandasi* ib.; *ch'elino tel facesero* ib. p. 19; *io tel dovese iscrivare* ib. p. 20; *non vel potrei dire* p. 66 (de 1293).

Ombrien. **lo** + rég. indirect: *Sel te promettemmo or non tel*

Digitized by Google

sapeui Jacopone da Todi 19, 5; *nol me pensaua* 25, 37, 45; *nol te porram contare* 36, 46; *chel se crede manecare* 78, 27; *Sel te dico* 89, 4; *Sel me dice* 89, 8; *quandol te credi finare* 94, 18; *quando l ce* (adv.) *uoglio unire* 39, 44.

B. — **L'apocope posttonique.**

1° Le mot d'appui est un oxyton.

lo. Piémontais. *Or uel direm* Gallo-ital. Pred. 11, 20.

Lombard. *Po verrí e si mel dirí* Barsegapè 621; *Ben tel dirò* 1161; *Entro le man vel meteró* 1301; *Si nel domanda* 1380; *E ben vel dixe la scriptura* 2188. — *E s'el'è ancilla, sì uel diga* Margherita 124; *or mel di* 219 (DG *lo mi*); *Sì tel semo uegnù a dir* 256 (DG *lo ui*); *ancor tel digo* 606 (DG *lo ti*). — *e si mel to' per forza* Bonvesin, Introduction 88.

Vénitien. *mo eo ben gel prometo* Mon. antichi B 71; *Mo ben mel manefesta la mente e'l cor meo* B 73; *ben gel farem pair* B 238; *sì tel prometo* D 97; *mo' nel di* D 239; *Ke li mei lavri a dirtel no s'inclina* E 40; *sì tel tol* 92; *E ben mel cre* 165. — *Ben tel diroe* Caterina 626; *Ke gi toi dei mel façan proferire* 681; *daróvel voluntera* 991. — *quand dieu iel da* Pateg 55; cf. 283; *deu sel tien per onore* 318; *E puoi iel stourá rendre* 412. — *qe ben uel sa mostrar* Uguçon 262; *Deu uel comanda* 274; *sì sel de far splanar* 306.

Toscan. *ch'amor me'l fae* Guittone d'Arezzo, Sonetti 34, 12 (V *lomil fae*); *si'l vi vorebbe dir* 104, 8 ms. V; *gran ben mel credo* Canzoni 10, 5; *e senbravi forse scuza che no altri àvel fatto?* dans Monaci, n° 61, VI 63. — *sì mel divisate* Lettere volgari del. sec. XIII, p. 42 (de 1262), cf. p. 53, 58; *sì vel divisarò* p. 53 (1265); *Dio ciel mandi* ib. p. 55; *sìe vel dichiaremo* p. 60 (1283). — *E colui lil contiò* Dodici conti morali d'anonimo senese, p. 33; *sie mel conviene dire a mio padre* p. 67; *per ciò vel dico* p. 79; *e così mel dice il cuore* p. 81. — **lo** + rég. ind. *sì mi prese per l'elmo e slacciolmi* Tristano R. 345, 23; *egli prese l'elmo e alacciolsi in testa* 329, 16. — *dilmi* Disciplina clericalis p. 75, 22.

Ombrien. Rég. indirect + **lo**: *però tel recordo* Jacopone da Todi 67, 49.

Digitized by Google

2° Le mot d'appui est un paroxyton.

lo. Lombard. *Duramente ne'l comandó* Barsegapè 123; *Se altra persona nel disesse* 2316.

Vénitien. *li Santi nel prometo* Mon. antichi E 187. — *qe'nueça iel fa dire* Pateg 188. — *Li decreti uel dise* Uguçon 328; *L'apostolo uel dis* 749; *Qe'n caritate iel queria* 1176; *Se altra persona nel di(se)sse* 1795.

Émilien. *vogliovel dire* Poeti Bolognesi 109. 20 (l'année 1309).

Toscan. *e io molto vel lodo* Guittone d'Arezzo, dans Monaci, n° 61, VI 123; *ditelmi* ib. 113. — *lo romito lil disse* Dodici conti morali, p. 49. — *Inprometteteimi voi?* Tristano R. p. 13, 9; *e giurolvi* p. 91, 14; *e avolselsi in braccio* 158, 11.

Ombrien. **lo** + rég. indirect: *facealme adoperare* Jacopone da Todi 10, 18; *miselse a uedere* 43, 37; *nante l se reputa honore* 94, 13; rég. indirect + **lo:** *lassatemel uedire* 93, 31; *la tua mala lengua tutto te l fa furare* 97, 26.

li (dat.) + rég. direct: *la simiglianza rendeglse per la uergogna uera* Jacopone da Todi 4, 36; *s'io uo coperto, uendoglme e turbo mia magione* 38, 29.

* * *

Pour compléter cette liste, je citerai quelques exemples italiens de l'adverbe *ne,* qui est le même mot que le régime de la première personne du pluriel.[1] Il est inutile de distinguer ici les différentes espèces de l'apocope; je sépare seulement les cas où l'adverbe est seul de ceux où il suit un pronom régime.

Bersegapè: *Si'n trase Moises et Aaron* 1784; *e no ten despartire* 680; *Ank' eo ven diró* 886; *Or sen parti lo creatore* 104; *E vasen per lo mundo* 354; *Asai gen fo ki sen pentiva* 1655; *Maledicti, andaven via* 2282; *L'angelo sen va* 562; *si sen dan meravelia* 576, etc.

Pateg: *Si poco non terrá que non sea meiorado* 20; *spetan grameça e dolo* 160; *gramon sta* 344; *Ançon moraf ben l'om* 578; *com sen debia mendar* 7; *Sel piçol no sen uença, lo par fors sen*

[1] Sur l'abréviation de *ne* en provençal, voir Bohnhardt, *Das Personal-Pronomen im Altprov.*, pp. 42—44.

Digitized by Google

laimenta 29; *qe ien uegna* 36; *El maior per uentura ien dis per una trenta* 30; *a luin uen sanitad* 534.

Poeti Bolognesi: *beven cinque barile et eranon dezune* 106, 5; *eo men veggio morire* 97, 11; *chè ven prego* 114, 620; *ma vassen disdegnosa* 7, 19; *doler sen de' ciascun* 35, 35; *Giernosen le comare trambe ad una masone* 106, 3.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Critique des hypothèses antérieures

L'étude de l'histoire des pronoms abrégés dans les langues romanes soulève dès l'abord deux questions bien difficiles: d'une part, la nature de la voyelle apocopée du pronom; d'autre part, le développement phonétique des combinaisons où entrent les pronoms. Les deux questions sont étroitement liées l'une à l'autre.

Les pronoms personnels atones, comme les autres mots de peu de valeur syntaxique, n'ont pas d'existence indépendante; ils s'unissent sous le même accent avec un mot de valeur qui précède ou qui suit en faisant corps avec lui. Le mot sur lequel ils s'appuient est dit mot d'appui. Ces combinaisons forment, au point de vue de l'accentuation, des unités phonétiques qu'on peut comparer aux bases simples. De même que la syllabe accentuée d'un mot ordinaire est le centre autour duquel se groupent les syllabes atones, c'est autour de l'accent tonique portant sur le mot d'appui que se groupent les mots atones. Les voyelles de ces mots doivent donc être de même nature que les voyelles atones des mots ordinaires.

Pour ce qui est de la seconde question, je pars du principe que les changements phonétiques modifient également toutes les parties du discours, et je prétends que les éléments des unités phonétiques où entrent les pronoms se développent comme les phonèmes d'un mot simple de structure identique. Ce principe doit être généralement reconnu aujourd'hui. Les tentatives faites pour expliquer par exemple certaines formes verbales autrement que les noms n'ont pas eu de succès. Je renvoie le lecteur à la controverse entre M. Vising et M. Meyer-Lübke concernant l'origine des premières personnes du pluriel des verbes français.[1] M.

[1] Voir *Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur*, XII, p. 21—26 et *Romania*, XXI (1892), p. 337.

Digitized by Google

Vising avait émis une théorie selon laquelle les noms auraient perdu leurs voyelles finales plus tôt que les verbes, où elles auraient été plus longtemps conservées pour satisfaire aux nécessités de la flexion: *cantamES, cantassE, cantassES; somES, faimES, dimES; ditES, estES, fiENt,* etc. M. Vising voulait également expliquer certaines formes des pronoms, *li, lo, los, mon,* etc., qui ne sont pas conformes à la phonétique, par ce même besoin de l'esprit qui serait venu contrarier les lois purement phonétiques. M. Meyer-Lübke ne croit pas à ces théories et termine sa réfutation des hypothèses proposées par M. Vising en posant le principe qui me sert de point de départ ici. Il émet cependant quelque doute sur l'exactitude du principe en ce qui concerne les formes pronominales. Il s'exprime en ces termes[1]: «Affirmer que le pronom régime forme avec le mot suivant une unité si complète que les phonèmes en soient traités comme ceux d'un mot simple, c'est à mes yeux, comme à ceux de M. Vising, aller trop loin». Mais lorsque M. Meyer-Lübke procède ensuite à l'explication d'un exemple donné, il applique sans hésitation son principe. «Il n'en est pas moins vrai, dit-il, que *li* devait subsister devant toutes les formes verbales qui commencent par une consonne: illi promitto devient *li promet,* de même que civitatem donne *cité;* illi donat aboutit à *li done,* comme tinale à *tinel.*»[2] Aux autres endroits où il traite des pronoms personnels, le même auteur compare toujours le développement des groupes où entrent les pronoms à celui qu'ont subi les mots ordinaires.

Je crois que c'est la seule méthode à suivre, à moins qu'on ne veuille établir une phonétique verbale et une phonétique pronominale, plus une troisième phonétique pour le développement historique des noms. Ce qu'il importe dans cette comparaison avec les bases simples, c'est de ne pas établir d'autres combinaisons d'un mot d'appui et d'un pronom que celles qui s'accordent avec les règles de l'accentuation et avec la syntaxe pronominale. — Comme le développement qu'ont subi les phonèmes dépend de leur position dans le mot ou dans la phrase, nous devons en premier lieu porter notre attention sur cette question: la nature de la voyelle du pronom.

Les voyelles atones qui précèdent la syllabe accentuée d'un mot sont appelées protoniques, celles qui la suivent, posttoniques. Parmi les premières, on distingue les initiales et les protoniques

---

[1] Voir *Romania,* XXI, 345.

[2] Voir *ibid.,* 346.

Digitized by Google

non initiales. Parmi les dernières, on distingue les posttoniques non finales et les finales. Voyons quelles sont les positions que peuvent occuper les pronoms régimes atones et notamment quelles étaient les positions qu'ils occupaient à l'époque où s'est opérée l'apocope de leurs voyelles.

Tout d'abord, la position initiale est exclue. On en a la preuve dans la syntaxe primitive des pronoms. Comme l'a démontré M. Meyer-Lübke, les pronoms régimes atones ne pouvaient pas originairement commencer la phrase.[1] Cet usage est attesté par les plus anciens documents romans, et il subsiste encore quelques siècles après le début de la tradition littéraire romane. Ce n'est qu'au milieu du XIII[e] siècle qu'apparurent, d'abord en France, les premiers exemples de pronoms placés en tête de la proposition. Il en résulte que les formes — pleines ou abrégées — que présentent les pronoms atones déjà dans les anciens textes ne peuvent être développées dans la position initiale. Aussi M. Meyer-Lübke conclut-il qu'ils sont originairement enclitiques.

La phonétique nous fournit également une confirmation de ce fait. On sait que les voyelles initiales se maintiennent dans toutes les langues romanes, sauf quelques exemples isolés, comme le français *droit,* le provençal *drech,* etc. < directum, tandis que la réduction de la voyelle des pronoms est très fréquente.

Pourtant, les tentatives pour attribuer aux pronoms une place initiale qu'ils auraient prise déjà à l'époque préromane n'ont pas manqué. On connaît l'explication, donnée en 1886 par D'Ovidio, des formes de l'italien littéraire *mi, ti, si;* me pungit, etc. aboutit à *mi punge,* comme securu à *sicuro.*[2]

En ce qui concerne le français, j'ai déjà parlé de *li promet* < illi promitto, où, d'après M. Meyer-Lübke, *li* aurait conservé l'*i*, de même que l'initiale s'est maintenue dans civitatem. Dans *Hist. Gramm. der franz. Sprache,* I, § 267, l'auteur émet la même hypothèse pour la conservation de l'*a* de la forme féminine *la.* «Das *la,* dit-il, lässt sich nur als proclitische Form erklären, da in Enklise oder zwischen zwei betonten Wörtern *e* entstanden wäre: *quand le vei* und *vei le.* Es müsste also zur Zeit, da

[1] *Zeitschrift für rom. Phil.*, XXI, p. 313 et suiv.; cf. Titkin, *ibid.*, IX, 590—596; Gessner, *ibid.*, XVII, p. 1 et suiv.; Mussafia, *Miscellanea di fil. e ling.*, p 255 et suiv.

[2] *Arch. glott.*, IX, p. 70; cf. Meyer-Lübke, *Ital. Gramm.*, § 370 et *Gramm. storico-comparata della lingua ital.*, Torino, 1914, § 182, Wiese, *Altit. Elem.-buch*, § 18 (no 52, 1).

Digitized by Google

mitteltoniges *a* zu *e* wurde, schon *quand la vei* gesagt und danach *vei la* eingetreten sein. Bei *lo* lag die Sache insofern anders, als in Enklise an vokalisch auslautende Wörter *l*, in solcher an konsonantisch *l* oder *lę* entstanden war. Danach würde die Abschwächung von *a* zu *e* jünger sein als der Schwund des *u*, bezw. dessen Reduktion auf *ę* und der Übergang von Enklise zu Proklise in die Zeit zwischen diese beiden Vorgänge fallen.»

C'est là aussi l'opinion de M. Rydberg, qui croit que le maintien des voyelles dans *li* et *la* ne peut s'expliquer que par un ancien rattachement proclitique au mot suivant, lequel se serait produit plus tôt pour les pronoms à finale vocalique, *me, te, se, li, lo, la,* que pour les autres, *nos, vos, los.*[1]

Ce sont là deux hypothèses qu'on ne saurait admettre. Phonétiquement, il n'y a rien à objecter, mais l'usage syntaxique que j'ai signalé en est la réfutation. En effet, si la position initiale s'était, déjà à cette époque reculée, affermie au point de pouvoir conserver les voyelles de *li* et *la,* on s'étonne qu'il ait dû s'écouler tant de siècles avant qu'on en trouve les traces dans la littérature; on s'attendrait du moins à voir *li* et *la* apparaître au commencement de la phrase avant les autres pronoms. Mais ce n'est pas le cas. Il faut s'en tenir au témoignage des vieux textes et partir du fait que toutes les langues romanes refusaient originairement aux pronoms la première place de la proposition, et partant la position initiale.

Pour ne pas anticiper sur l'exposé de principe qui va suivre, je ne dirai ici que quelques mots de la position posttonique non finale. Elle ne se présente que quand un mot d'appui accentué est suivi de deux pronoms régimes, comme dans *dicerolti* Dante, Enf. III, 45 et *metios le en Gujera* Cid 1727, où le premier pronom, avant la réduction, correspondait à la syllabe posttonique non finale d'un mot simple. Nous avons donc affaire à un cas spécial de la position posttonique au sens large du mot, de même que nous avons affaire à un cas spécial de la position protonique, lorsque deux pronoms se trouvent combinés dans les phrases introduites par les particules. Je reviendrai sur ces deux cas en parlant du développement phonétique de deux régimes combinés.[2]

---

[1] *Ouvr. cité,* 494, 495. D'un autre côté, M. Rydberg explique la conservation des voyelles de *lo* et *la* postverbaux par un accent secondaire, assez fort pour résoudre l'enclise et pour empêcher la réduction de la voyelle du pron. (*ouvr. cité,* 490 et suiv.). Cf. encore pour *la,* Mussafia, *Romania,* XXVII, p. 146.

[2] Voir plus loin, p. 140 et suiv.

Digitized by Google

Le mérite d'avoir attiré l'attention sur la position posttonique non finale du pronom revient à M. Staaff.[1] Seulement, les exemples espagnols *toveldo* de *tove te lo* Cid 3322 et *nimbla* de *ni me la* Cid 3286, sur lesquels il appuie sa thèse ne me semblent pas bien choisis pour la démontrer. Le premier n'est pas conforme aux lois phonétiques auxquelles sont soumis les mots espagnols de structure identique. Il faut se figurer un stade intermédiaire *toved lo,* d'où serait sorti *toveldo* par la métathèse connue de *dl* en *ld.* Mais la forme *toved* ne peut être le résultat d'un développement régulier de *tovete;* nous avons affaire à une combinaison proparoxytonique, et l'*e* de *tove,* étant la voyelle pénultième, devait tomber, tandis que la finale, c'est-à-dire la voyelle de *te,* devait persister. Cf. pour la chute de la médiale entre *v* et *t leodo* de levitu, *beodo* de bibitu et pour le maintien de l'*e* final d'un proparoxyton, *laude* de lapidem, *cuende* de comitem.[2] On s'attendrait à **toude*[3]*; toved* s'explique de deux manières: ou bien l'*e* de *tove* s'est maintenu sous l'influence des cas où la forme verbale n'était pas suivie de pronoms, et *d* est dû à l'analogie des cas où le pronom, se trouvant après un mot d'appui oxyton, devait s'apocoper; ou bien *toved* s'est formé d'après le modèle des proparoxytons où la médiale s'est conservée après plusieurs consonnes (*huesped* de hospitem).[4] Dans *nimbla [messo],* les deux pronoms se trouvent en position protonique. La phrase est introduite par une particule. Mais les particules portent un accent faible et se subordonnent rythmiquement, de même que les régimes pronominaux qui les suivent, à l'accent tonique du verbe suivant.

Le problème se borne donc à la question de savoir si la voyelle du pronom doit être regardée comme protonique non initiale ou bien comme finale. Faut-il partir de *que-me-ténet* ou de *qué-me ténet?* C'est là la question que se sont posée les savants qui ont étudié l'abréviation des pronoms. Nous allons passer en revue ce qu'ont dit sur ce sujet les grammairiens et indiquer brièvement en quoi leurs opinions prêtent le plus à la critique Nous emploierons le terme protonique tout court pour protonique non initial.

Tobler était d'avis que le pronom était protonique. Il dit[5]:

[1] *Etude sur les pronoms abrégés en ancien espagnol,* p. 5.

[2] Cf. Zauner, *Altspanisches Elementarbuch,* 2e éd., § 29

[3] Cf. *Of le (ove le)* Cid 3321; *valme* 3665; *plazme* 180, 1342, 1355, 1947, 3052, 3434 (cf. *diezmo* < decimu) à côté de *plazem* 1343. Menéndez Pidal, *Cantar de mio Cid,* I, p. 253.

[4] Cf. *Gramm. des langues rom.,* I, § 338.

[5] *Vom französischen Versbau,* 3e éd., Leipzig, p. 34.

Digitized by Google

«Das Wesen dieser Erscheinung liegt darin, dass zwei eigenen Tones baare Wörter proklitisch zu einem folgenden gehören und, infolge der innigen Verbindung aller drei, der am wenigsten widerstandsfähige Vokal, ein *ę*, das nicht auf lat. *a* beruht und zunächst vor dem eigentonigen Worte steht, ebenso fällt, wie es im Inneren eines Wortes vor der Tonsilbe der Regel nach (s. Darmesteter, Romania V, 140) fällt.»

L'opinion de Tobler n'a été acceptée par personne, selon moi, à tort. Tous les grammairiens, à l'exception seulement de A. Mussafia[1] qui admet, en français et en provençal, la proclise ainsi que l'enclise pour les pronoms *me, te, se,* sont d'accord pour affirmer que l'apocope des pronoms s'est produite dans la position posttonique. Ils diffèrent entre eux seulement sur l'accentuation qu'il faut assigner aux mots d'appui.

Tout le monde connaît l'opinion émise par M. Meyer-Lübke dans l'article déjà cité: *Zur Stellung der tonlosen Objektspronomina.* L'accord de toutes les langues romanes pour placer les pronoms régimes atones après le verbe, si celui-ci commençait la phrase, lui fait conclure que les pronoms étaient originairement enclitiques; ils s'unissaient par conséquent à un mot déjà prononcé: videt me. La même postposition après le verbe s'observe, si le verbe est précédé des conjonctions et et magis: et videt me, magis videt me. Ces deux particules n'exercent donc aucune influence sur l'ordre des mots de la phrase; elles n'ont pas de valeur syntaxique et sont complètement atones. Il s'ensuit que le mot précédant les pronoms doit être muni d'un certain degré d'accent.

Lorsqu'il s'agit de préciser cet accent, l'opinion du maître n'est pas très claire. D'abord, il soutient, pour expliquer la place différente qu'occupe le pronom dans et videt me et magis videt me d'un côté et dans que me videt de l'autre, qu'il faut attribuer à *que* un accent secondaire.[2] Plus loin, en résumant les résultats auxquels il est arrivé, il dit que les pronoms se placent après un mot à accent fort («nach einem hochbetonten Worte erscheinen»).[3] Par cette expression M. Meyer-Lübke semble entendre l'accent tonique. C'est ce qui paraît résulter de ce qu'il dit à la page 323 en examinant la question de savoir s'il y a des preuves phonétiques qui parlent en faveur de l'enclise des pronoms. Ce

[1] *Romania,* XXVII (1898), p. 145 sq.

[2] Cf *Zs. f. r. Phil.*, XXI, p 320. A l'exemple de M. Meyer-Lübke, je me sers de la forme *que* sans rien avancer quant à l'origine de la particule.

[3] Cf. *ibid.*, p. 334.

Digitized by Google

sont les formes abrégées qui viennent en considération. Il trouve difficile de déduire le provençal *sius* de sì vos crédo, tandis que la transformation de sí vos en *sius* correspondrait à celle de vívos en *vius*. Pour l'espagnol il se prononce plus nettement en soutenant que si la phrase si me salvet devient *sin salve,* il faut partir de sí me, non de sì me sálvet. Si je comprends bien, M. Meyer-Lübke veut dire par ces exemples qu'il n'admet l'apocope du pronom qu'après l'accent tonique, c'est-à-dire en position posttonique. D'autre part, il semble admettre l'apocope après l'accent secondaire dans l'exemple français *en terre l metent* (Alex. 118 c), issu de *in tèrra (il)lu mittent,* où *lu* aurait perdu la voyelle, parce que le mot se trouvait entre deux accents.

M. Meyer-Lübke regarde donc *in terra lu mittent* comme une unité rythmique ayant sur le verbe l'accent principal, auquel se subordonne l'accent des autres mots. Théoriquement je n'ai pas d'objection à faire. Les mots d'une phrase se réunissent en groupes autour d'un accent principal, et ce même principe me servira à expliquer la formation des groupes rythmiques que constituent les phrases introduites par les particules: *què lu ténet.* Si je n'accepte pas ici sans réserve l'hypothèse de M. Meyer-Lübke, c'est que l'accentuation secondaire de *terra (: tèrra)* ne peut être qu'exceptionnelle, l'évolution phonétique des noms, à l'encontre de celle des particules, s'étant partout faite sous l'accent tonique. Puis on sait que les prépositions latines sont atones dans toutes les langues romanes, et qu'elles demandent à être suivies d'un mot accentué.[1] C'est ainsi que s'expliquent les formes toniques des pronoms personnels qu'on trouve après les prépositions: en ital. *per me,* esp. *por mi,* franç. *pour moi,* etc. En présence de ces faits, il est difficile de croire que *terrel* se soit développé dans les conditions proposées par M. Meyer-Lübke. Nous verrons plus loin que, même sous l'accent tonique, la forme *terre l* est incompatible avec la phonétique française.

En revanche, pour l'exemple espagnol *sin salve,* il n'y a rien qui contredise l'accentuation de *si* proposée par M. Meyer-Lübke. L'exemple se retrouve quatre fois dans le Cid (2960, 2990, 3042, 3391) sous la forme *sin salve el Criador* et *sin salve Dios,* où *si* a un sens affirmatif. Ces passages sont identiques à la locution française *si m'aït Deus.* Ce *si* dérive de l'adverbe sic et porte par conséquent l'accent tonique. Je ne suis pas parvenu à iden-

[1] Cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.*, I, § 162, III, §§ 713, 728 et *Hist. Gramm. der franz. Sprache*, I, § 39.

Digitized by Google

tifier l'exemple provençal *sius crei,* que M. Meyer-Lübke fait remonter à si vos credo. S'il faut voir dans ce *si* le même adverbe sic, il ne peut y avoir aucun doute sur l'accentuation: on doit naturellement encore ici lui attribuer l'accent tonique. Cela étant, on doit considérer la réduction des pronoms qui s'unissent à *si* dans ces passages comme posttonique.

Mais ces exemples représentent un cas spécial, et ce serait sans doute une erreur de vouloir généraliser ce cas et regarder tous les pronoms abrégés comme posttoniques après toutes les particules qui servent à introduire la phrase.[1] Qu'il soit employé dans le sens affirmatif, ou qu'il fasse fonction de conjonction copulative, *si* (< sic) tient une place à part: il garde son caractère adverbial et son accent tonique originaire, étant toujours suivi de l'inversion.[2] Il en est tout autrement des autres particules. Elles sont assez faiblement accentuées dans le discours, où elles ne servent que de mots connectifs ayant peu de valeur logique, et elles n'exercent en général aucune influence sur l'ordre des mots de la phrase. Leurs formes font souvent preuve d'un accent faible, témoin l'absence de diphtongue dans *et, e, y;* it. *che,* esp. et franç. *que* et l'espagnol *como;* les formes *se* (< si), le français *car.* Aussi enseigne-t-on qu'elles sont généralement atones. Dans ses deux grammaires, M. Meyer-Lübke est du même avis relativement aux particules monosyllabiques *et, se, que, com,* esp. *como,* it. *ne,* l'anc. franç., prov. *ne,* esp. *nen,* port. *nem* (< nec), *ou* prov. *o.*[3]

Il faut pourtant à cet égard distinguer entre *et* et *magis* d'une part et *que, se* (< si), *com, quand* esp. *quando, car, ou* (< ubi) et *ou* (< aut) de l'autre. Tandis que les conjonctions *et* et *magis,* d'après le témoignage de toutes les langues romanes, ne pouvaient pas originairement attirer un pronom régime atone, les autres particules possédaient cette faculté. Il y avait donc une différence marquée dans la tonalité des particules appartenant à l'une ou à l'autre série. Nous avons vu que cette différence tient, selon M. Meyer-Lübke, à ce que la particule *que* portait probablement un accent secondaire. Cet accent, dit-il[4], n'avait pas la force de faire diphtonguer *e,* ni d'attirer le verbe, mais il était assez fort pour

[1] Cf. Chenerv, *Object-Pronouns in Dependent Clauses: A Study in Old Spanish Word-Order* dans Publications of the Mod. Language Association of America, XX, p. 81 et suiv.

[2] Cf. Rydberg, *Geschichte des franz. a,* p. 236, 855.

[3] *Gramm. des langues romanes,* I, § 613 et *Hist. Gramm. der franz. Sprache,* I, § 40.

[4] *Zeitschrift für rom. Phil.,* XXI, p. 320.

Digitized by Google

porter le pronom. Dans un travail précédent[1], j'ai accepté cette idée pour toutes les particules qui rentrent dans la dernière des séries citées plus haut. Or il me semble que même l'abréviation des pronoms que l'on constate si fréquemment après ces particules s'explique le plus naturellement par la même hypothèse. En effet, si l'accent secondaire est nécessaire pour expliquer la présence des pronoms atones après les particules, à plus forte raison doit-il être nécessaire pour expliquer l'union solide entre les deux mots qui a abouti à l'abréviation des pronoms. Je crois par conséquent qu'il faut partir d'une accentuation secondaire des particules en question: *què lu ténet.* Cette phrase doit donner en français *quel tient,* en prov. *quel ten,* en esp. *quel tiene,* de même que bèllitate est devenu *beltè, beltat, beltad.* Dans les phrases de ce genre, la particule et le pronom correspondent à la partie protonique d'un mot simple, la particule tenant la place de syllabe initiale et le pronom celle de syllabe protonique non initiale. La réduction de la voyelle du pronom a dû s'opérer en proclise.

Deux questions se posent ici. L'une regarde le développement historique des particules et d'autres monosyllabes servant d'appui aux pronoms. Elle a été étudiée par M. Rydberg, et j'y reviendrai en exposant la théorie de M. Rydberg.

De l'autre question, concernant l'évolution phonétique des voyelles protoniques, je dirai ici quelques mots. La théorie d'une réduction proclitique du pronom serait, d'après M. Meyer-Lübke, contredite par la manière dont, en provençal, est traitée la voyelle protonique devant *s* + consonne. Si ce groupe, dit-il, a la faculté de maintenir la protonique, comme semblent le prouver les formes méridionales *grumeycel, gloumechec* et *munestié*[2], le prov. *ns, us* ne s'expliquerait que par l'enclise: *canta us,* d'où serait sorti *si us canta* par analogie. M. Meyer-Lübke propose son explication sous toute réserve et fait observer que la question ne peut être résolue par la phonétique, puisque les voyelles ont en général subi le même développement en proclise et en position finale.[3]

Mussafia[4] n'hésite pas à adopter l'opinion de M. Meyer-Lübke. Pour lui, il ne peut y avoir aucun doute sur la manière dont la voyelle protonique se comporte devant *s*+consonne. Il en admet

---

[1] *Les formes toniques des pronoms personnels régimes après quelques particules dans l'ancien français* (Studier i modern språkvetenskap, VI, p. 263 et suiv.).

[2] Ces formes sont mentionnées *Zeitschrift für rom. Phil.*, XXI, p. 154.

[3] Cf. Darmesteter, *Romania,* V, 163.

[4] *Romania,* XXVII, p. 145 et suiv.

Digitized by Google

la conservation non seulement en provençal, mais aussi en français, et prétend que dans les deux langues *quels vedet* ne peut remonter qu'à *qué·los videt*. On voit tout de suite que cette théorie n'est pas applicable au français, où *que* accentué devient *quoi*. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question avec plus de détails en parlant du traitement général des voyelles protoniques.[1] D'un autre côté, en ce qui concerne *me, te, se,* Mussafia croit possible, on l'a vu, d'admettre et l'enclise et la proclise; dans ce dernier cas, il munit le mot d'appui d'un accent secondaire: *tùmevédes*.

Suivant M. Rydberg[2], la réduction des pronoms français s'est produite dans l'enclise; le pronom serait donc posttonique et aurait subi le développement propre aux syllabes finales. Il apporte deux preuves à l'appui de cette hypothèse. La première lui est fournie par la phonétique. Ayant reconnu que la soudure de certains mots d'appui au verbe devient de plus en plus intime avec le temps, il soutient qu'il n'existait pas de pareille union dès l'origine. C'est ce qu'attesteraient selon lui les exemples suivants, où l'on trouve des groupes de consonnes qui autrement n'existent pas à l'intérieur des mots.

de met membres Passion 295; *sils benedis* ibid. 467;
en gradiliels fai toster ibid. 495; *semprem vols aver* Léger 94;
jat portai Alexis 91 c; *sit guarderai* ibid. 31 b; *jot vi* ibid. 92 c;
sem creïsez Rol. d'Oxf. 1728; *sim guarisez* ibid. 21;
sim dreciez ibid. 2829.[3]

M. Rydberg en conclut qu'il faut se figurer une pause devant le verbe et regarder le pronom comme un phonème final. Mais il n'a pas remarqué que la plupart de ces formes pronominales ne suivent pas les lois relatives aux consonnes finales. Ainsi *m* final, ou devenu final, se change en *n*. D'après Gaston Paris[4], *t* final isolé était caduc à l'époque de l'Alexis et avait probablement la valeur de l'anglais *th*.

M. Rydberg admet que l'annexion des mots d'appui au verbe est plus intime avec certains monosyllabes qu'avec d'autres. Ce serait spécialement le cas pour *ne*.[5] Mais c'est avec *ne* que, étant donné l'emploi fréquent de la négation, se présentent les plus

[1] Voir plus loin, p. 125.
[2] Voir *ouvr. cité,* p. 440 sqq.
[3] Nous reviendrons plus tard sur ces exemples, p. 110.
[4] *La vie de Saint Alexis,* Paris, 1903, p. 7.
[5] *Ouvr. cité,* p. 440.

Digitized by Google

nombreux exemples de groupes de consonnes inconnus à l'intérieur des mots. Voici quelques passages tirés de l'Alexis: *nem recueil* 38 c; *nem conoistront* 42 e: *nem vidrent* 42 e; *il nem faldrat* 99 e; *net coneumes* 72 e; *si net poi aviser* 79 e; *nes volt encombrer* 77 d.

Il y a mieux. Toute cette argumentation que M. Rydberg croit militer contre la proclise me paraît parler également contre l'enclise. Ici encore on trouve quantité de passages où la consonne finale du mot d'appui forme avec l'initiale du pronom des groupes qui ne sont point tolérés dans les mots ordinaires. Citons comme exemples:

Cil vait, sil quiert, fait l'el mostier uenir Alexis 37 a;
Getet l'a terre Rol. d'Oxford 464;
Metet le el sufrir Comput 146;
Prenent le a bechier Bestiaire 2346;
Saisist le as resnes d'or mier Gormund 316, etc.

L'évolution a été entravée par l'analogie. On a eu besoin de conserver la forme verbale ainsi que le pronom sous leurs formes ordinaires. Il me semble qu'on ne peut rien conclure de ces faits, ni pour ni contre la proclise.

L'autre preuve, que M. Rydberg croit décisive, lui est fournie par la syntaxe. Il cite les exemples provençaux suivants:

e diga·l, quan l'aura apres Chrest. Bartsch, 6e éd. 74, 22;
ama·l, cant poyras, a ton grat ibid. 370, 14;
cala·t, si parlar no sabias ibid. 369, 35,

où l'annexion proclitique au mot suivant est exclue. Il faut observer contre cette théorie que dans ces exemples nous avons affaire à une combinaison d'un mot d'appui paroxyton et d'un pronom, correspondant, avant la chute de la voyelle du pronom, à un mot proparoxytonique *(diga lo, ama lo, cala te).* Or, on sait que la manière de traiter les proparoxytons est un des traits qui distinguent le provençal du français: le provençal peut, dans certains cas, conserver la pénultième et laisser tomber la finale (tepidum > *tebedo* > *tebeð* > *tebe*), tandis que le français laisse tomber la pénultième pour conserver la finale *(tiebedo* > *tiebdo* > *tiède).*[1]

[1] Voir Suchier, *Le français et le provençal,* p. 32; et le *Grundriss* de Gröber, I, 2e éd., p. 732.

Digitized by Google

C'est là surtout le cas des proparoxytons provençaux où la pénultième est suivie de *d, l, n, r*[1]: *tebe* de tepidum, *jove(n)* de juvenem, *seguel* de secale, *creisser* de crescere. Pour ce qui est du développement du pronom, les groupes provençaux *diga·l, ama·l, cala·t* peuvent donc être phonétiquement réguliers; les quelques cas français du même type: *terrel, fairel* (de terra lo, fac(e)re lo) ne le sont pas, *lo,* qui correspond à la syllabe finale d'un proparoxyton, ne pouvant pas perdre la voyelle. On s'attendrait à **terrle, *fairle,* puisque la pénultième tombe toujours en français, quels que soient les sons qui l'environnent. La forme abrégée dans *terrel,* etc. est due à l'analogie des cas où le mot d'appui n'était pas un paroxyton. Les exemples provençaux que M. Rydberg a apportés à l'appui de son hypothèse sont donc mal choisis.

Les théories que M. Rydberg a exposées sur l'accentuation des mots d'appui ne résistent pas mieux à la critique. Elles changent d'ailleurs, de sorte qu'il est assez malaisé de saisir ce que veut dire M. Rydberg. Ainsi, il constate p. 441 que ces mots peuvent avoir une tonalité variée, mais qui doit être tout au moins semifortis; aux pages 443 et suiv. il part d'un accent secondaire sur *non (nòn-ellos, nòn-me,* etc.); plus loin, p. 472, il dit en résumant qu'il faut pour l'apocope du pronom que le mot d'appui oxyton porte un accent propre et que la voyelle finale des paroxytons possède un degré suffisant d'accent.

Il résulte des indications qu'on vient de lire que les formes pronominales apocopées qui se trouvent après les paroxytons ne peuvent être le résultat d'un développement phonétique; la tonalité de la voyelle finale de ces mots n'a donc rien à voir avec le phénomène qui nous occupe.

Quant aux mots monosyllabiques, il me semble que les recherches que M. Rydberg a faites lui-même sur l'évolution historique de quelques-uns d'entre eux contredisent la théorie d'un accent propre. Les mots les plus usités et à peu près les seuls de ce genre en usage en français sont la négation *ne*, les particules *que* (<quia), *si se* (<si), *si se* (<sic), etc., les pronoms *je, tu, qui, que.* Pour non, quia et si il a relevé dans le latin vulgaire deux formes différentes apparaissant avec une assez grande régularité:

---

[1] Cf. Paul Meyer, *Encyclopædia Britannica,* 19, p. 869; Herford, *Die lateinischen Proparoxytona im Altprovenzalischen,* Thèse, Königsberg, 1907, p. 78 et suiv.

Digitized by Google

l'une prévocalique, *non, qui, si,* l'autre préconsonantique, *no, qua, se.* Voici quelques exemples de la position préconsonantique, qui nous intéresse spécialement, vu que tous les pronoms commencent par une consonne.

no.[1]

Grégorie, Hist. franc., p. 182, 3 *Cumque non* (*no* B 2) *minus somno quam vino sepulti altius abdormissent;* 279, 26 *In sua propria venit et sui eum non* (*no* B 2) *reciperunt;* 292, 19 *Domos annonasque vel quae movere habele non* (*no* B 1, 2) *poterant incendio tradunt;* 363, 5 *ingredi non* (*no* B 2 corr.) *potueramus.*

Form. Turon. 146, 3 *nullam requisitionem ... ulla quislibet persona exinde habere non* (*no* A 2) *pertimescat.*

Form. Bitur. 180, 35 *amen dico vobis, non* (*no* Cod. 3) *perdet mercedem suam.*

Sedulius 77, 184 *Aspicit invalidum ... seminecem membris, non totum* (*nototū* Z; *notatū* L) *vivere;* 110, 276 *Flebat et Omnipotens, sed corpore, non* (*no* K) *deitate, exanimosque artus illa pro parte dolebat.*

Ennodius 434, 6 *quae volumus non tam* (*notum* R) *speciem recti habere quam similitudinem;* 590, XCVI, 1 *Index naturae studium tibi non* (*no* L[1]) *venit ullum.*

Ausonius 18, 23 *Finitimus terris, non tu* (*notu* V), *Saturne supremo ultime circuitu.*

Alc. Epist. 252, 15 *anno praeterito non* (*no* R) *memini me illam vidisse in Cancro;* 211, 12 *Novas* (*non vos* G; *novos* S) *vero ... Hispanici erroris sectas tota vobis cavete intentione*

Plinii-Palimps. 35, 122 *cristas qui viderit no reperitur.*

Digesta, p. XXIV *et non* (*no* F) *tantum nostro, sed etiam omni aevo;* p. 8 *non* (*no* F) *minus puniri iubetur;* 110 *non* (*no* F) *minus absente quam praesente filio;* 493 *non* (*no* F) *videtur inutiliter;* 537 *nam pro non* (*no* F) *scripto ea condicio erit;* 542 *Missio autem locum habebit non* (*no* F) *tantum,* etc.

Orosius, Hist. Pag. 309, 15 *C. Marii consulis non* (*no* R) *minore paene, quam ipse praeditus erat, astutia Romanisque viribus fractus est.*

Augustin, Confess. 228, 24 *et multi hoc nosse* (*non se* W) *cupiunt.*

---

[1] Pour ces exemples, voir Rydberg, p. 209—11.

Digitized by Google

qua (< quia).[1]

Hil. Pictav. ms. V, 189, 18 *qua, cum intrauerit gentium plenitudo, tum quod Israhel est relicum saluabitur;* 200, 3 *Et quam non solum ex hac generatione sanctorum — — —;* 426, 22 *meminit tamen hanc fidei beatitudinem reseruari, qua dicitur: beati mundo corde;* 468, 6 *legem enim, quam diligit, omni die meditatur;* 473, 8 *et qua deus cordium sorutator est, his . . . obtusa aures sunt.*

Digesta, ms. F., p. 525 *qua si manumissus non esset, iussu mulieris adire eam potuisset;* 595 *si quis propter angustias temporis aut qua rei publicae causa aberat non potuerit damni infecti stipulari;* 767, 768.

Augustin, Div. Script. Cod. S. 420, 7 *Et dominus dabit vocem suam ante conspectum exercitus sui, qua multus est nimium exercitus illius;* Confess., Cod. S, 177, 16 *Victorini lingua . . . abundantius exultare oportuit filios tuos, qua rex noster alligavit fortem.*

Grégoire, Hist. franc. p. 63, 1 *non vos contristet absentia mea, quasi* (C 3, D 1, pour *quia si*) *catholicae disciplinae adhaereatis, ego vos nec longinquitate obliviscor;* Lib. miraculorum, p. 695, 13 *dicens, qua* (Cod, 1 a) *nihil facultatis scripserim.*

Formulae Andecavenses p. 4, 7 *Rogo te . . . vel reliquam curia puplica, utique coticis puplici patere iobeatis, qua habeo, quid apud acta prosequere debiam;* 5, 2 *Et qua, propicio Domeno, iuxta consuetudinem una cum volumtate parentum tuorum spunsavi, proinde cido tibi de rem paupertatis meae . . .*

Formulae Marculfi, p. 75, 2 *Ergo ego . . . et coniux mea illa considerantes, quia* (Codd. A 2—3, *qua*) *gravamur sarcina peccatorum;* p. 97, 1 *Pro respectu fidei et servitii tui, quia* (Cod. A 3 *qua*) *circa nos inpendere non desistis . . .*

Leges Burgundionum, p. 104, 12 *Quia* (Cod. B 8 *qua*) *in diversis causis prae facilitate plurimos referre falsa cognovimus . . . iubemos ergo.*

Brunetti, Cod. dipl. toscano, I, p. 488 (num. 26: 9, a. 736) *qua manifestum est quod de livera mater natis sumus.*

---

[1] Voir Rydberg, p. 363—379. La répartition des formes prévocaliques et préconsonantiques semble moins régulière pour *qui* — *qua* que pour les deux autres particules.

Digitized by Google

se (< si).[1]

Grégoire, Hist. franc. 58, 18 *Non enim inrationabiliter accipi puto, se* (*si* A 1, B 5, C 1) *felicem beatorum vitam inter miserorum memoremus excidia;* 65, 16 *Nam cum imminente morte interrogatus fuisset, se* (*si* A 1, B 3, 5, C 1) *mori pro fide catholica distinaret, respondit;* 154, 15 *aut, si ei felicitas succiderit aut certe se* (*si* A 1, B 3, 4, 5, C 1) *regnare possit, divina potentia declararet;* cf. 204, 4; 221, 20; 275, 18; 282, 17; 123, 4; 270, 5; 396, 2; 402, 2; 413, 16; 428, 6.

Frédégaire 84, 2 *Se novam rem volueris facere;* 126, 12 *Se vir meus voluerit fieri christianus;* 137, 26 *si* (*se* 3, 4 c, 1, 2, 5 a) *suae seviretate satisfaceret.*

Fortunatus, Poet. 99, 143 *si* (*se* D) *iussa rediret;* 120, XI, 3 *at si* (*ac se* D) *desit copia cerni;* 228, 26 *si* (*se* F) *purgari desiderat.*

Vita S. Gertr. 465, 8 *si* (*se* A 1) *petentium fides exigit.*

Form. Andec. 6, 17 *se fuerit aut ego ipsi aut ullus;* 18, 30 *se prulis inter nus non fuerunt procriati;* cf. 23, 29; 24, 30; 25, 25.

Form. Marculfi 55, 18 *se* (*si* A 3, B) *memoratus ille de caput suum bene ingenuus esse videtur;* cf. 49, 20; 105, 2.

Form. Bitur. 175, 5 *et, se Christo placuerit;* 167, 17.

Form. Senon. 196, 6 *se Christo placuerit;* 202, 14 *se cuiuscumque domus igne cremetur.*

Form. Sal. Bign. 228, 40 *tamquam se de bene ingenuus parentibus fuisset natus.*

Pardessus II, 63 *Se petitionebus sacerdotum semper praebemus* (l'an 640); 149 *se nos superstetis est* (l'an 670); 223 *quod se menime faciebat* (l'an 692); 224 *se gracia nostra optatis habiri propicia* l'an 692); 234 *se necessetas ipsius Hainonis . . . fuerit* (l'an 695); cf. II, 236; 279; 288; 305, etc., etc.

Cette répartition des deux formes prouve que ces particules se rattachaient étroitement au mot suivant et qu'elles avaient déjà perdu beaucoup de leur accent primitif en le subordonnant à celui du mot accentué qui suivait: en d'autres termes, elles étaient devenues proclitiques. Il est difficile de dire exactement quand a commencé cet affaiblissement de l'accentuation des particules, mais on est en droit de le faire remonter assez haut. Les graphies citées sont tirées de textes des VI^e^—VIII^e^ siècles. On sait que les auteurs de la basse latinité croyaient écrire du bon latin et

[1] Voir Rydberg, *ouvr. cité,* p. 226—29.

Digitized by Google

qu'ils évitaient les formes qu'ils reconnaissaient comme vulgaires. Ils employaient l'orthographe latine sans se soucier de ce qu'elle ne rendait plus exactement les sons du langage parlé. Mais tout en s'efforçant d'imiter les écrivains classiques, ils laissaient pourtant échapper à leur insu, çà et là, des formes qui correspondaient mieux à la prononciation courante. C'est seulement lorsque la prononciation s'est écartée assez sensiblement de l'orthographe traditionelle qu'on doit s'attendre à en voir apparaître les traces dans la littérature. Rien ne nous empêche de dater l'affaiblissement des particules en question de l'époque qui est caractérisée par l'affaiblissement général et la chute complète des voyelles protoniques et finales.

La même observation s'applique aux autres mots monosyllabiques. Dans l'article précité, M. Meyer-Lübke a démontré d'une manière convaincante comment s'est développé l'emploi proclitique des pronoms personnels sujets.[1] Il constate que dans Pétrone (1^er^ siècle après J.—C.) se trouvent nombre d'exemples où un pronom sujet placé en tête de la phrase ne peut pas être considéré comme accentué. C'est le cas où le pronom est séparé du verbe par d'autres mots, comme dans 78, 3: *Non licebat multaciam considerare. Nos jam ad triduum perveneramus.* Le pronom ne sert ici qu'à indiquer d'avance la personne du verbe. Ce *nos ... perveneramus* s'est plus tard développé en *nos pervenerámus.* Cet usage, qui ainsi a dû commencer d'assez bonne heure, s'accentue, à mesure qu'on approche de l'époque romane. A côté de ces formes proclitiques, les formes accentuées ont naturellement persisté. M. Vignon admet également pour *ego* deux formes, l'une tonique, l'autre proclitique, et croit que cette dernière, «bien avant le X^e^ siècle, avait perdu son accentuation propre pour devenir proclitique».[2]

Il faut nommer encore les pronoms relatifs et interrogatifs, dérivés de qui, quid.[3] Ils se placent au commencement de la phrase. En latin classique déjà, le relatif portait un accent faible; d'après Quintilien, il s'unissait, comme proclitique ou enclitique, à

---

[1] *Zeitschrift für rom. Phil.*, XXI, 331 sqq. Cf. *Gramm. des langues romanes*, III, §§ 334, 713.

[2] *Revue de philologie française*, XX, p. 302. Cf. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 5; J. B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1926, § 95.

[3] Sur la confusion du relatif et de l'interrogatif en roman, voir entre autres Meyer-Lübke, *Einführung*[3], § 185.

Digitized by Google

un mot voisin accentué.[1] L'accent faible s'explique par le peu d'importance logique du relatif dans la phrase. Seul l'emploi proclitique a persisté en roman, et l'accent du pronom a dû s'affaiblir encore avec le temps. C'est ce que prouve la grande réduction de formes que le relatif subit à l'époque du latin vulgaire: l'ancienne distinction de genre et de nombre s'effaça complètement partout; celle des cas s'est perdue en espagnol et en italien, où il ne reste du relatif latin que la particule indéclinable *que, che,* et même dans les autres langues, qui ont conservé plus longtemps la déclinaison à deux cas, le cas sujet *qui* a été fortement menacé par le régime *que.*[2]

Il est plus difficile de déterminer l'accentuation du pronom interrogatif. On s'accorde à attribuer au latin quī(s), quĭd un accent fort.[3] En ce qui concerne les formes romanes, l'espagnol *quien* remonte nécessairement à quem accentué; l'italien *che,* neutre, provient de quĭd accentué[4], et il en est de même pour le français *quoi,* à côté de *que* atone. Les autres formes: au masc. et au fém. *qui, chi* < quī (franç., prov., esp., ital.) et au neutre *que* < quĭd (prov., esp.) ne permettent pas de conclusion, *i* long du latin se maintenant intact partout sous l'accent tonique et en position initiale, de même que l'*ę* du latin vulgaire (< ī lat. classique) en provençal et en espagnol. Les formes mentionnées en *i* et en *e* peuvent donc représenter le développement phonétique dans la position accentuée, mais elles peuvent tout aussi bien provenir d'un groupement rythmique des mots où l'interrogatif forme l'élément initial, c'est-à-dire de phrases du type suivant: *quí párle? ¿qué tiénes?* où l'accent principal est sur le verbe. La question se pose de savoir si cette accentuation des phrases interrogatives est possible, en d'autres termes, si une interrogation peut être introduite par un pronom à accent faible.

On vient de dire que le français possède pour le neutre deux formes: l'une tonique *quoi,* l'autre atone *que.* L'emploi de ces formes est strictement fixé dès les premiers documents: *quoi* s'employait après une préposition (*De quei me conoissiez?* Charlemagne 305) et lorsque le pronom était isolé *(quoi?);* la forme atone *que*

[1] Voir Lindsay-Nohl, *Die lateinische Sprache,* p. 199 et suiv.

[2] Voir Rydberg, *ouvr. cité,* p. 999 et suiv.; Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*[4], § 124; Hoepffner, *La Chanson de sainte Foy,* p. 119; Mussafia, *Die catal. Version der Sieben weisen Meister,* § 81 (p. 22), etc.

[3] Voir Lindsay-Nohl, *ouvr. cité,* p. 199; Stolz-Schmalz, *Lat. Grammatik,* I, 5e éd., p. 288.

[4] En position initiale, quĭd aurait donné *chi*, cf. securo > *sicuro.*

Digitized by Google

faisait fonction de nominatif et d'accusatif au début d'une phrase complète (*qu'est devenuz?* Alexis 22 b; *Que podrai faire?* ib. 89 d; *que faites?* ib. 101 a).[1] Dans ces phrases, le verbe porte l'accent principal, et le pronom, de par sa forme atone, doit être regardé comme proclitique. C'est déjà l'usage moderne. On constate que, dès le début du français, rien n'empêche d'introduire une interrogation par un pronom proclitique inaccentué. Cela nous permet de conclure que la forme *qui* du français, lorsqu'elle est placée au commencement d'une phrase, doit également être considérée comme proclitique dans le débit ordinaire. Il n'y a point de raison pour croire que deux mots remplissant la même fonction aient été différemment accentués. A l'état isolé et après une préposition, *qui* a toujours été tonique.[2] Je n'hésite pas à attribuer aux pronoms interrogatifs des autres langues la même variation d'accent suivant leurs emplois différents, bien qu'il n'existe là aucun pronom qui, comme le français *que-quoi*, traduise cette accentuation variée par deux formes phonétiquement différentes. S'il en est ainsi, il faut voir dans l'espagnol *quien* et l'italien *che* une généralisation des formes développées dans les deux positions accentuées d'où est sorti le français *quoi*.

Cet affaiblissement d'accent des mots interrogatifs remonte sans doute très haut; c'est ce que montre la réduction de l'adverbe quomodo à *como* attestée dès le III^e^ siècle.[3]

La plupart des mots d'appui oxytons dont l'ancien français nous offre des exemples ne portaient ainsi depuis longtemps aucun accent propre. Ce serait donc peine perdue si on voulait, comme le fait M. Rydberg, leur attribuer cet accent dans les passages français où ils sont suivis d'un pronom régime réduit. Il est inutile d'en donner des exemples. Il faut les regarder comme protoniques. Cela étant, on ne peut point dans ces cas parler de la nature posttonique du pronom. On qualifie de posttonique un phonème qui se trouve après l'accent tonique.

Si l'on veut insister sur les mots d'appui, ils peuvent naturellement prendre l'accent tonique, mais ces cas exceptionnels ne

[1] Cf. Meyer-Lübke, *Gramm. d. langues rom.*, III, § 726.

[2] Suivant M. Roudet, les pronoms interrogatifs du français moderne (ainsi que certains autres mots) conservent leur accent, lorsqu'ils forment un groupe rythmique ou la fin d'un groupe, mais ils perdent leur accent et sont proclitiques, lorsqu'ils se trouvent au commencement d'un groupe; *Eléments de phonétique général*, § 131, 3.

[3] Voir Pirson, *Mélanges Vollmöller*, pp. 62—64; cf. Horn, *Sprachkörper und Sprachfunktion* (Palaestra, 135), p. 82.

Digitized by Google

peuvent être pris comme point de départ d'un phénomène aussi fréquent que l'abréviation des pronoms. Et il me semble que, même dans ce cas, il n'y a que les pronoms personnels sujets et le pronom interrogatif qui puissent prendre un accent emphatique. Citons quelques exemples de *jo:*

Plaignoms ensemble le duel de nostre ami,
Tu por ton per, jol ferai por mon fil Alexis 31 d—e.
Or irez vos certes, quant jol cumant Rol. 289.
Quant jol vos dis, cumpainz, vos nel deignastes Rol. 1716.
Ferez, Franceis: kar jol vos recumens Rol. 1937.[1]

Le mot d'appui *(jo)* est ici en opposition avec quelque chose d'autre et porte peut-être un accent emphatique. Les exemples en sont extrêmement rares.[2] Pour ce qui est des particules proprement dites, je ne saurais me figurer de passages où par exemple la particule *que* puisse être intentionnellement accentuée.

La critique que j'ai faite de la thèse de M. Rydberg s'applique aussi à l'opinion de M. Staaff. Il pense, comme M. Rydberg, que la voyelle du pronom est une voyelle posttonique, quoiqu'il avoue que l'accentuation ordinaire de certains mots d'appui s'oppose à cette théorie. Il dit[3]: «Il y a des mots qui pourraient nous faire supposer qu'ils auraient formé avec le pronom et un mot suivant accentué une combinaison de la nature ⏑ ⏓ ⏑. Tels sont par exemple les mots *que* et *non* qui, sans être vraiment atones, ne paraissent guère pouvoir être que très faiblement ac-

[1] A en juger par les traductions qu'ils donnent, Gautier et M. Bédier voient ici des pronoms sujets atones. Cf. d'autre part *Puis quel comant, aler vus en estoet* Rol. 300, avec *jo* omis. La différence est peu sensible.

[2] La question de l'accentuation des pronoms sujets n'a jamais été étudiée méthodiquement. Elle mériterait de l'être. On se contente d'ordinaire de dire que ces pronoms n'étaient employés aux plus anciennes époques des langues romanes que lorsqu'on voulait insister sur l'idée pronominale. Ainsi généralisée, la thèse est assurément erronée, car on trouve, dès les premiers documents, nombre d'exemples de pronoms sujets exprimés où il semble impossible de leur attribuer aucun accent spécial, et où p. ex. *Vois m'en* Tristan 187, 196 équivaut à *g'en vois* 596. Je ne puis ici entrer dans le détail de cette question, me bornant à renvoyer aux indications données par M. Meyer-Lübke (*Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXI, p. 333) et M. Herzog (*ibid.*, XXX, 347); voir encore Brusewitz, *Etude sur la syntaxe des pron. pers. dans la langue des félibres*, p. 3; Hoepffner, *La Chanson de sainte Foy*, p. 161 et suiv.

[3] *Etude sur les pronoms abrégés en ancien espagnol*, p. 6.

Digitized by Google

centués.[1] Une pareille supposition rencontre pourtant des difficultés qui la rendent inadmissible. Si *quel* tirait son origine de combinaisons telles que *què le sírven,* et si *e* était tombé selon la loi qui fait tomber *i* dans *decimare* > *dezmar,* on s'attendrait à voir tomber aussi bien *o* dans *lo,* cf. *honorare* > *honrar, reputare* > *retar.* Mais s'il y a des exemples de *quel* (< *que lo)* et en général de *l* (< *lo),* ces exemples sont, nous le verrons, certainement dus à l'analogie; *lo* neutre, qui devrait naturellement subir la même perte, ne se réduit jamais. De même, on s'attendrait à voir *què les ámat* se réduire à **quelsama,* car un *s* suivant ne possède pas la faculté de maintenir la protonique. Si, au contraire, la voyelle est finale, toutes ces difficultés disparaissent, car l'*o* final ne tombe que dans quelques cas exceptionnels, et *e* final ne tombe jamais lorsqu'il est suivi d'une consonne.»

Les observations de M. Staaff sont d'une justesse frappante, et constitueraient une grave objection à la théorie d'une position protonique des pronoms abrégés, si d'après l'hypothèse de M. Staaff, selon laquelle la voyelle apocopée serait une voyelle finale, toutes les combinaisons qui contiennent un pronom abrégé étaient conformes à la phonétique espagnole. Mais il n'en est rien. Nous avons vu que pour expliquer *toved* < *tove te,* il faut recourir à des analogies de diverses espèces. Il est d'autres groupes qui, à cause de la conservation de la voyelle médiale, doivent leur origine aux mêmes analogies. Tels sont par exemple *venidol* Cid 975, *dadol* ib. 2421, *escudol* ib. 3680; venitu le, datu le, scutu le auraient dû donner *venilde, daldc, esculde,* de même que titulum, spatula sont devenus *tilde, espalda.*[2] Comme c'est le cas pour le français, ce sont en espagnol les groupes présentant un mot d'appui paroxyton qui ne sont pas conformes aux lois phonétiques. C'est donc à tort que M. Staaff regarde ces formes comme phonétiquement régulières. Qu'il me soit permis de citer ce qu'il dit à ce sujet[3]: «Le mot d'appui peut être un mot oxyton ou un paroxyton (*amól, amal*). Pour *le* cela n'a pas d'importance, vu l'existence dans la langue de mots nombreux des deux classes

[1] Il faut ajouter la particule *como,* dont la forme témoigne spécialement d'un accent faible, à côté de *cuemo* accentué.

[2] Voir Zauner, *Altspan. Elementarbuch*[3], § 73. Cf., pour la transposition de *-dl-,* la métathèse de la consonne finale de l'impératif et de l'initiale du pronom dans *dalde* (< *dad le*) Apolonio 193, *prestalde* (< *prestad le*) Cid 118, *besalde* 1275, etc. Cf. encore *Gramm.,* I, § 534; Cuervo, *Romania,* XXIV, 261.

[3] Voir *loc. cit.,* p. 8.

Digitized by Google

qui se terminent par *l*. Il en est de même pour *se*, mais il paraît vraisemblable qu'après un paroxyton, l'apocope de *se* a été entravée par le sens double qu'elle pouvait provoquer (*tienes* = *tiene se* ou la 2e p. du sg.). Pour *te* il faut observer que dans les deux classes de mots, le résultat de l'apocope était un phonème ayant pour consonne finale *t*, qui autrement n'existait pas en cette position dans la langue. C'est pourquoi *-t* s'est souvent changé à l'instar du *t* final des mots simples en *d*, changement qui parfois se produit même dans les combinaisons paroxytones, où pourtant cette analogie manque. Mais ces exemples sont peut-être le résultat d'une assimilation *(fusted meter)*. *Me* enfin produit aussi après l'apocope une finale inconnue à la langue, et subit par conséquent l'évolution ordinaire de *m* final latin (*sin salve Dios*, *quin* < *qui me*, etc.), changement qui s'étend encore ici aux mots proparoxytons (*tengon*).»

Il est vrai que l'espagnol offre des exemples de mots paroxytons terminés par *l* et *s*, mais ces mots sont d'un caractère particulier; la conservation de la voyelle atone est due à des raisons différentes. Dans les mots en *l*, c'est la pénultième qui s'est conservée après plusieurs consonnes *(angel, apostol, arbol, marmol)*[1]; dans ceux terminés par *s*, il s'agit toujours d'une *s* de flexion: *partes*, *tienes*, où la voyelle atone, étant finale, s'est maintenue devant *s*. *Tiene se* doit aboutir à **tiense*. D'après la première règle, seules les formes où la pénultième est précédée d'un groupe de consonnes, sont régulières: *bendiziendol* Cid 541, *cientol* 1490, *siemprel* 2998, *colpel* 3661, *ixiendos* 396, etc. Il en est de même de *fusted* (de *fuiste te*) et *tengon* (de *tengo me*) cités par M. Staaff; cf. *huesped* et *orden*, *virgen*. Quant à *amal*, je n'ose décider s'il présente un développement normal de *ama(t)le*. M. Meyer-Lübke dit d'une façon générale que l'*a* médial présente un autre traitement que l'*e* et qu'il est moins facilement syncopé. En espagnol, où *e* tombe devant *n*, *a* persiste: *cuebano*, *huergano*, *tabano*, *pampano;* de même *pielago*, *estomago*, *cañamo*, *gambaro*, *farfara*.[2] Ces exemples ne sont pas tout à fait analogues à *amal;* je ne connais pas de proparoxyton où l'*a* médial soit suivi de *l*: secale ne s'est pas continué en espagnol. — Si donc il y a des exemples d'une réduction régulière des pronoms après des mots d'appui paroxytons, la plupart, nous l'avons vu, sont dus à l'analogie.

[1] *Gramm. des langues rom.*, I, § 338.

[2] Voir *ibid.*, § 326; Hanssen, *Gram. histórica de la lengua cast.*, § 62.

Digitized by Google

Revenons à la question de savoir si l'on peut admettre une réduction proclitique des pronoms après *que* et *non*. Cette hypothèse serait, selon M. Staaff, contredite par ce fait que *les* et *lo* neutre ne se réduisaient pas. M. Staaff croit également que la forme *l* du masculin représente toujours un *le*, pas *lo*. Etant donné qu'on trouve dès les premiers documents *le* à l'accusatif du masculin à côté de *lo*, cette opinion paraît bien plausible, mais il en résulterait que le *leismo* aurait pris une extension plus grande dans les plus anciens textes, où se trouve la réduction, que dans les textes postérieurs qui n'offrent que peu de formes abrégées.[1] Mais on sait que ce n'est que petit à petit que le *leismo* gagne du terrain; encore au XVI[e] siècle les deux formes *lo* et *le* se disputent l'empire.[2]

Voici comment j'explique cette question. De même que honorare est devenu *honrar*, j'admets l'apocope de *lo* masculin en position proclitique: *quel viniessen çercar* Cid 1099; *nol pueden catar* 3126; par analogie la forme *l* < *lo* s'est introduite dans la position posttonique: *cortól* Cid 751.[3] Cette analogie était favorisée par le fait que *le*, qui s'employait aussi à l'accusatif, devait s'apocoper dans les deux positions; elle était également appuyée par la réduction régulière de *le* > *l* au datif.

Tout autre est la situation pour *lo* neutre. Il lui manquait les deux circonstances favorables à la propagation de *l* masculin, issu de *lo*. La forme *le* au datif neutre est extrêmement rare. M. Gessner n'en a relevé que deux exemples dans les textes qu'il a dépouillés. A la place de *le* on employait *á ello, y*.[4] Il en résulte qu'il ne pouvait se produire entre *lo* ~ *le* à l'accusatif neutre aucune confusion analogue à celle que l'on constate pour l'accusatif masculin: *lo* était la seule forme à l'accusatif neutre. Comme ce *lo* ne pouvait pas s'apocoper dans la position posttonique, on a dû tendre à conserver la forme pleine dans la position proto-

---

[1] Sur les cas de *leismo* dans le Cid, voir Menéndez Pidal, *Cantar de mio Cid*, I. p. 321—22.

[2] Cf. Hanssen, *Gramática histórica de la lengua castellana*, § 498, *Zeitschrift für rom. Phil.*, XVII, 5.

[3] Des analogies du même genre s'observent dans les noms propres; Menéndez Pidal, *Orígenes del español*, §§ 36—39.

[4] *Zeitschrift für rom. Phil.*, XVII, p. 13. Les deux exemples sont: *Lo que non vale una nues, amor le da gran pres*, Ruiz 147 d; *De faser buenas obras, nuestras almas salvar Pongamos grant acuçia, non le demos vagar*, R. Pal. 145 bc.

Digitized by Google

nique aussi, d'autant plus qu'il n'existait aucune forme *l* au datif qui pût appuyer une réduction et amener une confusion.

D'autres raisons ont contribué à conserver la forme pleine du neutre, *lo*. D'abord *lo* neutre était employé comme forme accentuée après les prépositions et comme antécédent d'une proposition relative:

Ca acusado sere de lo que uos he seruido Cid 73;
Enpeñar gelo he por lo que fuere guisado ib. 92;
Ya lo vee el Cid que del rey non auie gracia ib. 50;
odredes lo que a dicho ib. 70;
Bien lo vedes que yo no trayo auer ib. 82; etc.

Puis la forme ordinaire accentuée du pronom neutre se terminait par *o: ello, a ello, de ello,* etc. Les formes correspondantes du masculin étaient *el, a el, de el, por el,* etc. L'article défini neutre était *lo* en regard du masculin *el.*[1] Les démonstratifs sont au neutre *esto, esso, aquello,* au masc. *est(e), es(se), aquel.* La désinence *-o* a donc pu facilement être sentie comme le signe distinctif du neutre, qu'on tendait naturellement à préserver d'une réduction.[2] La conservation de *les, los* proclitiques devant une voyelle peut s'expliquer par analogie avec la position devant une consonne ou avec la position posttonique. Je reviendrai sur cette question.

Il résulte de cette revue que les opinions qu'on a émises sur l'abréviation des pronoms régimes atones en roman donnent plus ou moins prise à la critique. Mes remarques ont porté sur deux points qui me paraissent les plus attaquables, savoir l'accentuation des mots servant d'appui et l'évolution phonétique des unités rythmiques où entrent les pronoms atones. J'ai signalé qu'en partant uniquement de l'enclise on a été forcé d'attribuer aux particules et aux autres monosyllabes une accentuation qu'ils ne sauraient prendre que par exception, et qu'en considérant la réduction du pronom comme régulière après tous les mots d'appui, on n'a pas assez tenu compte du développement qu'ont pris les bases simples correspondantes. J'ai indiqué aussi qu'il faut accorder à l'analogie une place plus large qu'on ne l'a fait. Dès lors,

[1] Voir *Gramm. des l. rom.*, II, §§ 101, 105.

[2] Sur l'emploi et le sens de *lo* neutre dans l'espagnol moderne, voir Herzog, *Zusammenfassendes* lo *im Spanischen* (Zeitschrift für rom. Phil., XXV, p. 705 et suiv.).

Digitized by Google

l'explication proposée jusqu'ici ne peut plus être maintenue, et il faut en trouver une autre qui rende raison de ces faits.

On voit où aboutissent les observations que j'ai présentées plus haut, et quels principes s'en dégagent: c'est l'accentuation ordinaire du mot précédant le pronom atone qui doit décider de la proclise ou de l'enclise. Je pose par conséquent les deux principes suivants, dont j'essaierai par la suite de montrer l'application:

1° Le pronom se trouve en position protonique, si le mot précédent présente lui-même un développement proclitique; c'est-à-dire après les pronoms personnels sujets, les pronoms relatifs et interrogatifs dérivés de qui, quid et surtout les particules. Le mot accentué qui suit est presque toujours un verbe.

2° Le pronom se trouve en position posttonique après un mot qui porte l'accent tonique. Ce mot d'appui peut être une forme verbale, un substantif, un adverbe ou un pronom à accent fort.

Je divise ainsi en deux groupes les faits linguistiques qu'on a jusqu'ici réunis dans une même catégorie. Cette division ressort non seulement des observations de principe qu'on vient de lire, mais elle paraît aussi cadrer mieux avec les données historiques en tenant compte de la fréquence différente, dans les différentes langues, de l'emploi des pronoms abrégés suivant qu'ils sont précédés d'un monosyllabe à accent faible ou d'un mot accentué. Comme on l'a vu au chapitre I, le premier groupe est amplement représenté dans toutes les langues; il prévaut surtout en français où la majorité des exemples de pronoms abrégés se trouvent après les proclitiques. En ce qui concerne le second groupe, le français n'admet l'abréviation qu'après *si* (< sic), *ja, ço (ce)* et quelques autres pronoms oxytoniques à accent fort; après les paroxytons elle est presque inconnue au français. Les autres langues offrent même ici une grande quantité d'exemples après les deux genres de mots accentués.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Syntaxe

Pour établir ma thèse, j'ai maintenant à examiner si les deux règles s'accordent avec la syntaxe primitive des pronoms régimes atones et avec les lois des protoniques et des finales. Inutile de s'arrêter à la seconde règle: conformément à sa nature enclitique, le pronom doit être posttonique, et la chute de la voyelle du pronom s'est opérée selon les lois qui font tomber les finales. Il faut seulement rechercher de plus près quels sont les mots d'appui après lesquels cette chute est régulière.

Par contre, l'application de la première règle, qui accorde au pronom une position proclitique, présente des difficultés. D'abord elle va à l'encontre de l'hypothèse de l'origine enclitique des pronoms atones, et puis elle semble, à ce qu'on a vu, soulever des objections d'ordre phonétique.

Examinons d'abord la question syntaxique. Les règles de la syntaxe primitive des pronoms ont été formulées par M. Meyer-Lübke.[1] D'après lui, les pronoms étaient originairement enclitiques. Ils s'appuyaient sur le verbe, si la phrase commençait par le verbe, précédé ou non des conjonctions *et* et *magis*. Si le verbe était précédé d'un autre mot, le pronom se plaçait devant le verbe et s'appuyait sur le mot qui précédait. Se rapportant à quelque chose dont il a déjà été question, il avait également tendance à se placer le plus avant possible dans la proposition.

Ces deux conditions sont réalisées, si le pronom occupe la deuxième place de la phrase. Cet ordre s'est particulièrement bien conservé dans l'ancien portugais et dans l'ancien espagnol, qui offrent des exemples où le pronom s'est séparé du verbe pour prendre la deuxième place.

[1] *Zeitschrift für rom. Phil.*, XXI, 313 sqq.; *Gramm.*, III, §§ 715—721.

Digitized by Google

Exemples portugais:

lo filho que lhes Deus dara, Alexio 1, 13.
todas tristezas que lhe os teus servos faziam Ib. 6, 23.
se me Deus valha Graal 54.
como lhe nos faremos Ib. 11.
quando vos Deus deu tal gracia Ib. 16.
que se nom pode suffrer de chorar Ib. 3.

Exemples espagnols[1]:

en guisa que la non pierda L. Caza 25, 10.
la cosa del mundo de que se ellos mas espantan Ib. 16, 16.
si lo yo saber puedo Alexandre 34 c.
desque se ombre vuelve con ellas una vez Ib. 49 a.
quien se á el llegava Ib. 113 d.
veo que se non gabará ella d'este marcado Ib. 215 c.
si lo yo hallo Amadis 18 b.
si te non otorgan Ib. 22 b.
que lo tan bien guardava Ib. 8 b.
que lo yo fallé Ib. 8 b.
quando lo yo oviere Alexandre 102 c.

On trouve aussi un pronom abrégé dans cette position.

Sil mas demostrassen Alex. 18 c.
Sil non fago Ib. 133 d.
Sil non fago espolvorar otra mientre la peleja Ib. 205 d.
ques non tovies por mejor Ib. 334 d.

On remarquera que les passages cités sont introduits par des particules. L'ancien ordre s'observe encore de nos jours en portugais dans les propositions négatives avec *que* et dans celles qui commencent par *e, já.* En espagnol, les exemples en sont peu nombreux et cèdent bientôt le pas à l'usage syntaxique qui tendait à placer le pronom auprès du verbe, usage qui, en italien et dans les langues de la Gaule, était déjà établi avant le commencement de la période littéraire.[2] Mais ce rapport plus intime avec le verbe ne change rien, suivant M. Meyer-Lübke, à la na-

[1] Les exemples du Cid ont été réunis par M. Staaff, *Mélanges Chabaneau,* p. 624; pour plus d'exemples espagnols, voir Chenery, *ouvr. cité,* p. 98 et suiv.

[2] Cf. *Gramm. des langues rom.,* III, § 715; Bourciez, *Éléments de linguistique romane,* 2e éd., § 382, b.

Digitized by Google

ture du pronom: il continue à être enclitique et à s'appuyer sur le mot précédent. La nature enclitique du pronom ressort nettement du fait qu'il resta longtemps encore incapable de commencer la phrase. Ce n'est qu'au XIII^e siècle qu'apparaissent, en France, les premiers exemples du nouvel ordre montrant qu'un changement a eu lieu dans la syntaxe du pronom: il peut se passer du mot d'appui précédent et se placer en tête de la proposition. A partir de ce moment-là, la position proclitique est bien établie. Le pronom se distingue par là de l'article, qui se plaçait dans la position initiale dès la tradition littéraire dans toutes les langues romanes à l'exception du roumain.

Quelles ont été les raisons de ce passage de l'enclise à la proclise des pronoms, et à quelle époque faut-il en faire remonter les débuts? Différentes hypothèses ont été émises à ce sujet par MM. Meyer-Lübke et Rydberg, et il convient de les examiner.

Dans l'article cité, M. Meyer-Lübke ne se prononce pas sur la dernière question; il fait seulement remarquer qu'à partir du XIII^e siècle il s'est produit une altération qui a amené en France une révolution complète de la syntaxe des pronoms atones.[1] En ce qui concerne la cause du changement de position, il la voit dans ce fait que d'autres mots, tels que les prépositions, les pronoms sujets, l'article, etc. étaient devenus proclitiques.

Cette explication ne me paraît guère acceptable. Pour qu'une analogie puisse agir, il faut que la construction dont sort l'action analogique se présente dans les mêmes conditions et à la même époque que celle qui en a subi l'influence. Mais ce n'est pas le cas ici. Au point de vue syntaxique, il n'existe pas de rapport assez intime entre les mots mentionnés et le pronom personnel régime pour que celui-ci ait pu subir l'influence des autres.[2] Puis, ces mots, qui auraient fait passer le pronom de son état primitif d'enclitique à celui de proclitique, avaient eux-mêmes évolué dans le même sens plusieurs siècles avant l'époque où apparurent les premiers exemples du changement de position du pronom. Avec les prépositions, la proclise était établie déjà dans la période classique du latin[3]; les formes *mecum*, *quocum*, *quoad*, etc. doivent

---

[1] *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXI, p. 334.

[2] Par contre, il faut admettre qu'au point de vue formel il existait un rapport entre l'article défini et le pronom régime de la 3^e personne. Cf. Rydberg, *loc. cit.*, p. 420 et plus loin, chap. V.

[3] Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.*, III, § 713; Juret, *Manuel de phonétique latine*, p. 86.

Digitized by Google

être regardées comme des formes traditionelles. On sait que l'article aussi se présente comme proclitique dès les plus anciens documents romans (sauf en roumain).[1] Nous trouvons également la proclise des pronoms sujets bien fixée dès le début de la littérature romane; d'ailleurs ces pronoms n'ont jamais été enclitiques, vu qu'en latin c'était généralement le verbe qui terminait la phrase. Ils étaient originairement accentués et sont devenus proclitiques en perdant leur accent propre. Même en adoptant l'influence analogique que propose M. Meyer-Lübke, elle aurait dû agir de meilleure heure; à l'époque où se montrèrent les premiers exemples certains de la position proclitique des pronoms régimes, c'est-à-dire en position initiale, on avait perdu tout sentiment de l'état enclitique des prépositions et de l'article.

M. Rydberg, qui n'examine que le français, voit la cause du changement dans un affaiblissement de l'accentuation des mots d'appui.[2] C'est là une hypothèse qui dérive directement du principe qu'il a soutenu pour expliquer l'origine de l'annexion enclitique des pronoms, savoir que l'enclise supposerait un certain degré d'accent dans les mots qui précèdent les pronoms. Cet affaiblissement aurait porté selon lui sur la voyelle finale des polysyllabes ou bien sur le mot entier, si c'était un monosyllabe, et il aurait eu pour résultat de faire perdre aux mots d'appui la faculté de soutenir un pronom atone. Lorsque ces mots ne possédèrent plus la tonalité nécessaire pour l'enclise, le pronom dut quitter la position primitive. Dans le premier cas, c'est-à-dire après un polysyllabe, il se développa un pronom tonique: *salva-me* > *salvv-me* > *salvə-mé* > *sauvə mei;* dans l'autre, le mot monosyllabique et le pronom atone se rattachèrent tous deux proclitiquement au verbe suivant: *net(e)-veit.* M. Rydberg attribue à la même raison la disparition des formes abrégées, et encore ici il établit une différence suivant la nature du mot d'appui. Cette disparition aurait eu lieu plus tôt après les mots accentués, dont les voyelles finales se seraient affaiblies à une époque reculée[3], qu'après les monosyllabes. Dans ce dernier cas, il invoque une raison spéciale: par suite du rattachement proclitique du monosyllabe et du pronom régime au verbe, le pronom abrégé fut soumis à des lois phonétiques dont il

---

[1] *Gramm.*, III, § 714; Rydberg, *Geschichte des franz. ə*, pp. 411, 421.

[2] *Geschichte des franz. ə*, p. 453—459, 462, 499 et passim.

[3] Cf. *ouvr. cité*, p. 454. M. Rydberg entend ici les mots paroxytoniques. J'ai montré p. 78 qu'après ces mots le pronom n'a pas pu se réduire.

Digitized by Google

n'était pas affecté dans l'enclise, savoir les lois de la combinaison consonantique, si le verbe commençait par une consonne. La conséquence fut que p. ex. *jam·veit, net·veit, nes·veit* durent se développer en *jan·veit, ne(t)·veit, ne(s)·veit* par l'assimilation ou l'amuissement de la consonne du pronom abrégé[1], ou bien qu'ils furent remplacés par *ja·me·veit, ne·te·veit, ne·se·veit* par la restitution de la forme pleine. On trouve encore dans l'Alexis des exemples isolés du premier procédé, mais bientôt les formes pleines de ces pronoms s'introduisirent partout. La situation était plus favorable pour la troisième personne du singulier par suite de la plus grande faculté que possède *l* de se combiner avec la consonne initiale du verbe suivant, et c'est pourquoi *nel, sel, kil,* etc. se maintinrent jusqu'au XIII^e^ siècle ou plus longtemps; par analogie, les formes plurielles correspondantes *nes, ses, kes* se conservèrent aussi.

De ces théories, je ne saurais en approuver qu'une: c'est celle qui concerne le rôle attribué aux phrases introduites par les particules ou d'autres monosyllabes à accent faible pour le développement de la proclise pronominale. C'est dans les combinaisons: monosyllabe + pron. régime + verbe que la proclise a pris naissance, et c'est par les phrases de ce type qu'elle a peu à peu gagné les autres combinaisons, où selon moi l'enclise devait persister. Et je tombe d'accord avec M. Rydberg qu'il faut chercher la cause du changement dans l'affaiblissement de l'accentuation de ces mots monosyllabiques, mais je ne puis souscrire aux conclusions générales qu'il a tirées de sa théorie. Il me semble qu'il a exagéré l'importance de la tonalité des mots d'appui pour la forme et la place des pronoms qui les suivent. Dans mon étude, déjà citée, j'ai touché à cette question en tant qu'elle concerne les formes toniques qui se rencontrent après les particules.[2] Ici je veux examiner le développement des pronoms régimes placés après les verbes.

---

[1] On a vu plus haut, p. 76, que le développement aurait dû être le même dans la position posttonique.

[2] Voir mon article, *Les formes toniques des pron. pers. régimes après quelques particules* (Studier i modern språkvetenskap, VI, p. 233 et suiv.), où j'ai étudié la cause de l'emploi des pronoms accentués qu'on trouve souvent après les particules *que, se* (< si), *com, car,* etc. dans l'ancien français. A l'encontre de M. Rydberg, qui voit la cause de l'emploi des pronoms toniques dans la tonalité affaiblie des particules devenues incapables de porter un pronom atone, j'ai soutenu que la tonalité des particules n'a rien à voir avec la forme

Digitized by Google

Soit l'impératif latin salva+me > *sauve-moi*. D'après M. Rydberg *me* aurait ici pris la forme accentuée par suite de l'affaiblissement de l'*a* final du verbe devenu incapable de servir d'appui à un pronom atone. La combinaison **sauve-me* se serait résolue en remplaçant le pronom atone par la forme accentuée. Mais cet affaiblissement, loin de résoudre l'enclise primitive, aurait dû, si l'on voit dans la phrase citée un développement organique, contribuer à la maintenir. On aurait eu **sauvme*; on a affaire à une combinaison proparoxytonique, salva me, où la pénultième doit tomber.

Il y a plus. La théorie de M. Rydberg ne s'applique qu'aux deux premières personnes et au réfléchi, pour lesquels on trouve presque constamment la forme tonique. Les pronoms de la 3e personne, au contraire, conservent avec autant de régularité la forme atone, *le, la, li, les,* quel que soit le verbe qui les précède.[1] Citons quelques passages avec un verbe à finale atone où l'on devrait s'attendre à une application absolue de l'hypothèse de M. Rydberg:

Facet les enterrer Charlemagne 543;
Getet le a tere, sil receit Blancandrin Rol. 464;
Li cuens se drece, mostre li le visage Cour. L. 342;
Laidisent la, mot la menacent Tristan 775;
Porte le a sun ni Bestiaire 875;
Et porte les en halt ibid. 2095;
Traïnent le o une hart Thèbes 7092;
Enterrent les ibid. 1969;
Meine les o l'espee nue ibid. 5599, 5819;
Venge le vers ceus qui mort l'ont ibid. 6869.

M. Rydberg ne propose aucune explication de la conservation de la forme atone ici; il dit seulement que l'enclise sur un verbe précédent a persisté plus longtemps avec les formes de ille qu'avec

---

du pronom qui suit. J'ai constaté une différence dans cet emploi des formes accentuées, suivant que le verbe est personnel ou impersonnel. Dans le premier cas, qui se présente assez rarement, le pronom tonique est dû à une accentuation intentionnelle de l'idée pronominale; dans l'autre, qui est d'un usage fréquent, nous avons affaire à une analogie syntaxique qui a généralisé la construction observée dans les phrases qui n'étaient pas introduites par les particules: *Moi chaut* a entraîné *que* (*se, car,* etc.) *moi chaut.*

[1] Cette particularité des pronoms de la 3e personne a été déjà signalée par Gessner, *Zur Lehre vom franz. Pron.*, I, p. 6—8, Constans, *Roman de Thèbes*, II, p. CI, *Roman de Troie,* VI, p. 153; cf. Foulet, *Petite syntaxe de l'anc. français,* 2e éd., §§ 132, 152.

Digitized by Google

me, te, se.[1] Faut-il croire que la finale atone du verbe ait eu plus de tonalité, lorsqu'un pronom de la 3e personne lui était postposé?

M. Meyer-Lübke a un autre point de vue sur cette question. Après avoir constaté la postposition connue du pronom après le verbe dans des phrases telles que *Sur l'herbe verte descent enmi un pred, Culchet s'en tere* (Rol. 2449)[2], *s'en rereguarde troevet le cors Rollant, Cumbatrat sei a trestute sa gent* (ibid. 614), ils s'exprime en ces termes[3]: «Le dernier exemple est surprenant à cause de la forme tonique du pronom. Il s'agit évidemment ici des premières traces de la tendance qui s'accuse dès l'époque ancienne, surtout avec l'impératif: cf. *escoute-moi* (Mér. 1283) et qui s'est conservée dans le seul cas que connaisse la langue actuelle de pronom placé après le verbe: cf. en franç. mod. *donne-moi, corrige-toi.* C'est peut-être avec le singulier des verbes en *-a* que cet usage a pris naissance: dans **donne-me,* p. ex., il y aurait eu deux syllabes atones après l'accent principal.»

Si je comprends bien M. Meyer-Lübke, l'impossibilité pour la voyelle atone des impératifs de servir d'appui n'aurait rien à voir avec l'emploi des pronoms accentués. C'est uniquement à la nature atone de cette voyelle qu'il faudrait attribuer cet usage. Le groupe **donne-me* fut résolu, non parce que l'*e* final de *donne* était incapable de servir d'appui au pronom, mais parce que la syllabe finale du verbe était sentie comme une syllabe pleine; **donne-me* aurait formé une unité rythmique contraire au génie du français qui ne tolérait qu'une syllabe atone après l'accent principal.

Il faudrait alors voir dans *sauve-moi* le résultat de deux processus de date différente. D'abord *sauve* (au lieu de *sauv* hypothétique) s'est introduit sous l'influence des cas où le verbe n'était pas accompagné d'un pronom, et ensuite on a eu un pronom tonique par suite de l'aversion de la langue pour une accentuation proparoxytonique. Et l'on pourrait comprendre, étant donné la prépondérance numérique des verbes de la première conjugaison latine, comment cet usage a gagné les autres impératifs tant au singulier qu'au pluriel, comme *Quier mei* Alex. 57 a; *Defent mei* Cour. Louis 957, *Aportez mei* ibid. 2475, etc. et même d'autres

---

[1] Voir *ouvr. cité*, p. 475.

[2] Le ms. d'Oxford porte *Culchet sei a tere;* voir l'édition de Bédier, Paris, 1922.

[3] *Gramm. des langues rom.*, III, § 719.

Digitized by Google

formes verbales, comme *cumbatrat sei,* où le pronom accentué n'est pas exigé par la loi rythmique invoquée par M. Meyer-Lübke. La même position aurait amené la même forme.

Si attrayante que soit cette hypothèse, elle prête cependant à la critique. Ici encore, le traitement des pronoms de la 3e personne qu'on vient d'indiquer soulève des difficultés. Si l'emploi des pronoms toniques s'expliquait par l'aversion du français pour une accentuation proparoxytonique, on comprendrait difficilement comment cette impérieuse loi rythmique[1] a pu être violée tant de fois, quand le pronom est de la troisième personne. On a peine à accepter une explication qui est contrariée par une foule d'exemples mettant à chaque instant cette loi en défaut.

A mon avis, il faut comprendre d'une autre façon le développement qu'ont pris les pronoms placés après le verbe. On sait que le français actuel reporte l'accent tonique sur tous les pronoms personnels postposés au verbe, lorsqu'ils terminent la phrase[2]: *crois-tu?, dit-il, rappelle-toi, donne-moi, va-t'en, vas-y* et même *tue le, prends-la, prenez-les,* etc. Le verbe est désaccentué et forme un groupe unique avec le pronom.[3]

La question se pose de savoir à quelle époque remonte ce mode d'accentuation du pronom régime placé après le verbe. La structure du vers peut nous donner quelques indications. L'ancien vers possédait deux places qui devaient toujours être occupées par un mot à accent fort: la fin des vers à rime masculine et la fin du premier hémistiche des décasyllabes à césure masculine. On ne peut naturellement rien inférer des nombreux cas où l'on trouve ici les pronoms *moi, toi, soi, nous, vous;* l'accent qu'ils portent peut être dû à leur forme. Je n'ai pas trouvé d'exemples

---

[1] Il convient de rappeler les diverses façons dont le français s'est débarassé des mots ou des groupes proparoxytoniques Les mots populaires ont été réduits à des paroxytons par la syncope de la voyelle médiale (comitem > *conte*). Les proparoxytons savants introduits à des époques diverses sont devenus paroxytons par le déplacement de l'accent (facilem > *facile*). On a traité de même des groupes comme *pense-je* devenu *pensé-je.* Parfois on a supprimé toute la dernière syllabe atone (episcopum > *evesque;* principem > *prince*).

[2] Sauf *je* qui est toujours atone dans la langue d'aujourd'hui; en ancien français, *je* s'employait aussi comme tonique, écrit le plus souvent *gié;* voir entre autres Tobler, *Versbau,* 3e éd., p. 139 note 1.

[3] Cf. Roudet, *Revue de phil. franç.,* XXI, 306, *Eléments de phonétique générale,* p. 250; Martinon, *Revue de phil. franç.,* XXVI, p. 102; Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes,* p. 265; Nyrop, *Gramm. hist.,* V, § 186, 3.

Digitized by Google

de *le, la, les* rimant avec une voyelle accentuée.[1] Les rimes citées par Tobler de *le, les* sont des rimes féminines.[2] Mais l'ancienne langue nous fournit nombre de cas où *le, la, li, les* forment la dernière syllabe accentuée du premier hémistiche.[3] En voici quelques exemples, qu'il serait facile de multiplier.

1° Après un impératif:

Retenez les, ço est vostre salvement Rol. 786,
Succurez le a voz espiez trenchant Rol. 3378,
Baptisez la, pur quei Deus en ait l'anme ibid. 3981,
Adobez le a lei de chevalier Cour. L. 1646,
Entandez les, Jesu de maietez Narb. 5074,
Secorez le par la vostre bonté Narb. 5656,
Secorons lo au brant forbi d'acier Guib. d'Andrenas 1218,
Secorez lo, franc chevalier de pris ibid. 2154,
Secorons le, por Deu qui ne menti M. Aym. 2650,
Desevrés les, nes lassiés plus touchier R. de Cambrai 5118,
Adoubés le, n'i a point de folage Bueve de H., I, 1150,
Otriés le, sire, je vous en pri ibid. 1174,
Ochiés le, jel vous voil commander ibid. 1978,
Aportéle, grant mestier vous avra ibid. 4833,
Demandés li (masc.), *si le tient a son pris* ib. 6598,
Envoiiés le el regne saint Denis Bueve de H., II., 13207,
Recevés le, la porte refremés ibid. 15276,
Secourons le, se il vous vient a gre ibid. 15704,
Secorez lo, frans hom, que ne li tart Folque 442,
Secorons lo, pres li sunt Esçopart ibid. 2476,
Secorons le! trop s'est abandonez ibid. 5336.

---

[1] L'absence d'exemples, aux premières époques, de *le, les* rimant avec une voyelle accentuée s'explique par ce fait qu'il n'existait pas encore d'*(ö)* tonique (cf. Herzog, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXIII, 468). Aux temps modernes où *les* se prononce *lé(s)*, cette forme s'emploie à la rime avec *e* fermé.

Mais la belle tant sanglota
Qu'elle en émut le juge:
«*Descendez-le, mariez-les,*
«*Afin qu'il n'en soit plus parlé!*».
(La fille du geôlier.)

[2] *Versbau*, p. 140. Ces rimes ainsi que celles de *me, te* semblent assez rares et sont plus ou moins artificielles.

[3] Cf. *Versbau*, p. 113 et suiv., où sont donnés aussi quelques passages modernes montrant que cet usage s'est continué jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

2° Après d'autres formes verbales:

Discient li: Sire, rendez le nus Rol. 2560,
Serveie le par feid e par amur ibid. 3770,
Manderai li ainceis par amistié Cour. Louis 2075,
Comparroiz le, ainz que soit avespré Narb. 1710,
Quenoisiez les? Les savriëz nomer? ibid. 2478,
Secorroit le, s'i l'en avoit mestier ibid. 5680,
Creanta li (masc.) *voiant maint chevalier* ibid. 5678,
Conparras lo, par Deu de majestez, Guib. d'Andrenas 756,
Ocirons le, voiant tot son barné Aym. de Narb. 2212,
Manderai lo annuit ou lo matin M. Aym. 70,
Conperrez lo ainz lo soleil cochant ibid. 3572,
Ochiron le, c'a vos ieus le verois Bueve de H., I, 1939,
Reponrons le, ja mar en douterois ibid. 1945,
Porterois li (masc.) *un mien brief saielé* ibid. 2044,
Ochiron le, ja n'en escapera ibid. 5754.

On voit que *le, la, li, les* servent ici de syllabe accentuée. Comme l'accent qu'ils portent ne peut pas s'expliquer par leur forme, il faut conclure que l'usage d'accentuer un pronom postposé au verbe a des origines lointaines. S'il en est ainsi, la forme tonique que présentent dans cette position les autres pronoms, aura une explication très naturelle: elle est due à un accent fort dont était frappé le pronom en tant que dernier mot d'un groupe rythmique.[1]

Cette conclusion se trouve confirmée par la façon dont étaient répartis, aux premières époques de la langue, les deux représentants de la particule inde: la forme accentuée *ent* se rencontre de préférence après le verbe, tandis que la forme atone *en*[2] s'employait proclitiquement devant le verbe. Cet usage semble être de rigueur dans la Chanson de Guillaume[3], et l'on en trouve des traces plus ou moins régulières un peu partout dans les œuvres médiévales[4], bien que la tendance à généraliser la forme protonique se manifeste dès le début de la littérature française. Citons comme exemples:

---

[1] Cf. Johnston, *Mod. Lang. Notes*, XV, p. 7.

[2] Cf. Schwan-Behrens, *Gramm. des Altfranz.*, 10e éd., § 122, 3 rem.

[3] Voir l'édition de Suchier (*Bibl. norm.*, 8), au glossarie s. v.

[4] Cf. Bitterhoff, *Das lateinische* inde *im Franz.*, Thèse d'Erlangen, Guben, 1903, pp. 3, 26 et suiv.

Digitized by Google

Et sancz Lethigiers oc s'ent pavor Léger 13 d (mais *et Evvruins ott en gran dol* ib. 11 c); *Alum nus ent* Chans. de Guill. 197, 259, *but ent Tiedbalz* 97, *Fiüm nus ent* 251, cf. 290, 514, etc.; *Tornons nos ent* Raoul de Camb. 3962, *Levez les ent* 5330, *Tornés vous ent* 8101; *Issiés vous ent* Bueve de Hant., Fass. I, 965, *Mais alés ent* 3081; *Va t'ent* ibid., Fass. II, 1940, *Delivrés m'ent* 2835; *reva t'ent* Jeu de la Feuillée 185, *vés ent chi un* 231, *alons nous ent* 553, *alés vous ent errant* 878; *penses ent dont* Aiol 2099, *uenes ent hui mais dormir* 2153; *Alum ent es champs* IV Livres Rois I, XX, 11.

Cet accent, qui selon moi frappe le dernier mot du groupe et auquel sont dues les formes toniques des pronoms postposés au verbe, n'est ni un accent logique, ni un accent émotionnel; il tient à la structure de la langue elle-même. C'est l'accent d'intensité[1] qui porte sur la dernière syllabe masculine de chaque mot français, le groupe formé du verbe et du pronom correspondant à un mot simple.

Il y a deux faits qui semblent contredire cette théorie d'un accent sur le pronom. D'une part, l'emploi presque constant des formes atones de la 3e personne s'y oppose, et d'autre part, il y a un certain nombre d'exemples de *me, te, se* usités comme postverbaux. Je parlerai d'abord de ce dernier cas, qui est de nature à nous fournir l'explication de ces deux particularités.

M. Rydberg a cité toute une série de passages où *me, te, se* postposés au verbe gardent leur forme atone. Je me permets de les reproduire ici.[2] D'après lui, ces pronoms se seraient de bonne heure détachés de l'ancienne enclise et auraient pris la forme tonique dès le début de la littérature française, mais l'enclise subsiste encore longtemps, si

A. le pronom est immédiatement suivi du sujet:

1° dans les phrases interrogatives du type *Serez me vos garant?* (M. Aym. 2707); *dis me tu verité?* (Orson 1885);

2° dans les phrases impératives du type *Demostre me tu!*

---

[1] Sur les termes employés ici, voir Roudet, *Eléments de phon.*, p. 218 et suiv. La différence ressort nettement de la place du pronom. Les formes toniques qui dépendent d'un accent logique ou émotionnel se plaçaient indifféremment avant ou après le verbe suivant les variations de la pensée; celles qui dépendent de l'intensité prosodique devaient nécessairement suivre le verbe.

[2] Cf. *ouvr. cité,* p. 465 et suiv. Dans tous les cas, il s'agit d'un seul pronom régime.

Digitized by Google

3° dans les phrases citatives du type *fait s(e) il;*

4° devant un substantif sujet, *Cumbat se Mars, cumbat Pallas* (M. Brut 1711); *Certes, fait ce li chevaliers* (Chev. II espees 2790).

B. le pronom est suivi d'un complément adverbial étroitement lié au verbe:

1° *en, y.* Règle absolue jusque dans les temps modernes.

2° *ci* dans *veiz me ci,* etc. (Rol. 329, Boeve 344);

3° *tost* dans *alez me tost, fetes me tost,* ex. Cour. Louis 2367, Chev. II esp. 585; cf. d'autre part *Fetes moi tost* Aymeri 1032, *Dites moi tost* 3010, Best. div. 433; Narb. 1483: *Moine moi tost la o il sont alé!*

4° *bien,* ex. Besant Dieu 431 *Cuchiez me bien e en biau lit;* cf. d'autre part Thèbes 1761 *Cuevre sei bien;*

5° un infinitif adverbial, ex. *Vait s'apuier* (Rol. 500), *Vunt s'aduber* (ib. 993); d'autre part *Vont sei entrebaisier* (Charlemagne 253, 848);

6° *voir,* ex. Angier 491 *Dites me veir;* Fergus 71, 19 *Dites me voir,* de même Chev. II esp. 9034, Rose-Dole 3792, au contraire Chev. II esp. 12061 *Que fu ce, dites moi la uoire!*

7° *un poi;* M. Brut 1694 *Dinne s(e) un poi, puis s'est armeiz;* Narb. 505 *Atendez m(e) un po ci!*

Ces types, qui se rencontrent un peu partout, sont familiers aux connaisseurs de l'ancienne langue. Ils sont bien choisis pour nous indiquer comment il faut expliquer la forme atone. Tous ces passages ont ceci de commun que le pronom ne termine pas la phrase; il est suivi d'un autre mot qui porte l'accent d'intensité du groupe. Le pronom est inaccentué, et il doit par conséquent prendre la forme atone.[1] Le verbe et le pronom régime précédents peuvent être considérés comme prétoniques par rapport au dernier mot portant l'accent principal du groupe.

Ici encore, le français moderne fournit un appui à notre argumentation. Suivant M. Roudet, le pronom postposé, s'il est suivi d'un mot qui complète la phrase, ou d'un autre pronom, perd lui-même son accent qui est reporté sur le dernier mot de la phrase: *Crois-tu donc? Donnez-la-moi.*[2]

---

[1] Cette forme s'élidait toujours devant une voyelle, comme la forme atone placée devant le verbe. Aux exemples déjà cités, nous ajoutons: *laissiém(e) ester* Aiol 1070, 2596, etc.; *Si que leissiez m'ester* Brun 3684, *lessiez m(e) a tant ester* 792; *mainez m(e) a sauveté* Aliscans 1029 i; *met t'a la voie* Meraugis 2145; *mist s(e) el retour* Aiol 2041; *met s(e) a la voie* Joufrois 3011, 3260. Cf. Rydberg, *ouvr. cité,* p. 467—469 où sont cités d'autres exemples.

[2] *Revue de phil. française,* XXI, p. 306, *Eléments de phonétique,* p. 250.

Digitized by Google

L'emploi des pronoms toniques et atones est donc étroitement lié au groupement syntaxique des mots et en dernière analyse à l'accentuation de la phrase. Suivant l'importance logique des mots dont elle se compose, la phrase peut former un groupe unique ou bien se diviser en plusieurs groupes. L'accent d'intensité portant sur le dernier mot de chaque unité rythmique, le pronom doit prendre une forme atone ou tonique suivant qu'il se trouve à l'intérieur ou à la fin d'un groupe.

Il ne faut pas s'attendre à une application absolue de ce principe d'accentuation. Comme toujours quand deux constructions se font concurrence, il faut tenir compte d'actions analogiques tendant à généraliser l'une ou l'autre construction. C'est ainsi que s'expliquent les variations de forme des pronoms qu'on constate dans des phrases de structure identique, comme p. ex. dans *fetes me tost ma mule rendre* Chev. II esp. 585; *vait s'apuier* Rol. 500 à côté de *Fetes moi tost .i. angin* Aymeri 1032; *vont sei entrebaisier* Charl. 253, etc. D'ailleurs, il n'est pas certain que les formes toniques de ces derniers passages soient dues à l'analogie du traitement final du groupe; elles peuvent dépendre d'un groupement rythmique des mots où le pronom terminait l'unité tonique.

Quoi qu'il en soit, les vieux textes nous laissent déjà entrevoir l'usage moderne avec l'impératif affirmatif, qui est le seul cas de pronoms placés après le verbe que connaisse la langue.

Les formes *moi, toi* se sont introduites partout, sauf quand le pronom est suivi des particules *en* et *y*. On dit: *Ecoute-moi un peu (bien), laisse-moi écrire, tais-toi donc,* de même que *Ecoute-moi, tais-toi.* C'est la forme prise par ces pronoms comme éléments finaux des groupes qui s'est imposée. La conservation de la forme atone dans *Donne-m'en, va-t'en, fie-t'y* s'explique par la fréquence de ce groupe. Cf. *Livrez m'en* Rol. 247, *Dunez m'en* 268; *acordez m'i* Tristan 517, 524, etc. Le groupe s'est figé, et il y a toujours élision.

Au contraire, avec les pronoms de la 3^{e} personne, c'est la forme de l'élément intérieur du groupe qui s'est maintenue. On emploie partout la forme atone et l'on dit: *Dites-le, prends-la, écoute-les,* comme *dites-le-moi, prends-la donc, faites les venir,* etc. Ce fut là, on l'a vu, la construction courante de l'ancien français, où déjà *le, la, les* pouvaient, comme dans la langue actuelle, porter l'accent d'intensité, s'ils finissaient le groupe rythmique.

Comment expliquer cette généralisation ancienne des formes atones de la 3^{e} personne et leur emploi comme formes accentuées?

Digitized by Google

Je crois qu'il faut en chercher la cause dans des combinaisons habituelles de deux pronoms du type suivant:

Livrez le mei Rol. 498, *rendez le nus* 2560; *di le mei* Cour. Louis 862, *Donez la mei* 2447; *bailliez le moi* Tristan 1017, *rent la moi* 1119, *donez la lui* 3960 (ms. *li*); *Di le mei* Thèbes 2401, *Rendon la lui* 2776, *Juras le lui* 1297, *Rendra le lui* 1428, *Dorrai le lui* 7205; *dites le nous* Chev. II esp. 450; *Balliés les nos* Aspremont 7872, *Rendés les moi* 8415.

Dans des phrases de ce genre, les formes des deux pronoms sont en harmonie avec les règles que je viens de formuler sur l'accentuation des groupes rythmiques, et elles restent toujours les mêmes, le régime direct devant précéder le régime indirect. Cette construction pouvait se graver dans la mémoire, de sorte qu'on s'habitua à considérer, comme formes normales après le verbe, non seulement *moi, toi, lui* (rég. indirect), etc., mais encore les formes *le, la, les,* qui furent conservées telles quelles même quand elles n'étaient pas suivies d'un régime indirect. Une fois entrées dans le génie de la langue comme formes postverbales, *le, la, les* devaient nécessairement porter l'accent d'intensité, lorsqu'elles se trouvaient à la fin d'un groupe rythmique.

De nos jours, cet accent, qui provient par conséquent de la position finale des pronoms, s'est tellement généralisé dans la prose que *le* et *la* précédés de l'impératif ne peuvent plus s'élider devant une voyelle et que, dans la même position, *le* est le seul mot de la langue qui enfreigne la loi des trois consonnes. On dit: *Faites-le entrer, faites-la entrer, mets-le à sa place, tuez-le sans pitié,* où les pronoms gardent leurs voyelles.[1]

En ancien français, l'élision de *le* postverbal était facultative. On trouve d'une part[2]:

Cil vait, sil quiert, fait l'el mostier venir Alex. 37 a,
Getet l'a tere, sil receit Blancandrin Rol. 464,
Menat l'al covent enfernal Adgar XVII, 229, XXIII, 271, XXIX, 226, XXX, 246,
Ot l'Oliver Rol. 1224,
Voit l'Aymeris Aymeri de Narb. 3007,
Lessiez l'aler! A maufé lo comant Guib. d'Andrenas 1643,
Laisons l'aler. Rich. li Biaus 4454, etc.

---

[1] Cf. Grammont, *Mémoires de la Société de linguistique,* VIII, p. 60.
[2] Pour plus d'exemples, voir Rydberg, *ouvr. cité,* 476 et suiv.

Digitized by Google

et d'autre part:

Metet le el sufrir Comput 146, 2658,
Porte le a sun ni Bestiaire 875, 2346,
E comença le a scignier Adgar IX, 90, XVII, 153, XXIX, 213,
Recoilli le en mautalent Thèbes 1391, 4136, 7092,
Ocira le o ses dous mains Troie 29699, 1753 K,
Metra le au bersaut Orson 1287, 1541,
Contratandons le un petit Cligés 3672, etc.

La même liberté d'élider ou de ne pas élider la voyelle s'observe pour *la* placé après le verbe, bien qu'on puisse constater ici une tendance à garder la voyelle. Je n'ai trouvé que deux exemples de la forme élidée[1]:

Quar laissons France, comandons l'a malfé Cour. L. 2670,
Cort a Yseut, prist l'a la main Tristan 1220.

La voyelle est conservée dans:

Prent la as mains, si l'en ad relevee Rol. 3726,
Met la en sa fossete Bestiaire 974,
Demustre la a cest dolent Vie S. Gilles 439,
Lance, fiert la el pez davant Thèbes 2418,
Donez la autre, enperere au vis fier Aymeri 355,
Floovans la regarde, prit la a accointier Floovant, p. 14,
Richiers, dist Floovans, faites la amener ibid., p. 49.

L'une et l'autre série de ces exemples cadrent fort bien avec ma théorie. Ce sont là des hésitations de la langue sur la forme de ces pronoms placés après le verbe. Lorsqu'il y a élision, la phrase entière est sentie comme formant un tout indivisible; quand le pronom ne s'élide pas, il y a coupe après le pronom, qui forme ainsi l'élément final du groupe. Si certains dialectes semblent préférer la forme pleine à la forme élidée, c'est qu'ils ont déjà généralisé avec plus de conséquence que d'autres la position finale de phrase.

La langue poétique a continué jusqu'à nos jours l'usage

[1] Voir Rydberg, *ouvr. cité*, p. 491 et suiv. M. Rydberg, qui ne cite qu'un exemple de *la* élidé, le vers 2670 de Cour. Louis, propose de lire *comandons la malfé;* cette leçon doit être rejetée.

Digitized by Google

médiéval d'élider la voyelle de *le* dans ce cas. J'emprunte à Tobler[1] et à M. Nyrop[2] les passages suivants.

C'est de Léon qu'il parle, escoutons-le un peu dire.
(Garnier, *Bradamante*, v. 1023.)
Laissons-le un peu nager dans la mélancholie.
(Mairet, *Sophonisbe*, v. 1338.)
Mais mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.
(Molière, *Misanthrope*, I, sc. 2.)
Voyons-le avec Ésope en un sujet semblable.
(La Fontaine, *Fables*, VI, 1.)
Laissez-le au moins ignorer que c'est vous.
(Voltaire, *Enf. prodigue*, IV, sc. 3.)
Retournez vers ce peuple, instruisez-le en mon nom.
(Voltaire, *Fanat.*, II, 3.)
Coupe-le en quatre, et mets les morceaux dans la nappe.
(Musset, *Prem. poésies*, p. 59.)
De recevoir le linge. — Eh, reçois-le en personne.
(Augier, *Gabrielle*, I, sc. 2.)
Chassons-le! — Arrière tous, il faut que j'entretienne
Cet homme. (V. Hugo.)

Dans certains parlers de l'Ouest, on constate un autre résultat de ce curieux mécanisme d'analogie. Comme M. Rydberg l'a fait remarquer, *le* postverbal prend ici parfois la forme *lei*.[3]

Roman de Rou, ms. Duchesne, II, 3714:

Vols lei deseriter, vols li terre tolir,
Vols lei par felunie eissillier e hunir,
Tiens lei pur si cuart, que s'en deie fuir,
Tiens lei pur si malueis qu'il te voille guerpir,
La terre dunt tu tiens.

Saint Thomas par Guernes de Pont-sainte-Maxence:

Se li clerc mesfunt rien, laissiez lei Deu vengier 41,
Face lei sis prelaz jeter en sa prisun 1309 ms. HP,

---

[1] *Versbau*, p. 59.

[2] *Gramm. historique*, I, § 281, 1, rem. Cf. Quicherat, *Traité de versification française*, 2e éd., Paris, 1850, p. 62; Clair Tisseur, *Modestes observations sur l'art de versifier*, Lyon, 1893, p. 259, où est blâmée cette élision.

[3] *Ouvr. cité*, p. 480. Cf. Walberg, *La vie de saint Thomas le Martyr*, p. CLIII.

Digitized by Google

Li traïtres s'en vait: veez lei, veez lei 1919,
Amenez lei as Deus, fait li reis de bunté 3523 ms. HW.

Bestiaire div. de Guill. le Clerc, 1594:

S'il encontre home et il le veint,
Menjue lei; riens n'i remaint.

Cette forme *lei* a été créée sous l'influence de *mei, tei, sei* postverbaux. Il résulte de ce que nous avons dit sur l'accentuation de *le, la, les* postverbaux qu'il n'y a pas lieu, comme le veut M. Rydberg, de chercher la cause de cette analogie dans l'incapacité où se serait trouvé le pronom *le* de remplir les fonctions de forme accentuée après un verbe. Comme le prouve l'exemple *avant lei* pris par M. Rydberg dans une charte de la même région, il s'agit d'une simple analogie formelle: l'identité de position et d'accent a créé une forme identique. Il n'a jamais existé aucun **avant le* remplacé plus tard par *avant lei*. La conclusion qu'en tire M. Rydberg sur une prononciation *lé* de *le* à cette époque a été déjà mise en doute par M. Walberg.

Le provençal confirme de tout point ce que nous venons de dire ici. Voici d'abord quelques exemples anciens où le pronom régime placé après un verbe porte l'accent tonique[1], sans qu'il soit question d'un appui intentionnel.

miralhs, pus me mirei en te,
m'an mort li sospir de preon,
c'aissi·m perdei com perdet se
lo bels Narcisus en la fon. Bern. de Vent., 43, 21—24.
Mas pois, per la fe que dei vos,
M'es si chamjat — que del laissar
No sui ni serai poderos! — G. de Bornelh[2], 17, 70—72.
Tollam nos d'elhs e Deus acosselh nos!
E puesc jurar qu'anc ta bella no fos. Cercamon 5, 38.
E! Donna, per Dieu, digas las! (las novellas)
Mon sener s'en eis totz auras. Flamenca[2] 4533.

[1] Voir Tobler, *Versbau*, p. 114.

[2] Dans le passage suivant, *me* est probablement opposé à *ab vos:*

El endema rendia la·lh ab se,
Entro qu'Ivans los defendet, e me
Defend' ab vos merces et cortezia! ib. 34, 29—31.

Digitized by Google

Adonc si leva e seina si;
San Blaze pregu'e sant Marti ibid. 2118.
Un sautier pren e ubri lo;
Un vers trobet de qual saup bo ibid. 2292.
Cf. 273, 1273, 2475, 2594, 4136, 4373, 5657, 6917, 7601, 7621, 7781, etc.
Tenc sa via e pauset se
En una tor e mes lonc se
Lo bon rei, qu'era tot garnitz. Jaufre 9979.
Que anc mais tan bella non vi
E la domna respondet li ib. 10512, cf. 779, 899, 2763, 8016, etc.
— *de lieys cuy clam merce*
— *per dieu, trebalhas te.* Peire Rogier 4, 23—24.[1]

En ce qui concerne le provençal moderne, le pronom placé après un impératif est accentué presque partout, s'il garde sa valeur syllabique. J'emprunte à J. Ronjat[2] les exemples suivants: *amo-la [àmǫlą́]* «aime-la», *fai-la [fạlą́]* «fais-la», *douno-lèi [dùnǫlé̯i]* «donne-les», bit. *toco-lo [tǫkǫlǫ́]* «touche-la». S'il y a plusieurs pronoms, le dernier porte l'accent principal : *douno-me-lou [dùnǫmẹlú]* «donne-le-moi».

Les parlers des Landes, de Toulouse, du Béarn et des vallées pyrénéennes font ici une distinction suivant la nature du verbe. Après les formes paroxytoniques de l'impératif le pronom prend l'accent principal: lom. luch. *escouto-mous [eskùtǫmús]* «écoute-moi», toul. *gardo-le [gàrdǫlé̯]* «garde-le», mais il est atone après une forme oxytonique: luch. *crei-me [kré̯ymẹ]* «crois-moi», *aimat bous [ạymą́bbus]* «aimez-vous», béarnais *figurat-pe [figürą́ppẹ]* «figurez-vous»; toul. *metèts-lo [mẹtẹ́llǫ]* «mettez-la».[3] Ces parlers présentent donc un état intermédiaire. Cependant, on peut citer un autre exemple qui montre combien est forte la tendance à accentuer un pronom postposé à l'impératif. Dans certains parlers provençaux, nos se

---

[1] Cf. Bartsch, *Chrest.*, 6e éd., p. 26, 27; 196, 29; 197, 8; 288, 35; 420, 10. En catalan: *Respos lo savi e dix li : Senyor no vaja axi* Sieben w. Meister 558—59; *e la serp al bres torna, e lo lebrer rezebe la* 636—37, cf. 756, 876, 1364, 1629, 1682, 1819, etc.

[2] *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes,* Macon, 1913, p. 98 et suiv.

[3] Voir *ibid.*, p. 101, 107; bit. = parler de Béziers; luch. = parler de Bagnères-de-Luchon; lom. = parlers de la Lomagne.

Digitized by Google

réduit à *ns, nz, s;* ces formes s'adjoignent, çà et là, une voyelle à la finale et deviennent *nse, nze, se.* D'après M. Millardet, cette voyelle d'appui est générale, dans tout le domaine landais, après un impératif terminé par une consonne, et elle attire partout l'accent: *trufam·zé, trufam·sé trufam·sœ* «moquons-nous»; après un impératif à finale vocalique, elle n'apparaît que dans la partie occidentale, et tend à attirer l'accent tonique: *apèrè· sè* > *apèrè· sœ* «appelle-nous».[1]

Quand l'impératif est suivi d'un infinitif, le provençal montre pour le pronom placé entre les deux verbes le flottement entre la position finale et la position intérieure de groupe que j'ai supposé avoir existé en français. J. Ronjat dit à ce sujet: «Suivant le sens et suivant la longueur des petites unités syntactiques, l'ensemble de la construction peut former un tout (*vai li querre [vaɪlikɛ̯rɛ]* «va les chercher») ou se diviser (*vai-lèi nega [vaɪl̥ nɛgɑ̯]* «va les noyer»).» Cf. encore *ve-lis-aqui* «les voilà», *ve-lèis-eici,* «les voici».[2]

Après cette longue critique des opinions émises jusqu'ici sur la position des pronoms et sur leur traitement phonétique, je vais exposer ma théorie de l'évolution proclitique.

On a signalé plusieurs fois déjà que le pronom atone se trouvait souvent après divers monosyllabes qui, par suite de leurs formes et de leurs places dans la phrase, présentent une évolution proclitique par rattachement au mot suivant accentué. Il n'y a pas de raison pour croire que cette évolution ait été modifiée de quelque façon par la présence du pronom atone; du moins n'a-t-on relevé aucune trace d'une influence de ce genre. Si le pronom suivait un de ces proclitiques, il devait nécessairement être aussi proclitique et, comme celui-ci, se subordonner à l'accent du verbe suivant. On pourrait à la rigueur considérer le pronom comme proclitique et enclitique à la fois. Il garde sa nature en-

---

[1] *Étude de dialectologie landaise,* p. 571—574; cf. Rousselot, *Modifications phonétiques du langage,* p. 274 et suiv.; Fouché, *Morphologie historique du roussillonnais* (Bibl. mér., 2e sér., XXII) p. 37 et suiv. Les données de l'*Atlas linguistique* semblent contredire ces faits, notamment pour les parlers provençaux. Le pronom est donné comme inaccentué, non seulement à l'intérieur de la phrase (Cartes 1268, 1297, B 1625), mais aussi à la fin de la phrase (Cartes 410 *Dis-le-moi,* 411 *Dis-le-lui,* B 1444 *assieds-toi,* B 1445 *asseyez-vous*).

[2] *Ouvr. cité,* p. 108, 119.

Digitized by Google

clitique en ce qu'il ne peut commencer la phrase et qu'il exige un mot qui précède, mais il faut les regarder tous deux comme proclitiques par rapport au verbe: *que-lu-tènet*.[1] Dans cette phrase, particule, pronom et verbe formaient un groupe rythmique dont l'accent était sur le verbe.[2] S'il y a deux pronoms, le groupement rythmique reste le même: *que-lu me dónat*. La formation de ces groupes doit remonter à l'époque où a commencé l'affaiblissement des divers monosyllabes servant à introduire la phrase, et c'est par conséquent de la même période qu'il faut faire dater le début du développement proclitique des pronoms régimes. Le rapprochement des deux mots et du verbe était au début assez peu sensible; il devait le devenir davantage à mesure que s'affaiblissait la tonalité des monosyllabes en question.

L'accentuation de ces monosyllabes a naturellement varié suivant qu'ils précédaient immédiatement le mot accentué ou qu'ils en étaient séparés par les pronoms atones. Dans les phrases citées, elle doit être comparée à l'accent secondaire qui frappe la syllabe initale d'un mot simple tel que *bèllitáte* ou *liberatióne: què-lu-tènet, què-lu-me-dónat*.[3] Cette conclusion me paraît s'imposer, et elle confirme l'opinion que j'ai déjà émise à ce sujet.[4] D'un autre côté, tout en évoluant vers la position proclitique après les particules, le pronom restait enclitique après les mots accentués.[5]

Cette transformation en proclise s'est opérée indépendamment de ce que les pronoms s'abrégeaient ou ne s'abrégeaient pas. S'ils perdaient leur voyelle, il en est souvent résulté des groupes de consonnes qui autrement n'existaient pas à l'intérieur des mots, et l'on a vu que M. Rydberg en tire une preuve contre la position proclitique. Citons encore une fois les exemples sur lesquels il appuie cette conclusion: *de met membres* (Pass. 295): *me* est ici accentué; *sils benedis* (ibid. 467): *si* < sic; *en gradiliels fai toster*

[1] En parlant de la réduction des pronoms conjoints en ancien provençal, J. Ronjat a émis la même hypothèse, mais il semble ne vouloir l'appliquer qu'aux pronoms asyllabiques précédés de mots proclitiques; cf. *ouvr. cité*, § 70, où il dit: «il y a enclise sur le mot précédent, avec perte de la valeur syllabique du pronom, et il peut y avoir en outre proclise sur le mot suivant quand le mot sur lequel le pronom s'appuie en enclise est lui-même proclitique, ex. *que-us vis [kəuzvis]*.» Voir encore *Revue des langues romanes*, LI, p. 505.

[2] Voir Roudet, *Eléments de phonétique générale*, § 128.

[3] L'accentuation de ces groupes doit donc être analogue à celle proposée par M. Rydberg pour les combinaisons *àdĕllo-pàtre, tèrĕllo-pàtre, Geschichte*, p. 413.

[4] Cf. plus haut, p. 75.

[5] Cf. Roudet, *Revue de philologie française*, XXI, p. 299—300.

Digitized by Google

(ib. 495); *semprem vols aver* (Léger 94): *gradilie* et *sempre* sont des mots à accent propre[1]; *sit guarderai* (Alex. 31 b.): *si* < sic; *sim guarisez* (Rol. 21): *si* < sic; *sim dreciez* (ib. 2829): *si* < sic; *jat portai* (Alex. L. 91 c.); et enfin *jot vi* (ibid. 92 c); *sem creïsez* (Rol. 1728). Il résulte des indications ajoutées après les premiers exemples que les pronoms s'y trouvent après un mot accentué; ils sont par conséquent, selon moi, enclitiques au sens restreint du terme, c'est-à-dire posttoniques. Restent les deux derniers passages où le mot précédent est faiblement accentué, et où le pronom doit être considéré comme proclitique.

J'ai déjà fait observer qu'on ne peut rien conclure de ces groupes consonantiques. Si, dans les deux exemples précités et dans beaucoup d'autres du même genre, on trouve des groupes de consonnes inconnus aux mots simples, c'est que le développement a été entravé par l'influence des formes ordinaires des pronoms: les formes pleines et les formes élidées (*m', t', s', l'*). On a eu besoin de sauvegarder les pronoms contre l'action aveugle des lois phonétiques[2], et l'on en a gardé intacts les éléments consonantiques. Si l'assimilation consonantique avait eu libre cours, on aurait eu, outre les deux formes ordinaires *me m', te t', le l'*, etc., *·n* pour *-m, u* pour *l; ·t, -s* (< *se*) et *ls* ~ *s* (< *les*) se seraient amuïs.[3] C'est l'analogie qui est venue contrarier le développement phonétique pour conserver aux pronoms une forme qui permît de les identifier. Cette intervention de l'esprit dans l'évolution du langage est bien connue, et M. Rydberg lui-même est obligé d'y recourir pour expliquer la disparition tardive de *-u* (< *l*).[4]

Si cette manière de voir est justifiée, on comprendra mieux comment s'est opéré le passage général de l'enclise à la proclise. Il n'est pas besoin d'y chercher quelque influence extérieure, comme l'a fait M. Meyer-Lübke. C'est un développement organique des faits mêmes. Avec les phrases qui débutaient par les particules (y compris la négation *non*) suivies d'un pronom régime atone et du verbe, la langue possédait dès l'origine nombre de cas où la position proclitique du pronom était la conséquence naturelle des lois de l'accentuation. Ces cas devinrent de plus en plus fréquents, à mesure qu'on passa de la parataxe à l'hypotaxe, et ils

---

[1] Sur les exemples de la Passion et de Léger, voir p. 138.
[2] Cf Bourciez, *Revue critique*, tome LX, 1905, p. 191.
[3] Cf. plus haut, p. 95.
[4] Voir *ouvr. cité*, p. 457.

Digitized by Google

durent spécialement se multiplier avec l'usage de plus en plus général d'exprimer les pronoms sujets. Il dut s'engager une lutte entre ces phrases et les cas où le pronom restait enclitique (après un mot accentué) pour généraliser l'une ou l'autre position. C'est la proclise qui l'emporta. Mais la victoire ne fut pas complète, et la lutte dure encore: l'enclise s'est conservée partout avec l'impératif affirmatif; elle persiste également en italien, en espagnol et en portugais avec l'infinitif et le participe présent.[1]

A un certain moment la proclise s'affermit au point que le pronom put se passer du monosyllabe précédent et commencer la phrase: à partir de ce moment elle fut accomplie.

C'est donc par l'intermédiare de la position proclitique non initiale que le pronom est arrivé à la position initiale qu'il occupe au début de la proposition. De nos jours, le français se sert de cette construction presque uniquement dans les phrases interrogatives. Les autres langues, où l'usage du pronom sujet n'est pas de rigueur, l'emploient aussi dans les énonciations. Je vais montrer comment je me représente l'évolution qu'ont subie sous ce rapport les interrogations directes. Aux premiers siècles, on disait dans toutes les langues romanes d'un côté *Creis me tu?*, et de l'autre *que me creis, se me creis, ne me creis, tu me creis, je ne sai se me creis,* etc., où le pronom selon moi est proclitique. C'est sous l'influence de ces dernières phrases qu'on a eu: *Me crois-tu?*

Avant d'en arriver là, le pronom a dû se trouver dans un état de transition, sous les influences opposées de l'enclise après un verbe commençant la phrase (type: *Trencherai vos la teste* Charl. 25) et de la proclise plus ou moins développée après les monosyllabes à accent faible (type: *que le tient*). Dans ce dernier cas, le pronom précède le verbe. Il occupe la même place, si un mot autre que les monosyllabes commence la proposition. Ces deux cas, qui sont en majorité, ont cela de commun que le verbe se trouve à l'intérieur da la phrase. Plusieurs types se présentent ici. Je me contente de quelques exemples français, que je divise en deux catégories.

1° La phrase n'est pas interrompue.

Tant li preierent par grant umilitet Alexis 6 a;
S'o mei te vuels tenir ib. 31 a;

---

[1] De même dans certains parlers provençaux, cf. Ronjat, *ouvr. cité*, §§ 69, 72, 73, 75; *Revue des langues rom.*, LI, p. 508.

Digitized by Google

Mar te portai, bels filz ib. 88 b;
Pechiez le m'a tolut 22 c;
Un fil lour donet 6 c;
Ço ne vuelt il que sa medre le sachet 50 d;
L'aive li getent 54 b;
Ne guardent l'oure que terre les enclodet 61 e;
Sainz Alexis la soue li alaschet 75 b.

2° La phrase est coupée par l'intercalation d'une autre phrase ou d'un vocatif.

En un lointain reialme, se Deu plaist, en irez Charl. 68;
De voz saintes reliques, se vos plaist, me donez 160;
Vostre congiet, bels sire, se vos plaist, me donez 216, 251;
Par Deu, ço dist l'escolte, vos recrerrez anceis 490;
Charlemaignes, mis sire, l'oüst ore achatet 451.

On remarquera que le mot précédant le pronom peut être un polysyllabe à finale inaccentuée.

J'ai caractérisé la position que prend le pronom après les monosyllabes comme étant à la fois enclitique et proclitique. Il est enclitique en ce sens qu'il ne peut pas ouvrir la phrase. Quelle était la nature du pronom dans les autres cas cités où il se trouvait devant le verbe à l'intérieur de la phrase? D'après M. Meyer-Lübke, le pronom doit être considéré encore ici comme enclitique jusqu'au moment où il put se placer au commencement de la proposition. C'est probablement l'opinion de Mussafia aussi, pour l'italien, quoiqu'il parle d'une proclise dans des passages tels que *Io lo vidi; Non lo vidi; Or t'ho io detto* et *Da poi che Carlo tuo... m'ebbe chiarito, mi narrò gl'inganni* (Par. IX, 2).[1] Mais il me semble que Mussafia ne veut dire par «la proclisi» que la position devant le verbe.

M. Rydberg, au contraire, regarde le pronom dans les exemples français qu'on vient de citer comme proclitique et croit qu'après un complément adverbial et un substantif au cas sujet, etc. introduisant la phrase, le pronom s'est détaché de l'ancienne enclise à la période de la diphthongaison des voyelles toniques pour se joindre proclitiquement au verbe. D'après lui, la proclise se serait en général accomplie dès l'époque de l'Alexis et du Roland

[1] *Miscellanea di fil. e ling.*, 259.

Digitized by Google

Il trouve cette opinion appuyée par la place qu'occupe le pronom après la césure. Dès les premiers textes français, le pronom atone pouvait commencer le second hémistische[1]:

Tot dreit a Rome les portet li orez Alex. 39 e;
Soz ton degret me fai un grabatum 44 c;
Parfitement s'at a Deu comandet 58 c;
Damz Alexis la prist ad apeler 13 b.

A-t-on le droit de considérer ici le pronom comme vraiment proclitique? S'il en était ainsi, on s'expliquerait difficilement le fait qu'il ne pouvait pas encore se placer proclitiquement au début de la phrase. Dans les textes contenant les passages cités, on lit:

Fait lui son lit Alexis 47 b; *Vait s'en li pueples* 121 a.
Trencherai vos la teste Charl. 25; cf. 633, 647, 698, 742;
Donrai vos tels reliques ibid. 169, 186;
Facet les enterrer 543; *Oïstes les parler* 624, etc.

La place du pronom reste la même, si la phrase est jointe par asyndète à une autre:

Cil vait, sil quiert, fait l'el mostier venir Alexis 37 a;
Vienent devant, getent s'ad oreisons ib. 72 b.
Forment s'en repentit, voelt li cheïr as piez Charl. 31;
Et vint al patriarche, prist l'en a aparler ib. 134;
Puis vendrai par detres, donrai li un colp tel ib. 586.

Il est inutile de donner un plus grand nombre d'exemples de cette construction bien connue. En présence de ce fait, il me paraît difficile d'admettre la proclise déjà à cette époque, car il y a lieu de se demander quelle eût été la raison qui eût maintenu la postposition dans les cas assez rares où le verbe ouvre la phrase, si la proclise avait été déjà accomplie dans la majorité

[1] Voir *ouvr. cité*, p. 500. M. Rydberg veut établir ici une distinction suivant que le pronom est abrégé ou non, et il considère le pronom comme enclitique dans *En terrel metent* Alex. 118 c; *en sa chambrel menat* Charl. 421. En parlant de la transformation proclitique des pronoms après les particules, j'ai fait observer que l'abréviation pronominale n'a rien à voir avec la question de la proclise ou de l'enclise. Cela s'applique également aux pronoms précédés de mots accentués. D'ailleurs, on ne peut rien conclure de ces deux passages ou d'autres du même genre, les pronoms abrégés étant ici dus à une analogie (cf. pp. 78, 135).

Digitized by Google

des cas. Ce n'est pas que je considère le nouvel usage comme s'étant établi partout d'un seul coup, mais l'absence complète d'exemples de pronoms placés en tête de la proposition donne à croire qu'on n'avait encore aucun sentiment net de la position proclitique des pronoms régimes atones. Les autres mots atones dont la proclise n'est pas contestée, tels que l'article, les prépositions, les conjonctions, gardaient cette position quelle que fût la place du mot auquel ils se rapportaient, et ils pouvaient tous commencer la phrase. Les pronoms ne possédaient pas encore cette faculté, leur position étant étroitement liée à la place qu'occupait le verbe dans la phrase. Comme tous les cas où le pronom précède le verbe ont ceci de commun que la proposition débute par un membre de phrase autre que le verbe, il faut admettre que ce membre de phrase a joué un rôle capital pour la position du pronom. S'il a attiré le pronom, c'est qu'il pouvait servir d'appui à ce mot de nature enclitique dans sa marche vers le commencement de la phrase.

Il faut donc conclure qu'à l'époque de l'Alexis et du Roland le pronom ne s'était pas détaché de l'ancienne enclise pour devenir proclitique. La pause qu'on faisait, dans la lecture, à la césure ou après la phrase intercalée n'était pas de nature à rompre le lien qui existait entre les différentes parties de la phrase.[1] Je regarde par conséquent le pronom comme enclitique par rapport au mot précédent, qui est encore nécessaire pour attirer le pronom devant le verbe, mais il faut le considérer comme proclitique aussi, vu que la coupe de la phrase tombait devant le pronom. Il se trouvait dans l'état de transition où il était à la fois enclitique et proclitique, de même que je l'ai supposé pour les cas où il se trouvait entre une particule et le verbe.

Il reste à mentionner un cas particulier qui n'est pas assez élucidé; c'est la conservation de l'enclise avec l'impératif affirmatif.

En général, on signale cet usage sans l'expliquer, et il semble qu'on soit d'avis que la postposition du pronom soit ici toute naturelle. Mais il est évident que, le pronom pouvant se placer au commencement de la proposition, on devrait s'attendre à le trouver à la même place avec l'impératif affirmatif. Si l'on adopte la théorie de M. Meyer-Lübke, on ne comprend pas pourquoi le pronom s'est ici soustrait à l'action analogique issue des prépositions et de l'article. L'hypothèse de M. Rydberg ne rend pas

[1] Cf. *Archiv f. das Stud. d. neu. Spr.*, XVI, 140; Hengesbach, *ouvr. cité*, p. 7.

Digitized by Google

non plus raison du maintien de l'enclise dans ce cas. On sait que dans l'ancien français le pronom se plaçait devant l'impératif affirmatif comme devant toute autre forme verbale, si la phrase était introduite par un complément adverbial, un régime ou une conjonction[1]:

Soz ton degret me fai un grabatum Alex. 44 c;
Filz, quer t'en va colchier 11 b;
Un petit m'entendez Charl. 67;
Vostre congiet ... me donez 216.

Il en est de même dans les autres langues.[2] Cf. *Or m'ajutate* en italien (Enf. II, 7). Si, comme le veut M. Rydberg, le pronom avait rompu l'enclise après un adverbe, etc. pour devenir proclitique déjà à l'époque de l'Alexis, on se demande pourquoi la proclise a été plus tard abandonnée avec l'impératif affirmatif. Et le fait que le pronom des 1ère et 2e personnes a revêtu en français la forme accentuée ne me paraît pas de nature à expliquer la postposition; elle aurait dû disparaître ici, comme ont disparu les pronoms accentués postposés à d'autres formes verbales.

Les impératifs se distinguent des autres formes verbales sur deux points qui nous intéressent ici. D'abord, ils n'étaient pas introduits par les particules; les quelques cas où l'on trouve cette construction dans l'ancien français[3] peuvent être négligés. Ensuite, ils n'ont pas en général de pronom sujet.[4] Il manquait par conséquent aux phrases impératives affirmatives les deux circonstances qui favorisaient le développement de la proclise, et l'on comprend, pour les mêmes raisons, qu'elles se soient soustraites à l'influence analogique à laquelle les interrogations directes étaient exposées. Lorsque, à une époque donnée, il s'agit de placer le pronom atone dans les phrases interrogatives, on se trouva en présence d'une

[1] Tobler, *Gött. gel. Anz.*, 1875, p. 1065, Foulet, *Petite syntaxe de l'anc. français*, 2e éd., § 154. Il faut voir un reste de cette construction dans l'usage, courant au XVIIe siècle, de placer le pronom devant le second de deux impératifs coordonnés par *et, mais, ou: Battez-moi et me laissez rire* Mol.; *Sèche tes pleurs ou les cache à ma vue* Corn. (Haase, *Franz. Syntax d. XVII. Jhdts*, § 154 b; Nyrop, *Gramm. hist.*, V, § 185, 2). L'usage, qui est aujourd'hui archaïque, remonte au XIIIe s. (Melander, *Etude sur magis*, p. 83). Cette explication me paraît plus naturelle que celle de M. Ebeling, *Toblerabhandlungen*, p. 346.

[2] Elsner, *Über Form und Verwendung des Personalpron. im Altprov.*, p. 26.

[3] Cf. Tobler, *Verm. Beitr.*, I², no 5.

[4] Cf. Foulet, *ouvr. cité*, §§ 150, 235; Bohnhardt, *Das Personalpron. im Altprov.*, p. 56; Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*, § 178.

Digitized by Google

forme verbale avec laquelle la proclise se constituait déjà, et c'est pourquoi l'influence analogique a pu s'exercer. Pour les impératifs affirmatifs, ce modèle faisait défaut.

Avec les impératifs négatifs, au contraire, on rencontre la proclise dès l'origine. C'est là un fait qui est d'accord avec la théorie que j'ai proposée. C'est avec la négation *non* que s'est développée de préférence la proclise pronominale.

En exposant l'opinion émise par M. Meyer-Lübke sur la syntaxe des pronoms, on a cité quelques exemples espagnols et portugais où le pronom se trouve à la deuxième place de la phrase sans être accompagné du verbe. Ces exemples parleraient, suivant M. Meyer-Lübke, spécialement en faveur de l'enclise. Sans vouloir contester cette hypothèse, je pense que ces passages peuvent s'expliquer d'une autre manière. L'usage en question s'observe presque exclusivement après les particules, ce qui n'est pas un simple hasard. Il se rencontre ainsi dans des phrases où l'ordre: particule + pron. régime (+ verbe) était la règle générale et où, selon moi, la position proclitique du pronom a pris naissance. Quand il s'est agi d'y introduire un autre mot à cette époque, où se préparait le changement dans la syntaxe des pronoms, il est bien naturel qu'on ait éprouvé quelque hésitation quant à la place que devait occuper ce mot, et l'on comprend aussi pourquoi il fut parfois placé entre le pronom régime et le verbe.

Les particules étaient en petit nombre, mais s'employaient fréquemment. Elles se rencontraient souvent avec les pronoms régimes, également peu nombreux, mais d'un usage fréquent, et formaient avec eux des groupes fixes qui se gravaient dans la mémoire (*que me, que te, que le,* etc.). D'un autre côté, vu le grand nombre de verbes, l'annexion au verbe des deux mots atones, et spécialement du pronom, n'avait pas encore pris le même caractère de fixité. Ce fut la combinaison la plus familière à l'oreille qui se conserva, en triomphant de la tendance générale à rapprocher le pronom du verbe.

En espagnol, la victoire fut d'assez courte durée; dès le XV^e^ siècle on ne trouve plus d'exemples de cette séparation du pronom et du verbe. La fréquence différente de l'ancienne construction que l'on constate dans des textes de la même époque prouve que la lutte se décida en faveur du nouvel usage syntaxique de meilleure heure dans certains dialectes que dans d'autres.[1] C'est de

[1] Dans son étude sur la syntaxe du pronom personnel dans le poème du Cid, M. Staaff a émis la même hypothèse; cf. *Mélanges Chabaneau,* p. 625.

Digitized by Google

cette manière que s'explique le plus naturellement le fait qu'encore de nos jours le pronom est séparé du verbe en portugais dans les propositions introduites par *que*, *e* et *já*. Et ce n'est pas non plus un pur hasard, si l'usage en question ne se retrouve que dans les langues ibériques. On sait que l'espagnol et le portugais n'ont pas encore réalisé la proclise avec la même régularité que les autres langues. Cette différence tient à la faculté que ces deux langues ont toujours eue d'omettre le pronom sujet.[1]

En ce qui concerne enfin la date où a commencé la proclise des pronoms, elle ressort immédiatement de ce qui précède. A partir du moment que les particules et les autres monosyllabes s'unirent sous le même accent au mot suivant, les pronoms régimes atones ont dû suivre ce mouvement. Comme l'affaiblissement des monosyllabes, à en juger par les graphies de la basse latinité, appartient à l'époque prélittéraire, il faut faire dater les débuts de la proclise pronominale de la même période.

Déjà M. Chenery avait montré que l'ordre fréquent des mots: particule + pron. avait eu une réelle influence sur la place du pronom dans cette sorte de phrases, et il croyait que cela avait contribué à généraliser et à fixer l'emploi du pronom dans cette position anormale, mais il hésitait à y voir l'origine du phénomène; voir *ouvr. cité* (Publications of the Mod. Lang. Association of America, XX (1905), p. 94—95). On peut comparer l'explication, proposée par M. Brusewitz (*ouvr. cité*, p. 35), du changement de position des régimes pronominaux en français: *le me, la te,* etc. > *me le, te la.* Il pense que ce changement a pris naissance avec les verbes pronominaux, qui devaient créer des combinaisons fréquentes comme *je me, tu te, il* (*elle, on*) *se, nous nous, vous vous, ils* (*elles*) *se.* Si, dans la phrase *je me figure*, il fallait exprimer, outre le pronom réfléchi, un régime direct de la 3e personne, on était amené à dire *je me le figure,* etc. pour ne pas déranger une combinaison déjà familière à l'oreille.

[1] L'anglo-normand présente également des exemples, bien que sporadiques, où le régime atone est séparé du verbe. Dans la plupart des cas, la négation *ne* est intercalée entre les deux membres: *Ke me ne soefrent vivre en pes* Plainte d'amour, éd. Vising, 113 ms. H; *Puis l'enamai tant que jel n'os conter* Festl. Bueve de Hant., Fass. I, 3417; *Tout assés mieus quel n'aiés commandé* ibid. 859 (corrigé dans le texte); *ja vus ne descouerai* Horn 1887; *Tiels me dient le mal que me ne osent aprochier* Wright, Polit. Songs, p. 235; *si la ne lessast entier* Bozon, p. 118; *si vus me n'usseit conquis* Anglonormannische Boeve de Haumtone 917 ms. D; *De ren vus ne dutez* ibid. 2270 de même *si ne le a moi rendez* ibid. 339; *jeo la tei dorrai* 398; *si le mei tollez* 556; *ore le moi mustrez* 854 (cf. les notes des éditeurs sur les vers cités des deux poèmes de Bueve de H.); *Jol toi comand* Adamsspiel 85, *Jol toi ferai mult tost savoir* 688, *Jol toi dirrai* 699. On remarquera qu'ici encore le phénomène s'observe le plus souvent après les monosyllabes introduisant la phrase.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Phonétique

Nous arrivons à la phonétique. Cette question a été effleurée çà et là dans ce qui précède, et il faut y revenir ici avec plus de détails pour étudier dans laquelle des deux positions la réduction du pronom est conforme aux lois phonétiques qui ont présidé à l'évolution des différentes langues romanes.

Il convient de faire précéder cette étude de quelques observations sur la finale des mots dits d'appui. Ces observations comporteront quelques remarques sur la date de l'apocope du pronom.

En général on se borne à déclarer que les mots servant d'appui doivent se terminer par une voyelle. C'est en effet après les mots de ce genre qu'on trouve les pronoms abrégés.[1] Seul M. Staaff a examiné, pour l'espagnol, la possibilité d'une réduction après les mots à finale consonantique. Il s'exprime ainsi: «On peut se demander pourquoi l'apocope ne se produit pas aussi dans le cas où le mot précédent se termine par une consonne, si la combinaison de cette consonne avec la consonne initiale du pronom n'est pas de nature à empêcher la chute de la voyelle finale: comme *põnte* devient *puent*, *pon te* pourrait donner **pont*, et comme *parte* devient *part*, *aver te* pourrait donner *avert*? Des formes pareilles ont sans doute pu exister. Si la littérature n'en garde pas de traces, c'est que, pour des raisons d'ordre pho-

[1] M. Gessner (*Zeitschrift f. rom. Phil.*, XVII, 9) cite quelques exemples espagnols d'un pronom abrégé après des mots d'appui terminés par une consonne: *pechenl cien sueldos* Fuero Juzgo 109 a; *nonl devinaria* Berceo, Domingo 8 b, où le vers exige *non lo;* *nonl fará otro castigo* J. Ruiz 349 b; *nons te faga* ibid. 1006 d; *nonl quiso* Juan Manuel, Patronio 380 b, 21. Tous ces exemples sont cependant douteux, étant dus à une graphie défectueuse; cf. Menéndez Pidal, *Cantar de mio Cid*, I, 193 note 1. Cf. les ex. provençaux cités de pron. abrégés après *n*, pp. 33 ss. (Ste Foy, cf. éd. Hoepffner, pp. 62, 93).

Digitized by Google

nétique et syntaxique, elles n'ont jamais pu être fréquentes et en outre que l'apocope était dans certains cas — tel celui de *te* — fortement en retour dès le commencement de la tradition littéraire.»[1]

L'affirmation de M. Staaff est sans doute juste en théorie; j'hésite au sujet des exemples cités à l'appui. Est-il permis de mettre *pon te* et *aver te* au même rang que *pŏnte* et *parte* et de croire par conséquent que *pone* et *habere* eussent perdu leurs voyelles finales à l'époque où elles persistaient encore dans *ponte* et *parte*? Je suis assez embarassé pour l'affirmer ou le nier. On connaît encore très mal les lois qui ont fait tomber les voyelles finales et notamment la chronologie relative de la chute des diverses voyelles. L'effacement qu'elles ont subi tient dans une certaine mesure à des facteurs qui relèvent de la phonétique syntactique[2], et en outre on peut supposer que la chute s'est effectuée plus tôt après certaines consonnes capables de terminer le mot. Ainsi, on trouve des exemples où la finale était tombée déjà en latin classique après *r* et *l*: *haber, inger, noli me tanger, tribunal, virginal,* etc. Mais ces exemples sont assez isolés, et en général on s'accorde à dire que les voyelles finales sont restées intactes longtemps après la colonisation des pays romans, non seulement en Italie et dans la Péninsule ibérique, mais aussi sur le territoire gallo-roman, où elles devaient subir l'effacement le plus complet.[3] En tout cas, on n'a, à ma connaissance, relevé aucun exemple d'une chute ancienne après *n* pouvant faire admettre une combinaison *pon te* contemporaine de *ponte*. Si l'on tient compte de ce qu'on sait de la chronologie des changements relatifs aux voyelles finales, il faut voir dans **pont* deux phases successives: la première représentée par *pon* avec l'effacement de la finale *-e* de *pone,* qui a dû coïncider avec la chute générale des voyelles finales en espagnol, et l'autre représentée par **pont* issu de *pon te* par un second effacement de la finale, celui de l'*e* de *te.*

Si donc **pont* a pu sortir de *pon te,* il faut attribuer cette combinaison à une époque postérieure à *pŏnte* et par conséquent conclure que l'apocope des pronoms régimes atones appartient à la dernière période de l'effacement des voyelles finales.

---

[1] Voir *ouvr. cité,* p. 6.

[2] Cf. Meyer-Lübke, *Historische Gramm. der franz. Sprache,* I, § 32.

[3] Cf. Rydberg, *ouvr. cité,* pp. 40—47. Suivant M. Thomas, les finales se maintenaient en provençal encore au VI[e] siècle; *Romania,* XXI, p. 13.

Digitized by Google

On arrive à la même conclusion concernant la date de l'apocope pronominale, si l'on considère le cas dont les langues romanes nous fournissent des exemples, savoir celui où les mots d'appui se terminent par une voyelle. Parmi ces mots, il y en a un grand nombre finissant en latin par une consonne qui s'est effacée au cours de l'évolution (cantat, cantavit, dic, fac, etc.). Cet effacement ne se faisant pas du jour au lendemain a naturellement demandé un temps assez considérable pour rendre le mot d'appui capable de former avec le pronom une combinaison si intime que celui-ci ait pu se réduire. Et il y a d'autres mots qui témoignent encore mieux de cette évolution. Je veux parler de ceux où s'est effacée une consonne devenue finale par la chute de la voyelle atone. Tels sont par exemple credo, mercede avec lesquels on trouve en provençal un pronom abrégé: *cre·m*, *merce·m*. Les mots credo, mercede, en devenant *cre*, *merce*, ont subi deux changements survenus l'un après l'autre. D'abord il y a eu chute de l'*o* et l'*e* atones contemporaine de celle des voyelles finales du provençal, et ensuite il y a eu effacement de *d*, effacement qui a pu se produire seulement après que la consonne est devenue finale. Ce n'est qu'au terme de ces deux altérations que les mots d'appui de ce genre ont revêtu la forme permettant au pronom de s'y annexer et de se réduire. Et je crois que, même dans les conditions les plus favorables, c'est-à-dire après un mot à finale vocalique latine, la réduction des pronoms s'est opérée à une époque assez tardive, car il s'est de tout temps exercé sur les formes sujettes à l'apocope une influence analogique de la part des formes pleines, *me*, *te*, *se*, *le*, *los*, etc., influence qui a retardé l'action des lois purement phonétiques. C'est là un changement qu'il faut, à mes yeux, faire dater du siècle qui précède l'éclosion de la littérature romane des diverses langues.[1]

---

[1] En général, on semble être d'accord sur cette date tardive, s'il faut en juger d'après la forme dont on part pour le pronom de la troisième personne. On a déjà vu qu'en parlant de *en terrel metent*, M. Meyer Lübke part de la forme monosyllabique *lu* de illum (cf. p. 73 et *Zeitschrift*, XXI, 323); M. Staaff tire également *nol* de *non le* (*ouvr. cité*, p. 7). Seul M. Rydberg veut faire dater le phénomène d'une époque beaucoup plus reculée et croit que ces combinaisons pronominales se sont formées avant la réduction de illum à *lo;* il faudrait selon lui partir de *nònellos* d'où par syncope et assimilation serait sorti *nollos*, plus tard *nollɔs*, *nols* (*ouvr. cité*, p. 443 et suiv.). Comme M. Rydberg, bien qu'il munisse le mot d'appui *non* d'un accent secondaire, est d'avis que l'apocope du pronom s'est toujours faite dans la position finale, *nonellos* aurait déjà formé

Digitized by Google

Si l'on admet, comme tout semble inviter à le faire, cette date tardive pour la réduction des pronoms atones, on sera autorisé à partir, pour les mots d'appui, de la forme qu'ils présentent dans les plus anciens textes romans. Aussi est-ce cette forme que je prendrai comme point de départ en établissant les combinaisons pronominales dont je vais examiner l'évolution phonétique.

Ces observations faites, je passe à la question de savoir après quels mots d'appui l'apocope du pronom est régulière dans les diverses langues. Cette étude s'éclairera par une comparaison avec l'évolution des bases simples. Comme tous les pronoms ne présentent qu'une seule consonne à l'initiale, on peut ici faire abstraction du cas où la voyelle, soit protonique, soit finale, est précédée d'un groupe de consonnes empêchant sa chute. Je commence par l'étude des phrases qui contiennent un seul régime.

LE FRANÇAIS, LE PROVENÇAL, LE CATALAN ET L'ESPAGNOL.

I. — *UN PRONOM.*

A. — **L'apocope protonique.**

D'après l'hypothèse que j'ai adoptée, l'apocope protonique se produit, lorsque le pronom est précédé d'un monosyllabe qui présente lui-même un développement proclitique.

J'ai indiqué plus d'une fois déjà quels sont les monosyllabes qui rentrent dans cette catégorie. Ce sont les pronoms personnels sujets, les pronoms relatifs et interrogatifs et surtout les particules et les adverbes romans représentant la négation *non*, tous des mots qui se plaçaient d'ordinaire au commencement de la phrase. Ce qui en fait des proclitiques, c'est le peu d'importance logique qu'ils ont dans le débit ordinaire et l'accent faible qui en est la conséquence. N'ayant pas d'accent propre, ils devaient se rattacher proclitiquement à un mot suivant accentué. Comme je l'ai fait observer, ce développement ne fut pas entravé par la présence d'un pronom régime atone; de même que le monosyllabe, le pronom se subordonne à l'accent du mot suivant qui, dans le cas présent, est presque toujours le verbe, les régimes

---

un groupe fixe avant l'époque où la voyelle médiale tomba dans des proparoxytons latins comme calidum, viridem, car on ne saurait expliquer autrement la chute des deux voyelles atones. Cette hypothèse n'est guère soutenable.

Digitized by Google

pronominaux précédant la forme verbale qui ne commence pas la phrase.

Ces monosyllabes formaient donc avec le pronom régime et le verbe des groupes rythmiques dont l'accent principal était sur le verbe. Par rapport à cet accent, le monosyllabe tient la place de syllabe initiale et le pronom celle de syllabe protonique non initiale: *què lo ténet, sì me ténet,* etc. La voyelle du pronom est une voyelle protonique non initiale.

Comme les voyelles protoniques des mots ordinaires ont un sort différent, suivant qu'elles sont suivies d'une seule consonne ou d'un groupe de consonnes, il y a lieu de distinguer ici deux cas. Comme troisième cas, nous examinerons le développement du pronom placé devant un verbe commençant par une voyelle.

1° La voyelle protonique est suivie d'une consonne.

Dans les mots ordinaires, la voyelle, sauf *a,* tombe partout. Citons quelques exemples montrant la syncope de la protonique après les consonnes initiales des pronoms, *m, t, s, l (lo* et *los), n, v.*

Latin	Anc. franç.	Prov. et cat.	Espagnol
comitatu	*conté*	*contat, condat*	*condado*
similare	*sembler*	*semblar*	*semblar*
memorare	*membrer*	*membrar*	*membrar*
matutinu	*matin*	*mati(n)*	*matino*
*poter(e)+ayo	*pourrai*	*poray, poirai*	*podré*
co(n)sutura	*costure*	*costura*	*costura*
*rasicare	*raschier*	*rascar*	*rascar, rasgar*
bellitate	*belté*	*beltat*	*beldad*
delicatu	*delgié*	*delgat*	*delgado*
maledicere	*maleir, maudire*	*maudir*	*maldecir*
*tener(e)+ayo	*tendrai*	*tendrai*	*tendré*
sanitate	*santé*	*santat* (prov.)	*[sanidad]*
civitate	*cité*	*ciutat*	*ciudad.*

Cette catégorie est, dans l'apocope pronominale, représentée par les pronoms du singulier + verbe commençant par une consonne et par ceux du pluriel + verbe à initiale vocalique. Je choisis comme type une phrase introduite par *que.* Voici les exemples de pronoms abrégés qui se rencontrent dans les différentes langues.

Digitized by Google

Latin	Anc. franç.	Prov. et cat.	Espagnol
que me tenet	*quem tient*	*que·m ten*	*quem tiene*
que te tenet	*quet tient*	*que·t ten*	*quet tiene*
que se tenet	*ques tient*	*que·s ten*	*ques tiene*
que lo tenet	*quel tient*	*que·l ten*	*quel tiene*
que la tenet	*quel tient* (pic.)		
que li tenet		*que·lh ten*	*quel tiene.*
que nos amat		*que·ns ama*	
que vos amat		*que·us ama*	
que los amat	*quels aimet*	*que·ls ama*	
que las amat	*quels aimet*		

On voit par ce tableau que l'apocope pronominale, en dépit de conditions phonétiques analogues, ne se produit pas avec la même rigueur que celle des mots ordinaires. Les deux phénomènes ne concordent que dans le provençal et le catalan. Les autres langues présentent des discordances considérables: l'espagnol n'admet pas l'apocope pour les pronoms du pluriel, et le français ne la connaît pas pour *li, nos, vos*, mais c'est en revanche la seule langue qui offre des exemples de *las, la* abrégés. Ces différences ne sont pas dues en premier lieu à une évolution différente des pronoms; on ne saurait alléguer aucune raison phonétique pour laquelle *nos, vos* devant une voyelle se seraient développés autrement en français qu'en provençal et pour laquelle *li* aurait maintenu sa forme pleine en français.

Comme les mêmes discordances s'observent dans la position posttonique, on songe d'abord à une influence analogique. Cette hypothèse pourrait expliquer l'absence d'abréviation de *nos, vos, los* dans la langue espagnole où ces pronoms ne peuvent pas se réduire en position posttonique, une voyelle finale suivie d'une consonne ne tombant pas. Mais elle ne peut pas rendre raison des différences entre le provençal et le français[1] où les voyelles finales suivent les mêmes lois que les voyelles protoniques.

Il faut donc chercher la cause de ces différences dans des circonstances d'ordre syntaxique. Puisque le français et l'espagnol, malgré le sort différent qu'ils font aux finales, s'accordent pour éviter la réduction de *nos* et *vos*, on est porté à y voir une cause commune aux deux langues. En effet, elles ont ceci de commun qu'elles font une distinction rigoureuse dans l'emploi des régimes pronominaux qui présentent des formes différentes en position accentuée et en position atone. Voici les deux séries

[1] On a jusqu'ici passé sous silence ces différences.

Digitized by Google

de ces formes; toniques: franç. *moi, toi, soi, lui li* (fém.), *eux elles,* esp. *mi, ti, si, el ella, ellos ellas;* atones: franç. *me, te, se, li* (dat. masc. et fém.), *le, la, les,* esp. *me, te, se, le li ge* (dat. masc. et fém.), *lo la (le), les lis ge* (dat. masc. et fém.), *los las (les).* Ce fait n'a certainement pas été sans conséquence pour *nos, vos.* Ces deux pronoms s'employant aussi comme toniques sans pouvoir se réduire dans cette position, il est possible que la forme pleine se soit gravée dans la mémoire au point de n'admettre aucune abréviation même dans la position atone. En provençal, au contraire, si l'on met à part les pronoms de la troisième personne, les formes toniques et atones se confondaient constamment; *mi me, ti te, si se* s'employaient indistinctement non seulement après les prépositions, mais encore en position atone devant le verbe.[1] Il en résulte que le provençal n'avait aucun sentiment net des formes toniques et atones; l'emploi accentué de *nos* et *vos* ne pouvait pas exercer ici la même influence qu'en français et en espagnol et préserver ces pronoms de la réduction.

C'est là, me semble-t-il, la seule manière d'expliquer le fait que *li* atone ne s'abrège en français ni en proclise, ni en position posttonique. On sait que *li* était aussi la forme tonique ordinaire pour le régime du féminin. Ce double emploi a protégé la forme atone du féminin contre la réduction, et cet usage a pu s'étendre à la forme identique masculine, d'autant plus que *li* s'employait aussi comme tonique au masculin.[2]

En dehors de ces forces syntaxiques, il y en a d'autres d'ordre phonétique qui ont contribué à conserver la forme pleine de *nos* et *vos.* Je veux parler du cas où la voyelle protonique se trouve devant un groupe de consonnes.

2° La voyelle protonique est suivie d'un groupe de consonnes.

Cette catégorie est, dans l'apocope pronominale, représentée par les pronoms du singulier + verbe commençant par plusieurs consonnes et par ceux du pluriel + verbe commençant par une ou

[1] Voir Diez, *Gramm*[5]., p. 473; Appel, *Prov. Chrest.*, 4[e] éd., p. XIII et suiv.; Elsner, *ouvr. cité,* p. 14, 15, Schultz Gora, *Altprov. Elementarbuch,* 4[e] éd., § 113.

[2] Voir *Guibert d'Andrenas,* éd. Melander, XLIII; *Orson de Beauvais,* XXIX; Walberg, *La vie de saint Thomas,* p. CLXXVII; *Rom. Forsch.*, III, p. 109. On est tenté d'attribuer à la même raison les différences de l'élision de *li:* en français, *li* ne s'élide presque jamais, sauf devant *en* (Rydberg, *loc. cit.,* 422); en provençal, il s'élide comme les autres pronoms à finale vocalique.

Digitized by Google

plusieurs consonnes. Les mots ordinaires n'admettant pas en général l'apocope dans ce cas, les pronoms abrégés qui se rencontrent ici sont dus à l'analogie du premier cas ou de l'apocope posttonique. Une fois créées, les formes réduites pouvaient, étant plus commodes, passer dans l'usage même dans les cas où elles n'étaient pas phonétiquement régulières.

Cette hypothèse n'a rien d'extraordinaire, en ce qui concerne les pronoms du singulier, pas même pour le français où l'abréviation générale des pronoms a dû s'opérer en proclise, les verbes commençant par une seule consonne étant en majorité.

En revanche, pour les pronoms du pluriel, elle semble soulever des objections sérieuses. Puisque les verbes à initiale consonantique l'emportent sur ceux qui commencent par une voyelle, on s'attendrait à voir s'imposer la forme pleine des pronoms. On peut répondre qu'une action analogique ne doit pas toujours son succès à la prépondérance numérique des cas d'où elle tire son origine.[1] La linguistique romane connaît la généralisation de beaucoup de phénomènes qui n'ont pris naissance que dans un seul cas ou dans un nombre très restreint de cas. Je n'ai qu'à rappeler les explications généralement acceptées de la désinence *ons* de la première pers. du pluriel des verbes français, de la chute du *b* de la désinence ebam et surtout celle de la désinence *t* des parfaits provençaux, due au seul verbe stetit. En faveur de l'analogie proposée ici, on peut alléguer que les cas permettant sans réserve l'apocope des formes plurielles — si l'on met à part la position posttonique — en français *(les)* et en provençal *(nos, vos, les)*, se trouvent considérablement augmentés par ceux où ces formes sont suivies de la particule *en*, dont les langues de la Gaule faisaient un emploi excessif (*il nes en apelet* Alex. 53 e).

Il convient cependant d'étudier de plus près l'évolution de la protonique devant un groupe de consonnes, pour examiner si l'on peut en tirer quelques conclusions sur la fréquence différente que l'on constate dans l'abréviation des pronoms du pluriel. Il s'agit ici du groupe *s* + consonne, ces pronoms se terminant par *s*. Nous abordons un des problèmes les plus débattus de la linguistique

[1] En expliquant comment nos s'est changé en *se* dans le patois de Cellefrouin, Rousselot n'hésite pas à admettre que «la forme *nez, nz*, propre originairement aux groupes où elle précédait une voyelle s'est étendue aux cas mêmes où elle devait être devant des consonnes»; voir *Modifications phonétiques du langage*, p. 276. Cf. les pron. italiens *egli, gli* issus de illi (nom. sg. et pl.), li (dat. sg. masc.) devant des mots à initiale vocalique (Meyer-Lübke, *Gramm.*, II, §§ 76, 83).

Digitized by Google

romane et qui nous met en présence de la difficulté à laquelle se heurterait, suivant Mussafia et M. Meyer-Lübke, l'hypothèse d'une réduction protonique des pronoms.

Les mots ordinaires rentrant dans cette catégorie sont ministerium, *monisterium (pour monasterium)[1] et les composés du préfixe minus: *minuspretiare, *minuscomputare, *minusvalere, *minuscapare, *minuscredere, *minusprendere, *minusfallere, *minuspeccare, *minuspesare.[2]

Pour le français, M. Meyer-Lübke[3] admet la syncope de la protonique dans tous ces mots et regarde ainsi *mestier*, *mostier*, *mesprisier*, *mesconter*, *meschever*, etc. comme ayant été soumis à la loi de Darmesteter.[4]

Comme M. Staaff l'a fort justement remarqué[5], cette théorie n'est pas acceptable pour deux raisons:

1° elle n'explique pas la chute de l'*n*. *n* devant *s* a dû disparaître déjà en latin[6] et en tout cas avant la chute des finales, comme le prouve mansit > *mest*; *a*, devenu libre par la disparition de l'*n*, a évolué vers *e* avant l'effacement de *e* final: mansit > **masit* > **meset* > *mest*, comme paret > *pert*. Si la finale était tombée avant *n*, on aurait eu **manst*, et s'il était permis d'admettre la disparition de l'*n* à cette époque, on aurait eu **mast*. Mais la chute de la protonique est contemporaine de celle de la finale, et le groupe récent *ns* a persisté: *plainst; commenst* (3e pers. prés. du subj.), *hanste*, *monstre* (savant).

2° elle n'explique pas l'existence simultanée, en provençal, de *menes*, *mens*, *mes* dans les mots composés de minus[7]: *mensprezar*, *menescompte*, *mensvalensa*, *menscabar mescabar*, *menescreire*, *me(n)screire*, *me(n)sprendre*, *menesfallir*, *menespec mespecar*, *menspes*.

M. Staaff conclut de ces faits qu'il faut séparer ministerium

---

[1] Voir Herzog, *Streitfragen der rom. Phil.*, p. 106.

[2] Je suis la liste dressée par M. Staaff, *Nordisk Tidsskrift for Filologi*, Fjerde Række, VII, p. 68 et suiv.

[3] *Hist. Gramm. der franz. Sprache*, I, §§ 127 et 179.

[4] *Romania*, V, 140.

[5] *Loc. cit.*, p. 79—82.

[6] Cf. Meyer-Lübke, *Einführung*, 3e éd., § 155; *Grundriss*, I², p. 471.

[7] D'après M. Staaff, ce sont de vrais composés de minus qui ont perdu tout contact avec l'adverbe *mens;* c'est ce qu'attestent la forme *menes* du préfixe et aussi le sens de la plupart de ces mots. Dans la forme *mes* (sans nasale), il incline à voir le résultat d'une influence du français. Cf. encore sur ces questions Lozinski, *Rom.*, L, 515 et suiv.; Staaff, *Mélanges A. Thomas*, pp. 427 et suiv.; Löfstedt, *Wackernagel-Festschrift*, p. 333 et *Syntactica*, I, p. 279.

Digitized by Google

et *monisterium, où la protonique était tombée en latin[1], des composés de minus qui se sont formés à une époque de beaucoup postérieure. Et l'absence de l'*n* dans le préfixe français *mes* lui fait conclure en outre qu'il ne faut pas y voir minus, mais le germanique *miss*, conclusion qui se trouve confirmée par la sémantique, *mes* ayant le plus souvent un sens autre que le préfixe correspondant des autres langues et identique à celui de *miss*.

L'argumentation de M. Staaff me paraît convaincante, et l'on voit la portée de ses recherches pour la question qui nous occupe ici. *Ministerium* et **monisterium* ne prouvent rien pour l'apocope pronominale devant un groupe de consonnes, puisqu'ils ont subi la syncope à une époque antérieure à l'apocope générale romane de la protonique. En revanche, les autres mots dont on a parlé ici sont d'un grand intérêt. Ils montrent que la thèse de M. Meyer-Lübke, selon laquelle la protonique serait tombée devant *s* + consonne, est applicable au provençal[2], mais non pas au français. Ajoutons que le préfixe minus ne présente jamais de formes syncopées en espagnol: *menospreciar, menoscuenta, menoscabar*. On aurait donc une preuve phonétique de nature à appuyer l'explication proposée des différences dans l'apocope de *nos* et *vos*. En français et en espagnol, la réduction de ces pronoms était empêchée par leur fonction de formes toniques et par leur position protonique devant un verbe à initiale consonantique; c'est pourquoi la forme pleine s'est imposée partout. En provençal, ces obstacles n'existant pas, les deux pronoms pouvaient s'abréger. La phrase *si·us canta*, où suivant M. Meyer-Lübke le pronom abrégé serait dû à l'analogie de *canta·us*, est donc en harmonie avec les habitudes phonétiques et syntaxiques du provençal.

Il nous reste à parler des formes plurielles de la troisième personne. Comme on l'a déjà vu, *los* se maintient en espagnol, mais se réduit en provençal (catalan) et dans le français, qui offre aussi des exemples de *las* abrégé. Le provençal et le catalan ne

---

[1] Les formes *menester* Eul. 10, esp. *menester*, prov. *monestier* ainsi que le prov. *menes-* s'expliquent comme des formes «lento» ayant existé à côté des formes syncopées.

[2] Le provençal offre un autre cas où la syncope de la protonique s'est produite avec plus de rigueur qu'en français; c'est au futur et au conditionnel des verbes en *ir* dont le radical se termine par deux consonnes: *mentrai, sentrai, partrai*. Cf. Appel, *Prov. Lautlehre*, § 40 c, Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*, § 53, Froese, *Die lat. Vortonvokale im Altprov.*, Thèse, Königsberg, 1908, p. 63 et suiv.

Digitized by Google

donnent lieu à aucune observation: *los* doit se réduire dans toutes les positions, même devant un groupe de consonnes. Le désaccord que présentent l'espagnol et le français pour *los*, malgré l'évolution identique de la protonique devant *s* + consonne, est dû au développement différent après un mot d'appui accentué. Ce résultat a été déterminé par deux des trois positions possibles. En français, la position posttonique et la position protonique devant une voyelle l'emportèrent sur la position protonique devant un verbe commençant par une consonne; l'espagnol, qui n'admet l'abréviation ni en position posttonique, ni devant un groupe de consonnes, a conservé la forme pleine en proclise devant une voyelle.

Nous avons enfin à étudier l'apocope française de *las*. Il convient d'en rapprocher la réduction de la forme *le (< la)* dans le dialecte picard. L'une et l'autre sont contraires au développement des mots ordinaires, *a*, protonique ou final, se conservant en français sous la forme *e*. Elles sont dues à l'influence de l'article défini qui présente la même irrégularité, ou plutôt elles témoignent des influences réciproques auxquelles ont été soumis, dans toutes les langues romanes, l'article défini et les pronoms régimes de la troisième personne. On verra dans un chapitre suivant que c'est tantôt l'article, tantôt le pronom qui a déterminé le développement de ces mots à un moment donné.

Ce qu'il convient d'examiner ici, c'est la question de savoir si la réduction de *las* et *le (la)* en français s'est produite en proclise ou en position posttonique. Pour l'article, la réduction s'observe après les prépositions *de, à, en*.

Suivant M. Nehb, l'évolution *dellos* > *dels* > *des* s'explique par la position proclitique devant un nom à accent fort; *dellas* > *delles* suivit ce développement sous l'influence de l'identité des deux genres aux régimes du pluriel *(les)*[1].

M. Rydberg sépare le singulier du pluriel et n'admet la proclise que pour certains groupes du singulier: *vers lo(u)pedre;* elle se serait accomplie de relativement bonne heure pour les groupes féminins *della madre*, etc., qui furent décomposés en *de lamadre*, etc. Au contraire, avec les formes du pluriel, ce rattachement intime à un mot suivant à initiale consonantique serait exclu d'après les lois qui déterminaient en latin les combinaisons consonantiques. C'est pourquoi, dit M. Rydberg, les groupes *dellos, allos* ont dû être soumis aux lois relatives aux finales et ont abouti à *dels, als*.

[1] *Zeitschrift für franz. Sprache u. Litt.*, XXIV, p. 223.

Digitized by Google

Plus tard ce développement fut suivi de *dellas, allas* > *delləs alləs* > *dels als*[1].

M. Herzog[2] a déjà remarqué contre cette hypothèse qu'il ne faut pas distinguer si rigoureusement la proclise de l'enclise. En effet, il est peu probable que la langue ait ainsi séparé deux groupes identiques, composés d'éléments qui remplissaient les mêmes fonctions. Ensuite il faut faire observer que la chute de *a* dans *las* n'a aucun appui dans les lois des finales, et il est enfin difficile de comprendre quelle a été l'accentuation d'un groupe *dellos* dont *los* forme le phonème final; *de* étant atone, il y aurait succession de deux syllabes atones qui ne s'appuient ni sur le mot suivant, ni sur un mot précédent. Un groupe de ce genre est inconnu à toute langue, les phonèmes atones n'ayant pas d'existence indépendante et se groupant autour de l'accent tonique d'un mot qui puisse leur servir d'appui.

Suivant M. Herzog, il faut admettre la proclise pour les formes du pluriel aussi, malgré la difficulté phonétique résultant du contact de la consonne finale de l'article avec la consonne initiale du nom suivant. Cette difficulté est-elle insurmontable? Je ne le crois pas.

La réduction de *dellos, allos* ne rencontra pas d'obstacles devant un mot à initiale vocalique. Il existait donc un certain nombre de cas où la voyelle de l'article était en voie de disparaître ou avait déjà disparu. Ces groupes réduits *dels als* ont pu s'employer devant un mot commençant par une consonne. Il faut se rappeler que dans une combinaison *de* + *los* + substantif la préposition et l'article formaient un groupe infiniment plus solide que celui que ces deux mots formaient avec le substantif. La préposition et l'article restaient toujours les mêmes, tandis qu'il y avait variation des substantifs. Ce qui se transférait d'un substantif à l'autre et qui se gravait de plus en plus dans la mémoire, ce n'était plus *de* + *los*, c'était le groupe fixe *dels*. M. Rydberg est lui-même d'avis que la chute de *l* dans *dels, als* s'est faite en proclise.[3] — On peut comparer, à cette réduction de *dellos* à *de(l)s*, l'évolution analogue d'autres proclitiques, tels que nostros, vostros, ecce+istos devenus *noz, voz, (i)cez* en position protonique devant un substantif.[4]

[1] *Ouvr. cité*, pp. 417, 418, 419. Dans *Krit. Jahresbericht*, VI, 1, p. 260, M. Rydberg est d'avis que la proclise de l'article français s'est fixée au moins deux siècles avant la période littéraire, c'est-à-dire avant 642, les Serments de Strasbourg datant de l'an 842. Il faudrait donc croire que la réduction de *dellos* 2 *dels* se fût accomplie avant la chute générale des finales.

[2] *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXX, p. 348.

[3] *Krit. Jahresb.*, loc. cit.; Brunot, *Hist. de la langue fr.*, I², p. 195.

[4] Brunot, *op. cit.*, pp. 191, 193; Schwan-Behrens, *Gramm. d. Altfr.*[10], §§ 169, 331.

Digitized by Google

La chute de l'*a* dans *las* et *le (la)*, articles ou pronoms, a dû avoir lieu en proclise d'une façon analogue. Cette réduction, qui manque d'appui dans les mots accentués, est assez fréquente dans quelques proclitiques. Dans un article, très nourri de faits[1], J. Cornu a cité toute une série de mots de ce genre. Après avoir rappelé que le pluriel de l'article féminin présente, dès les plus anciens textes, les formes *des mains*, *as mains*, *es mains*, il continue: «A côté de *icestes choses* dans cinq passages du Psautier de Montebourg (14,7; 43.23; 48,1; 49,21,23) on trouve une douzaine de fois *icez choses*. Dans les Quatre livres des Rois on lit *cestes viles* p. 107, *cestes meïmes paroles* p. 265, *cestes genz* p. 418. Le Roland en revanche a déjà *cez paroles*. Nostras et vostras proclitiques sont devenus *noz* et *voz* en passant par les formes hypothétiques *nostres* **nostes* **nosts*, *vostres* **vostes* **vosts*. Le Psautier de Montebourg où la forme pleine *icestes* est encore en usage ne connaît que *noz* et *voz*: *noz oreilles* 43.1, *noz mains* 43.22, etc. Il y a des textes qui ont les formes *el els* au lieu des formes pleines *ele eles*. Le pronom étant d'ordinaire proclitique, la chute de la terminaison s'explique aisément.» Il en est de même pour d'autres mots où la chute de l'*a* est moins régulière: *or ore*, *lors lores*, *unc onc unques onques*, etc. La forme réduite se rencontre de préférence en proclise devant un mot suivant, la forme pleine est employée à la pause.

3° La voyelle protonique est suivie d'une voyelle.

Cette catégorie ne donne lieu qu'à peu de remarques. Comme je l'ai déjà fait observer, la réduction que subissent les pronoms du singulier dans cette position est due à l'élision. Il n'y a aucune raison pour croire que les pronoms placés devant une voyelle se soient comportés autrement que p. ex. l'article *le, lo, la,* la préposition *de,* les particules *que, se*, la négation *ne,* etc. Il faut donc admettre l'élision des pronoms en français, en provençal (catalan) et en italien, mais non pas en espagnol.

B. — L'apocope posttonique.

L'apocope posttonique se produit après les mots accentués. Ce sont les formes verbales, les noms, les adjectifs, les adverbes,

[1] Voir *Mélanges Chabaneau*, p. 105 et suiv. M. Wallensköld, critiquant la théorie de Cornu, voit dans *des, as, es, icez, noz, voz* fém. les formes masc. et dans *el* (ele) *or, unc,* etc. une généralisation des formes élidées; *Neuph. Mitt.*, 1908, 14—15. Cf. Meyer-Lübke, *Hist. Gramm. der fr. Spr.*, I, § 272.

Digitized by Google

dont l'accentuation forte est attestée tant par la forme que par la valeur syntaxique du mot dans la phrase. Cette définition n'exige aucune explication, sauf pour les mots français *si se* (< sic), *ja* (< jam), *ço ce* dont la forme témoigne d'un accent faible. Je les considère comme accentués, parce qu'ils demandent d'ordinaire l'inversion du sujet. La voyelle du pronom placé après tous ces mots est une voyelle finale.

Comme la voyelle finale des bases simples a eu un sort différent suivant que le mot est un paroxyton ou un proparoxyton, il y a lieu de distinguer ici deux cas.

1° Le mot d'appui est un oxyton formant avec le pronom, avant la chute de la voyelle, une combinaison paroxytonique (Type: *si lo* = *caballo*).

Ex. *Altresil fait torner com arbre de molin* Charl. 372;
per aizo·m fas e chaitiveza star Boèce 88;
be'l volrán amar Lull, Obr. rim. 222;
diol tal espadada, con el so diestro braço Cid 750.

J'ai indiqué dans l'introduction qu'en règle générale c'est là le seul cas où le pronom placé après un mot accentué puisse perdre la voyelle. L'apocope s'est produite selon les lois qui font tomber la voyelle finale de tout mot paroxytonique latin à accent fort. Ces lois peuvent se résumer ainsi: *a* reste intact dans toutes les langues sauf en français où il se réduit à *e*. Pour ce qui est des autres voyelles finales non en position, elles tombent toutes en français, en provençal et en catalan. En espagnol, la chute ne frappe que l'*e* qui n'est pas suivi d'une consonne; l'*o* ne tombe jamais sauf quelques cas exceptionnels dus à la phonétique syntactique, comme dans *un(o), algun(o), ningun(o), primer(o),* etc., lorsqu'ils sont étroitement liés au substantif suivant.[1]

Conformément à ces règles, les pronoms *la* et *las* ne sont pas sujets à l'apocope; les exemples français sont dus à l'analogie de l'apocope protonique. Les autres pronoms doivent perdre leurs voyelles en français, en provençal et en catalan. C'est ce qui est arrivé en provençal et en catalan. Le français n'offre pas d'exemples d'une réduction de *nos, vos* et *li*. Les raisons de cette différence sont exposées au chapitre précédent. En espagnol, seuls les pronoms *me, te, se, le* sont susceptibles d'apocope; les exemples qu'on

[1] Voir Cuervo, *Romania,* XXIV (1895), p. 234; Zauner, *ouvr. cité,* § 28; Menéndez Pidal, *Orígenes del español,* § 39.

Digitized by Google

trouve de *lo* réduit en position posttonique s'expliquent par analogie avec la réduction dans la proclise.

Il ressort des matériaux réunis au premier chapitre que les exemples de l'apocope qui nous occupe ici sont très peu nombreux en français en comparaison avec les autres langues. Le français ne présente guère des formes réduites qu'après *si (se)*, *ja* et *ço*. Cette différence tient au sort différent des consonnes finales des mots oxytoniques. C'est surtout de *-t* qu'il s'agit. On sait que *t* final précédé d'une voyelle s'est conservé plus longtemps dans le français, où il ne tombe qu'à l'époque qui sépare l'Alexis du Roland, que dans les autres langues où il s'est effacé avant le commencement de la période littéraire.[1] Cela est d'une grande conséquence pour les formes verbales qui, vu le rapport étroit qui existe entre le verbe et le pronom, ont dû s'employer très fréquemment comme mots d'appui. Il en résulte que des formes comme *at, avrat, amat, amerat, donat, donerat, finit, finirat, vendit, vendrat*[2], etc. ne pouvaient servir d'appui aux pronoms abrégés en français, alors que les formes correspondantes dans les autres langues possédaient cette faculté. J'en donnerai quelques exemples, renvoyant pour le reste au premier chapitre.

Provençal: *a·m* G. de Bornelh 72, 66; Peire Vidal 9, 26; *a·l* Jaufre 231, 316, etc. *a·us* 6416; *a·nz* Ste Foy 164; *a·ls* Jaufre 2898;
va·s meilluran Cercamon 3, 35; *va·l requerer* Jaufre 2374;
Fa·ill fog Ste Foy 337; *E fai·s plus temer* P. Vidal 16, 21;
aura·m P. Vidal 38, 11; *tenra·m* 18, 31; *fara·l* Jaufre 1672;
baizera·lh Bern. de Vent.; 39, 39; *Tornara·us* G. de Bornelh 56, 38;
Parti·ss Ste Foy 67; *Guarni·ss* 508.

Catalan: *as porpensat* S. w. Meister 1252; *ha'l* Lull, Obr. rim. 236;
fe'm Lull, Obr. rim. 365; *fa'l* 238, 166, 7;
preguá'l ib. 352, 57; *gitas la dona* S. w. Meister 1936;
crexerá't Lull, Obr. rim. 555; *Fara'us* 552;
penedi's ib. 143, 27; *descobrins* Feyts 21.

---

[1] Cf. *Gramm. des langues rom.*, I, §§ 551, 552.

[2] Lorsque *t* final tomba dans ces formes, l'apocope posttonique avait cessé d'être vivante; seuls les groupes *sel, ses* persistèrent par analogie avec *quel, ques, nel, nes*, etc, analogie qui s'explique par ce fait que *si (se)* prit avec le temps la fonction de particule introduisant la phrase.

Digitized by Google

Espagnol: *Sonrrisos mio Çid* Cid 154; *Fem ante vos yo* 269; *tornos a sonrisar* 298; *diot con la lança* 353; *cortol por la çintura* 751; *Metiol la lança* 3633, etc.

Il faut noter encore deux cas où le provençal, grâce au traitement particulier des parties finales des oxytons, présente des mots capables de servir d'appui à un pronom abrégé. J'ai déjà parlé de l'effacement du *d* final secondaire: credo > *cre*, mercede > *merce*. A ce groupe viennent s'ajouter quelques formes verbales et d'autres mots qui ont perdu les consonnes finales. Voici quelques exemples de ces mots d'appui:

cre·m G. Riquier 60, 36; Lunel 1, 29; *cre·s* P. Vidal 8, 30;

merce·m Bern. de Vent. 19, 26; 42, 42; P. Vidal 1, 9; *merce·lh* Bern. de Vent. 17, 58; *merce·us* ib. 7, 54, etc.;

pro·m G. de Bornelh 35, 20; R. Jordan 9, 32; *pro·lh* B. de Born 40, 27.

Senher, mete·us (= *metetz vos*) *en carreira* G. Riquier 60, 72; *coverte·us donc* ib. 87, 48; *Diga·m* (= *digatz me*) G. de Bornelh 65, 39 ABN (Crescini, Manuale prov.[3], n° 20, 49 var.); *gara·us* (*garatz vos*) Crescini, n° 39. 4; *de·s* (*det se*) G. Montanhagol 8, 39; *diable·us* (*diables vos*) *apella* G. Figueira 2, 160; *Si messatge·lh* (*messatges li*) *venia* B. de Born 39, 10 (paroxytons); *Ge·us* (*ges vos*) *bainas* Flamenca[2] 1546; cf. *rendel* (*rendet lo*) Léger 26.[1]

L'autre cas comprend les mots terminés par *n* instable.

be·m Guill. IX, 6, 15; *be·l* ib. 9, 17; *be·s* P. Vidal 1, 11; *be·us* ib. 3, 21, etc.; *bo·m* G. de Bornelh 20. 18; Jaufre Rudel 2, 33; *cove·m* Bern. de Vent. 13, 8; *mati·m* Montaudon 14, 12; *re·m* G. de Bornelh 25. 85; *re·il* Cercamon 3, 22; *re·nz* Guill. IX, 5, 54, etc.; *so·s liuratz* Jaufre 1994.

En catalan: *be't* Lull 308; *be·us* 326, *maytis* S. Meister 1293, etc.

2° Le mot d'appui est un paroxyton formant avec le pronom, avant la chute de la voyelle, une combinaison proparoxytonique (Type: *terra lo (le)* = *comitem*).

Ex. *En terrel metent par vive podestet* Alex. 118 c;
E diga'l, quan l'aura apres Bartsch, Chrest. 74, 22;
falsia'l té en poder Lull, Obr. rim. 438, 11;
plogol de coraçon Cid 1455.

[1] Pour la riche littérature de cette question, voir Lewent, *Zeits. f. rom. Phil.*, 45, p. 599.

Digitized by Google

Il résulte de l'étude ci-dessus que les exemples qui rentrent dans cette catégorie ne sont pas en général phonétiquement réguliers. La question est assez compliquée, vu le développement différent, dans les diverses langues, des mots proparoxytoniques qui sont restés tels à l'époque de l'effacement des voyelles finales.

Le français se distingue nettement des autres langues par le traitement uniforme de ces mots: il laisse toujours tomber la pénultième, quels que soient les sons qui l'entourent, pour conserver la finale. Il faut insister sur ce fait connu, parce qu'on paraît l'oublier en traitant de l'apocope pronominale. En vertu de cette règle, les formes *terrel*, *chambrel*, *fairel*, *altrel*, etc., qu'on trouve dans les plus anciens textes, ne sont pas en harmonie avec les lois phonétiques du français. Terra lo, fac(e)re lo auraient dû donner **terrle*, **fairle*, où le pronom, comme syllabe finale d'un proparoxyton, aurait dû échapper à l'apocope. Mes ces formes ne sont qu'hypothétiques et n'ont jamais existé, car le développement phonétique a été interrompu par une influence analogique ayant pour effet de maintenir les mots d'appui sous leurs formes ordinaires. La combinaison s'est donc défaite, et il en est d'abord résulté que *terre*, *faire* se sont conservés. Quelle devait être la conséquence pour le pronom? Comme partout avant le verbe à l'intérieur de la phrase, on se serait attendu à la forme faible, *le*. Puisqu'on a eu *terrel*, *fairel*, il faut y voir l'action d'une seconde analogie: le pronom abrégé s'est introduit par analogie avec le premier cas où le mot d'appui est un oxyton accentué ou plutôt sous l'influence de l'apocope constante de *le* dans la position proclitique.

Les exemples sont peu nombreux, et pour cause. Ils présentent cette anomalie d'offrir des formes paroxytoniques se terminant par une consonne, qui autrement n'existait pas à la finale des mots paroxytoniques. Tous ces mots, quelle qu'en fût l'origine, se terminaient par *e* sourd *(mere, tremble)*; la seule consonne qu'on tolérât à la finale, à part la désinence verbale *-ent*, c'était l'*s* de flexion: *meres, trembles*. C'est donc dans l'aversion du français pour une finale consonantique dans les mots autres que les oxytons *(cheval)* qu'il faut chercher la cause du peu d'extension pris par l'analogie en question.

On objectera à mon hypothèse que le français, étant donné cette aversion, n'aurait jamais dû introduire le pronom abrégé dans *terrel, chambrel*, l'analogie, qui est le facteur régulateur dans la formation du langage, tendant à refaire les formes anormales sur

Digitized by Google

le modèle des mots de formation habituelle et d'un usage fréquent. Dans le cas présent, l'analogie aurait créé des formes contraires au génie de la langue. Je répondrai que les exemples sont extrêmement rares et qu'ils se trouvent tous dans des œuvres poétiques. Pour obtenir la mesure exacte du vers, les poètes, à qui les formes *quel, sil, jel* étaient familières, ont été amenés à employer les pronoms abrégés après des mots d'appui qui ne comportaient pas ces formes. Encore faut-il remarquer que dans la plupart des passages le pronom réduit se trouve après l'infinitif *faire* suivi d'un auxiliaire (*fairel puet, sot, dei* etc.), ce qui semble indiquer que nous avons affaire à une tradition poétique ou à une expression créée pour des besoins métriques. Cette hypothèse a l'avantage de donner une explication, bonne ou mauvaise, des passages discutés; on passe sous silence le fait qu'ils ne peuvent pas s'expliquer par la voie phonétique.

Si l'on se tourne vers les autres langues romanes, on trouve un plus grand nombre d'exemples de ce genre. Il faut en chercher la cause dans le développement différent que l'on constate dans ces langues pour certains proparoxytons latins. La majorité de ces mots ont été, il est vrai, traités de même qu'en français en ce qu'ils conservent la finale (cf. comitem > fr. *comte,* prov. *comte,* esp. *cuende*), mais il y en a un assez grand nombre qui présentent une autre évolution. J'ai déjà signalé que le provençal conserve la pénultième, si elle est suivie de *d, l, n, r,* et laisse tomber la finale. J'emprunte à l'ouvrage de M. Herford[1] les exemples suivants, tous tirés de l'ancien provençal.

anatem > *anet*
synodum > *senet*
tepidum > *tebeð* > *tebe*

populum > *pobol, poble*
discipulum > *discipol*
apostulum > *apostol*
populum > *pibol* (peuplier)
culpabilem > *colpavol; colpable*
agradabilem > *agradavol, agradevol*
flebilem > *frevol; freble, feble*

[1] *Die lat. Proparoxytona im Altprov.;* cf. Schultz-Gora, *Altprov Elementarbuch,* § 61, Appel, *Prov. Lautlehre,* §§ 20, 41 d; *Zeitschr. f. rom. Phil.,* XLI, 87.

Digitized by Google

debilem > *devol; deble*
ebulum > *evol*
habilem > *avol; aul*
bufalum > *brufol; brufe, brufle*
cotulum > *codol*
incredulum > *encredol, encrezol*
nibulum > *nivol; niul*
scandalum > *escandol*
fragilem > *fragel*
cumulum > *comol*
tumulum > *tomol*
tremulum > *tremol*

asinum > *aze(n)*
ordinem > *orde(n), ordre*
cassanum > *casse(n); casser*
platanum > *plade(n)*
Rhodanum > *Rozer*
juvenem > *jove(n)*
fraxinum > *fraisser*
Stephanum > *Estefe(n)*
Orphanum > *Orfe(n)*
raphanum > *rafe(n)*

passerem > *passer*
carcerem > *carcer*
socerem > *sozer*
fulgerem > *folzer; folgre*
essere > *esser; estre*
*nocere > *nozer*
*cocere > *cozer*
cognoscere > *conoisser*
crescere > *creisser*
nascere > *naisser*
pascere > *paisser*
cingere > *cenher*
frangere > *franher*
tingere > *tenher*
jungere > *jonher*
pingere > *penher*
plangere > *planher*

Digitized by Google

pungere > *ponher*
tangere > *tanher*
vincere > *venser.*

On voit par ces exemples que le provençal montre moins de rigueur que le français dans le traitement des syllabes atones des proparoxytons. Beaucoup des formes citées sont savantes. Il me paraît inutile de les distinguer de celles qui doivent être regardées comme populaires. Ce qu'il importe de montrer, c'est que ces mots appartenaient à la langue à l'époque où se rencontrent les combinaisons du type *diga·l, ama·l.* Je n'insiste pas non plus sur la régularité de ces dernières au point de vue phonétique. On voit tout de suite en quoi consiste la différence entre les mots ordinaires et les groupes où entre le pronom. Dans les premiers, les consonnes qui suivent la voyelle atone conservée ne sont que *d, l, n, r;* dans les autres, ce sont *m, t, l, s, ls, ns, us,* c'est-à-dire les éléments consonantiques des pronoms. La voyelle atone n'est pas la même: dans les bases simples on ne trouve que *e* et *o,* tandis que les mots d'appui gardent les voyelles que présentent les formes ordinaires. Il ne faut pas regarder les combinaisons provençales, pas plus que les groupes français, comme le résultat d'un développement suivi; elles se sont résolues pour conserver les formes ordinaires des mots d'appui. Mais cette résolution n'a eu en provençal aucun effet pour le pronom: il a pu continuer à s'abréger, car des formations comme *diga·l, paire·l,* régulières ou analogiques, trouvaient, au point de vue de la morphologie, un appui dans *avogol, seguel,* etc. Le français, au contraire, comme nous l'avons vu, ne pouvait pas réduire le pronom dans *faire le,* ni ne trouvait de modèle dans les mots ordinaires pour l'introduction analogique d'un pronom apocopé après un paroxyton.

Les exemples assez nombreux de pronoms abrégés après un paroxyton que présentent Léger et la Passion doivent être mis au nombre des éléments provençaux que les copistes ont introduits dans ces textes. Cf. *ab u magistre semprel mist* Léger 22; *qui semprem vols aver* 94; *penrel rovat. lier lo fist* 150; *tornes as altres* 206; *qual horal vid* 149, 205; *de dobpla cordalz vai firend* Passion 75; *rumprel farai* 231; *primeral vit* 419, etc.[1]

---

[1] Cf. *Romania,* I, p. 283; II, p. 295; Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfr. Literatur,* 3e éd., p. 49; Wersdorff, *ouvr. cité,* p. 13, 30.

Digitized by Google

L'ancien catalan, qui suit de près l'ancien provençal, traite de même les proparoxytons. Citons comme exemples: *senher, capitol, apostol, homens, dificil, fragil, princeps, angel, avol, frevol, breçol, segel, terçol, nuvol, joven, orfen, philosoph, possibol, util, correr, planher*, et des formes verbales comme *érem, amávem, amássem*, etc.

Il est donc naturel d'y trouver des exemples de pronoms abrégés après les mots d'appui paroxytoniques. Cf. p. 41.

tota'm sent Lull, Obr. rim. 135, 3; *Donem* En Buc 193;
Membre't Lull, 422; *Encara't vol* . . . 534;
contra orde's fa ib. 476, 9; *cuytauas dentrar* Feyts 183;
falsia'l té Lull 438, 11; *e mene'l* 560;
Arans lexats Sieben w. Meister 379;
Membre'us Lull, 192; *Araus dire* S. Meister 2329;
donauals perdo - - - e soltauals Feyts 49.

L'espagnol donne lieu aux mêmes remarques. Comme je l'ai déjà fait observer, les exemples où la voyelle finale des mots d'appui est précédée d'un groupe de consonnes sont phonétiquement réguliers.[1] Citons ceux qui se trouvent dans le Cid.

me: correm 964, *sirvem* 1898, *tengon* 2152, *vengam* 2970;
te: miembrat 3316, *metistet* 3333, 3334, 3364, *riebtot* 3343, *fusted* 3365, *vestid* 3366[2], *mandot* 2620, *estot* 3344;
se: ixiendos 396, *catandos* 1078, *espidiendos* 2263, 2612, *ensayandos* 2746, *alabandos* 2763, 2824;
le: prendol 1705, *fustel* 3318, *tantol* 2058, *siemprel* 2998, *adelantel* 3016, *estol* 2970, *aquestol* 3634, *bendiziendol* 541, *catandol* 2059, *mesurandol* 3666, *sangrel* 3638, *çientol* 1490, *ondral* 1503, *diezmol* 1798, *nombrel* 3188.

Il peut en être de même pour les cas où cette voyelle est *a*. En voici les exemples qu'offre le Cid.

---

[1] Voir plus haut p. 87.

[2] La leçon du ms. *mas non vestid*, expliquée par Cornu (*Romania*, X, 96) comme *vesti[ste]d (< te)* et acceptée par Lidforss et Staaff (*loc. cit.*, 49), est sans doute fautive, la particule *non* attirant toujours le pronom régime atone dans le Cid. M Menéndez Pidal propose de lire: *mas non vestist;* voir *Cantar de mio Cid*, III, p. 1151, cf. *ibid.*, tome I, 2, § 78, 5 (p. 263), p. 225, 404.

Digitized by Google

me: semeiam 2077, *curiam* 3665;

se: tornavas 232, 1196, *ivas* 862, *alegras* 1266, *alegravas* 1659, 2315, *razonas* 1339, *paravas* 2369, *ensayavas* 2388, *mañanas* 836, *sobrellas* 1203;

le: ival 752, 776, *aynal* 2059, *feridal* 38, *vedadal* 62, *cozinal* 1017, *Coladal* 3192, *tierral* 309, *Medinal* 1538, *bocal* 2040, *Valençial* 2800.

Les pronoms abrégés qu'on trouve après les autres mots paroxytoniques sont dus à l'analogie.

II. — *DEUX PRONOMS.*

Il est inutile de distinguer ici les deux espèces de l'apocope. — J'étudierai d'abord le français et le provençal, en renvoyant aux indications données au chap. I. Cette étude nous fournira une nouvelle preuve de l'inexactitude de la thèse de M. Rydberg, selon laquelle l'apocope des pronoms régimes serait déterminée par la tonalité des mots d'appui, en nous montrant jusqu'à quel point cette thèse lui a fait négliger les lois phonétiques et les règles élémentaires de la syntaxe pronominale des deux langues. Ayant revendiqué, contre Tobler, un certain accent pour les mots servant d'appui, il dit[1]: «Dagegen, und das ist für die Frage wichtig, kommt im Französischen diese Entwickelung nicht vor nach den Konj. *ne* < nec und *o* < aut (Inklination üblich im Prov), nach den schwachtonigen Pron. *li, me, te, se*[2] (südfrz. Texte ausgenommen), *le* (Koschwitz' *lem* Karlsreise V. 41 demnach ohne Zweifel unrichtig), auch nicht nach Fem. *la* (was Zufall sein kann) und *le*, nach dem Hilfsverb *ai, as, a(t)* u. s. w. Ganz anders liegen die Dinge im Provenzalischen... Es muss aber daran erinnert werden, dass im Süden die Betonungsverhältnisse anders liegen als im Norden, und dass manche Monosyllaba, die im Französischen nicht tonfähig sind, es dagegen im Provenzalischen sind.»

M. Herzog[3] a déjà fait observer qu'en français la particule *ne* (< nec) ne se trouvait presque jamais devant un pronom régime, étant d'ordinaire séparée du verbe par la négation *ne*. Au contraire, le provençal *ni*, qui pouvait se passer de la négation, se rencontrait constammant avec le pronom. Cf. les exemples p. 30 ss.

[1] *Ouvr. cité*, p. 439.

[2] Cf. les exemples de *me, te*, cités dans la note de la page suivante.

[3] *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXX, p. 347.

Digitized by Google

En ce qui concerne *o* (< a u t), ce n'est que relativement tard que ce mot eut une forme qui permît au pronom de s'abréger, *t* final se maintenant plus longtemps en français qu'en provençal.

Les différences concernant *li, me, te, se* s'expliquent aisément. En français, ces pronoms ne pouvaient point être accompagnés d'un autre pronom, puisque cette langue ne permet la combinaison de deux régimes pronominaux que dans les cas où l'un est un datif et l'autre un accusatif de la troisième personne, *le, la, les,* et que c'est primitivement le régime direct qui précède le régime indirect. Les constructions admises étaient: *que le li donne, que la li donne, que le me donne, que la te donne,* etc., *di le mei, donne la mei,* etc.[1] En provençal, les pronoms régimes se combinaient plus librement, bien que les règles françaises soient généralement observées. On trouve par ex. *Et attended con·s li profeira* Sainte Foy 108; *E non es dregz qu'autra domna·us mi tuelha* Mahn, Werke I. 86, 21; *com tieu avesque e tas gens te m'an liuratz par far tormens* Suchier, Denkm. p. 13, 441; *Que·l trop no·n poscha soste-*

[1] Les exceptions sont extrêmement rares. Gessner (*ouvr. cité,* p. 11) en cite deux exemples dont l'un *Jo ne creindreie que vos vos m'eslisez* Rol. 257 est inexact; il faut lire: *jo me creindreie que vos vos meslisez.* L'autre se trouve dans Les IV livres des Rois II, 13, 13 *requier le rei qu'il me te duigne e il ne m'escundirad pas.* En voici deux autres: *Quant Carlemaine a Ais vos me douna* Alischans 1277; *Jeo pri Jhesu, le fiz Marie, Ke vus me doigne en compagnie* Plainte d'Amour 1013. Le langage populaire d'aujourd'hui combine les pronoms régimes beaucoup plus librement; cf. *Je vous m'étais figuré moins jeune* (Siede, *Syntaktische Eigentümlichkeiten der Umgangssprache weniger gebildeter Pariser,* p. 15), usage qui remonte jusqu'à Molière et La Fontaine: *Si je ne vous lui vois faire bon visage* Mol., *Le renard . . . laisse son compagnon, Et vous lui fait beau sermon* La Font. Voir Haase, *Franz. Syntax des XVII. Jahrhunderts,* § 154, rem. 2.

Il faut noter quelques exemples anciens montrant déjà l'ordre moderne: *Va t'en, et si me la salue* Troie 22047 ms. K; (avec réduction) *sor les deus te[l] iur* 845; *Volentiers tel guerredorreie* 8942; *Nus vus le veinterum* Boeve de Haumtone (*Bibl. Norm.,* 7) 3734; *Si est, nos vus le musterum* Ev. Nic. 76; *Quant me le queistes a tort* Tristan-Thomas 1292; *Ne sai, amis, qui vus la die* 2944. Ils sont tous plus ou moins douteux. De même il est permis de mettre en doute les exemples suivants de *mes* (= *me les*): *Por quei mes avez vos toleiz* Troie 21723 (CKM[1] *les* (C *le*) *mes a. t.;* M[2] En *les m'avez vos t;* M. *les a. t.*) et *ains Porre ne mes a laissiés* Courtois d'Arras 386 (cf. Foulet, *Pet. Syntaxe*[2] § 148; Foerster, *Aiol,* note du vers 10223; Friedwagner, *Veng. Rag.,* p. XLVI, § 35). Les exemples suivants: *La cronique en latin ainssin me le reconte* Girart de Ross., p. 6, *Ainssin te le feron* ibid. p. 82, *Ne me le celer mie* Floovant, p. 38 ainsi que (avec réduction) *Or tien ma foi, je te·l creant* Joufrois 886, *Or me·l contez* 2422 et *Ne mo (me·l) fay pas autre foiz dire* Macé 12111, appartiennent au sud-est et ont pu subir l'influence du provençal

Digitized by Google

ner, Ni·lh m'enquer cal que no·dever G. de Bornelh 11, 50—51; *No·n diatz Qu'ela·s me tolha* ib. 15, 31—32; *Qui·us me cud'aver forducha* ib. 18, 44; *Com eu li m'er'autreiatz En sos bratz* 24, 29; *Si·us me prec chantan* ib. 43, 36, cf. 43, 78; *E si be·s m'er'aitan tarzatz* ib. 52, 64; *Ans preiei Deu . . . Que·us mi rendes* ib. 54, 24, cf. 56, 54; *que·m s'ost* ib. 56, 51; *Que·l sieus jois gensetz esjau selhui qui·l s'autreja* (*l* rég. ind.) Peire d'Auvergne 1, 50; *Ab franc cor e lejal e bo vos mi ren* Pons de Capduoill 8, 4; *Per aital coven vos mi do* ib. 8, 9; *que·us mi fai amar* ib. 18, 41; *Fis li m'autrey* ib. 19, 10; *c'us no·ill lo contraditz* Peire Raimon 11, 50; *E digas li que·l fill Dozon Li t'envia* Jaufre 1558; *e pus amors li m'a eleg* Folquet de Lunel 4, 14; *Totz temps m'azire L'amors que·us mi defen* Guil. de Cabestanh 5, 16—17; *Joys vos mi renda* ib. 5, 65; *No·us mi defenda Paratges ni ricors* ib. 5, 67—68; *Quan a vos plac que·us mi laissetz vezer* ib. 6, 2; *Mas eu non voill qu'ella me l'auia dire* Pistoleta 1, 32.

Il est donc naturel de trouver en provençal des exemples des régimes *li, me, te, se* servant d'appui à un pronom abrégé. Citons d'après M. Elsner[1]:

E diras li tot suavet:
Daude de Pradas mi·t tramet Pradas 1709;
Ans franchamen li·m ren Arnaut Daniel 7, 64;
E doncx s'amors no li·m fai sovenir Paulet de Marseille 4, 7.

D'autres exemples sont:

et en tals talens tafurs
mi·us ren colpables penedens Peire d'Auv. 18, 13—14;
un conseill vos deman que me·l dones Pistoleta 10, 1—2;
Baron, si me·l voletz garar Jaufre 3678;
Per que·us prec, si·us ven a plazer,
Domna, que me·l digatz en ver ibid. 10649—50,
E no·l platz que te·l soffra plus ibid. 6090;
e can se·m tolc, no·m laisset re Bern. de Vent. 43, 15;
Lo cor se·m degra far carters G. de Bornelh 76, 61:
e digas li·s peneda, si mal dis Lunel 7, 46;
Per que li·m rent Ponz de Capduoill 18, 26;
Li·m ren ib. 11, 18; 19, 17; *li·m do* 19, 11; *li·m coman* 19, 20;
per qu'ieu li·m ren Folquet de Romans 5, 10;
Que li·m suy datz Guiraut Riquier 6, 7;

[1] *Ouvr. cité,* pp. 28—31; cf. Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch,* § 210.

Digitized by Google

Sol pus li·m suy autreyatz ibid. 15, 13;
Amics, diguas li·m, can la ves,
Q'ieu soi mortz, per sain Nicolau! Cercamon 4, 50;
e di li·m qu'ieu lo·lh man B. de Born 21, 51;
Per Deu, vai li·m son cor ferir Raimon Jordan 3, 30—31;
e digas li·m que breumen lo verai Bern. de Vent. 10, 52;
digatz li·m que Mos-Azimans
mi te, car eu ves lui no vau ibid. 21, 51—52.
di·m a'n Guillelm Longa-Espia,
bona chanzos, qu'el li·t dia Appel, Chrest. 21, 47.[1]

Même dans les cas où les deux langues présentent les pronoms atones dans le même ordre, c'est-à-dire le régime direct, *le lo, la,* précédant le régime indirect, les différences peuvent s'expliquer. M. Rydberg avoue lui-même que le fait que *la* ne sert pas en français d'appui à un pronom abrégé peut être dû au hasard. Restent les cas où *le lo* est suivi d'un autre pronom, c'est-à-dire les groupes *lo* + *me, lo* + *te, lo* + *se, lo* + *li, lo* + *nos, lo* + *vos.*[2] Si l'on examine quel devait être le développement phonétique d'un tel groupe, on verra que le résultat différent que l'on constate en français et en provençal se trouve en accord avec les lois linguistiques des deux langues. Je choisis les deux phrases latines: que lo me donat et dic lo me. Peu importe que l'on adopte ma théorie d'une position proclitique des pronoms dans la première phrase, ou qu'on les regarde comme enclitiques dans les deux exemples. Dans aucun cas un groupe **lem* n'est phonétiquement possible en français, tandis que *lo·m* est le résultat ordinaire en provençal. Suivant ma théorie *lo* et *me* forment la partie protonique de l'unité rythmique qu'est la phrase que lo me donat. Or on sait que de deux syllabes protoniques le français laisse tomber la première, si elle ne contient pas un *a*: antecessorem > *ancessour*, arboriscellum > *arbreissel*, alors que le provençal en perd généralement la dernière: amicitatem > *amistat*, Bartholomeum > *Bertholmieu.*[3] Il en résulte qu'on doit avoir en français *quel me done*, en provençal *que lo·m dona* ou *que·l me dona*. D'après l'autre

[1] S'il y a, comme dans ces six derniers exemples, deux régimes indirects, l'un est toujours un datif éthique. Cf. Ronjat, *ouvr. cité*, § 84.

[2] Les groupes *lo* + *li, lo* + *nos, lo* + *vos* n'intéressent que le provençal, *li, nos, vos* ne s'abrégeant pas en français.

[3] Schultz-Gora, *Altprov. Elementarbuch*, § 56, Appel, *Prov. Lautlehre*, § 40 b, Schwan-Behrens, *Gramm. des Altfranz.*, 10e éd., § 80, 3. La règle souffre beaucoup d'exceptions dues à l'influence des radicaux.

Digitized by Google

hypothèse, les deux pronoms forment avec les mots d'appui des groupes proparoxytoniques. Conformément à ce que j'ai dit sur le développement des mots de ce genre, on doit toujours avoir en français *quel me done, *dilme,* tandis qu'encore ici le provençal a le choix entre *que lo·m dona, di lo·m* et *que·l me dona, di·l me.* Voici quelques exemples confirmant ces conclusions:

Franç. *Quil me guardast* Alex. 46 b;
nel me reproverunt Rol. 768;
jo nel te mustre IV Liv. Rois I, 20, 9;
jo nel te faz saveir ibid. I, 20, 13;
Fol te durrai ibid. III, 3, 12;
nel se deüst penser Rol. 355;

jal me dist un Sarrazin Gormont 636;
Sil te plevis Chans. de Guillaume 1538.

Prov. *Que lo·m trametra* Guill. IX, 4, 39;
car eu lo·m tolh Bern. de Vent. 41, 19;
Qui lo·lh volgues consentir G. de Bornelh 21, 56;
Que'eu lo·lh sofertes ibid. 26, 65.
Mas que·l me vend' o m'enpenh ibid. 3, 32;
Que·l me remembres ibid. 26, 5;
No·l me vedetz ibid. 57, 2.

Doncx, dis Jaufre, lo·t rendrai ieu Jaufre 2268;
ja·l vos don Flamenca[2] 243;
Mout volontiera lo·us donera ibid. 2893;
Ara·l vos laserai estar Jaufre 2565.

Le fait qu'il n'existe aucune forme **dilme* en français est d'une grande importance. Il achève de réfuter la théorie de M. Rydberg selon laquelle l'enclise ancienne sur un verbe aurait persisté plus longtemps avec les formes de ille qu'avec les autres pronoms. Si les formes atones *le, la, les* s'expliquaient par une persistance de l'enclise, on s'attendrait à trouver des formes abrégées de *le* et *les* postposés à un verbe, vu que ces pronoms continuent à s'abréger après les particules. Étant donné qu'on a eu ici *di le mei* Cour. Louis 862, etc., la forme pleine *le* est due à la généralisation ancienne de cette forme dont j'ai parlé.

En ce qui concerne les formes de l'auxiliaire *ai, as, a(t),* l'absence de pronoms abrégés ne prouve rien pour leur tonalité,

Digitized by Google

étant donné que le français n'offre aucun exemple de verbes servant d'appui à un pronom réduit. J'ai déjà fait observer que la conservation de *t* final à la 3e personne empêchait le pronom de se réduire; après une forme verbale de la 2e personne, l'abréviation était impossible par suite de la désinence consonantique; l'absence de pronoms abrégés après la 1re personne peut s'expliquer par ce fait que la désinence verbale était dissyllabique à l'époque où les pronoms se réduisirent.

La manière dont deux pronoms combinés sont traités en espagnol contredit encore la théorie de M. Rydberg. On sait que, dans cette langue, les voyelles inaccentuées gardent encore un son plein, et rien ne nous autorise à croire que les régimes pronominaux de l'espagnol aient jamais eu moins de tonalité que ceux du provençal. Or, comme on l'a vu au chapitre I, p. 52, l'espagnol n'offre que cinq exemples d'un pronom servant d'appui à un pronom abrégé: *pararonsel* Alexandre 1188 d; *lel* Yuçuf 68 b et 80 c, Cron. de San Juan de la Peña 90; *gel* Calila 66, 216. Partout ailleurs, c'est, de même qu'en français, le premier pronom qui s'abrège. Comme exemples je citerai encore une fois quelques passages du Cid. Je ne choisis que ceux où les deux régimes sont susceptibles d'apocope; ils présentent tous le groupe *se* + *le*.

En position protonique:

sabet que nos le van 1207;
que nos le parte de so braço 1244;
ques le non spidies 1252.

En position posttonique:

saliós le del sol espada 1726;
metiós le en Gujera 1727;
alégrasle el coraçon 1266;
detiénes le la lengua 3307.

En ce qui concerne la forme phonétique du groupe pronominal, nous faisons remarquer d'abord que le traitement des deux régimes dans *saliós le*, etc. correspond parfaitement à celui des parties posttoniques des proparoxytons ordinaires: comitem > *cuende*. Si *nos le van*, etc. représente l'évolution régulière des voyelles protoniques, c'est là une chose difficile à dire. Comme toujours quand il est question du développement de ces voyelles, les exemples probants manquent. On ne peut rien conclure de mots comme *crueldad* (de crudelitatem), *comulgar* (de comuni-

Digitized by Google

care), qui semblent contredire le traitement des voyelles protoniques dans *no s(e) le van;* ils ont pu subir l'influence des mots simples *(cruel)* ou des formes à radical accentué *(comulgo).*

Quelques groupes pronominaux présentent des formes différentes, en dépit de conditions phonétiques égales. Tels sont *nimbla (ni me la)* Cid 3286, *quemblo (que me lo)* Cron. gen. 33 b 40, qui ont suivi le développement régulier de *m'l* (similare > *semblar*), à côté de *quin los dio* Cid 874, *non lo enmendó* 963, *Quenlas dexe sacar* 1277. Ces dernières formes s'expliquent par analogie avec les cas où *me* apocopé n'était pas suivi de *l,* par ex. *sin salve Dios.* Dans *nom lo aviedes rogado* Cid 1763 et *todom lo pechará* 980, d'autre part, il faut voir l'influence de la forme pleine de *me.* Mentionnons enfin *toveldo* de *tove te lo,* qui offre l'évolution ordinaire de *t'l* en *ld*[1], à côté de *Hyollo* de *yo te lo,* où *t'l,* en passant par l'intermédiaire de *ld,* a abouti à *ll* par assimilation; cf. *cabillo, alcalle* pour *cabildo, alcalde; sollada* San Domingo 144 d HV pour *soldada* et des noms propres comme *Armillez, Ermillez* de Ermegildus; *Fronille* < *Fronilde; Solluengo* < *Solduengo* < *Sot(o)-luengo* et d'autres encore, tirés de documents castillans.[2]

L'ITALIEN.

L'italien présente, au sujet des questions que j'étudie, tant de différences avec les autres langues qu'il m'a paru nécessaire d'y consacrer une section spéciale.

Tout d'abord il faut rechercher quelle est l'origine des formes *mi, ti, si,* de l'italien littéraire. Comme on l'a déjà dit, les régimes atones des premières et deuxièmes personnes et du réfléchi sont *me, te, se, ne, ve* dans tout le domaine italien, sauf en Toscane, en Sicile et en Sardaigne où l'on trouve dès le début de la littérature *mi, ti, si, ci (ne), vi.*[3]

En expliquant ces formes en *i,* D'Ovidio fait remonter celles du sarde, *mi, ti, si* aux datifs latins mī, tī, sī,[4] qui ont pris aussi la fonction de l'accusatif par suite de la confusion du régime

---

[1] Cf. plus haut, p. 71.

[2] Voir Menéndez Pidal, *Orígenes del español.* p. 305 (§ 54). M. Staaff explique certains des groupes mentionnés un peu autrement; *ouvr. cité,* p. 49.

[3] Voir pp. 52—53.

[4] Tī et sī sont formés par analogie avec mi < mĭhi; voir Bourciez, *Éléments de linguistique romane,* 2e éd., § 101.

Digitized by Google

indirect et du régime direct, courante en sarde et dans le Sud de la Romania en général, confusion qui est due à l'usage de faire précéder de ad le régime direct désignant une personne.[1] Même pour le toscan, qui pourtant ne connaît pas ce régime direct introduit par ad, une pareille généralisation des pronoms du datif pourrait s'admettre, suivant D'Ovidio, *cui* et *lui* remplissant aussi en toscan la fonction de l'accusatif *(E caddi come l'uom cui sonno piglia*, Dante, Enf. III, 136). Il repousse cependant cette théorie. Etant donné que les autres principaux dialectes de l'Italie centrale, comme l'ombrio-romain, possèdent les formes *me, te, se,* où l'on doit reconnaître les accusatifs latins me, te, se, il trouve peu probable que «le due belle favelle dell'Italia centrale, così strettamente affini tra loro, si mettessero in una così aperta antinomia morfologica, da serbare l'una esclusivamente i dativi, l'altra i soli accusativi».[2] D'Ovidio en conclut que *mi, ti, si* du toscan doivent également remonter à me, te, se. La différence phonétique qui existe entre les formes du toscan et celles de l'ombrio-romain s'expliquerait par le développement différent qu'ont subi, dans les deux parlers, l'*e* initial précédé d'une consonne. Il part d'une combinaison me-púngit, te-púngo, d'où seraient sortis, en florentino-toscan, *mi punge, ti pungo,* comme securu est devenu *sicuro;* ces formes seraient passées de bonne heure à la position enclitique et postverbale: ama·me > *ama mi.* En ombrio-romain où l'*e* initial persiste, la voyelle *e* des pronoms se serait conservée. Cette hypothèse, qui accorde ainsi aux pronoms régimes atones une position initiale dès avant la littérature italienne, a été acceptée par tous les grammairiens qui se sont depuis occupés des pronoms italiens.[3] Elle n'en est pas moins inadmissible.

On a parlé à plusieurs reprises de la règle syntaxique romane qui faisait rejeter originairement tout régime pronominal atone après le verbe commençant la phrase. Comme l'ont montré Mus-

---

[1] *Arch. glott.*, IX, p. 67. Sur l'extension géographique de cette construction, voir Meyer-Lübke, *Gramm.*, III, § 350; Bourciez, *ouvr. cité*, §§ 381, 442 b.

[2] Voir *Arch. glott.*, IX, 68 et suiv.

[3] Je renvoie aux ouvrages cités p. 69; cf. encore Grandgent, *From Latin to Italian*, Cambridge, Harvard University Press, 1927, § 36. M. Bourciez ne semble pas approuver la théorie de D'Ovidio, à en juger par l'indication sommaire qu'il donne au § 221 c de ses *Eléments de linguistique romane*, 2e ed.: «Dans l'Italie Centrale, les deux séries (me, te, se et mi, ti, si) ont été employées concurremment pour l'accusatif et le datif, la première sous l'accent, la seconde à l'atone».

Digitized by Google

safia et d'autres savants, cette règle s'applique avec autant de rigueur à l'italien qu'aux autres langues romanes.[1] Les pronoms régimes restèrent encore longtemps après le début de la littérature inaptes à ouvrir la phrase. Il s'ensuit qu'à l'époque où l'*e* initial du florentino-toscan se changea en *i*, il n'existait pas de combinaison me-púngit, etc., d'où eussent pu sortir *mi, ti, si* d'après securu > *sicuro*. Et la confirmation de son hypothèse que D'Ovidio croyait trouver dans le toscan *di* en regard de la forme *de* de l'ombrio-romain et d'autres parlers est vaine; l'emploi proclitique des prépositions remonte à la période classique du latin.

Il faut donc chercher une solution du problème qui satisfasse et la syntaxe et la phonétique. A l'heure actuelle, il n'y a plus lieu de songer à un passage de mē, tē, sē[2] à mi, etc. en position posttonique: M. Meyer-Lübke lui-même a depuis une vingtaine d'années abandonné la théorie de l'*ĕ* final passant à *i* qu'il avait défendue antérieurement.[3] Il écrit dans la 2e édition du *Grundriss* (1904—1906), p. 670, § 52, où il est question des voyelles finales de l'italien: «Lat. *a, ĭ* bleiben, *ĕ, æ, ē, ĭ* fallen unter *e* zusammen». Il cite comme exemples de la conservation de *ĕ*: *pure* (purē), *vede* (vidē) et ajoute: «ferner beim angehängten Pronomen bis Lasca *-arse, -irse, -erse*, sodass also das schon üblichere *-arsi* (doch *calme* Purg. 8, 12) die Verallgemeinerung der vortonigen Form zeigt». Je fais remarquer que ma théorie, qui accorde aux régimes atones une position proclitique non initiale après les particules, ne peut non plus rendre raison du passage de me, te, se à *mi, ti, si;* l'*e* protonique non initial qui n'est pas syncopé garde la valeur de *e*, et les exemples toscans *ubbidire, centinaio, alimento* (< elementum) qu'on cite souvent comme exceptions à cette loi[4] sont trop peu nombreux pour pouvoir

---

[1] Voir l'article déjà cité de Mussafia, *Una particolarità sintattica della lingua italiana dei primi secoli* (Miscellanea di fil. e ling. in memoria di N. Caix e U. A. Canello, pp. 255—261); Wiese, *Altital. Elementarbuch*, § 133; H. Henz, *Stellung der Objektspronomina im Verhältnis zum Verbum wie auch unter sich im Altitalienischen*, Programme, Lindau, 1908, pp. 8 et suiv.; Schiaffini, *Testi fiorentini del dugento e dei primi del trecento*, Firenze, Sansoni, 1926, pp. 275 et suiv.

[2] Les formes me, te, se avaient un *e* long.

[3] Voir d'une part Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, I, § 306, *Ital. Gramm.*, § 106 et Wiese, *ouvr. cité*, nº 55; d'autre part D'Ovidio, *Arch. glott.*, IX, 83 et suiv., Bianchi, *ibid.*, XIII, p. 161 et suiv.; Parodi, *Tristano Ricc.*, CXXXV.

[4] Voir Caix, *Origini*, p. 61, § 20; Wiese, *ouvr. cité*, nº 54.

Digitized by Google

servir de modèle au changement pronominal dont il est question.

Il ne nous reste d'autre alternative que de reprendre l'hypothèse repoussée par D'Ovidio et de partir des datifs mī, tī, sī[1] et d'admettre en outre que ces formes ont usurpé de bonne heure la fonction de l'accusatif. De cette manière la syntaxe et la phonétique pronominales du toscan se trouvent en parfaite harmonie. En leur qualité d'enclitiques, les pronoms s'appuyaient originairement sur un mot accentué qui les précédait et formaient avec lui la syllabe finale: da-mī, amo-tī, et ces combinaisons ont dû donner *dammi, amo ti,* comme venī, vidistī, vigintī ont donné *vieni, vedesti, venti.*[2] Le résultat a dû être le même dans la position protonique non initiale, que les pronoms occupaient, suivant moi, après les particules, l'*ī* protonique qui reste gardant en toscan la valeur de *i,* de même que le plus souvent *ĭ.*[3]

Je crois donc que la Toscane aussi a conservé les deux séries de formes du latin vulgaire: dat. mī, tī, sī et acc. me, te, se, qui se retrouvent presque partout dans la Romania. Seulement, le toscan les a utilisées autrement, en réservant aux datifs la fonction de régimes atones et aux accusatifs celle de pronoms accentués, alors qu'ailleurs la série mī, tī, sī s'emploie à la tonique et la série me, te, se à l'atone.[4]

Des langues étudiées ici, c'est donc le toscan qui a conservé le plus fidèlement l'usage latin. Les pronoms accentués s'emploient de préférence comme régimes d'une préposition et doivent à cette fonction leurs formes spéciales. En latin, les prépositions se construisaient avec l'accusatif ou l'ablatif ou bien avec l'un et l'autre. Après la perte de l'ablatif, l'accusatif dut assumer le rôle de seul cas prépositionnel, changement d'autant plus facile, en ce qui concerne me, te, se, que c'étaient aussi les formes de l'ablatif. Quant aux formes accentuées du toscan: *me, te, se,* où il est impossible de voir autre chose que les accusatifs latins, rien n'est

[1] A la page 71, D'Ovidio, modifiant un peu sa théorie, admet que ces formes ont pu se continuer comme régimes indirects: *mi dai la mano, dammi la mano* < mī das, etc., mais il persiste à croire que *mi punge* remonte à me pungit.

[2] Cf. Wiese, *ouvr. cité,* nº 55.

[3] Cf. Wiese, *ouvr. cité,* nº 54 (cf. nº 47).

[4] Dans les dialectes du Nord de l'Italie (émil., vénit., lomb., piém., génois), dans ceux du Sud de l'Italie, dans les langues ibériques, en catalan-gascon (l'ancien provençal emploie indifféremment *mi* et *me,* cf. plus haut, p. 125), etc. Pour les détails, voir Meyer-Lübke, *Gramm.,* II, § 75.

Digitized by Google

changé à l'usage latin. La conservation de mi, ti, si comme régimes indirects atones en Toscane, le berceau de la culture littéraire, ne doit pas surprendre. La seule innovation qui se soit produite dans le système pronominal du latin, c'est la généralisation de mi, ti, si comme régimes directs. Mais la création d'une forme identique pour les deux fonctions atones devint nécessaire en toscan, comme presque partout ailleurs, à partir du moment où se fit sentir le besoin de distinguer, par des formes différentes, l'emploi atone et l'emploi tonique des pronoms personnels. C'est là un fait roman qui s'explique par le changement rythmique qu'ont subi les prépositions: originairement accentuées, elles s'unissaient à un pronom atone; devenues proclitiques, elles ne pouvaient plus s'unir à une forme atone, mais demandaient une forme accentuée qui pût leur servir d'appui.[1] C'est ainsi qu'il s'est formé, dans chaque langue, par des moyens divers, une classe distincte de pronoms atones remplissant leurs fonctions propres et une classe distincte de pronoms toniques avec leurs emplois particuliers. L'italien a poussé cette distinction plus loin que les autres langues en remplaçant les pronoms latins nos et vos en fonction atone par des adverbes de lieu: *ne* et *ce ~ ci* à la première personne et *ve ~ vi* à la deuxième. Les confusions plus on moins grandes des deux classes qui s'observent dans certains parlers romans s'expliquent par des croisements dialectaux ou bien par des évolutions identiques des voyelles atones et accentuées. La tendance à distinguer les deux séries de pronoms n'en reste pas moins manifeste.

Ce principe une fois reconnu, c'est, en dernière analyse, à la persistance de me, te, se comme formes accentuées en toscan que sont dues la conservation de mi, ti, si au régime indirect atone et leur généralisation au régime direct, où me, etc. n'était plus possible à côté de me accentué. Cette preuve morphologique vient donc s'ajouter aux considérations syntaxiques et phonétiques qu'on vient de lire, pour réfuter définitivement l'hypothèse courante touchant l'origine des formes toscanes *mi, ti, si.*[2]

[1] Voir Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.*, III, §§ 713, 728.

[2] Tout en acceptant les idées exprimées par M. Meyer-Lübke sur le rôle que ce besoin de distinguer les deux classes de pronoms a joué dans la formation du système pronominal des différentes langues romanes, je me représente autrement le processus toscan; M. Meyer-Lübke, qui adhère à la théorie du passage de *me,* etc. atone à *mi* en position initiale, pense que cette évolution a rendu impossible l'emploi de *mi* comme forme accentuée. Voir *Das Katalanische,* § 61 et note 1.

Digitized by Google

Passons à l'étude de l'abréviation des pronoms. Il faut d'abord noter un fait qui simplifie ici le problème. Tous les pronoms régimes se terminent en italien par une voyelle; on n'a donc pas à tenir compte des difficultés phonétiques que soulève, dans les autres langues, l'abréviation protonique des pronoms du pluriel devant un verbe à initiale consonantique.

En revanche, l'italien offre des difficultés d'un autre genre et qui ne sont pas moins grandes. Je veux dire le traitement irrégulier des voyelles atones des mots simples. Aucune loi précise ne régit en italien la conservation ou la chute de ces voyelles, qu'elles soient protoniques ou finales. Presque tous les mots pour lesquels une forme syncopée ou apocopée est attestée présentent dans les vieux manuscrits deux variantes: l'une où la voyelle atone est maintenue, l'autre où elle est tombée. Il y avait à cet égard la plus grande liberté, et les poètes en usaient selon les exigences du vers.

Caix attribue ce fait au caractère éclectique de l'ancienne langue.[1] L'usage linguistique n'étant pas fixé, les écrivains mêlaient aux formes de leur propre parler des formes empruntées aux autres dialectes et aux langues étrangères, le francais et surtout le provençal, avec lesquels l'Italie était en relations littéraires si intimes à cette époque. Citons les paroles de Caix: «Nella caduta delle vocali atone si manifesta più che in tutto il resto il carattere eclettico della prima lingua poetica, poichè vi si faceva luogo alle forme più diverse secondo le esigenze del verso. Quindi troveremo molto spesso eliminata la vocale, dove la lingua della prosa la mantiene, ma non di rado ancora mantenuta, dove la prosa ammette il troncamento. Conseguentemente vedremo nei nostri cdd. spesso alterata la misura[2], per la solita tendenza dei copisti ad uniformare l'ortografia del verso a quella della prosa.» Et plus loin, § 104: «Può dirsi in generale che le forme allungate appartengono specialmente ai dialetti meridionali, e le sincopate ai settentrionali. Ma nel campo stesso d'ogni gruppo dialettale c'erano per certe voci e forme più gradazioni e varianti di pronunzia . . . Invece sono a riguardare come provenzali o francesi: *gioi*, *noi*, *onrato*, *blasmare*, *disirare*, *infertà*, *malvestà*, *vengiare*,[3] ed altre, in cui le speciali alterazioni delle consonanti, oltro al dileguo della vocale, accennano ad origine straniera . . .

[1] *Origini*, § 99.

[2] Cf. plus haut, p. 54.

[3] Caix cite encore d'autres exemples.

Digitized by Google

Altre poterono invece essere varianti dialettali, la cui coincidenza colle franco-provenzali non fece che raccomandarne l'uso ai poeti: *carco*, *merto*, ec. Questo è a dire delle forme con enclitica, e in generale dei troncamenti in fine di parola, che, se non mancano mai del tutto al parlare del volgo, non si posson però dire proprii dei dialetti italici, specialmente dei meridionali. Anche nelle prose più antiche toscane come nelle moderne i troncamenti sono ristretti a pochi casi, ed è ciò che spiega l'ortografia che vediamo contro le ragioni del verso introduirsi e prevalere più nei nostri cdd.»

Ces citations mettent en relief les irrégularités qui caractérisent l'ancien italien au sujet du traitement des syllabes atones, et l'on comprend que les mêmes variations phonétiques se retrouvent dans l'abréviation pronominale, qui n'est qu'un cas particulier de l'évolution qu'ont subie, dans chaque langue, les syllabes atones des mots simples.

I. — *UN PRONOM.*

A. — L'apocope protonique.

Ex. *nom lassa* Bonvesin, Introd. 14; *eo t(e) digo* Margherita 321; *nos po tenir ascos* Pateg 228; *nol vol laxar* Baregapè 239; *no·l celeraio* Rinaldo d'Aquino 6, 7; *noi ualea* (dat.) Margherita 615; *Ke'n dia gratia* Barsegapè 2102; *Ki v(e) savese ensignare* Caterina 158; *A i ogli, quandoi leua* (acc. plur.) Pateg 269. Cf. pp. 55—58.

Voici d'abord quelques exemples de mots simples montrant la chute de la voyelle protonique après les consonnes que les pronoms présentent à l'initiale;[1] *a* ne tombe pas.

après *m*: comitatu > *contado;* memorare > *membrare;*
» *t*: matutinu > *mattino*[2]*;* le futur *potrò;*
» *s*: consutura > *costura;* *deexcitare > *(desitare)* > *destare;*
dishonore > *disnore (des-);*

---

[1] La plupart de ces exemples sont empruntés à Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.*, I, § 345 et *Ital. Gramm.*, § 143; cf. Wiese, *Altit. Elementarbuch*, n:r 73.

[2] Cette forme, où la voyelle est tombée entre deux consonnes de même nature, remonte peut-être à une période trop reculée pour servir d'exemple de la syncope romane; même remarque pour les autres langues.

Digitized by Google

après *l*: bellitate > *beltà;* humilitate > *umiltà;* **alicunum* > *alcuno;* facile + mente > *facilmente* et semblables;

» *n*: bonitate > *bontà;* sanitate > *santà;* vanitare > *vantare;* le futur *terrò (tenerò);*

» *v*: civitate > *città;* les futurs *avrò; bevrò; dovrò (devrò); savrò (saprò),* etc.

Ce tableau nous montre que la protonique peut tomber après toutes les consonnes initiales des pronoms régimes. Il ne contient cependant pas d'exemples de la syncope après *c*, ce qui explique l'absence d'apocope dans le pronom *ci*, régime de la première personne du pluriel en toscan; les formes *amistà*, *nemistà* (de amicitate, etc.) sont empruntées au provençal. Comparée à la syncope des autres langues, surtout à celle du français et du provençal, la syncope italienne est très restreinte. Elle n'est relativement constante qu'après *l, n, r*[1]; elle dépend en outre, comme celle de l'espagnol, de la nature de la consonne qui suit la voyelle protonique. Les exemples probants sont rares, et leur provenance dialectale est difficile à déterminer. Encore faut-il observer — d'après ce qu'on vient de dire — que beaucoup des mots cités ont à leur côté des formes avec la voyelle protonique maintenue, telles que *poterò, disinore, omilità, finalemente, bonità, sanità, averò, deverò,* etc.[2]

Ces faits expliquent la nature irrégulière de l'abréviation pronominale de l'italien, mais ils ne rendent pas raison de toutes les divergences que l'on constate dans l'apocope protonique. Il ressort des matériaux que la langue de la Toscane ne connaît pas l'abréviation de *ti, si, vi, gli* (dat.) et qu'elle offre très peu d'exemples de *mi* abrégé, bien qu'elle ne semble pas rebelle à la syncope de la voyelle protonique après *m, t, s, v*. Cette particularité du toscan s'explique par analogie avec l'apocope posttonique.

B. — L'apocope posttonique.

1° Le mot d'appui est un oxyton formant avec la forme pleine du pronom un groupe paroxytonique.

Ex. *dim zà* Bouvesin, Introd. 222; *E sì t(e) prometo* Margherita 326; *Po's(e) volçe* Caterina 814; *e po'l portan* Barsegapé 1761;

[1] Cf. Meyer-Lübke, *Ital. Gramm.*, § 143.

[2] Cf. Caix, *Origini,* §§ 102 103.

Digitized by Google

fol per rimenbranza Chiaro Davanzati 379, 12; *e dig(e)* (dat. fém.) Margherita 120; *E sin guard da soperbia* Pateg 600; *E sì v(e) tolè de questo logo* Margherita 151. Cf. pp. 58—60.

On connaît déjà la tendance du toscan à maintenir les voyelles finales. En dehors de *a*, qui reste partout, toutes ces voyelles persistent en général; *e, i, o* peuvent cependant tomber après *l, n, r* et, rarement, après *m*, mais la chute dans ce cas même est liée à certaines conditions d'ordre rythmique et relève de la phonétique syntactique: *signor padre, amor mio, quel libro, bel giorno, pian piano, buon tempo, andiam lenti, nom grande.* Les deux mots forment presque une unité phonétique.[1] Les anciens parlers méridionaux poussent encore plus loin la conservation de ces voyelles.

Il en est tout autrement pour les dialectes du Nord, où toutes les voyelles finales, sauf *a*, peuvent tomber, indépendamment de la nature et du nombre des consonnes qui les précèdent.[2] En voici quelques exemples tirés de nos textes. Je ne citerai que ceux qui se terminent par *m, t, s, f* (< v).

Lombard: *avem* Barsegapè 592, *l'om* 60, *nom* 61, *firmament* 48, *comandament* 167, *terremot* 1652, *molt* 1938; *digem* Margherita 75, *molt* 2, 233, *çent* 18, *confort* 207, *dolçement* 28, *berbis* 93, *romas* 144; *plax* 173, *plas* 190, *maluas* 189, etc.

Vénitien: *sem* Pateg 76, 168, *avem* 265, *parlem* 266, *dit* 32, 74, *fat* 222, *met* 394, *respont* 39, *grant* 135 etc., *mort* 76, *desplas* 32, *dis* 30, *la vos* 227, *ascos* 228, *veras* 338, *catif* 83, *nef* (nivem) 207, *lef* 243, *seraf* 94, *poraf* 483, 593, *moraf* 578 (singuliers du cond.); *devem* Uguçon 311, *savem* 779, cf. 808, 813, 933, etc., *dorm* 781, *leuant* 62, *tost* 74, *molt* 162, 263, *cred* 180, *dis* 7, *uedhes* 18, *plas* 106, *condus* 850, *caf* (caput) 469, *terraf* 1273 (sing. du cond.).

Emilien: *avem* Poeti Bolognesi 114, 84, *sem* ib. 488, *volem* 526.

Toscan: *avem* Chiaro Davanzati 201, 18; *possiam* Brescia, p. 18, *dovem* 18, *potem* 49.

On voit que le toscan ne tolérait pas les consonnes *t, s, v* à la fin des mots simples accentués. Cela étant, les pronoms *ti, si, vi* devaient nécessairement y garder la forme pleine en position posttonique, et ce fait a pu, à son tour, contribuer à tenir les

[1] Voir Meyer-Lübke, *Ital. Gramm.*, § 108.

[2] Voir *ibid.*, §§ 113, 115; Wiese, *ouvr. cité*, no. 75.

Digitized by Google

mêmes régimes à l'abri de l'apocope en position protonique, s'ils ont jamais eu tendance à s'abréger. La rareté de la chute de la voyelle finale après *m* rend suffisamment compte des exemples sporadiques de *mi* abrégé en toscan. En ce qui concerne enfin *gli*, je ne saurais dire si *gl* (*l* mouillé) peut terminer un mot. Caix cite *mei*, *voi*[1] pour *mejo*, *vojo (meglio, voglio)*, qui pourraient parler en faveur de l'apocope après *gl* même en toscan, mais ces exemples me paraissent trop peu nombreux pour qu'on puisse en tenir compte, lorsqu'il s'agit de trouver un modèle pour le développement phonétique des groupes où entre *gli;* leur provenance toscane est douteuse. Dans le Nord, on trouve, outre *uoig* (volio) Pateg 3, 191, *mieg* (melius) 281, 327, etc. *miei* 413, *mei* 417, etc., *conseg* (consilium) Pateg 514, *fig* (filium) Pateg 1, Mon. antichi B 287.

2° Le mot d'appui est un paroxyton formant avec la forme pleine du pronom un groupe proparoxytonique.

Ex. *e facciam d'ogne bene avventuroso* Poeti Bolognesi 103, 43; *uolontiera s(e) troua* Uguçon 984; *vojémol voluntera* Caterina 946; *faciol volontieri* Chiaro Davanzati 246, 39; *la soperbiag monta* (*ge* dat.) Pateg 122; *E liuren de mateça* Pateg 601. Cf. pp. 60—61.

Il résulte de ce qui a été dit sur le sort des voyelles atones que l'italien doit présenter un nombre plus grand de proparoxytons que les autres langues. Beaucoup de ces «voci sdrucciole» peuvent cependant perdre la voyelle finale, et on retrouve ici les mêmes différences dialectales que pour les paroxytons. Dans les dialectes du Nord, la voyelle peut tomber après toutes les consonnes; en toscan et dans les parlers méridionaux, la chute n'a lieu qu'après *l*, *n*, *r*. J'emprunte à la *Gramm. des langues rom.*, I, § 332 les exemples suivants: milanais *polles* (pollice), *pures* (pulice), *fires* (filixe), *dodes* (dodice) cf. Caterina 439, *forbes* (forbice), *maneg* (manicu), *gombet* (cubitu), *debet* (debitu), *lamped* (limpidu), *teved* (tepidu), *prossem* (proximu) cf. Pateg 403, *frassen,* émil. *frassin, karpen*, émil. *kerpan* (carpinu), *omen,* émil. *oman* (homine), *petten,* émil. *petan* (pectine), *numer,* émil. *nomar* (numeru), etc. Je cite encore quelques exemples tirés de nos textes; les mots qui se terminent par *l* sont très fréquents:

[1] *Origini*, § 101.

Digitized by Google

seravem Barsegapè 125, Poeti Bol. 114, 544; *nobel* Barsegapè 2105, Margherita 273, Mon. antichi A 250, Caterina 34; *angel* Margherita 197 (*agnol* 205), Mon. ant. B 25, Poeti Bol. 5, 58; *humel* Pateg 118, 141, Uguçon 604, Mon. ant. C 19; *diavol* Uguçon 1281, Poeti Bol. 23, 1, *avogol* Uguçon 359, *apostol* ib. 402, 1424, *desipol* ib. 1766, *fragel* ib. 1457, *miracol* ib. 611, Mon. ant. C 27; *piçol* Pateg 28, Mon. ant. B 279; *amirabel* ib. A 63. 123, *orribel* B 101; *segol* Caterina 1103; *flevel* Poeti Bol. 108, 21, etc. *termen* Margherita 413, Pateg 242, 379, *vergen* Mon. ant. A 21; Caterina 1349; *prender* Margherita 441, 760, 937, *uencer* ib. 708; *miser* Mon. ant. B 160; *acorçer* Pateg 77, *responder* 51, 205, *stracorer* 386, *beuer* 553, *pouer* 105, 136, 420; enfin pour le toscan: *simil* Chiaro Davanzati 200, 50, *nobil* 216, 44; 295, 14, *secol* 250, 22; *possibel* Guittone d'Arezzo 42, 2, *angel* 49, 11, *parevel* 66, 6, *visibel* 72, 6, 11, *picciol* 86, 5, *simel* 96, 14, *avenevol* 108, 9. Cf. Caix, *Origini*, §§ 37, 20, 202.

II. — *DEUX PRONOMS.*

Cette catégorie ne donne lieu à aucune remarque. Il ressort de nos matériaux que *lo* est plus fréquemment apocopé que les autres pronoms de l'italien. Il est donc naturel que ce soit *lo* qui soit frappé d'abréviation dans les groupes où il entre. La place qu'il occupe ne joue aucun rôle: *e vel daró* Barsegapè 1300; *no·l mi tengno a danno* Rinaldo d'Aquino 5, 3; *e giurolvi* Tristano R., p. 91, 14, etc. De la même manière s'expliquent les deux exemples de *li* (*gli*, dat.) abrégé, tirés de Jacopone da Todi: *rendeglse, uendoglme;* cet auteur semble ignorer l'apocope de *se, me.*

Digitized by Google

CHAPITRE V

Rapports formels entre l'article défini et les régimes directs de la troisième personne

On a déjà signalé la tendance qui se manifeste partout à créer une forme identique pour l'article défini et l'accusatif des pronoms de la troisième personne.[1] J'essayerai de montrer comment cette unification morphologique s'est produite dans les diverses langues.

En ce qui concerne l'italien, ce rapport formel entre les deux fonctions de ille a été mis en lumière par Caix.[2] Il dit: «I dialetti merid. che non possedevano che l'artic. *lo, li,* non avevano parimento che il pron. cong. *lo, li*; il toscano che aveva anche un art. *il, i* ebbe similmente un pron. cong. *il, i* : *il vi diroe* Cod. Tavola Rotonda 24, *il feci* Lettere Sen. 25; *che i mandarebe* ibid. 18, ec. Nel gruppo aret.-senese come si aveva *el* per articulo, così anche un pron. cong. *el* : *el metaremo* Lettere Sen. 15, ec. Par la stessa ragione anche un dat. sing. *i* per *gli* nato come l'*i* del plurale. Come si aveva un plurale *i* = *igli* = *illi,* così un pron. dat. *i* = *igli* = *illi.* Nel cod. Tavola Rot. accanto a *gli* artic. troveremo un pron. cong. plur. *igli* : *igli vide* 34, *ke noi igli vegnamo a vedere* 75 — —.»

Pour l'italien je me contente de cette citation, d'où il paraît ressortir que Caix regarde les formes du pronom comme étant modelées sur celles de l'article.

Les autres langues présentent un aspect plus compliqué. C'est tantôt le pronom, tantôt l'article qui a servi de modèle dans cette unification morphologique. Afin de faire voir quelle est celle des deux fonctions de ille d'où est sortie l'action analogique, je vais indiquer quelles devaient être les formes phoné-

[1] Voir pp. 93, note 2, 129.

[2] *Origini,* § 207.

Digitized by Google

tiques du pronom et de l'article dans les positions qu'ils occupaient originairement.

D'après ce que j'ai déjà dit, le pronom occupait deux positions.

1° Il était protonique non initial après les particules et les autres monosyllabes à accent faible: quando lo tenet.

2° Il était posttonique, correspondant à une syllabe finale, après un mot accentué: rex lo tenet, bene la tenet, etc.

Dans ces positions, les pronoms ont dû se développer d'après les lois qui déterminent, dans chaque langue, l'évolution des voyelles protoniques et finales qui persistent. Ces lois peuvent se résumir ainsi, en ce qui concerne *o* et *a*. En espagnol, *o* et *a* gardent leur valeur dans les deux positions: *menoscuenta, cantador*; *muro, muros*, *puerta, puertas*. En catalan-provençal, *o* s'affaiblit en *e*: latrocinum > *ladrecin*; medicum-os > *metge*, *metges*; *a* persiste sauf en catalan où l'*a* final suivi de l'*s* devient de bonne heure *e*: ornamentum > *ornamen(t)*; rosa-as > *rosa, rosas* en provençal, *rosa, rosas, roses* en catalan.[1] En français, *o* et *a* se changent partout en *e*; il est inutile d'en citer des exemples.

Suivant ces indications, on s'attendrait aux formes suivantes pour les pronoms régimes directs. La forme catalane *les* du fém. plur. que j'ai introduite dans la position protonique s'explique aisément par analogie avec la forme posttonique.

Espagnol	Prov.-cat.	Français
quando lo tiene	*quan le ten*	*quant le tient*
quando la tiene	*quan la ten*	*quant le tient*
quando los tiene	*quan les ten*	*quant les tient*
quando las tiene	*quan las ten* (prov.) *quan las* (*les*) *ten* (cat.)	*quant les tient*
el rey lo tiene	*lo reis le ten*	*li reis le tient*
el rey la tiene	*lo reis la ten*	*li reis le tient*
el rey los tiene	*lo reis les ten*	*li reis les tient*
el rey las tiene	*lo reis las ten* (prov.) *lo reis las* (*les*) *ten* (cat.)	*li reis les tient*

[1] Cf. Mussafia, *Die catal. metr. Version der sieben w. Meister*, § 76; Meyer-Lübke, *Das Katalanische*, § 10. Le même changement s'observe pour *a* final suivi d'un pronom abrégé: *a tota dones pertany* S. w. Meister 189; *e volies molt deportar* 605; *saludel* 545; *atrobeus* 1431; *ab ellem deportare* 1610, etc., *Donem penetensa* En Buc 193; *Encarét* Lull, Obr. rim. 554, changement qui frappe aussi le pronom *la*: *leus* S. w. Meister 1609, 1612, etc. *lem* 3059; cf. Mussafia § 4 (p. 7) et les exemples cités plus haut, pp. 41—43.

Digitized by Google

De ces formes supposées, celles de l'espagnol correspondent parfaitement aux formes attestées par les premiers documents: *lo, la, los, las.* Les autres langues présentent des discordances. Le catalan offre *lo, la, los, las (les)* et le provençal *lo, la, los, las.* En français, les formes varient suivant les dialectes: au masc. sing. *le* à l'Ouest, au Nord-ouest et au Centre, *lo* au Nord-est et à l'Est; au fém. sing. *la* partout, sauf en picard *le*; au pluriel des deux genres *les* partout. On voit quelles sont les formes qui diffèrent de celles du tableau et qui appellent, sous ce rapport, une explication. Ce sont *lo* et *los* en catalan-provençal et *lo* et *la* en français. Elles ont ceci de commun qu'elles se trouvent à un stade d'affaiblissement moins avancé que les formes supposées. Où faut-il chercher l'origine de ces quatre formes à tonalité plus pleine? Sont-ce des formes pronominales provenant d'une autre position rythmique où elles aient pu être frappées d'un accent assez fort pour tenir leurs voyelles à l'abri d'un affaiblissement, ou bien sont-ce les formes de l'article qui se sont glissées dans le système pronominal?

Examinons d'abord la première alternative. Suivant M. Rydberg, tous les régimes directs de la troisième personne se seraient développés en français dans l'emploi pronominal; la réduction différente de leur voyelle s'expliquerait par une variation de l'accent que portaient les pronoms dans certains groupes et notamment par une persistance différente de l'enclise sur le verbe commençant la phrase.[1] Il croit que *la* postverbal était frappé d'un accent assez fort pour relâcher l'enclise et empêcher l'affaiblissement de la voyelle, d'où *done la* < donalla sur tout le territoire français, sauf en picard, malgré *femme* < femina. Il en serait de même pour *lo* à l'Est et en provençal, d'où *prent-lou, pren-lo*, malgré *damnage, metge.* Au contraire, là où l'on a des formes à voyelle affaiblie, les pronoms seraient restés en enclise, c'est-à-dire complètement atones, et sujets à la réduction normale des voyelles finales, d'où *le (lə)* < lo, la et *les* < los, las dans les régions mentionnées. En ce qui concerne les formes du pluriel, la consonne finale aurait joué un rôle décisif pour la persistance de l'enclise, en empêchant ces formes de s'unir proclitiquement au mot suivant.

On s'explique difficilement la raison de cette accentuation variable de mots ayant la même fonction et les mêmes positions syntaxiques. Ainsi, on ne comprend pas pourquoi, au Centre et

[1] Voir *ouvr. cité,* pp. 475 et suiv.

Digitized by Google

à l'Ouest, la était assez fortement accentué pour que la voyelle persistât, tandis que lo aurait été si atone qu'il aurait subi l'affaiblissement. Et si, comme le veut M. Rydberg, *done la* en regard de *femme* et *pren-lo(u)* en regard de *damnage* à l'Est et en provençal doivent s'expliquer par la solidité différente des «Formenverbindungen» et des «Silbenverbindungen»[1] on se demande pourquoi cette différence ne s'est pas fait sentir pour tous les pronoms, dans toutes les positions et dans toutes les régions. Comment expliquer la forme méridionale *los*? Lorsque M. Rydberg y voit une forme pronominale développée dans la même condition rythmique que *lou, lo*, il semble oublier l'influence qu'il attribue à l'*s* finale sur la place de los, las en français.

En critiquant d'un autre point de vue les théories de M. Rydberg, j'ai émis plus haut l'hypothèse qu'en français tous les pronoms postverbaux étaient généralement accentués, et qu'ils portaient l'accent d'intensité du groupe formé par le verbe et les régimes qui l'accompagnent. C'est à cet accent que sont dues les formes toniques *moi, toi, soi* qu'on trouve après le verbe: *di moi,* etc. Si les régimes directs de la troisième personne présentent ici les mêmes formes faibles que devant le verbe, c'est là un fait qui s'explique, selon moi, par la place qu'occupent ces régimes dans les combinaisons habituelles de deux pronoms: *di lo (le) mei, donnez lo li, rent les nos,* etc. Dans ces formules, c'est le second pronom qui porte l'accent du groupe; le premier pronom, qui est toujours un régime direct de la troisième personne, se trouve à l'intérieur du groupe. Il existait donc, même après le verbe, un grand nombre de cas où ces régimes étaient atones et où ils devaient prendre la forme faible. Ces cas se sont généralisés au point d'imposer les formes faibles aux formules *di lo (le), donnez la, rent les*, où *lo (le), la, les*, constituant le dernier élément du groupe, reçoivent l'accent d'intensité.[2] C'est ainsi que s'est créée, presque partout, une identité complète pour chacun des régimes de la troisième personne dans toutes les positions où ils servent de complément à un verbe.

Les exceptions sont rares[3] et restreintes aux textes anglo-

[1] Voir *ouvr. cité,* pp. 490—491.

[2] Cf. plus haut, pp. 98 et suiv.; Foulet, *Romania,* 1924, pp. 71 et suiv.

[3] Il va sans dire qu'il ne faut pas porter ici les cas où la forme tonique d'un pronom postverbal est due à un accent intentionnel, comme dans *Maint en ocit, maint en mahaigne E cil ront lui mout damagié* Troie 8814—15; *Mais cil ne muet ne ne chancele Ainz refiert lui si durement* ib. 11398—99;

Digitized by Google

normands et à ceux de l'Ouest du domaine français: *e guverne les e exalce els* Psautier d'Oxford 27,12; *e deliverrat els* ib. 33,7; *Suen arc tendit e aparcillat lui* Psautier de Cambridge 7,12; *Le lac auvrit e fuit lui* ib. 7,15; *e departit eals — — e conturbat eals* ib. 17,14; *e devurrat eals li fous* ib. 20,9; *e cremez lui* 21,24; *e suslieve eals* 27,10; *Tu visitas la terre e arusas li* 64 9; *Aproisme a la meie aneme e reeim li* 68,21; *cil ieunerent e uestirent eaus de hayres* Machabées 3.47; *Ocirra lui, s'il a aïüe* Thèbes 1188; *Reis Adrastus, quant s'asproisma, Reconut lui* ib. 9937–38; *Honora lui si come il dut* 7650 ms. B; *Feites lui devant vus venir* Ev. Nic. 91. On voit qu'il s'agit partout d'un régime direct qui n'est pas suivi d'un autre pronom. J'insiste sur ce fait, qui confirme si bien ma théorie. Je rappelle encore les formes suivantes qui remplacent un *le* postverbal seul: *lei,* citée pp. 106–107 et tirée de textes de l'Ouest, et *loi* relevée dans les Coutumes de Beauvaisis[1], l'une et l'autre créées par analogie avec *mei* ~ *moi, tei* ~ *toi,* etc. postverbaux.

La question se pose de savoir quel rôle l'accent final du groupe a joué pour la formation de *lo* et *la.* Le fait que *les,* de même que *le* dans les régions où cette forme est normale, pouvaient remplir cette fonction de régime direct accentué après le verbe nous semble indiquer qu'il s'agit d'une généralisation toute mécanique qui s'est produite indépendamment de l'habitus extérieur des régimes de la troisième personne. Tout porte donc à croire que l'accent du groupe n'a rien à voir avec *lo* et *la,* pas plus qu'il n'a exercé d'influence sur *les* et *le.*

Il résulte de ce qui précède que les formes françaises *lo* et *la* n'ont pu se développer dans l'emploi pronominal; ce sont des formes analogiques provenant de la fonction de ille comme article.

En provençal-catalan, *lo* et *los* ont la même origine. Ces deux langues offrent, il est vrai, aussi des exemples de pronoms postverbaux qui portent l'accent tonique,[2] mais l'accentuation finale du groupe était ici moins régulière qu'en français, vu que le pronom placé après le verbe pouvait s'abréger.[3]

Passons à l'article. Je laisserai de côté l'espagnol, qui ne

Quar, s'il le fierent, il fiert eus 12235, etc. et beaucoup d'autres exemples répartis sur tout le territoire français.

[1] Voir Suchier, *Œuvres de Philippe de Beaumanoir,* I, p. CXLIV.

[2] Voir plus haut, pp. 107, 108 et note 1.

[3] Voir les matériaux, pp. 33—35 et 40—42.

Digitized by Google

présente aucun intérêt pour notre sujet; la forme du masc. sing. *el*, qui remonte probablement à ille,[1] n'a exercé aucune influence sur le pronom correspondant *lo* de illum, et les autres formes: *la, los, las* ont dû, comme les pronoms, conserver leurs voyelles dans toutes les positions.

J'étudierai le catalan, le provençal et le français. Je rappelle d'abord que, dès les premiers documents romans (sauf en roumain), l'article défini se plaçait toujours devant le nom auquel il se rapportait; il gardait cette place même en tête de la phrase. Il se distinguait par là nettement des pronoms régimes atones, qui ne purent commencer la phrase que beaucoup plus tard. Cependant, lorsqu'on a constaté cette différence, tout n'est pas dit sur la position rythmique de l'article et son évolution phonétique. Pour bien comprendre le développement de ce petit mot, il importe aussi d'étudier quelle devait en être la position rythmique, si le nom se trouvait à l'intérieur de la phrase. Il y a donc lieu de distinguer deux cas.

1°. L'article et le nom commencent la phrase. C'est le cas le plus simple; il s'agit de phrases débutant par le sujet ou le régime direct: *Lo corps es belz* Ste Foy 76; *Los oilz a gentz* ib. 78; *La donn' amed e teg la car* ib. 501, etc.[2] L'article est ici nécessairement proclitique, se rattachant rythmiquement au nom suivant, et il correspond à la syllabe initiale d'un mot simple. Voici les groupes dont il faut partir:

lo-pátre, los-pátres; la-mátre, las-mátres.

Comme syllabe initiale, l'article est protégé contre l'apocope; il doit encore présenter le vocalisme propre aux syllabes initiales. On s'attendrait aux formes suivantes:

Catalan: *lo paire, los paires; la maire, las maires;*
Provençal: *lo paire, los paires; la maire, las maires;*
Français: *lo(u) pere, lo(u)s peres; la mere, las meres;*

c'est-à-dire à des formes identiques dans les trois langues. Les formes attestées par les anciens textes sont données p. 159; elles

[1] Pour les détails dialectaux, voir Menéndez Pidal, *Orígenes del español*, §§ 62—65.

[2] Cf. les divers types de phrases établis par M. Foulet pour l'ancien français, *Petite syntaxe de l'anc. fr.*, §§ 47—52.

Digitized by Google

sont les mêmes que pour le pronom régime: catalan *lo, la, los, las (les);* provençal *lo, la, los, las;* français *lo(u)* (à l'Ouest, au Centre et au Nord-ouest de bonne heure *le*), *la* (en picard *le*), *les, les.* On voit quelles sont ici les formes qui appellent une explication. Ce sont celles qui présentent une voyelle affaiblie: fém. plur. *les* en catalan, masc. fém. plur. *les* en français et *le (la)* en picard. Et la question se pose ici de savoir si ces formes proviennent de la position intertonique que l'article occupe à l'intérieur de la phrase ou si elles sont empruntées au système pronominal.

2°. L'article et le nom se trouvent à l'intérieur de la phrase. Ils sont précédés de différents mots qui peuvent se deviser en deux catégories suivant leur valeur syntaxique; il faut distinguer les proclitiques (particule, conjonction, préposition, etc.) et les mots accentués. L'article peut s'abréger ou garder la forme pleine. Voici quelques exemples des types les plus fréquents.

a) Le mot précédent est un proclitique.

Catalan. *Lo* et *los* s'abrègent: *el cavaller hac son acort* Sieben w. Meister 697; *els altres dixeren verament* 289; *l'infant els savis* 149; *sempre quel payre lo vaes* 225; *sil rey creyra* 1551; *al cel* 44; *als homes* 346; *del lit* 300; *dels porchs* 1022; *sobral terrat* 2338; *pel terrat* 2341.

L'article garde la forme pleine: *e lo brassol estech* Sieben w. Meister 649; *e los savis agren grant goig* 323; *ans que lo juy sia donat* 1497; *que los paytits e los mayors* 218; *per lo fiyll* 1280; *per los sants* 44; *sobre lo marbre* 1107; *de lo jutjament* Lull, Obr. rim. p. 451; *de los libres dels dampnats* 435, 5; *per la porta* Sieb. Meister 143; *a la porta* ib. 671; *de las flors; de las viandas* Lull, Obr. rim. 172, 6; *a las ovellas* 254; *per las reglas* 390, 5; *e las cambras* 389, 6, etc.; *a les branques* Sieb. w. Meister 485; *en les branques* 494; *De les branques* 498, etc.

Provençal. *Lo* et *los* s'abrègent: *El senz del cor es mais prezaz* Ste Foy 79; *Los paupres en pag e·ls meselz* 98; *que·ll cors non·l mud* 183; *Co·ll dias pres ad asserir* 217; *O·ll corps d'aquella sancta jaz* 357; *Parled del pair' al rei Licin* 5; *alz pagans* 142; *sobre·l fog* 361; *sobre·ls fans* 143; *per·l bratz* 174; *per·ls deus* 329; *el boisson* 55; *els camps* 11, etc.

L'article garde la forme pleine: *per lo talo* Boèce 240; *emei lo plan* Ste Foy 205; *ab los tres dez* 195; *apres lo mal* Cercamon

Digitized by Google

1, 41; *per la terra* Ste Foy 126; *de la setmana* 278; *inz e las carcers* Boèce 96.

Français. *Lo (le)* et *les* s'abrègent après les prépositions *de, à, en* partout: *del pere, dels peres, dels meres;* de même *cuntre l(e) soleil* Roland d'Oxford 1808, Chron. Ducs 21265; *contres lor* ib. 15728; *entreus lor* 21589; *entres arçons* 18929; *jostel mareis* Thèbes 6672; *Dia, qu'or est le lues el temps* Pass. Ste Catherine 526; *Ma chars ... N'est mais itaus col fens del prez* ib. 1944; *lo plor el solaz* Serm. Bern. 166, 6; *Ainz quel soleiz deust espandre Ses rais* Chron. Ducs 19245, 21286; *Sire, quis autres ovres veilles* 24848, etc. En picard, *le* (< *la*) s'abrège après les prépositions *de, à: Du grant paor* Ogier 8838; *del buie* 10368; *au nuit* Auberon 1243; *au coert* Bauduin de Sebourc XIV, 1453, etc.[1]

L'article garde la forme pleine: *encuntre lo baron* St. Étienne 27, cf. 28; *e lu guant* Rolland 320; *Devant lu rei* 3838;[2] *selonc le tesmoignaige* Serm. Bern. 2, 8; *senz lo tres haltisme consoil* 2, 17; *de la chambre* Alexis 15 d, *a la medre* 21 a, etc. en picard *a le françoise coustume* Court. d'Arras 136; *de le borse* 389; *en le Rociele* 213; *sor les helmes* Charlemagne 459; *sor les espees* 546.

b) Le mot précédent est accentué.

Catalan. *Lo* et *los* s'abrègent: *qui honra'l Senyor* Lull. Obr. rim. 273; *hom apremia'l lenguatje* 332, 27; *Ans fa'l peccat montiplicar* 441, 17; *E guarda'ls significats* 411, 5; *qui gardavel foch* Sieb. Meister 2071.

L'article garde la forme pleine: *de que menjava lo sengler* Sieb. w. Meister 787; *Respos lo savi* 558; *e l'altra lavava los draps* 599; *tots los bons* 199; *Mori la mara* 13; *Levava nostra dona les mans* Lull, Obr. rim. 142, 14; *Et per ço que hom faça las gents de sí parlar* 326, 19; *Com sab las virtuts concordar* 250; *sis pensaren les gents* Sieb. Meister 157; *viu les natures* 928: *totes les rendes* 1534.

Provençal. *Lo* et *los* s'abrègent: *Con fa·l venaire·ls cervs matin* Ste Foy 8; *E volez faire·l meu talent* 253; *Cel meiro·ls saintz* 7; *Trastorna·ls oilz* 286.

[1] Cf. Rydberg, *ouvr. cité,* pp. 415—416; Tobler, *Versbau,* p. 34.

[2] Pour d'autres restes de la forme *lo* du masc. sing. au Centre, voir Nehb, *Zeitschrift für franz. Sprache,* XXIV, pp. 122 et suiv. Les formes *lo* et *los* qu'offrent le Léger et la Passion sont dues au copiste provençal.

Digitized by Google

L'article garde la forme pleine: *Trassun lo corps* Ste Foy 434; *Remas lo corps* 391; *tot lo maltelant* 177; *Q'aucidan los homens meillors* 474; *ambs los reiz* 587; *Laissed las altras* 103; *leved la sua voz* 188.

Français. Pas d'exemples de formes abrégées.

L'article garde la forme pleine: *non amast lo deu menestier* Eulalia 10; *elle fuiet lo nom christiien* 14; *mult par out fier lu vis* Rolland 142, cf. 304[1]; *ki connuit onkes lo sen nostre signor* Serm. Bern. 2, 16; *por uengier lo fil* 2, 24; *Respont la medre* Alexis 22, b; *tote la contrede* 21 e; en picard *bailliés moi ça le borse* Courtois d'Arras 61; *aporte le toaille* 282; *Reçurent les somiers* Charlemagne 340; *Et font pleines les males* 83.

Quelle était la position rythmique de l'article dans les exemples réunis ici? On comprend tout de suite qu'il ne peut pas être considéré comme une syllabe initiale dans les cas où il est abrégé, les voyelles initiales se maintenant partout. Il faut partir d'un autre groupement des mots où l'article occupe les mêmes positions que les syllabes qui se réduisent dans un mot simple. Et c'est encore ici la nature du mot précédant l'article qui doit décider de la question. L'article est protonique non initial après les proclitiques; il est posttonique ou final après les mots accentués. J'établis donc ici les mêmes groupes rythmiques que j'ai supposés pour les pronoms régimes atones: d'une part dè-lŏ-pátre, dè-lŏs-pátres; d'autre part áma-lŏ libro, àma-lŏs libros, et la réduction de l'article s'est produite d'après les lois qui règlent la chute des voyelles protoniques et finales.

J'ai déjà exposé les raisons qui militent en faveur de cette hypothèse. Je n'en reparlerai pas ici. Il est également inutile de s'occuper longuement de l'évolution phonétique des groupes où entre l'article. Ils se sont développés comme les mots ordinaires de structure identique. J'ai déjà signalé la difficulté que soulève ma théorie: la réduction protonique de los devant un nom commençant par une consonne. Elle s'explique, comme celle de los pronom, par l'action analogique des cas où le mot suivant commençait par une voyelle ou par analogie avec la réduction posttonique dans les langues qui connaissent celle-ci. D'autre part, il y a deux faits dont on ne peut rendre compte qu'en supposant que l'article peut occuper deux positions. C'est d'abord l'apocope de las en français et de *le* (< la) en picard, qui a dû avoir lieu

[1] Voir la note 2, p. 164.

Digitized by Google

dans la position protonique.[1] L'autre fait concerne également le français. Il résulte des exemples cités que le français ne connaît l'abréviation de l'article qu'après les proclitiques, tandis que les autres langues en offrent des exemples aussi après les mots accentués. Il faut en voir la cause dans l'évolution différente des proparoxytons: *ama·l libre* est conforme à la phonétique des langues méridionales, mais non pas à celle du français.

Faut-il attribuer les mêmes deux positions à l'article, lorsqu'il garde la forme pleine à l'intérieur de la phrase? On voit que dans la plupart des cas l'article apparaît sous la forme propre à la position initiale de phrase. On ne peut rien conclure de *la*, *las* en catalan-provençal; ces formes ont dû se conserver dans toutes les positions. En revanche, les formes qui sont soumises à l'apocope peuvent fournir la réponse à la question posée. Il va de soi que cette apocope s'est faite graduellement et qu'il a dû exister une période où les voyelles des formes réduites se trouvaient à l'état de son neutre *e* ou *ə*: *le* ~ *lə*, *les* ~ *ləs* au masc. sing. et plur. partout, de même que *les* ~ *ləs* au fém. plur. en français, *le* ~ *lə* pour *la* en picard. A part les deux formes du pluriel *les* en français et *le* (< *la*) en picard, il n'y a cependant pas trace de ce son affaibli. Chaque fois que l'apocope ne se produit pas, c'est la forme initiale de phrase qu'on trouve. Il en est de même pour *la* français, qui aurait dû devenir *le* à l'intérieur de la phrase. La forme pleine du cas sujet est *li*, même en catalan—provençal, où pourtant *li* peut s'abréger: *Ressucitarán li bo el mal* Lull, Obr. rim. 239[2]; *Mal forun li pagan Gascon* Ste Foy 60; *Fujun·l bon homen* ib. 352.

Le fait que les voyelles de ces formes gardent leur valeur primitive me semble indiquer que, même à l'intérieur de la phrase, l'article a été traité comme une syllabe initiale, lorsqu'il présente la forme pleine. C'est à la solidité de la position proclitique que l'article doit toutes ses formes spécifiques. Je fais remarquer qu'aucune de ces formes ne peut venir du système pronominal; c'est au contraire sur l'article que se sont formés les pronoms *lo*, *la* en français et *lo*, *los* en catalan-provençal.

Il n'y a point de raison d'attribuer une position différente

---

[1] Voir plus haut, pp. 129—131.

[2] Voici d'autres exemples catalans de *li* au cas sujet du pluriel: *la trayció Que han fayt a mon fill li fols jueu falló* Lull, Obr. rim. 135, 3; *Tuyt li just e li peccador* 158, 1; *Ne vengron li errat* 318, 7; *tuyt li meu infant* 326, 18; cf. 354, 61; 245, etc. Cf. Mussafia, *Sieben w. Meister*, § 73.

Digitized by Google

aux formes affaiblies de l'article: *les* masc. et fém. plur. en français, *les* fém. plur. en catalan, *le* fém. sing. en picard. Seulement, elles ont une autre origine. Ce sont des formes analogiques provenant du système pronominal. La coexistence de *los* masc., forme proclitique, et de *les* fém., forme affaiblie, en catalan nous montre en outre que l'*s* finale n'a été pour rien dans la position et l'évolution phonétique des formes du pluriel.

Digitized by Google

Listes des textes consultés.

A. — Textes français.

Adamsspiel. Das Adamsspiel herausg. von K. Grass (Rom. Bibl., VI). Halle, 1907.

Adgar. Adgars Marienlegenden — — — herausg. von Carl Neuhaus. Heilbronn, 1886.

Aiol. Aiol et Mirabel herausg. von Wendelin Foerster. Heilbronn, 1876—1882.

Alexandre. Foerster—Koschwitz, Altfr. Übungsbuch.

Alexis. La vie de saint Alexis p. p. G. Paris. Paris, 1903.

Aliscans. Aliscans, kritischer Text von Erich Weinbeck, Wilhelm Hartnacke, Paul Rasch. Halle, 1903.

Ambroise. L'Estoire de la guerre sainte par Ambroise p. p. Gaston Paris. Paris, 1897.

Angier. Vie de saint Grégoire le Grand (Romania, XII, 145).

Aspremont. La chanson d'Aspremont p. p. Brandin, I, II. (Class. fr. du moyen âge, 19, 25).

Aym. de Narb. Aymeri de Narbonne, chanson de geste, p. p. L. Demaison (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1887.

Balaham. Gui von Cambrai, Balaham und Josaphas herausg. v. Carl Appel. Halle, 1907.

Besant Dieu. Le Besant de Dieu von Guillaume le Clerc de Normandie, herausg. v. E. Martin. Halle, 1869.

Bestiaire. Le Bestaire de Philippe de Thaün p. p. E. Walberg. Lund, 1900.

Bestiaire div. Le Bestiaire des normannischen Dichters Guillaume le Clerc — — herausg. v. R. Reinsch. Leipzig, 1890.

Boeve de H. (der anglonorm.). Der anglonormannische Boeve de Haumtone — — herausg. v. A. Strimming (Bibl. norm., 7). Halle, 1899.

Bueve de H., I, II. Der festländische Bueve de Hantone, Fassung I, II, III — — herausg. v. Albert Stimming (Gesellschaft für rom. Lit., 25, 30, 42). Dresden 1911—1920.

Brun. Brun de la Montagne p. p. P. Meyer (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1875.

Chanson de Guillaume. La Chançun de Guillelme herausg. v. H. Suchier (Bibl. norm., 8). Halle, 1911.

Digitized by Google

Charrette. Der Karrenritter von Christian von Troyes herausg. v. W. Foerster. Halle, 1899.

Charlemagne. Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel herausg. v. E. Koschwitz, 4e éd. Leipzig, 1900.

Chev. II espees. Li Chevaliers as deus espees — — herausg. von W. Foerster. Halle, 1877.

Chr. Ben. ou Chron. Ducs. La Chronique des ducs de Normandie par Benoit p. p. Fr. Michel. Paris, 1836—1844.

Cligés. Cligés von Christian von Troyes herausg. v. W. Foerster. Halle, 1884.

Comput. Li Cumpoz Philipe de Thaün, herausgegeben von Edvard Mall. Strassburg, 1873.

Cour. L(ouis). Le couronnement de Louis éd. par E. Langlois (Class. fr. du moyen âge, 22), Paris, 1920.

Courtois d'Arras, jeu du XIIIe siècle p. p. E. Faral (Class. fr. du moyen âge, 3). Paris, 1911.

Eneas. Eneas, texte critique publié par Jacques Salverda de Grave (Bibl. norm. 4). Halle, 1891.

Epître St. Etienne. Epistel vom heiligen Stephan dans Altfr. Übungsbuch.

Eulalia. Dans Chrestomathie de l'anc. français par K. Bartsch, 11e éd. Leipzig, 1913.

Ev. Nic. Trois versions rimées de l'Évangile de Nicodème p. p. G. Paris et A. Bos (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1885.

Fergus. Fergus, Roman von Guillaume le Clerc, herausg. von Ernst Martin. Halle, 1872.

Floovant. Floovant, chanson de geste, p. p. H. Michelant et F. Guessard. Paris, 1858.

Folque. Folque de Candie von Herbert le Duc de Danmartin — — herausg. von O. Schultz-Gora (Gesellschaft f. rom. Lit., 21, 38). Dresden 1909, 1915.

Girart de Ross. Le Roman en vers de Girart de Rossillon p. p. Mignard. Paris, 1858.

Gormund. Gormont et Isembart p. p. Alphonse Bayot (Class. fr. du moyen âge, 14). Paris, 1914.

Guib. d'Andrenas. Guibert d'Andrenas, chanson de geste p. p. J. Melander. Paris, Champion, 1922.

Horn. Das anglonormannische Lied vom Wackern Ritter Horn herausgeg. von R. Brede und E. Stengel (Ausg. u. Abhandl., 8). Marburg, 1883.

Jeu de la Feuillée. Adam le Bossu, Le Jeu de la Feuillée éd. par E. Langlois (Class. fr. du moyen âge, 6). Paris, 1911.

Jonas. Foerster-Koschwitz, Altfr. Übungsbuch.

Joufrois. Joufrois, altfranz. Rittergedicht — — herausg. v. K. Hofmann und F. Muncker. Halle, 1880.

Digitized by Google

Léger. Der heilige Leodegar dans Foerster—Koschwitz, Altfr. Übungsbuch.

Livres des manières. Estienne von Fougieres' Livre des manières von Josef Kremer (Stengel, Ausg. und Abhandl., 39). Marburg, 1887.

IV Livres Rois. Li quatre livres des reis herausg. von E. R. Curtius (Gesellschaft f. rom. Lit., 26). Dresden, 1911.

Machabées. Die beiden Bücher der Makkabäer herausg. v. E. Goerlich. Halle, 1889.

M. Aym. La mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste p. p. J. Couraye du Parc (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1884.

M. Brut. Der Münchener Brut herausg. von K. Hofmann und Karl Vollmöller. Halle, 1877.

Marie de France, Fables. Die Fabeln der Marie de France — — herausg. v. K. Warnke (Bibl. norm., 6). Halle 1898.

Meraugis. Meraugis von Portlesguez, altfr. Abenteuerroman von Raoul von Houdenc herausg. v. M. Friedwagner. Halle, 1897.

Narb. Les Narbonnais, chanson de geste, p. p. H. Suchier (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1898.

Orson. Orson de Beauvais p. p. G. Paris (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1899.

Passion. Die Passion Christi dans Foerster-Koschwitz, Altfr. Übungsbuch.

Ph. Mousket. Chronique rimée de Philippe Mouskes publiée par le Baron de Reiffenberg, I, II. Bruxelles 1836—38.

Plainte d'amour. La plainte d'amour. Poème anglo-normand p. p. J. Vising (Göteborgs Högskolas årsskrift). Göteborg, 1905.

Psautier de Cambridge. Le livre des Psaumes. Publ. d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris par F. Michel. Paris, 1876.

Psautier d'Oxford. Libri Psalmorum versio antiqua gallica. Ed. F. Michel. Oxonii, 1860.

R. de Cambrai. Raoul de Cambrai, chanson de geste, p. p. A. Lognon (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1882.

Rich. li Biaus. Richars li Biaus — — herausg. von W. Foerster. Wien, 1874.

Roland. La Chanson de Roland p. p. Joseph Bédier, I, II. Paris, 1922—1926.

Rom. de la Violette. Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers p. p. Francisque Michel. Paris, 1834.

Roman de Rou. Maistre Waces Roman de Rou et des ducs de Normandie — — herausg. v. H. Andresen. Heilbronn, 1877—79.

Rose-Dole. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, p. p. Servois. Paris, 1893.

Serm. Bern. Li Sermon saint Bernart herausg. v. W. Foerster (Rom. Forsch. 2). Erlangen, 1885.

Digitized by Google

St. Thomas. La vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence p. p. E. Walberg. Lund, 1922.
Thèbes. Le roman de Thèbes p. p. L. Constans (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1890.
Tristan. Beroul, Le roman de Tristan p. p. E. Muret (Class. fr. du moyen âge, 12). Paris, 1913.
Troie. Le Roman de Troie par Benoit de Sainte-Maure p. p. L. Constans (Soc. anc. textes fr.) I—VI. Paris, 1904—1912.
Veng. Rag. La vengeance Raguidel, altfr. Abenteuerroman, herausg. v. M. Friedwagner. Halle, 1909.
Vie S. Gilles. La vie de saint Gilles par Guillaume de Berneville, p. p. G. Paris et A. Bos (Soc. anc. textes fr.). Paris, 1881.
Yder. Der altfranzösische Yderroman — -- herausg. v. H. Gelzer (Gesellschaft für rom. Lit., 31). Dresden, 1913.

B. — Textes provençaux.

Appel, Chrest. Provenzalische Chrestomathie von Carl Appel, 4e éd. Leipzig, 1912.
Arnaut Daniel. La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello p. p. U. A. Canello. Halle, 1883.
Bartsch, Chrest. Chrestomathie provençale par Karl Bartsch, 6e éd. Marburg, 1904.
B. de Born. Bertran de Born herausgegeben von A. Stimming (Rom. Bibl., 8). Halle, 1892.
Bern. de Vent. Bernart von Ventadorn. Seine Lieder mit Einleitung und Glossar herausg. von Carl Appel. Halle, 1915.
Boèce. Voir Appel, Chrest.; Bartsch, Chrest.; Crescini, Manuele prov.
Cadenet. Der Trobador Cadenet von Carl Appel. Halle, 1920 (cité par page et vers).
Cercamon. Les poésies de Cercamon p. p. A. Jeanroy (Class. fr. du moyen âge, 27). Paris, 1922.
Crescini, Manuale prov. Manuale per l'avviamento agli studi provenzali, 3e éd. Milano, 1926.
Crois. Albig. La chanson de la Croisade contre les Albigeois, éditée par Paul Meyer. Paris, 1875.
Flamenca². Le roman de Flamenca p. p. Paul Meyer. 2e éd. (Bibl. française du moyen âge, 8). Paris, 1901.
Folquet de Lunel. Der Troubadour Folquet de Lunel herausg. von Franz Eichelkraut. Thèse de Göttingen. Berlin, 1872.
Folquet de Romans. Die Gedichte des Folquet von Romans herausgegeben von R. Zenker (Rom. Bibl., 12). Halle, 1896.
G. de Bornelh. Sämtliche Lieder des Trobadors Guiraut de Bornelh, herausg. von A. Kolsen. I. Halle, 1910.

Digitized by Google

G. de Cabestanh. Les chansons de Guilhem de Cabestanh éd. par Arthur Långfors (Class. fr. du moyen âge, 42). Paris, 1924.
G. Figueira. Guilhem Figueira, ein provenzalischer Troubadour von Emil Levy. Berlin, 1880.
Guill. IX. Les chansons de Guillaume IX p. p. A. Jeanroy (Class. fr. du moyen âge, 9). Paris, 1913.
Guiraut Riquier. Voir Mahn, Werke der Troubadours, tome IV (cit. par poème et vers).
Jaufre. Jaufre, ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII. Jahrhunderts herausgegeben von Hermann Breuer (Gesellschaft für rom. Lit., 46). Göttingen, 1925.
Jaufre Rudel. Les chansons de Jaufre Rudel éd. par Alfred Jeanroy (Class. fr. du moyen âge, 15). Paris, 1915.
Marcabru. Poésies complètes du troubadour Marcabru p. p. J. M. L. Dejeanne (Bibl. mérid., 1re série, t. XII). Toulouse, 1909.
G. Montanhagol. Le Troubadour Guilhem Montanhagol p. p. Jules Coulet (Bibl. Mérid. 1re série, t. IV). Toulouse, 1898.
Montaudon. Der Mönch von Montaudon, ein prov. Troubadour herausg. von Emil Philippson. Halle, 1873.
Peire d'Auvergne. Peire von Auvergne von R. Zenker (Rom. Forschungen, XII). Erlangen, 1900.
Peire Raimon. Poésies du troubadour Peire Raimon p. p. Joseph Anglade (Extrait des Annales du Midi). Toulouse, 1919—1920.
Peire Rogier. Das Leben und die Lieder des Trobodors Peire Rogier bearbeitet von Carl Appel. Berlin, 1882.
Peire Vidal. Les poésies de Peire Vidal éd. par Joseph Anglade (Class. fr. du moyen âge, 11). Paris, 1913.
Pistoleta. Der Trobador Pistoleta herausg. von Erich Niestroy. Beiheft 52 Zeits. für rom. Phil.
Ponz de Capduoill. Leben und Werke des Trobadors Ponz de Capduoill von Max von Napolski. Halle, 1880.
Raimon-Jordan. Le troubadour Raimon-Jordan p. p. H. Kjellman, Uppsala-Paris, 1922.
Ste Foy. La Chanson de sainte Foy p. p. E. Hœpffner. Strasbourg, 1926.
——. La Chanson de Sainte Foi d'Agen p. p. Antoine Thomas (Class. fr. du moyen âge, 45). Paris, 1925.
Suchier, Denkm. Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache herausg. von Hermann Suchier. Tome I. Halle, 1883.

C. — Textes catalans.

En Buc. Catalanisches Streitgedicht zwischen En Buc und seinem Pferde, herausg. v. W. Foerster (Zeits. f. rom. Phil., I, p. 79).
Feyts. Libre del Feyts d'En Jacme lo Conqueridor per En Pons de Copons, p. p. M. Aguiló (Bibl. Catalana). Barcelona.

Digitized by Google

Lull, Obr. rim. Obras rimadas de Ramon Lull p. p. G. Rosselló. Palma, 1859.
——, Felix. Obras de Ramón Lull. Felix de les Maravelles del Mon, p. p. J. Rosselló. Tomo I. Palma de Mallorca, 1903.
Nouv. cat. Nouvelles catalanes inédites, p. p. P. Meyer (Romania, XIII, p. 275; XX, p. 199).
Sieben w. Meister. Die catalanische metrische Version der Sieben weisen Meister von A. Mussafia. Wien, 1876.
Visio Tundali, p. p. G. Baist (Zeits. f. rom. Phil., IV, p. 319).

D. — Textes espagnols.

Alex(andre). El libro de Alexandre (Biblioteca de Autores españoles, tome 57, Madrid, Rivadeneyra, 1864).
Amadis. Amadis de Gaula p. p. Pascual de Gayangos 1874.
Apolonio. Libro de Appollonio (Bibl. de Aut. esp., 57).
Berceo. Biblioteca de Autores españoles, tome 57.
Berceo, Domingo. La vida de santo Domingo de Silos par Gonzalo de Berceo p. p. John D. Fitz-Gerald (Bibl. Ecole Hautes Et., 149). Paris, 1904.
Calila. L'ancienne version espagnole de Kalila et Digna p. p. Clifford G. Allen. Thèse de Paris. Mâcon, 1906.
Cid. Cantar de mio Cid. Texto, gramática y vocabulario por R. Menéndez Pidal I—III. Madrid, 1908—1911.
F. Gonçalez. Poema de Fernan Gonçalez p. p. Caroll Marden. Baltimore, 1904.
Fuero de Avilés. El Fuero de Avilés. Discorso de la Real Acad. Esp., por A. Fernández-Guerra. Madrid, 1865.
Juan Ruiz. Juan Ruiz, Arcipreste de Hita. Libro de Buen Amor p. p. J. Ducamin. Toulouse, 1901.
L. Caza. El libro de la Caza herausg. von G. Baist. Halle, 1880.
Prim. cron. gen. Primera Crónica General de España — — — que mandó componer Alfonso el Sabio, publ. por R. Menéndez Pidal (Nueva Bibl. Aut. esps., V). Madrid, 1906.
Yuçuf. Poema de Yuçuf por R. Menéndez Pidal (Rev. de Archivos, VI). Madrid, 1902.

E. — Textes italiens.

Barsegapè. Die Reimpredigt des Pietro da Barsegapè herausg. von Emil Keller. Thèse de Zürich. Frauenfeld, 1901.
Bonvesin. Bonvesin della Riva, Vulgaria, herausg. von J. Bekker dans Monatsber. Berl. Akad. Berlin, 1850—1851 (1850, p. 322 Introd.; p. 379 De die judicii; p. 438 Vulg. de Eleemosynis; p. 478 Laudes de virgine Maria; 1851, p. 9 Disp. muscae cum formica; p. 90 De peccatore cum virgine; 132 De anima cum

Digitized by Google

corpore; p. 142 Sic anima peccatoris venit ad vistandum corpus suum; p. 217 Vita beati Alexii).

Brescia. Dei trattati morali di Albertano da Brescia p. p. F. Selmi (Collezione di opere rare, 33). Bologna, 1873.

Brunetto Latini. Der Tesoretto und Favorello herausg. von B. Wiese (Zeits. für rom. Phil., 7). Halle, 1883.

Chiaro Davanzati. Collezione di opere inedite o rare, tomes 42—45 (cit par poèmes et vers). Bologna, 1881—1888.

Caterina. Zur Katharinenlegende, I. Von A. Mussafia. Wien, Sitzungsberichte phil. hist. Klasse, t. 75. Wien, 1873.

Disciplina clericalis. Testi fiorentini del dugento e dei primi del trecento a cura di Alfredo Schiaffini. Firenze, Sansoni, 1926.

Dodici conti morali. Dodici conti morali d'anonimo senese, testo inedito del sec. XIII (Scelta di curiosità lett., 9). Bologna, 1862.

Gallo-ital. Pred. Gallo-italische Predigten herausg. von W. Foerster. (Rom. Studien, IV). Bonn, 1879.

Guittone d'Arezzo. Le rime di Fra Guittone d'Arezzo a cura di Flaminio Pellegrini (Coll. di opere rare, 85). Bologna, 1901.

Jacopone da Todi. Laude di frate Jacopone da Todi p. p. Giovanni Ferri (Società fil. romana, 7). Roma, 1910.

Lettere volgari del sec. XIII scritte da Senesi (Scelta di curiosità letterarie, 116). Bologna, 1869.

Margherita. Eine altlombardische Margarethen-Legende herausg. von B. Wiese. Halle, 1890.

Mon. Monaci, Crestomazia italiana dei primi secoli, I—III. Città di Castello, 1889—1912.

Mon. antichi. Monumenti antichi di dialetti italiani publicati da Adolfo Mussafia. Vienna, 1864.

Pass. lomb. La passione lombarda ed. C. Salvioni (Arch. glott., 9, p. 3—24).

Pateg. Das Spruchgedicht des Girard Pateg von A. Tobler. Abhandl. der Akad. der Wiss. zu Berlin (1886). Berlin, 1887.

Poeti Bolognesi del sec. XIII. Le rime dei poeti Bolognesi del secolo XIII p. p. T. Casini. (Scelta di curiosità letterarie, 185). Bologna, 1881.

Proverbia. Proverbia quae dicuntur supra natura feminarum, herausg. von A. Tobler (Zeits. für rom. Phil., 9). Halle, 1885.

Rinaldo d'Aquino. Poésies de Rinaldo d'Aquino. Ed. O. J. Tallgren (Mémoires de la Soc. néo-philol. de Helsingfors, 6).

Tristano R. Il Tristano Ric — cardiano edito da E. G. Parodi (Coll. di opere rare, 74). Bologna, 1896.

Uguçon. Das Buch des Uguçon da Laodho von A. Tobler. Abhandl. Akad. der Wiss. zu Berlin (1884). Berlin, 1885.

Digitized by Google

Table des matières.

		Pages.
Avant-propos		3
Introduction		5
I.	Les matériaux	23
	Exemples français	23
	Exemples provençaux	30
	Exemples catalans	38
	Exemples espagnols	44
	Exemples italiens	52
II.	Critique des hypothèses antérieures	67
III.	Syntaxe	91
IV.	Phonétique	119
	Le français, le provençal, le catalan et l'espagnol	122
	L'italien	146
V.	Rapports formels entre l'article défini et les régimes directs de la troisième personne	157
Listes des textes consultés		168

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

QL JAN 2 3 1995

AUG

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 659 582 1

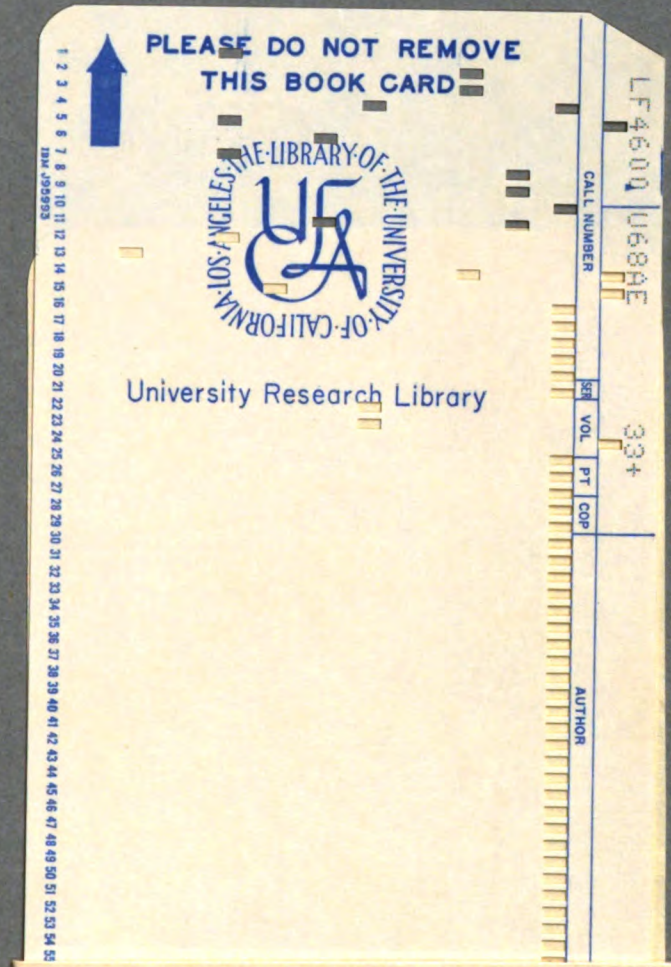

Digitized by Google

Univ
S

Digitized by Google